Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16243 – 7 F | JEUDI 17 AVRIL 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Affaire Dutroux : un rapport sans pitié

La commission d'enquête du Parlement belge a dénoncé, mardi 15 avril, l'incompétence des gendarmes et de certains magistrats. p. 2

« Bibigate » en Israël

Trois proches du premier ministre, Benyamin Nétanyahou, dont le ministre de la justice, devraient être inculpés dans le scandale politico-juridique affectant la coalition au pouvoir à Jérusalem. P. 30

Intermittents : conflit apaisé

Un accord est intervenu entre le président du CNPF et le ministre de la culture sur le maintien du régime social des intermittents. p. 30

L'hôpital Pompidou contesté

Pour Dominique Coudreau, directeur de l'agence de l'hospitalisation d'Ile-de-France, la création de l'hôpital européen Georges-Pompidou est une *« erreur stratégique majeure »*. p. 8

Châteaux portugais



Sans oublier ses forteresses, symboles des richesses passées, le Portugal se prépare à accueillir l'Exposition universelle de 1998. p. 22

Zaïre : résistance katangaise

Les Katangais, jaloux de leurs particularismes, discutent avec les rebelles de Laurent-Désiré Kabila, désormais maîtres de la région. p. 4

Chine et droits de l'homme

Face à un camp occidental divisé, Pékin a échappé à toute condamnation devant la commission des droits de l'homme de l'ONU. p. 5 et notre éditorial p. 14

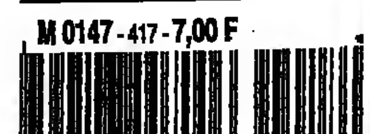
Grève à TAT

Le conflit du personnel navigant se durcit. Moins de 40 % des vols du groupe aérien sont assurés. p. 16

Douarnenez révèle la crise de la pêche

A l'image de tout l'ouest de la Bretagne, la ville du Finistère sud rencontre de graves difficultés économiques et redoute les décisions de Bruxelles sur la protection du merlu. p. 10

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 417 - 7,00 F

Le dérapage des finances publiques pourrait obliger le gouvernement à de nouvelles mesures de rigueur

L'aggravation des déficits alimente le débat sur une initiative du chef de l'Etat

L'ÉVOLUTION des finances publiques préoccupe le gouvernement. Selon les simulations du ministère des finances, les déficits publics pourraient, sans mesure correctrice, dépasser en fin d'année la barre des 3 % du produit intérieur brut, fixée par le traité de Maastricht.

Trois raisons expliquent cette crainte. D'abord, le déficit du budget de 1996 a été supérieur de 8 milliards de francs aux prévisions, ce qui a un impact sur le budget de 1997. Ensuite, depuis le début de cette année, les rentrées de TVA sont inférieures aux prévisions. Enfin, la masse salariale progresse moins vite que prévu, ce qui pourrait entraîner un manque à gagner de plus de 10 milliards de francs pour les recettes de la Sécurité sociale. Pour contenir cette dérive, le gouvernement entend prendre toutes *« les mesures adéquates »*, selon Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. De nouvelles économies sur les dépenses de l'assurance-maladie sont envisagées. Ces prévisions alarmantes alimentent les réflexions de l'exécutif sur un infléchissement de la politique gouvernementale.



Les députés, de retour mardi 15 avril au Palais-Bourbon, n'ont guère accordé d'attention aux mises au point de *« l'entourage »* du président de la République, écartant les *« spéculations »* sur une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale ou un remaniement du gouvernement. Michel Péricard est ainsi convaincu que le président de la République *« n'a pas tranché »* entre les différentes solutions. M. Péricard a retiré de son entretien, mardi, avec Alain Juppé, le sentiment que le premier ministre est favorable a des élections législatives anticipées, mais qu'il *« n'y croit pas »*. Les députés de la majorité sont très partagés sur une éventuelle dissolution mais un remaniement leur paraît insuffisant pour redynamiser l'action gouvernementale.

Lire page 6

La Hague et le nucléaire : enquête sur une usine qui fait peur

LES HABITANTS de la pointe du Cotentin ne cachent plus l'inquiétude qu'ils refoulaient depuis trente ans face à l'usine de La Hague. Après la récente révélation d'un léger surcroît de leucémies autour du centre de retraitement des combustibles irradiés, l'enquête de Véronique Maurus montre que le débat a changé de terrain : la question n'est plus de savoir si La Hague pollue trop mais si, en polluant faiblement, elle tue à petit feu.

Le bien-fondé de l'usine exploitée par la Cogema est remis en cause. Très coûteux, le retraitement a perdu ses justifications : la fourniture de plutonium pour l'arme atomique et pour les surgénérateurs qui devaient assurer l'indépendance énergétique du pays.

Lire pages 12 et 13

La guerre des contraventions enflamme les Nations unies

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Seuls l'intervention de l'Assemblée générale des Nations unies ou le jugement de la Cour internationale de justice seraient capables de régler l'affaire. S'il le faut, l'Albanie et l'Irak attendront. Car, ces jours-ci, l'ONU ne parle que des places de stationnement... A compter du 1er avril, le maire de New York a simplement demandé à tous les diplomates de l'organisation de payer leurs amendes sous peine de voir leur plaque diplomatique retirée. S'estimant victimes d'une atteinte à leur immunité diplomatique, les délégués outragés se sont levés comme un seul homme contre ce *« diktat »*. Ils ont donné jusqu'au jeudi 17 avril au maire pour revenir sur sa décision. Sinon l'Assemblée générale elle-même se saisira de ce dossier urgent et épineux.

Que les diplomates ne paient pas leurs amendes de stationnement n'est pas nouveau. Mais cette affaire n'aurait pas pris cette ampleur si le maire républicain, Rudolph Giuliani, n'était pas entré en campagne pour sa réélection cet automne. Rien de tel, pour passionner les électeurs, que d'exploiter la mauvaise humeur des New-Yorkais, qui ont peu d'amour pour l'ONU – même si elle apporte 3 milliards de dollars par an à l'économie de la ville. D'autant plus que quelques réflexions malheureuses de diplomates, saisies par des télévisions, ont donné des munitions à la presse locale.

Hubert Legal, un diplomate français qui pourtant ne conduit pas, a eu la malchance d'être un des premiers cités par des tabloïdes : *« Ce ne serait pas une tragédie si l'ONU allait ailleurs, à Vienne ou à Genève peut-être »*, a-t-il dit pendant une réunion du comité chargé des relations avec le pays hôte. Et quand son collègue américain a eu l'audace de suggérer que *« ce ne serait peut-être pas un drame non plus si les diplomates prenaient les transports en commun »*, M. Legal, devenu, bien malgré lui, une célébrité à New York, a dénoncé l'état déplorable du métro, *« bien pire que dans la plupart des capitales du tiers-monde »*, et des taxis qualifiés d'*« épaves »*. Se sentant apparemment plus en sécurité à Kinshasa, le délégué zaïrois a renchéri : *« Personnellement, moi, je ne prendrai pas le risque de prendre un métro à New York. »* L'argument du représentant du Brésil fait la joie de la presse : *« L'immunité diplomatique, c'est comme la virginité. On l'a ou on ne l'a pas. Je n'ai jamais vu une demi-vierge... »*

La polémique s'est envenimée lorsque le maire a affirmé que, *« en fait, ce ne serait pas un drame si l'ONU quittait New York »*. L'ONU occupe un des sites *« les plus chers du monde »* et si, *« pour des histoires de contraventions »*, les diplomates décidaient de quitter la ville, *« on pourrait très bien transformer ses bâtiments en hôtel et appartements de luxe »*. Auparavant, M. Giuliani se félicitait de la présence de l'ONU à New York, qu'il essaie de vendre comme la *« capitale du monde »*.

Le département d'Etat a commencé une mission de médiation qui s'annonce aussi ardue que les efforts de Clinton vis-à-vis d'Arafat et de Nétanyahou. Les diplomates américains veulent calmer le jeu en demandant aux Onusiens de ne pas abuser de leurs privilèges et d'éviter le ridicule de convoquer l'Assemblée générale pour cette affaire, tout en essayant de refroidir les ardeurs du maire. Mais le message de Washington n'a pas été entendu par les policiers new-yorkais qui, depuis le 1er avril, verbalisent avec zèle les véhicules diplomatiques. En 1996, les Russes à eux seuls ont collectionné 31 388 amendes impayées.

Afsané Bassir Pour

Révolution sur Internet

LE TEMPS des « surfeurs » est-il révolu ? Pour pallier les inconvénients de la navigation sur Internet, qui peut s'avérer une quête longue et fastidieuse, des technologies ont commencé à être mises au point pour permettre à l'usager de recevoir automatiquement du réseau des réseaux les informations qui l'intéressent. Elles consistent à pousser (*push*) vers l'utilisateur ce qu'il devait auparavant tirer (*pull*) d'Internet.

Cette opération sera désormais possible en continu grâce à un nouveau logiciel, Netcaster, que propose Netscape : à court terme, les internautes vont ainsi avoir à leur disposition de véritables « chaînes » multimédia d'informations.

Lire page 20

Les internes, ni vaincus ni vainqueurs

APRÈS cinq semaines de grève, les internes et les chefs de clinique des vingt-six centres hospitaliers universitaires (CHU) ont décidé de *« suspendre »* leur mouvement. Leur action a exprimé bien davantage qu'une simple défense d'intérêts catégoriels.

Mais quoi, au juste ? Au moment où les « blouses blanches » reprennent le chemin des services d'urgence et des blocs opératoires, les raisons profondes du conflit demeurent obscures à nombre de Français, qui ont du mal à faire la part entre la revendication corporatiste – le refus des sanctions financières – et l'expression de l'intérêt général – le rejet du « rationnement des soins ». Cette ambiguïté initiale explique sans doute que la « mayonnaise » n'ait pas pris avec les praticiens et les personnels hospitaliers : la grande fièvre sociale n'a pas saisi l'hôpital. Elle n'a pas davantage gagné les assurés sociaux, absents des quatre manifestations qui ont ponctué le conflit. Sans doute est-ce la preuve que, dans un pays où la consommation médicale est proche de 750 milliards de francs, il ne suffit pas d'agiter le spectre du rationnement pour convaincre l'opinion et créer un vaste courant de sympathie. Contrairement au mouvement de décembre 1995, porté par les cheminots mais soutenu par une partie de la population, le conflit des internes n'est jamais sorti de son pré carré médical.

Internes et chefs de cliniques ne sont pourtant pas rentrés bredouilles dans leurs hôpitaux, en dépit du manque de maturité politique et de l'improvisation de leur mouvement. Ils ont eu gain de cause sur leur revendication initiale : une exonération de tout reversement d'honoraires, en cas de dérapage des dépenses, au cours de leurs sept premières années d'installation. Ils ont obtenu aussi une individualisation plus grande de ces sanctions au profit, soit dit en passant, de leurs confrères libéraux. Enfin, l'Etat et les caisses d'assurance-maladie ont accepté de les associer à tous les chantiers du plan Juppé : définition des priorités de santé publique, élaboration de normes de bonne pratique, informatisation des cabinets, création des filières de soins, réforme des études médicales, etc.

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page 14

Surprises asiatiques



YAKESHI KITANO

APRÈS *Sonatine*, en 1993, voici *Kids Return*, sixième film du cinéaste japonais Yakeshi Kitano, qui dépeint l'amitié de deux mauvais garçons sur fond de crise sociale. La sortie, le même jour, de *Goodbye South goodbye*, du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, atteste de la vitalité du cinéma asiatique contemporain. A lire aussi, dans nos pages cinéma, la critique d'*Allemagne année 90*, de Jean-Luc Godard.

Lire pages 25 à 28

BELGIQUE La commission d'enquête parlementaire sur les disparitions d'enfants victimes de pédophiles a présenté son rapport, mardi 15 avril, devant la Chambre des représentants à Bruxelles. ● À TOUS LES NIVEAUX, elle a relevé toute une série de manquements. La gendarmerie et certains magistrats sont particulièrement visés. Les rapporteurs estiment qu'il est nécessaire de remettre rapidement de l'ordre dans le fonctionnement de l'appareil d'Etat et de sanctionner les responsables. ● UNE LISTE de trente noms de personnes, à qui sont formulés divers reproches, a été établie. L'affaire Marc Dutroux a provoqué une intense émotion dans le royaume au cours des derniers mois, et le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, a estimé que les recommandations contenues dans le rapport devraient être suivies d'effets et que les réformes en cours allaient se poursuivre.

Le rapport sur l'affaire Dutroux accable l'appareil judiciaire belge

La commission d'enquête parlementaire n'est pas tendre pour les gendarmes, policiers et magistrats qui ont travaillé sur les disparitions de jeunes enfants victimes de pédophiles depuis 1992. Elle réclame des réformes et des sanctions

BRUXELLES
de notre correspondant

Les rapporteurs de la commission parlementaire d'enquête sur « *Dutroux, Nihoul et consorts* », Nathalie de t'Serclaes (Parti social-chrétien francophone) et Renaat Landuyt (socialiste flamand), ont présenté, mardi 15 avril, devant les députés belges, le rapport élaboré à la suite des travaux de ce groupe composé de seize membres et présidé par le libéral flamand Marc Verwilghen.

Les conclusions du rapport, gros de trois cents pages, ont été adoptées à l'unanimité des membres de la commission, et elles sont accablantes pour la plupart des gendarmes, des policiers et des juges qui ont eu, directement ou indirectement, à gérer les affaires d'enlèvement des jeunes Loubna Benaïssa, Julie Lejeune et Mélissa Russo, An Marchal et Eefje Lambrecks et Sabine Dardenne, cette dernière étant la seule à avoir été retrouvée vivante, à la suite de l'arrestation de Marc Dutroux.

Le rapport dissèque, affaire par affaire, le déroulement des enquêtes, cerne les responsabilités des erreurs et des manquements, analyse les défauts structurels ayant provoqué des dysfonctionnements et enfin désigne nommément les juges, gendarmes et policiers dont la responsabilité individuelle est engagée dans l'échec des enquêtes. Le seul homme politique mis en cause est l'ancien ministre de la justice Melchior Wathelet, à qui la commission reproche d'avoir signé, en 1992, l'arrêté de libération anticipée de Marc Dutroux, qui avait été condamné en 1986 à treize ans d'emprisonnement pour viol et séquestration.

Les reproches les plus massifs et concernant l'ensemble de la hiérarchie sont adressés à la gendarmerie. Les brigades de Charleroi (lieu de résidence de Dutroux) et de la région de Liège (lieu où demeuraient Julie Lejeune et Melissa Russo) ont pratiqué la rétentioo d'informations, notamment en n'informant pas les juges de Liège de l'« opération Othello », qui consistait, au cours de l'hiver 1995, à mettre Marc Dutroux sous surveillance, un informateur ayant indiqué que ce dernier s'apprêtait à commettre des enlèvements d'enfants pour en faire commerce à l'étranger : « *Aussi bien les membres de la gendarmerie de Charleroi, Thuin, Namur et Liège que les magistrats du parquet et le juge d'instruction de Charleroi qui sont intervenus dans le dossier Othello ont négligé d'informer, conformément au code d'instruction criminelle, les magistrats liégeois compétents des soupçons pesant sur Dutroux.* »

Plus généralement, la commission a pu constater que la gendarmerie menait les enquêtes de manière « interne », faisant circuler les informations uniquement eo soo sein et négligeant de rédiger des procès-verbaux pouvant être utilisés par les juges d'instruction. Dans le cas de l'enquête sur la disparition de Julie et Mélissa, le Bureau central de recherche de la gendarmerie (BCR), chargé de définir la stratégie de l'enquête et de mettre les moyens nécessaires à la disposition des brigades, est directement mis eo cause : « *La cellule « disparition » du BCR n'a transmis aucune information à la juge d'instruction Doutrèwe. La responsabilité du major Decreane est engagée en l'espèce. La création de la cellule « disparition » au sein du BCR semble avoir été source de confusion dans l'esprit des services de police* », indique le rapport. Cette mise en cause massive de la gendarmerie n'exonère pas les juges de leur part de responsabilité.

Dans l'affaire de l'enlèvement à Bruxelles de la petite Loubna Benaïssa, le 5 août 1992, la commission pointe le rôle du procureur du roi de Bruxelles, Benoît Dejemeppe, responsable de la non-désignation d'un juge d'instruction et des négligences commises par ses substituts dans l'exploration des pistes pouvant mener à Patrick Derochette, le meurtrier de Loubna arrêté le 5 mars 1997. Le rapport est particulièrement sévère pour M. Dejemeppe, qui est par ailleurs l'un des sept juges européens signataires de l'appel de Genève contre la corruption : « *M. Dejemeppe ne satisfait pas aux conditions requises pour conduire son corps. Le fait de laisser de l'autonomie aux membres de son parquet n'est pas un gage de bonne organisation. En invoquant la confiance qu'un chef de corps doit avoir envers ses substituts, le procureur du roi reporte sa responsabilité sur ces derniers.* »

LAXISME

Les magistrats de Charleroi ne sont pas épargnés et sont jugés responsables de toute une série de fautes : laxisme dans la mise en liberté conditionnelle de Dutroux, omission de signalement au ministère de la justice de faits qui auraient pu amener la révocation de cette mesure, défaut de transmission au parquet de Liège d'informations essentielles concernant la disparition de Julie et Mélissa, etc.

A la juge Martine Doutrèwe, chargée de l'instruction à Liège, on reproche sa passivité, d'avoir attendu les informations et de n'être « *descendue sur les lieux* » que six semaines après les enlèvements. Le rapport lui fait également grief d'avoir refusé une offre du ministère de la justice faite en novembre 1995 de mettre des moyens supplémentaires à la disposition des enquêteurs.

Enfin, le rapport décrit très précisément les défauts de fonctionnement des services de police locale dans l'accueil des parents des victimes, et le mauvais fonctionnement des services de suivi médical et psychiatrique qui devaient s'occuper de Marc Dutroux et de Patrick Derochette après leur libération.

Dans sa dernière partie, le rapport fait une série de propositions visant à éviter la répétition des erreurs constatées. Elle propose d'améliorer l'accueil des victimes en proposant l'adoption d'une loi « *déterminant le statut et les possibilités d'accès aux dossiers répressifs* », une exigence qui avait été formulée avec force par les parents des victimes.

Enfin, les commissaires préconisent une refonte totale des services de police aboutissant à un corps unique intégrant, au niveau fédéral et au niveau local, la police judiciaire et la gendarmerie, seule solution, selon la commission, de nature à mettre un terme à cette « guerre des polices » qui s'est révélée désastreuse dans les affaires évoquées.

La remise de ce rapport ne met pas un terme aux travaux de la commission. Celle-ci propose que son mandat soit prolongé jusqu'au 30 septembre 1997 pour explorer les éventuelles protections dont pourrait avoir bénéficié Marc Dutroux. Un sujet très délicat : même si la plupart des commissaires semblent persuadés que les défauts constatés des machines policières et judicaires étaient suffisants pour assurer pendant une longue période l'impunité de Dutroux et de ses complices, l'opinion publique n'admettrait pas que ce volet soit négligé.

Luc Rosenzweig



Deux cent six heures d'audience publique

Installée le 25 novembre 1996, à la suite de l'intense émotion soulevée dans toute la Belgique par la découverte de quatre jeunes filles violées et assassinées par le criminel pédophile Marc Dutroux, la commission parlementaire d'enquête a siégé au total pendant trois cent cinquante et une heures, dont deux cent six en audience publique, et elle a entendu plus de cent témoins.

La retransmission télévisée en direct et intégrale de ces séances a donné à la commission Dutroux un poids énorme dans l'opinion publique. En quelques mois, ses membres sont devenus des personnages de premier plan de la vie politique belge. Son président, Marc Verwilghen, qui était naguère un député libéral peu connu du grand public, s'est révélé, au fil des mois, un remarquable organisateur des débats. Il a notamment réussi à éviter toute dérive politicienne dans le déroulement des travaux et des auditions. – *(Corresp.)*

Il y a cinq ans, la première disparition...

● **5 août 1992 :** disparition à Bruxelles de la jeune Loubna Benaïssa, âgée de neuf ans.
● **25 juin 1995 :** disparition de Julie Lejeune, douze ans, et Mélissa Russo, quatorze ans, à Grâce-Hollogne, près de Liège.
● **24 août 1995 :** disparition d'An Marchal, seize ans, et d'Eefje Lambrecks, dix-sept ans à Westende, sur la côte belge.
● **27 mai 1996 :** disparition de Sabine Dardenne, quatorze ans, près de Tournai.
● **12 août 1996 :** arrestation à Jumet, près de Charleroi, de Marc Dutroux, de son épouse Michèle Martin, puis de ses présumés complices Michel Nihoul, Michel Lelièvre et Michel Diakostavrianos.
● **17 août 1996 :** découverte des corps de Julie et Mélissa dans une cache d'une maison appartenant à Dutroux à Jumet, et de ceux d'An et Eefje à Sars-la-Bussière près de Charleroi, dans une autre maison appartenant à Dutroux. Libération de Sabine Dardenne.
● **12 octobre 1996 :** le juge d'instruction, Jean-Marc Connerotte, du parquet de Neufchâteau, est dessaisi du dossier des enlèvements d'enfants pour avoir assisté à un repas de solidarité au profit des victimes des criminels pédophiles.
● **20 octobre 1996 :** la « Marche blanche » organisée à Bruxelles à l'appel des parents des victimes réunit près de 300 000 personnes.
● **25 novembre 1996 :** mise en place de la commission parlementaire d'enquête sur l'« *affaire Dutroux, Nihoul et consorts* ».
● **5 mars 1997 :** découverte, dans la cave d'une station-service d'Ixelles, du corps de la petite Loubna Benaïssa et arrestation de son meurtrier présumé, Patrick Derochette, trente-trois ans, un récidiviste en matière de séquestrations et de violences sexuelles envers des mineurs.

Des conclusions sans pitié pour la police et les juges

Voici quelques extraits du rapport de la commission d'enquête publié mardi 15 avril à Bruxelles :

– **L'enlèvement de Julie et Mélissa :** « Ce dossier est sans doute le plus complexe, dans le temps et dans l'espace. Il se déploie sur trois volets : Charleroi, Liège, Bruxelles. Il se déroule sur trois années, 1993 à 1996. Le cnnstat est tragique. Si les informations avaient été prises au sérieux en 1993, les enlèvements auraient peut-être pu être évités. Si les bonnes décisinns avaient été prises en 1995, les enfants auraient sans douté été retrouvées, peut-être vivantes. La chronique du déroulement de cette enquête est la chronique d'un échec annoncé. »


VERBATIM

– **L'enlèvement de Loubna Benaissa :** « La manière dont la famille a été reçue le premier jour par la police d'Ixelles est problématique. Le père de Loubna a été obligé de faire la queue et d'attendre une demi-heure avant de pouvoir signaler la disparition de sa fille, qui a été enregistrée comme s'il s'agissait de la disparition d'un portefeuille. (...) La police judiciaire, quant à elle, s'est limitée, semble-t-il, à des relations purement fonctinnnelles avec la famille. Au niveau du parquet, les relations furent des plus réduites : après l'enlèvement de Loubna, ce n'est que le troisième magistrat en charge du dossier, M. Geerinckx, qui a rencontré la famille. En outre, même après la création du service d'accueil aux victimes, celui-ci n'a pas pris contact avec la famille. Celle-ci a perçu cette situation comme un manque d'intérêt du parquet pour son affaire. »

– **Le traitement des victimes :** « Tout au long de l'enquête ou de la non-enquête, les victimes ont souvent été infantilisées, dépossédées, déresponsabilisées. Les différents acteurs du système judiciaire, à l'exception sans doute des policiers proches du citoyen, traduisent dans leur attitude la position du système de justice pénale selon laquelle la victime n'a pas de place dans le procès. »

– **La gendarmerie :** « L'autonomisation croissante de la gendarmerie et sa vnlnnté d'assurer la direction de l'enquête sont des faits qui s'imposent et qui paraissent entrés dans les moeurs. Certains témoins traduisent en effet, consciemment ou inconsciemment, en tout cas fidèlement, la position de l'état-major de la gendarmerie (...), à savoir que la direction de l'enquête revient aux services de police tandis que les magistrats se limitent à exercer un contrôle de légalité. Cette culture est désormais introduite à tous les niveaux de la hiérarchie. »

– **L'enquête à Liège :** « La succession des juges d'instruction a exercé une infloence néfaste sur le dérnulement de l'instructinn. (...) On peut se poser de sérieuses questions sur la disponibilité de la juge d'instruction Doutrèwe, compte tenu de sa charge de travail et de l'implicatioo de son mari dans une instruction judiciaire. »

Un système mis à nu

LA BELGIQUE vient sans doute de vivre les neuf mois les plus intenses de son histoire politique, économique et sociale d'après-guerre, une période aussi décisive peut-être pour son avenir que les conflits communautaires des années 70 qui avaient engagé le pays sur la voie de la fédéralisation. La conjonction des effets de la crise économique – aboutissant à des suppressions massives d'emplois dans la sidérurgie wallonne et même dans une Flandre réputée dynamique (Renault-Vilvorde) –, de la mise au jour de scandales portant sur le financement des partis politiques et des pratiques mafieuses au sein du Parti socialiste francophone, enfin de la découverte du drame d'enfants enlevés, violés et assassinés par des pédophiles criminels a profondément traumatisé le Royaume.

ANALYSE
La politique des compromis avait généré un dangereux laisser-aller

Une réponse citoyenne massive – 300 000 personnes dans les rues de Bruxelles le 20 octobre 1996 – avait, sans slogan démagogique mais avec fermeté, signalé au pouvoir politique que le peuple exigeait quelques choses simples : la vérité sur les erreurs et manquements des institutions chargées de protéger les personnes et des mesures permettant d'éviter que ces tragiques erreurs se renouvellent. La première de ces exigences a été satisfaite par le travail, en tous points remarquable, d'une commission parlementaire d'enquête qui n'a pas ménagé ses efforts pour aller aussi loin que possible dans l'approche de la vérité. Elle a pris le risque de travailler en pleine transparence, sous le regard constant de la télévision et du grand public, à l'exception des moments où la protection des personnes nécessitait le huis clos. Un pari gagné, puisqu'à aucun moment les débats n'ont dérapé en règlements de comptes politiciens mettant aux prises la majorité et l'opposition. La preuve est faite, en tout cas, qu'une commission d'enquête parlementaire dotée de très larges pouvoirs d'investigation et travaillant sans entraves peut, en Europe, être un élément majeur du bon fonctionnement de la démocratie.

Reste l'essentiel : le pouvoir exécutif sera-t-il capable de mettre en œuvre les réformes préconisées par le rapport et de prendre les sanctions contre les personnes nommément désignées comme ayant failli à leur mission ? Cette mise à nu d'un système belge fait de laisser-aller, d'incompétence jamais sanctionnée, de « localisme » exacerbé qui incite à ne pas se soucier de ce qui se passe dans le village d'à côté ne peut rester sans effet. On devra donc faire violence à la culture politique belge, fondée sur le compromis, le règlement en douceur des conflits d'intérêts et de personnes, qui a permis jusque-là à une nation culturellement et politiquement très divisée de survivre à ses multiples déchirements.

Le prix de cette paix civile a été un affaiblissement constant de l'autorité de l'Etat central, dépouillé peu à peu de ses prérogatives par les institutions régionales, et laissant se développer dans les diverses institutions un « esprit de corps » où gendarmes, policiers et magistrats avaient l'impression d'agir à leur guise sans avoir à craindre le moindre contrôle. Or, s'il est facile de défaire un Etat, garant de la protection des individus contre les abus des corporations, il est beaucoup plus difficile de le reconstruire et surtout de lui donner la crédibilité indispensable pour agir.

L. R.

Jean-Luc Dehaene : « Du bon travail »

Le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, s'est déclaré, dans la soirée du mardi 15 avril, prêt à transposer dans la législation belge les réformes préconisées dans le rapport de la commission d'enquête sur les disparitions d'enfants. « *Je pense que le Parlement a fait du bon travail. Les suggestions que la commission fait vont grandement dans la ligne des initiatives que le gouvernement a déjà prises et des projets de loi qui sont déposés* », a déclaré le chef du gouvernement à la presse. Le ministre belge de la justice, Stefaan de Clerck, s'est également félicité du rapport et a appelé « *tous les magistrats* » à se montrer « *disponibles* » pour les réformes proposées par les députés. – *(AFP)*

هكذا من الأصل

Le président polonais s'explique sur son passé communiste

A l'approche de la campagne pour les législatives, M. Kwasniewski justifie sa carrière d'ancien apparatchik dans un autre système et déclare : « Je suis un social-libéral et je l'étais avant »

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Il a été décrit comme une personnalité *« lisse »*. Sa campagne électorale, menée avec succès contre Lech Walesa, en 1995, fut qualifiée d'*« américaine »*. Il est jeune (quarante-trois ans), élégant, et cultive une image moderne, occidentale. Le chef de l'Etat polonais, Alexandre Kwasniewski, entrera peut-être dans l'Histoire comme l'homme qui signera l'adhésion de son pays à l'Union européenne, ou du moins comme celui qui présidera – *« dès le 1er janvier 1998 »*, espère-t-il – aux débuts des négociations en vue d'une adhésion. *« Etre dans l'Union européenne, c'est comme jouer en première division »*, dit-il, en évoquant les succès économiques de son pays.

Mais en cette année électorale (des législatives doivent avoir lieu en septembre), il existe un sujet plus délicat, voire gênant, pour M. Kwasniewski : son passé d'ancien apparatchik. Interrogé récemment lors d'une rencontre avec des journalistes français sur son parcours politique, le président polonais a réagi vivement : *« Quand vous prononcez le mot communiste, vous pensez à Georges Marchais ! J'ai été membre du parti, mais j'appartiens à une génération de quadragénaires qui ont compris très tôt* [sous le régime communiste] *que des réformes étaient nécessaires dans les domaines politique, économique et dans la vie sociale »*. *« A l'époque, la grande différence entre nous et l'opposition* [Solidarité], poursuit M. Kwasniewski, *c'est que nous ne pensions pas que le système communiste pouvait s'effondrer en aussi peu de temps. Nous surestimions la capacité du système soviétique à durer. Pendant de longues années, dire que le pacte de Varsovie allait disparaître était quelque chose d'insensé. Notre idée était de changer le système. Personne ne pouvait prévoir la disparition de ce système. Sauf peut-être le pape polonais... »*

Aujourd'hui, farouche partisan de l'économie de marché et de l'élargissement de l'OTAN, M. Kwasniewski n'aime pas être affublé de l'étiquette « ex-communiste » : *« Je suis un social-libéral et je l'étais avant »*, affirme-t-il, ajoutant qu'il n'avait jamais cru à l'idéologie communiste. Assis dans une salle du palais Namiestnikowski à Varsovie, siège de la présidence, M. Kwasniewski évoque sa participation, en 1989, dans ce même bâtiment, aux négociations de la table-ronde qui avaient débouché sur un partage historique du pouvoir entre les communistes et Solidarité. M. Kwasniewski faisait alors partie de la délégation communiste. *« J'étais certain que nous avions alors une chance historique pour des changements, mais personne ne pouvait prévoir que tant d'événements allaient ensuite se produire, tels que la fin du pouvoir communiste ou l'unification allemande. »*

DE VIEILLES DIVISIONS

Les explications de M. Kwasniewski ne sont pas qu'une défense personnelle. Elles relèvent d'un enjeu politique immédiat. A l'approche des législatives, les vieilles divisions remontent à la surface en Pologne – entre ceux qui s'accommodaient ou profitaient jadis du régime communiste et ceux qui le combattaient. Depuis plusieurs mois, l'Action électorale (AWS) – l'opposition de droite, emmenée par le syndicat Solidarité – se consolide dans les sondages avec environ 29 % des intentions de vote. Son mot d'ordre est de bouter hors du pouvoir les « ex-communistes », c'est-à-dire l'Alliance de la gauche démocratique (SLD) de M. Kwasniewski, qui détient, en coalition avec le Parti paysan (PSL), près des deux tiers des sièges à la Diète, la Chambre basse du Parlement.

Pour M. Kwasniewski, qui orchestra et incarna la mutation des communistes polonais en sociaux-démocrates, le débat est faussé. Son parti, le SLD, au pouvoir depuis plus de trois ans, a suffisamment fourni la preuve de ses convictions capitalistes et démocratiques, estime-t-il, et la population en est consciente. *« La perspective de l'entrée dans l'Union européenne sera l'une des questions clés de la campagne électorale »*, prévoit-il. *« Plus de 80 % des Polonais y sont favorables. »* *« La Pologne se trouve aujourd'hui dans une situation semblable à celle de l'Allemagne dans les années 50 ou 60 »*, ajoute le président, *« L'histoire est finie, et toute une jeune génération est prête à aller de l'avant. »*

Natalie Nougayrède

L'OCDE s'inquiète d'une réduction insuffisante du déficit budgétaire italien

L'Institut monétaire européen joue aussi la prudence

Dans son rapport annuel sur l'Italie, publié mardi 15 avril à Paris, l'OCDE (organisation pour la coopération et le développement économiques) salue les efforts *« exceptionnels »* réalisés par l'Italie pour participer à l'Euro, mais redoute de futurs dérapages, dans un contexte de croissance économique lente.

SE GARDANT BIEN de prendre une position tranchée sur un sujet aussi sensible que la capacité de l'Italie à réduire suffisamment son déficit budgétaire pour pouvoir faire partie des premiers participants à l'Union économique et monétaire (UEM) de l'Europe, l'OCDE salue *« l'ajustement budgétaire délibéré d'une exceptionnelle ampleur »* en cours de réalisation. Grâce à la mise en œuvre d'un impôt enropéen, et à une série d'autres mesures correctrices, le déficit des administrations publiques devrait être ramené de 6,8 % en 1996 à 3,6 % en 1997, estime l'organisation multilatérale.

Venu présenter le rapport à Rome, mardi 15 avril, le directeur des études nationales de l'OCDE, Robert Price, a reconnu que le plafond de déficit budgétaire de 3 % fixé par Maastricht n'était pas totalement hors de portée. *« Si le programme budgétaire n'était pas mis en œuvre dans son intégralité, les autorités monétaires auraient beaucoup à faire pour empêcher les attaques spéculatives contre la lire, avec des conséquences déflationnistes »*, conclut néanmoins le rapport.

L'OCDE rappelle qu'en 1996, la croissance économique a atteint 0,8 % seulement, soit deux points de moins que prévu, tandis que le chômage a stagné à 12,1 % de la population active. Même si les créations d'emplois sont encore trop lentes pour enclencher une réduction rapide du chômage, les tendances lourdes de la démographie devraient favoriser, ces prochaines années, l'amélioration du marché dn travail. L'OCDE note surtout que l'Italie a enregistré, depuis 1992, la deuxième plus forte progression de la productivité du travail des pays de l'OCDE, mais aussi la plus forte réduction de la rémunération réelle par employé.

Une reprise de l'activité cette année parait essentielle. Les experts du château de la Muette remarquent qu'après avoir stagné peodant tout le deuxième semestre de 1996, la production industrielle dont des signes d'amélioratioo. Il prévoient une faible augmeotation de la croissance cette année, à 1,3 %, poussée à 2,3 % en 1998, grâce au dynamisme des exportations. Le patronat italien reste pour sa part pessimiste. *« Nous continuons à observer une stagnation de la production qui indique que la reprise, annoncée à plusieurs reprises, n'a pas lieu »*, a estimé mardi Innocenzo Cipolletta, directeur général de COnfindustri, la principale fédération patronale.

l'Institut monétaire européen (IME) présentait pour sa part, mardi, son rapport annuel. San président, Alexandre Lamfalussy, a une nouvelle fois refusé de se prononcer sur la liste des premiers participants à l'Euro, sur l'Italie en premier lieu. Sans citer d'Etats précis, le rapport de la future banque centrale européenne dénonce cependant *« les mesures ponctuelles ou à court terme dont l'effet est limité à un an »* et s'inquiète des conséquences en termes de finances publiques du vieillissement des populations européennes. Un sujet de préoccupations tout particulier pour l'Italie.

Françoise Lazare



Un pilote de l'US Air Force disparaît avec son appareil armé de missiles

WASHINGTON
de notre correspondant

Dans le récent film de John Woo, *Broken Arrow*, John Travolta incarne un pilote militaire qui, pour exercer un chantage à la bombe atomique, détourne son bombardier armé de deux engins nucléaires, à l'occasion d'une mission d'entraînement. Fiction, bien sûr...

Sauf que, le mercredi 2 avril, à 11 h 58, le capitaine Craig David Button, pilote de l'US Air Force, a brusquement rompu la formation de trois bombardiers *A-10 Thunderbolt* qui se trouvaient en mission d'entraînement au-dessus de la régioo de Tucson, Arizona. Depuis, il a disparu. L'appareil était armé de missiles et de quatre bombes conventionnelles de 250 kilos chacune. Comme ses camarades, Button devait survoler à haute altitude une zone désertique des Rocheuses pour y larguer ses bombes. Mais ce pilote de trente-deux ans, réputé sain de corps et d'esprit, bien noté par ses chefs, avait, semble-t-il, décidé de disparaître.

« Décidé », est bien le mot. Quelque quatre vingt-dix minutes après sa fuite, l'avion, selon plusieurs témoins visuels, se trouvait au-dessus de la région de Telluride, Etat du Colorado, à 530 kilomètres au nord-est de l'endroit où patrouillaient ses deux camarades de formation. Nullement désemparé, il tournait sous les nuages, probablement à court de carburant, son pilote vraisemblablement aux commandes. Telle est du moins la conclusion provisoire tirée par le général Donald Peterson, chef d'état-major adjoint de l'armée de l'air. Tout le reste n'est que conjectures. Depuis quatorze jours, quelque trois cents sorties aériennes ont été effectuées, les avions de reconnaissance U2 et SR-71 *Blackbird* succédant aux hélicoptères, eux-mêmes relayés par des détachements au sol.

Les recherches sont rendues difficiles par la couche de neige de plus de quatre-vingt-dix centimètres qui recouvre la région. Les autorités militaires ont analysé minutieusement les circonstances de cette disparition et fouillé le passé du capitaine Button, sans recueillir le moindre indice. Son appareil se trouvait en queue de formation, ce qui signifie qu'il était dépourvu de transpondeur, un système d'identification et de repérage au sol. Volant à basse altitude, sa radio muette, il est vite devenu un avion fantôme.

PAS DE BOITE NOIRE

Le capitaine Bnttoo avait été qualifié l'année dernière sur A-10, avion d'attaque au sol surnommé le « tueur de chars » qui vole à une altitude et à une vitesse peu élevées. Fils d'un pilote de la deuxième guerre mondiale, Craig David Button est connu comme un chic type, droit et « réglo », *a priori* pas le genre à vouloir se suicider aux commandes de sa machine. Pilote à quinze ans, passionné d'aviation, il se préparait à une prochaine mutation en Europe. Cette personnalité lisse épaissit le mystère, nourrissant l'imagination débridée de certains commentateurs.

Faut-il entrevoir une piste dans le fait que ses parents sont des témoins de Jéhovah, une secte connue pour son anti-militarisme ? A-t-il détourné son avion pour le compte de milices anti-gouvernementales ? Envisageait-il de lâcher les bombes sur la salle du tribunal où est jugé Timothy McVeigh, le coupable présumé de l'attentat d'Oklahoma City ? Les responsables militaires, de leur côté, échafaudent des explications moins rocambolesques : un oisean qui percute la verrière du cockpit, le pilote victime d'un accident cardiaque ou d'un dérèglement de son système d'oxygène...

Reste une objectioo majeure : comment l'appareil aurait-il poursuivi si longtemps son vol ? Sans doute retrouvera-t-on les débris du A-10 *Thunderbolt*, les bombes et le corps de son pilote. Mais on ne connaîtra peut-être jamais le secret de la mystérieuse destination du capitaine Button : son appareil était dépourvu de « boîte noire ».

Laurent Zecchini

Les Katangais tiennent tête à Laurent-Désiré Kabila

Conquise par les troupes de l'Alliance, la province zaïroise la plus jalouse de ses particularismes craint une dérive autoritaire et entend défendre son autonomie

Le gouvernement d'Afrique du Sud a confirmé, mardi 15 avril, l'arrivée prochaine de Laurent-Désiré Kabila pour discuter d'un éventuel cessez-le-feu au Zaïre. Le chef rebelle ne s'est toujours pas montré en public à Lubumbashi, la capitale de la province du Shaba – qui vient de retrouver son nom de Katanga –, qu'il avait conquise le 9 avril. Les habitants de cette province, très attachés à leur autonomie, craignent une dérive autoritaire et centralisatrice des partisans du chef rebelle. Les autorités rwandaises ayant refusé le rapatriement aérien massif sur l'aéroport de Kigali de plus de 80 000 réfugiés hutus rwandais se trouvant dans l'est du Zaïre, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) attend maintenant un feu vert des rebelles pour évacuer les réfugiés rwandais des camps proches de Kisangani vers la ville de Goma, frontalière du Rwanda.

LUBUMBASHI
de notre envoyé spécial

Arrivé la veille à Lubumbashi, Laurent-Désiré Kabila ne s'est pas montré en public de toute la journée du mardi 15 avril. Cette discrétion contraste avec l'agitation politique qu'a connue la capitale de la province du Shaba, qui vient de retrouver son nom de Katanga. Elle témoigne également de la prudence, voire de l'embarras, des responsables de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL). Pour la première fois, ceux-ci prennent possession d'une province dont l'un des principaux acteurs politiques leur témoigne une bostilité certaine tout en s'appuyant sur une bonne partie de la population.

REPORTAGE

Pour la première fois, l'Alliance s'empare d'une province qui lui témoigne de l'hostilité

C'est ainsi que dans la matinée de mardi plusieurs centaines de militants de l'Union fédéraliste républicaine indépendante originelle (Uferi-OR) ont manifesté contre la destitution de leur chef, le gouverneur Gabriel Kyangu Wa Kumwenza et soo remplacement par l'un des proches de M. Kabila, le secrétaire de l'Alliance, Gaëtan Kakudji. A la mi-journée, l'annonce de l'assignation à résidence de M. Kyangu échauffait encore un peu plus les esprits. La veille, celui-ci avait mis l'Alliance au défi d'nrganiser une élection à main levée au poste de gouverneur comme elle l'avait fait à Kisangani et à Mbuji-Mayi.

Du coup, le meeting que devait tenir Laurent-Désiré Kabila a été remplacé par des *« réunions d'explication »*, au cours desquelles les dirigeants de l'Alliance, venus de Goma, ont tenté de calmer les esprits. Dans l'après-midi, sur la place Moïse-Tschombé, au centre de Lubumbashi, du haut d'une tribune construite *« à l'occasion de lo première visite du roi Baudouin en 1955 »*, comme le faisait remarquer un Katangais désabusé, le commissaire aux finances, Mawapanga Mwana Nanga, s'est adressé à plus de 10 000 personnes, qui l'ont écouté attentivement, en mesurant cbichement leurs applaudissements.

C'est que de nombreux Katangais – le nom est sur toutes les lèvres maintenant qu'il est à nouveau autorisé – s'inquiètent du sort fait à M. Kyangu, gouverneur de la province au début des années 90. Celui-ci a gagné une bonne part de sa popularité en meoant une chasse impitoyable aux travailleurs venus de la province voisine du Kasaï, campagne qui avait abouti en 1991 à un pogrom suivi de l'expulsion massive de Kasaïens dans des conditions inhumaines. Destitué par le maréchal Mobutu, exclu de son parti (l'Uferi, fondée par l'ancien premier ministre Nguz Karl I Bond), Kyangu a patiemment reconstruit une autre Uferi, dite originelle, et consolidé sa base populaire.

Jusqu'à ce que M. Mobutu le nomme à nouveau gouverneur, quelques jours à peine avant que les troupes de l'armée populaire de libération du Congo (APLC) n'entrent dans Lubumbashi, il a employé l'essentiel de son bref mandat à adresser des protestations d'amitié à la rébellion et à éviter des pillages en ville.

Mais son discours populiste et autonomiste, voire indépendantiste, oe peut s'accorder avec le jacobinisme teinté de marxisme-léninisme de l'AFDL. Au cours de son meeting, le commissaire a tenté de faire comprendre aux habitants de Lubumbashi que des sacrifices seraient nécessaires *« jusqu'à la libération complète du territoire, jusqu'à l'entrée dons Kinshoso »*. Mais, comme le disait un auditeur, *« les frères de Kinshasa, on les aime bien mais ils doivent comprendre nos particularités »*. Un jeune homme qui demandait quand ouvraient les premiers bureaux de recrutement de l'APLC s'est fait huer par certains de ses camarades.

« DOLLAR, LIBANAIS »

Et lorsqu'il s'est agi de poser des questions au ministre des finances, la foule a scandé *« dollar, Libanais »*, signifiant ainsi qu'elle souhaitait à la fois un relèvement du cours du zaïre et l'expulsion des commerçants qui tiennent les bureaux de change. Ces manifestations se sont d'autant plus librement exprimées que l'armée de libération était absente du meeting, comme l'a fait fièrement remarquer le commissaire aux finances.

Celui-ci a tenté de faire œuvre de pédagogue. M. Mawapanga a expliqué comment les fonctionnaires des douanes de Bukavu avaient décuplé les recettes depuis l'arrivée de l'Alliance. *« Et pourtant,* a-t-il ajouté, *aucun* n'o *encore été payé. Tout cet orgent est allé à l'effort de guerre. »* La démonstration a impressionné, mais pas forcément convaincu. Revenu récemment d'un long exil aux Etats-Unis, le commissaire aux finances ne parle plus swahili, la langue véhiculaire au Katanga, une lacune dont la foule lui a également tenu rigueur.

C'est l'annonce de l'arrivée de nouveaux investisseurs et de la réouverture prochaine des mines de cuivre du complexe de la Gecamines qui a suscité le plus d'enthousiasme. M. Mawapanga expliquait que de nombreux investisseurs s'étaient déclarés intéressés par la Gecamines. Or, le capital de la société avait été modifié quelque temps avant le début de la guerre. Cet accord, *« comme tous ceux conclus par le régime Mobutu, devra être renégocié »*, a réaffirmé le commissaire aux finances, qui a souhaité parvenir à un compromis avec les *« investisseurs de bonne foi »*.

Pendant ce temps, le nouveau gouverneur Kakudji tentait de renouer le dialogue avec les partisans de M. Kyangu, en recevant une délégation de femmes, puis des responsables de l'Uferi. M. Kakudji évoquait une possible levée de l'assignation à résidence de l'ancien gouverneur sans que l'on sache si l'interdiction qui lui est faite de mener toute activité politique était maintenue.

Thomas Sotinel

L'armée empêche l'opposition de manifester à Kinshasa

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Les forces de l'ordre s'étaient déployées à tous les endroits stratégiques de la ville : rond-point de l'Université, carrefour Mandela, rood-point de Ngaba, avenue du 24-Novembre... Mise alosi sous l'éteignoir, Kinsbasa n'a pas pu bouger, mardi 15 avril, à l'appel de l'opposition radicale. L'Unioo pour la démocratie et le progrès social (UDPS) d'Etieone Tshisekedi entendait pourtant poursuivre ses manifestatioos pour obtenir le départ du marécbal Mobutu.

Après la « journée ville morte, villages morts, pays mort » de la veille, mardi devait être la « journée écoles mortes, universités mortes » et celle des « marches motorisées ». Si les établissements scolaires et les campus sont restés fermés, aucun coovoi o'a pu se former dans les rues devant l'importante présence des forces de l'ordre. Quelques affrontements à distance ont eu lieu ici et là, notamment au carrefour de l'Université, où des étudiants tentaieot d'ériger des barricades vite balayées par la police.

Dans le centre-ville, quelques commerçants avaient rouvert leurs portes, mais le marché central, totalement désert lundi, ne fonctionnait qu'au ralenti. Les quartiers populaires de la Cité étaient plus animés et la circulatioo y avait légèrement repris, chassant du même coup les gamins qui avaient envahi les avenues vides pour y jouer au football : mardi, ils étaleot retournés dans leurs terrains vagues. Après avoir suivi par conviction la grève de lundi, un étudiant, mécanicien pour payer ses études, était mardi à la recherche d'un petit boulot dans le quartier de Lemba-Siper. *« Si je fois grève oujourd'hui, je ne monge pas »*, s'excusait-il.

L'avenue du 24-Novembre avait été bloquée toute la journée par les forces de l'ordre, qui se soot retirées dans leurs casernes en début de soirée et, devant le campus de l'Institut supérieur de commerce (ISC), quelques étudiants racontaient comment ils avaient vu les militaires se déployer tôt dans la matinée autour de l'ISC eo disant qu'ils allaient sécuriser la zone. *« En fait,* affirme Jean-Pierre, *c'était pour nous empêcher de sortir. »* Pour l'oppositioo, cette journée a cependant été un succès. *« Nous avons réussi ò paralyser lo ville pour lo deuxième journée consécutive »*, expliquait un responsable de l'UDPS.

A condition que son anonymat soit préservé, un ancien ministre, membre de la mouvance présidentielle, devait reconnaître que, de toutes les « journées ville morte » qu'il avait vécues, celle de lundi avait été la plus suivie. *« Ça fait réfléchir de voir une ville de cinq millions d'hobitants totalement paralysée,* confiait-il. *D'habitude, les gens qui ont besoin de travailler brovent les intimidations. »*

DERNIÈRE BOUÉE DE SECOURS

Le régime du président Mobutu, quant à lui, s'accroche à sa dernière bouée de secours : l'ouverture d'évéotuelles négociations qui lui permettrait d'éviter la déroute grâce aux pressions de la communauté internationale. *« Si Kabila arrive* d *Kinshosa par lo force, nous qui étions oux premières loges, nous n'aurons plus d'avenir »*, explique candidement un ancien ministre du maréchal.

En atteodant, il semble que le gouvernement de salut natiooal du général Likulia Bolongo éprouve de sérieux problèmes de trésorerie. Il a décidé de lancer un mandat d'arrêt international contre l'ancien premier ministre, Léon Kengo wa Dondo, après avoir constaté qu'*« il n'y o plus trace des fonds destinés à l'effort de guerre »*. De même, les nouvelles coupures, surnommées les *« prostates »* – parce qu'apparues fin 1996, eo même temps que le cancer de la prostate du chef de l'Etat –, sont introuvables. Après la passation de pouvoir à la nouvelle équipe, à la fin de la semaine dernière, M. Kengo aurait quitté le pays et se trouverait eo Suisse. Depuis l'échec de la *« contre-offensive foudroyante »*, annoncée eo janvier, M. Kengo et son gouvernement oot été soupçonnés à plusieurs reprises, et parfois publiquement, d'avoir détourné une partie des fonds destinés à l'achat d'armement, de même qu'on accuse des généraux d'avoir revendu à leur profit des armes récemment livrées et destinées aux forces zaïroises.

Il est possible aussi que le nouveau gouvernement – doot plusieurs ministres siégeaient daos le précédent cabinet de M. Kengo – cherche à faire de Léon Kengo wa Dondo un bouc émissaire, afin d'expliquer sa totale impuissance face aux conquêtes des rebelles qui les privent désormais de la totalité des ressources du pays. Le porte-parole du gouvernement, Kin Kiey Mulumba, résumait mardi cette situation délicate par une formule éloquente, reconnaissant devant la presse que ses collègues et lui formaient un *« gouvernement de sacrifiés »*.

Jean Hélène

Une nouvelle forme de variole a été observée au Kasaï oriental

DES SPÉCIALISTES de virologie ont annoncé, de manière conjointe, aux Etats-Unis et en Europe, avoir observé dans le Kasaï-Oriental (centre du Zaïre) une ceotaine de cas humains d'une forme rare de variole d'origine simienne dont l'issue peut être mortelle. Les résultats détaillés de cette observatioo sont publiés simultanément par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par le bulletin hebdomadaire américain *Centers for Diseases Control* (CDC) d'Atlanta. Ils seront prochainement diffusés par le mensuel *EuroSurveillonce* de la Commission européenne.

Les spécialistes américains et européens expliquent avoir diagnostiqué, de février à août 1996, près de cent cas d'*« orthopoxvirose simienne »*. Il s'agit d'une maladie clinique proche de la variole qui se caractérise par des éruptions cutanées de type pustuleux, par de la fièvre et par divers symptômes respiratoires.

Cette infectinn est due à un virus du singe (virus de la variole du singe) qui circule cbez plusieurs animaux dans les forêts ombrophiles d'Afrique centrale et occidentale. Cette bouffée épidémique a commencé à être observée il y a un an dans une dizaine de villages de la zone sanitaire de Katako-Kombe, où vivent plus de quinze mille personnes.

Les spécialistes américains d'Atlanta oot rapidement confirmé le diagnostic et les enquêteurs ont, au total, recensé 92 cas de cette étonnante maladie. Certains travaux expérimentaux avaient laissé penser que des écureuils arboricoles pouvaient être des réservoirs de ce virus procbe de la variole et des intermédiaires entre le singe et l'homme. Des battues et différentes captures de rongeurs et autres petits mammifères n'ont pas encore permis de conclure.

Ces mêmes spécialistes regrettent que les études ultérieures qu'ils souhaitaient pouvoir mener *« aient été interrompues ò couse des troubles qui secouent le Zaïre »*. L'analyse des données disponibles montre qu'après un contact animal-homme ce virus peut se transmettre au sein de l'espèce humaine. Ce pbénomène pourrait s'expliquer par l'interruption des campagnes de vaccination antivariolique qui avaient été conduites à l'aide du virus de la vaccine, virus qui protégeait contre cette maladie d'origine animale. L'interruption de ces campagnes à la fin des années 70 a en effet entraîné une augmentation du nombre des personnes qui, en Afrique notamment, sont exposées à cette nouvelle menace virale.

Jean-Yves Nau

Les observateurs de l'ONU jugent satisfaisante la distribution de nourriture en Irak

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Présenté cette semaine à New York, le nouveau rapport de l'ONU sur la coopération de l'Irak avec la commission chargée du désarmement de Bagdad dissipe, une fois de plus, tout espoir de levée totale de l'embargo pétrolier en vigueur, entre autres sanctions, depuis l'invasion du Koweït, en août 1990.

La levée des sanctions pétrolières imposées à l'Irak est tributaire du feu vert de cette commission. Or, dans son rapport, son président, le Suédois Rolf Ekeus, affirme que l'Irak n'a toujours pas rempli ses obligations en matière de désarmement et cherche à entraver l'action des inspecteurs de l'ONU. Le diplomate estime que les problèmes qui subsistent entre l'Irak et l'ONU ne peuvent être résolus que par *« une importante décision politique des dirigeants irakiens d'obandonner, une fois pour toutes, toute ambition de retenir ou acquérir des ormes de destruction mossive »*. Le Conseil de sécurité est également saisi d'un autre dossier : celui de la violation, le 9 avril, par Bagdad, de l'embargo aérien pour assurer le transport à La Mecque d'une centaine de pèlerins irakiens. L'Irak justifie cette infraction par le fait qu'il n'a jamais obtenu de réponse à la demande d'autorisatioo présentée à ce sujet au comité des sanctions de l'ONU. Les Etats-Unis, qui demandent un avertissement officiel du Conseil à l'Irak, se heurteot à l'opposition de la Russie et de la Chine.

Début juin, le Conseil devrait prendre connaissance d'un nouveau rapport, relatif à la coopération du régime de Bagdad avec les observateurs de l'ONU chargés de surveiller la distribution des vivres à la populatioo irakienne. La résolution 986, qui est la base de l'accord dit *« pétrole contre nourriture »*, a été adoptée pour une période de six mois, qui prend fin le 10 juin. Sa reconduction dépend de la coopération de l'Irak avec les cent quinze observateurs qui sont déployés sur son territoire.

« SEULE ÉVOLUTION POSITIVE »

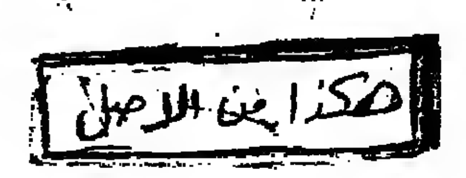
Dans un entretien téléphonique depuis Bagdad, le diplomate suédois Staffan de Mistura, qui dirige l'équipe d'observateurs, se félicite du fait que la distribution de nourriture a pu *« enfin commencer »*. Seloo lui, la quantité de nourriture acheminée sera *« supérieure ò tout ce que lo populotion irakienne o pu avoir depuis deux ons »*.

En une semaine, dit encore le chef des observateurs, l'ONU a pu accomplir 63 missions d'observation dans les centres de distributioo *« sans oucun problème avec les outorités du poys »*. La semaine procbaine, selon M. de Mistura, les observateurs entameront un programme d'entretiens avec des familles bénéficiaires de l'aide.

Cet optimisme n'est pas unanimement partagé. De retour d'Irak, le rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme en Irak, le Néerlandais Max Van der Stoel, n'a pas exclu l'éventualité que le régime chercbe à priver une partie de la population de nourriture. *« J'espère que le système de corte-rotion ne sero pas utilisé comme arme politique por le régime »*, a déclaré M. Van der Stoel. Le risque existe, pour les gens et les tribus considérés comme hostiles au régime, d'être privés de l'accès à l'aide, estime-t-il. Pour lui, l'accord *« pétrole contre nourriture »* est néanmoins la *« seule évolution positive »* d'un pays, qui est l'*« une des pires dictatures du mande actuel »*.

La violation de l'embargo aérien par l'Irak et les rapports négatifs de l'ONU sur ce pays donneront des mntifs supplémentaires à Washington pour critiquer publiquement le régime de Bagdad. Des diplomates n'en estiment pas moins que les Etats-Unis ne pourront pas s'opposer à la reconduction de la formule *« pétrole contre nourriture »* pour une nouvelle période de six mois.

Afsané Bassir Pour



Pékin échappe à la condamnation de l'ONU pour non-respect des droits de l'homme

Paris n'a pas soutenu la résolution du Danemark stigmatisant la Chine

La Chine a remporté, mardi 15 avril, à l'ONU, une nouvelle bataille sur les droits de l'homme contre un clan occidental divisé, en évitant que la question des violations des libertés par Pékin ne soit discutée à Genève. La résolution contre Pékin proposée par le Danemark n'a pas été soutenue par la France et l'Allemagne mais ces pays ont voté contre la motion chinoise qui demandait d'éviter le débat *(lire aussi notre éditorial page 14)*.

GENÈVE
de notre carrespondante

La Chine, malgré tout ce qu'oo sait sur le mépris des libertés dont elle fait preuve, a réussi, le 15 avril, à échapper une fois de plus à une condamnation par l'ONU pour violatinn des droits de l'homme. Selon la plupart des cinquante-trois Etats membres de la Commissinn des droits de l'homme de l'ONU, qui siègent au Palais des nations de Genève du 10 mars au 18 avril sous la présideoce de Miroslav Somnl (République tchèque), le jeu était fait depuis avant le début des travaux : il ne semblait pas npportun à certains grands pays, la France en tête, de se solidariser avec une résolution qui visait, entre autres, la libération des prisonniers pnlitiques chinnis. La Chine, personne ne l'oublie à Genève, représente un grand marché potentiel...

Cette résolution, présentée par le Danemark et qui avait pour cosignataires l'Autriche, la Belgique, les Etats-Unis, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, le Liechtenstein, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse, n'avait même pas été soumise à un vote. En effet, la Chine a usé, une fois de plus, d'un stratagème pour échapper à un blâme : elle a mis aux voix une mntinn dite de « nnn-actino », procédure qui a permis d'éviter le débat et un vote sur le projet de résolution proposé par les Danois.

Cette motion a été adoptée dans la soirée par vingt-sept pays d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique ; dix-sept autres (dont la France et les Etats Unis) l'ont rejetée et neuf se sont abstenus. On se félicite à Genève que la France et l'Union européenne, cette fois solidaires, aient voté contre cette motinn. *« C'est une question de principe »*, nous a déclaré l'ambassadeur de France, Daniel Bernard. La même procédure avait cepeodant été adoptée à la précédente session annuelle de la Commission avec trois voix de moins, ce qui fait que Pékin peut estimer avoir progressé sur les chemins dn succès et la Commission sur celui du déclin de sa crédibilité...

Le projet de résolotioo avait donné lieu à plusieurs débats au cours desquels la Chine s'était montrée extrêmement menaçante et agressive, alors que le texte proposé ne l'était pas vraiment. Il évoquait moins nettement que ne le font les organisations non gouvernementales (ONG) les vinlations des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Chine par *« les autorités locales, provinciales et nationales »*, ainsi que *« les restrictions mises à l'exercice des libertés culturelles, religieuses et autres, des Tibétains*, notamment en ce qui *concerne le cas du 11e panchen lama Jedhun Choekyi Nyima »*, retenu à Pékin.

REPRÉSAILLES

Le texte demande également au gouvernement chinois de *« préserver et protéger l'identité culturelle, linguistique et religieuse des Tibétains et des autres graupes ethniques »*.

L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et la Grèce se sont rangés du côté de la France pour s'opposer à ce texte de résolution qu'aucun pays asiatique o'avait d'ailleurs soutenu. Les plus énergiques des défenseurs traditionnels des droits de l'homme ont regretté la décision de l'Australie, du Canada et celle du Japon de ne pas coparrainer le texte de cette résolution. En guise de représailles contre le Danemark, Pékin a reporté la visite en Chine de deux ministres dannis et d'une missinn commerciale hollandaise.

Les Etats-Unis ont, jusqu'au dernier moment, mené une campagne vigoureuse en faveur de la résolution. Ainsi ont-ils dépêché à Genève le secrétaire adjoint aux droits de l'homme, John Shattuk, qui s'est efforcé – sans grand succès – d'obtenir des pays hésitants un soutien à une condamnation des violatioos des droits de l'homme en Chine.

Il faut remarquer que de nombreux pays du tiers-monde, dont la Commission cherche à protéger les peuples contre la misère et les exactions, ne se sont pas montrés trop regardants pour ce qui est du respect des droits de l'homme, comme le prouve le vote en faveur de la « non-action ».

Isabelle Vichniac

Washington accroît son aide alimentaire à la Corée du Nord

Un prélude à des négociations quadripartites

WASHINGTON
de notre correspondant

Officiellement, la décisinn américaine de fournir une aide alimentaire supplémentaire à Pyongyang n'a rien à voir avec des cnnsidérations diplnmatiques. Le département d'Etat a insisté sur ce point, mardi 15 avril, expliquant que cette « rallonge » de 15 millinns de dnllars (envirnn 85 millinns de francs) répond à des préoccupatinns strictemeot humanitaires, c'est-à-dire à la situation de famine qui menace plusieurs régions de Cnrée du Nnrd à la suite de deux années consécutives d'inoodations. Le fait que cette décisinn ait été annoncée la veille d'une réunion cruciale, à New York, censée permettre l'nuverture de négociations quadripartites, entre les deux Corées, la Chine et les Etats-Unis, serait donc, si l'on comprend bien, un pur hasard...

Cette nnuvelle assistance alimentaire, qui équivaut à environ 55 000 tonnes de céréales, porte le total de la contribution américaine à 33,4 millions de dollars depuis fin 1995, soit un peu plus du tiers du tntal jugé nécessaire par le Programme alimentaire mondial (PAM) pour enrayer la menace de famine. L'agence des Nations unies a estimé que 200 000 tonnes de céréales devaient parvenir à la Corée du Nnrd avant la fin de l'été. Le département d'Etat a précisé que ce dnn alimentaire est destioé en priorité à quelque 2,4 millinns d'eofants âgés de moins de six ans. Selon une étude du Pentagone, sans une mnbilisation internationale, près de 100 000 Nord-Coréens pourraient mnurir de faim nu de maladies liées à une malnutritinn chronique. Le « geste » américain o'est cependant pas dicté par des préoccupatioos purement altruistes. Le régime de Pynngyang n'a pas caché que sa participation aux discussions quadripartites – dnnt l'nbjet est de négocier un mécanisme de stabilisation permanent de la péninsule, qui se substituerait à l'armistice de 1953 –, était précisément liée à l'aide alimentaire internationale.

Laurent Zecchini

Plus de 200 morts dans l'incendie d'un camp de pèlerins à La Mecque

LA MECQUE. Les autorités saoudiennes ont annoocé mercredi 16 avril à l'aube que 217 pèlerins ont trouvé la mort et 1 290 autres ont été blessés dans l'énorme incendie qui a ravagé, mardi, des campements de pèlerins près de La Mecque, en Arabie Saoudite. Provoqué vraisemblablement par l'explosion d'une bonbonne de gaz, le feu qui s'est déclaré mardi peu avant midi dans la région de Mina, à cinq kilomètres au sud de La Mecque, a détruit 70 000 tentes dressées sur une superficie de plus de 25 kilomètres carrés.

Selon des témoins, l'incendie a d'abord tonché les campements de toile des contingents pakistanais, indien, indonésien et malaisien avant de s'étendre aux camps iranien et arabes, mais la Jordanie, l'Egypte, le Liban la Syrie et la Tunisie ont fait savoir que leurs ressortissants étaient sains et saufs. – *(AFP.)*

La détérioration des relations entre l'Iran et l'Allemagne se poursuit

BONN. Uoe importante délégation d'hommes d'affaires iraniens a annulé la visite qu'elle devait effectuer en Allemagne, du 21 an 25 avril, à la suite de la mise en cause des plus hants dirigeants iraniens par la justice allemande pour terrorisme d'Etat, le 10 avril. Le quotidieo allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* assure, dans soo éditinn du 16 avril, selon des sources du *« parquet fédéral »*, qu'une enquête va être prochainement ouverte contre le ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, mis en cause dans le jugement du 10 avril cootre les responsables de l'assassinat d'opposants kurdes. L'ancien président iranien Abolhassan Bani Sadr a critiqué, mardi 15 avril, les relations secrètes qui perdurent, selon lui, entre l'Allemagne et l'Iran, notamment au niveau des services secrets. – *(AFP.)*

Ethiopie : trois attentats en trois jours à Addis-Abeba

ADDIS-ABEBA. Les mesures de sécurité ont été renforcées dans la capitale éthiopienne après les trois attentats à la grenade qui ont fait, depuis samedi 12 avril, un mort et plus de 70 blessés. En 1996 déjà, des attentats à la bombe qui avaient fait quatre morts et des dizaines de blessés avaient visé des hôtels gouvernementaux à Addis-Abeba et Dire-Dawa (est). Ces attaques avaient été revendiquées par un mouvement intégriste musulman, Al-Itihad al-Islam, qui réclame l'indépendance de l'Ogaden, une région à l'est du pays et, selon Addis -Abeba, dispose de bases arrière en Somalie. Cette fois, deux restaurants et un supermarché privés ont été touchés. Six étrangers – deux Français et quatre Britanniques – figurent parmi les blessés. Les autorités éthiopiennes restaient très discrètes mercredi matin au sujet de l'évolution de l'enquête sur ces derniers attentats, qui o'ont pas été revendiqués. – *(AFP.)*

Un responsable du parti royaliste cambodgien demande la démission du prince Ranariddh

PHNOM-PENH. Le ministre d'Etat cambodgien Ung Phan, membre du Funcinpec royaliste, a réclamé le limogeage du premier ministre Ranariddh, fils dn roi Sihanouk et chef du parti. La coalition gouvernementale au pouvoir à Phnom-Penh, dont la direction est partagée entre royalistes et ex-communistes, apparaît ainsi de plus en plus menacée. Mercredi 16 avril, la direction du Funcinpec a affirmé que des *« traîtres »* se sont infiltrés dans ses rangs. La radio du Funcinpec a accusé le ministre d'Etat Ung Phan de trahison et décrit son appel à déposer le Prince Ranariddh comme le complot d'un *« fou pro-vietnamien »*. Selon Ung Phan, « une *proportion importante des adhérents du Funcinpec* n'*accepte pas l'autorité du prince Norodom Ranariddh* ». – *(AFP.)*

FINANCES Les réflexions de l'exécutif sur un infléchissement de la politique gouvernementale sont alimentées notamment par des prévisions alarmantes sur l'évolution des finances publiques. Le déficit du budget de l'Etat et celui de la Sécurité sociale pourraient atteindre, en 1997, des niveaux supérieurs à ce qui avait été estimé et se situer très au-delà des limites prévues pour l'entrée dans la monnaie unique européenne. ● **LES DÉPUTÉS**, qui ont repris leurs travaux mardi 15 avril, s'interrogent sur les intentions de Jacques Chirac et confrontent leurs arguments en faveur d'élections législatives anticipées ou d'un remaniement du gouvernement. ● **UN SONDAGE de BVA** pour *Paris-Match* et France 2 indique que la gauche redeviendrait majoritaire à l'Assemblée nationale si les législatives avaient lieu maintenant. L'enquête met en évidence l'instabilité du corps électoral.

Le gouvernement redoute un dérapage des déficits publics

Les prévisions fournies par les services de Bercy font craindre une insuffisance de recettes de TVA et de cotisations sociales en 1997. *Un nouveau gel de crédits budgétaires pourrait se révéler nécessaire, de même qu'une réduction des dépenses de l'assurance-maladie*

ALAIN JUPPÉ a donné le coup d'envoi de la préparation du projet de loi de finances pour 1998. En prévision du débat d'orientation budgétaire qui doit avoir lieu les 13 et 14 mai, à l'Assemblée nationale, il a reçu à déjeuner, à Matignon, mardi 15 avril, les principaux dirigeants des groupes parlementaires de la majorité et des commissions des finances pour avoir un premier échange avec eux sur les priorités gouvernementales.

Si le rendez-vous est banal, les questions que le gouvernement va avoir à trancher au cours des prochaines semaines le sont moins : la France parviendra-t-elle à abaisser ses déficits publics à 3 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici à la fin de l'année, comme l'exige le traité de Maastricht ? De nouvelles mesures de rigueur devront-elles être prises ?



Certes, officiellement, l'interrogation n'est pas de saison. Si, sur fond de rumeurs de remaniement ou de dissolution, la majorité a de bonnes raisons de spéculer sur le calendrier politique, le calendrier économique, lui, ne fait pas débat : la France sera, coûte que coûte, au rendez-vous de la monnaie unique. Lors de la dernière réunion de la Commission des comptes de la nation (*Le Monde* du 4 avril), le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a confirmé l'objectif des 3 %. Et les instituts de prévision, présents dans cette instance consultative, ont avancé une estimation voisine, de l'ordre en moyenne de 3,1 %. Non qu'ils aient estimé que, en tendance, la France soit sur la bonne pente pour respecter l'objectif, mais ils ont pris acte de la détermination du gouvernement qui, par la bouche de M. Arthuis, s'est dit *« résolu à prendre les mesures adéquates »* si cela se révèle nécessaire.

Pourtant, officieusement, le débat économique est plus complexe qu'il n'y paraît, compte tenu de l'état des comptes publics. Selon nos informations, la direction du budget et la direction de la prévision du ministère des finances – la première sur un ton plus alarmiste que la seconde – viennent d'adresser des simulations au gouvernement laissant entendre qu'à politique inchangée la France risque de dépasser assez sensiblement le seuil fatidique des 3 % de déficits publics.

« EFFET DE BASE » NÉGATIF

Cette mise en garde sur l'évolution des finances publiques est rituelle en cette période de l'année. Le gouvernement entend donc se donner le temps de la réflexion avant de réagir, d'autant plus que toutes les nouvelles ne sont pas mauvaises. Il apparaît ainsi que les dépenses publiques – aussi bien les dépenses budgétaires que les dépenses d'assurance-maladie – sont très bien tenues.

Cela étant, plusieurs dangers se profilent. D'abord, le budget de 1996 a été exécuté avec un déficit (295 milliards de francs) supérieur de 8 milliards de francs aux prévisions, ce qui a entraîné, selon la formule des experts, un « effet de base » négatif d'un même montant pour le budget de 1997.

Ensuite, les rentrées de TVA ont été décevantes au cours des derniers mois de 1996 et en janvier et février 1997. Or la tendance est doublement préoccupante. D'abord, elle confirme que la croissance française est beaucoup plus « tirée » par la demande étrangère que par la demande intérieure. Ensuite, une partie de ces pertes de recettes fiscales est inexpliquée. Le gouvernement s'interroge, en particulier, sur la mystérieuse envolée des demandes de remboursements et de dégrèvement de TVA, formulées par les entreprises, et il a demandé une enquête sur le sujet à l'inspection générale des finances.

Enfin, et surtout, il se confirme que le déficit de la Sécurité sociale risque de déraper au-delà des 30 milliards de francs prévus. Encore une fois, c'est la faiblesse de l'activité qui est en cause. Selon de bonnes sources, l'objectif de réduction des déficits publics aurait, en effet, était calculé sur la base d'une progression de l'ordre de 4 % de la masse salariale, alors qu'on serait actuellement sur une pente de seulement 3 %. Si la tendance se prolongeait, les pertes de recettes pour la Sécurité sociale pourraient donc avoisiner 10 à 12 milliards de francs.

« REDÉPLOIEMENT » BUDGÉTAIRE

A ce rythme-là, quels seraient les déficits publics en fin d'année ? Pourrait-ils atteindre 3,4 % ou 3,5 %, voire plus ? Si le gouvernement se refuse à donner la moindre indication sur le sujet, il est clair qu'il entend prendre toutes les *« mesures adéquates »*, comme l'a dit M. Arthuis, pour contenir cette dérive.

Ainsi, les convives du déjeuner de Matignon se sont-ils vu confirmer que le gel de 10 milliards de francs de crédits budgétaires, évoqué en début d'année sera mis en œuvre. Mais on ne cache pas, dans les sphères gouvernementales, qu'il faudra peut-être aller au-delà et qu'un nouveau tour de vis sur la dépense devra être envisagé si, d'ici deux mois, un dérapage est constaté.

Dans les prochaines semaines, la rigueur devrait donc être renforcée, et la Sécurité sociale sera la première à en faire les frais. Alors que la grève des internes vient tout juste de prendre fin, un membre du gouvernement admet ainsi que Jacques Barrot aura la difficile tâche, prochainement, de « durcir » le plan d'économies sur les dépenses de santé.

De surcroît, le gouvernement va être dans l'obligation de renoncer à toute mesure nouvelle qui pourrait peser sur les comptes publics. Le dossier du textile est, à cet égard, révélateur. Alors que, dans un premier temps, Bercy était très réticent à l'idée que le dispositif d'allègement de charges envisagé pour ce secteur puisse être élargi à d'autres industries de main-d'œuvre, le premier ministre persiste dans cette intention, mais il est entendu que le dispositif devra être financé sur les crédits à l'emploi de 1997 sans que ceux-ci soient augmentés. Le ministre des affaires sociales devra donc avoir recours à la procédure douloureuse du « redéploiement » budgétaire, qui a déjà été utilisée pour les dernières mesures en faveur de la famille ou de l'emploi des jeunes.

Alors que le ministre allemand des finances, Theo Waigel, a admis, mardi, qu'il table sur un manque à gagner de près de 8 milliards de deutschemarks (près de 27 milliards de francs) dans les rentrées d'impôts de son pays par rapport aux prévisions de l'automne dernier, la France va donc, elle aussi, devoir prendre des mesures drastiques pour tenir ses engagements européens. N'est-ce qu'une coïncidence ? Si le calendrier politique apparaît perturbé, le calendrier économique ne l'est pas moins.

Laurent Mauduit

Le budget de l'Etat et l'argent du football

L'allégement de charges patronales et salariales que le gouvernement souhaite accorder aux athlètes professionnels *« susceptibles d'être recrutés par des clubs étrangers »* devrait concerner entre *« cent cinquante et deux cents personnes »*, footballeurs, basketteurs et joueurs de rugby, selon l'étude d'impact transmise aux parlementaires et qui accompagne le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, contenant cette mesure.

L'étude précise qu'en cinq ans les recettes pour l'Etat provenant du football sont passées *« de 580 à 800 millions de francs »*. *« En cas de départ continu de nos meilleurs joueurs, le secteur subira un choc sportif et économique qui entrainera très vite une baisse de 10 % à 15 % de ses recettes, soit 80 et 120 millions de francs »*, indique-t-elle. Pour justifier ce statut préférentiel, elle conclut : *« En préservant un secteur qui lui fournit des recettes fiscales et sociales non négligeables, l'Etat réalise une opération positive pour les finances publiques. »*

Le débat sur une dissolution ou un remaniement se développe dans la majorité

« IL N'A PAS TRANCHÉ. » Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, en est convaincu : le président de la république réfléchit toujours à une *« initiative »* – dissolution, remaniement – susceptible de faire profiter l'exécutif de la relative embellie du climat politique ou économique. Le chef de l'Etat a d'ailleurs interrogé Charles Pasqua, le 8 avril, sur les deux éventualités. Ceux qui ont approché Alain Juppé, mardi 15 avril, en ont également retiré le sentiment que le premier ministre *« est pour des élections législatives anticipées, mais qu'il n'y croit pas »*.

Autant dire que les dénégations officielles ne convainquent personne, pas plus la mise au point d'Alain Juppé dans le *Figaro Magazine*, constatant que le *« calendrier est ce qu'il est »* (*Le Monde* du 12 avril), que la dépêche de l'AFP citant mardi *« le proche entourage du chef de l'Etat »*, selon lequel *« toutes ces hypothèses ne sont que pures spéculations »*.

De retour, mardi, au Palais-Bourbon après deux semaines d'interruption, les députés n'ont pas caché leur intérêt pour le sujet . Sortant du bureau du premier ministre, M. Péricard s'est efforcé de ne pas donner trop de crédit au scénario de législatives anticipées, mais le président du groupe RPR n'a pu cependant s'empêcher de raisonner à voix haute sur les *« raisons »* qui pourraient motiver une dissolution, *« même si elle n'est pas dans nos mœurs »*. *« Le calendrier européen est un argument qui mérite d'être soulevé. S'il y a une bonne raison, pourquoi pas ? »*, a-t-il dit. Résumant l'argument commun à ceux qui souhaitent une précipitation du calendrier électoral, M. Péricard estime qu'en mars 1998, *« le risque est de voir complètement modifié le débat législatif, de le voir uniquement porter sur la monnaie unique, qui doit avoir sa place, mais ne doit pas être le seul sujet »*.

« DANS L'INTÉRÊT DU PAYS »

Pierre Lellouche, lui, ne s'interroge pas. Le député RPR du Val d'Oise est convaincu qu'il faut dissoudre immédiatement *« dans l'intérêt du pays »*. *« Plus vite le peuple se sera prononcé, plus vite on pourra reprendre à un rythme soutenu les réformes dont le pays a besoin »*, explique M. Lellouche, qui redoute que la France ne perde encore une année en campagne électorale. Depuis la victoire de la majorité en 1993, le travail du gouvernement a été handicapé, selon lui, par deux années de cohabitation et de campagne présidentielle, puis une année par l'installation du nouveau pouvoir après l'élection de M. Chirac, de sorte que *« le gouvernement travaille vraiment depuis un an »*.

M. Lellouche craint enfin que l'Allemagne ne profite d'éventuelles tergiversations française sur l'euro, liées à la campagne électorale de 1998, pour remporter *« l'épreuve de force »* européenne. André Santini (UDF, Hauts-de-Seine) voit aussi, dans une dissolution, une bonne manière de sortir d'*« un climat qui vasouille »*. René Beaumont (UDF, Saône-et-Loire) est *« à 100 % pour »*, car il y a *« beaucoup trop d'élections en 1998 »*.

Le député socialiste Claude Bartolone (Seine-Saint-Denis) prend moins de gants que ses collègues de la majorité pour évaluer les *« risques »* que prendrait M. Chirac s'il décidait d'abréger la législature. *« Qu'il se méfie,* avertit M. Bartolone. *Une dissolution "de confort" le mettrait au centre de l'enjeu. La question des élections législatives serait alors : "Etes-vous pour ou contre moi ?" Chirac a-t-il vraiment intérêt à déclencher un troisième tour présidentiel ? »* Le député fabiusien voit dans des *« législatives référendaires »* une opportunité pour la gauche, du coup moins sollicitée sur le contenu de son programme.

UNE HYPOTHÈSE BIEN FADE

« Chirac dispose là d'un fusil à un seul coup, renchérit un responsable RPR en s'abritant derrière l'anonymat. *C'est une sacrée décision. Son problème est de trouver un habillage à une dissolution qu'il a toujours repoussée. Peut-il changer de discours aussi brutalement ? »* Pierre Mazeaud (RPR, Haute Savoie) a pris la tête des opposants à la dissolution. S'arc-boutant sur *« la lecture jurisprudentielle de la Constitution*, le président de la commission des lois a rappelé que les quatre dissolutions de la V[e] République avaient toutes répondu à une *« crise »*. *« Crise entre le pouvoir et le peuple en 1962 et 1968 »* ou *« entre l'exécutif et le législatif en 1981 et 1988 »*.

Cependant, sur les motivations d'une dissolution, *« la Constitution est muette »*, convient M. Mazeaud, et *« le président est libre »* . Mercredi matin sur Europe 1, le président de la commission des lois, avant d'être reçu par M. Chirac, a exprimé sa préférence pour un remaniement gouvernemental. Philippe Auberger (RPR, Yonne) est plus catégorique encore : *« On ne dissout pas pour le plaisir. »* Jean-Pierre Thomas (UDF, Vosges) n'y voit que de la *« tactique »*, tandis que Xavier de Roux (UDF, Charente-Maritime) considère qu'une telle initiative présidentielle serait *« terriblement antidémocratique »* et apparaîtrait comme une *« nouvelle manifestation de dérive monarchique »*.

Quant à l'hypothèse d'un remaniement, pourtant la moins improbable, elle apparaissait mardi aux députés comme bien fade. Le balladurien Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) note que *« plus on s'approche des élections, moins un poste de ministre a d'intérêt »*. Gilles de Robien concède qu'un remaniement pouvait permettre *« d'afficher une union encore plus solide et soudée »* en faisant entrer de nouvelles personnalités. Un argument qui laisse de marbre Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) : *« Quand on approche des échéances, il n'y a pas besoin de soudure, on tient tout seul. »*

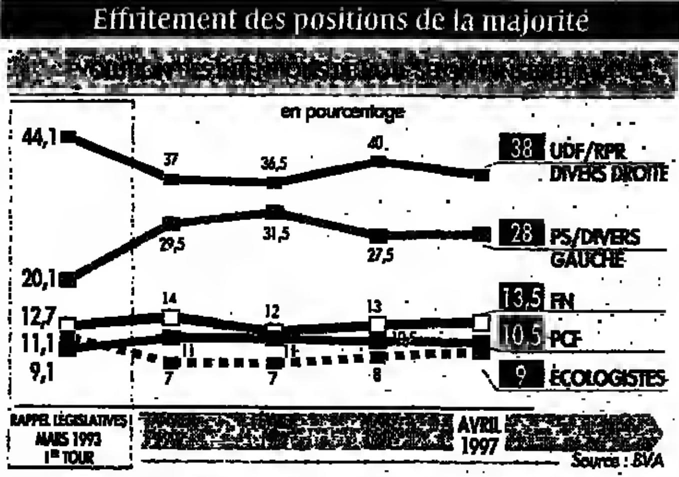
Fabien Roland-Lévy

Un sondage de BVA indique que l'opposition pourrait l'emporter aux élections législatives

DISSOLUTION ou pas dissolution ? Même si les politiques affirment ne pas prendre leurs décisions en fonction des sondages, les enquêtes d'opinion sont un paramètre qui leur donne un éclairage appréciable. Alors que la double question d'un remaniement gouvernemental et/ou d'une dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République alimente une bien morne chronique politique, le dernier sondage BVA sur les intentions de vote aux élections législatives, effectué pour *Paris-Match* (daté 17 avril) et France 2, peut lui donner à réfléchir.

Réalisée du 27 mars au 5 avril auprès de 1 673 personnes sélectionnées dans 147 circonscriptions représentatives des 555 circonscriptions de la métropole, cette enquête donne, cette fois, un avantage à la gauche mais elle met surtout en évidence l'instabilité de l'électorat. Le glissement de 1 point à droite ou à gauche, souligne BVA, déplace la majorité absolue d'un camp dans l'autre. Cela rend très aléatoire le résultat d'une dissolution.

Donnée perdante au début de l'année, ce qui a fourni, en partie, le prétexte à l'origine de la rumeur sur la dissolution, avant qu'elle ne prenne corps politiquement, la gauche reprend l'avantage. Avec 28 % des intentions de vote, le PS et les divers gauche remporteraient de 231 à 283 sièges, soit un point moyen à 257. Leurs alliés communistes (10,5 %) oscilleraient entre 20 et 25 sièges, soit une moyenne de 23, tandis que les Verts, qui ont passé un accord avec les socialistes, montent lentement à 9 %, ce qui leur donnerait de 2 à 6 sièges, soit une moyenne de 4. L'extrême gauche reste confinée à 1 % des intentions de vote. En un mois, le bloc de gauche gagne ainsi 1,5 point, passant de 47 % à 48,5 % . Il obtiendrait ainsi 284 sièges, soit la majorité absolue en métropole mais à cinq sièges de la majorité absolue à l'Assemblée (577 députés).



Si les élections législatives avaient lieu dimanche prochain, la gauche l'emporterait d'une courte tête.

Si le PS a une marge de manœuvre en voix, la bloc majoritaire (RPR, UDF et divers droite), ainsi que le souligne BVA, ne peut compter que sur lui-même. Créditée de 38 % des intentions de vote – un recul de deux points par rapport à mars –, la droite aurait de 234 à 306 députés, avec un point moyen de 270 sièges. soit une « chute » de plus de deux cents sièges. Pour sa part, le Front national sort à 13,5 %, ce qui lui donnerait un maximum de deux élus (point moyen : un député). Le renversement de tendance observé tient moins à une percée socialiste qu'à un effritement des positions du RPR et de l'UDF.

La simulation opérée donne 488 ballottages (sur 555 circonscriptions) dont 417 duels entre la majorité et la gauche représentée dans 90 % des cas par le PS, 10 duels entre la gauche et l'extrême droite, 14 duels entre la majorité et le Front national et seulement 38 triangulaires mettant aux prises la gauche, la droite et l'extrême droite. Avec 1 point de plus, le Front national imposerait deux fois plus de triangulaires. Aux législatives de 1993, le Front national avait été en mesure de maintenir cent candidats au second tour.

Olivier Biffaud

هكذا من الاصل

Le projet de loi sur la lutte contre l'exclusion est dénoncé par la gauche comme un faux-semblant

Geneviève de Gaulle-Anthonioz appelle les députés à « aller plus loin »

Les députés ont entamé, mardi 15 avril, la discussion du projet de loi sur la cohésion sociale. Geniève de Gaulle-Antonioz, présidente d'ATD-Quart Monde, a, au nom du Conseil économique et social, invité les parlementaires à *« oser aller plus loin dans le recours à la solidarité nationale »*. La gauche dénonce le projet et propose la création d'une taxe sur les grandes entreprises pour financer la lutte contre l'exclusion.

IL NE POUVAIT ÊTRE DIT que la « fracture sociale » resterait à l'état de trouvaille électorale. Mardi 15 avril, à l'Assemblée nationale, les premiers orateurs du débat sur le projet de loi d'orientation sur le renforcement de la cohésion sociale ont donc tenu à rivaliser de citations et de références aux promesses du candidat Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle de 1995.

Et si les discours ont souvent manqué de souffle, si ceux qui les prononçaient ont paru parfois sur la défensive, un peu penauds, face à des travées inhabituellement garnies, c'est que ce détour obligé par le passé finissait par faire ressembler le texte gouvernemental à ce qu'il est : le résultat tardif de l'obligation de donner aujourd'hui, vaille que vaille, un peu de contenu aux engagements présidentiels d'hier. Le président de la commission de affaires sociales, Bruno Bourg-Broc (RPR), en apportait l'illustration un peu maladroite. Après une longue lecture d'un extrait du « discours fondateur » du candidat Jacques Chirac, prononcé le 17 février 1995, il déclarait benoîtement : *« Mieux vaut une loi imparfaite que pas de loi du tout. »*

SILENCE ATTENTIF

Venu eo personne ouvrir le débat, Alain Juppé o'a pas manqué de faire allusion aux engagements de campagne. L'examen du projet de loi par l'Assemblée nationale apportera, selon le premier ministre, une *« contribution déterminante pour véritablement faire de la lutte contre l'exclusion la grande querelle de la natian taut entière »*. M. Juppé, comme tous ceux qui lui ont succédé à la tribune, a souligné qu'il oe s'agit pas de mettre en place *« un droit pour les pauvres »*. *« Le projet de loi*, a t-il expliqué, *refuse d'ériger la pauvreté en statut. »* Il a tenu à renvoyer dos à dos deux logiques, celle d'une *« solidarité passive, réduite à l'aide financière »* et *« celle des partisans d'un libéralisme sans concession et d'un individualisme qui n'est que la marque de l'égoïsme »*. Ainsi campé entre l'Etat-providence et l'ultralibéralisme, le premier ministre a expliqué que le gouvernement avait retenu une *« approche différente et exigeante »*, celle *« de la prévention et de l'insertion »*. Agacé par les exclamations de l'opposition, il en a profité pour préciser sa manière, *« qui n'est ni celle des pleurs de crocodile ni celle du cœur en bandoulière »*.

Ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, copilote du projet avec le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, Xavier Emmanuelli, a rappelé que *« ce projet de loi a fait l'objet de l'une des cancertations les plus larges auxquelles a donné lieu un projet de loi en matière sociale »*. Présentant le chapitre emploi, il a précisé que le gouvernement n'avait *« pas voulu modifier la loi sur le RMI »*, mais qu'il avait *« souhaité l'enrichir pour donner toute sa force au volet insertion »* avec la création des contrats d'initiative locale (CIL).

La vraie émotion est venue d'une personne extérieure à l'hémicycle. Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente d'ATD-Quart Monde, avait été conviée à prendre la parole à la tribune, fait rarissime, en tant que membre du Conseil économique et social (*Le Mande* du 16 avril). Sa frêle silhouette a été accueillie par des applaudissements sur tous les bancs. Sa voix douce, mais ferme, a suscité un silence attentif, notamment lorsqu'elle a évoqué la résistance et les camps de concentration. *« L'immense attente de justice et de fraternité des plus pauvres rejoint notre attente à tous »*, a déclaré Mme de Gaulle-Anthonioz, appelant de ses voeux un nouvel élan, une refondation du pacte républicain, semblable à celle que porta, il y a un plus de cinquante ans, le programme du Conseil national de la Résistance.

« Alors, les déchirures du tissu social cesseront de menacer notre démocratie », a-t-elle assuré, en insistant : *« Puisque, aujourd'hui, s'élèvent de nouvelles atteintes aux valeurs fondatrices de notre République, il ne sert à rien de les défendre morceau par morceau, en tolérant par ailleurs des reculs. La seule réponse possible consiste à tous nous rassembler pour mettre en œuvre plus de démocratie. »*

Auparavant, la présidente d'ATD-Quart Monde avait fait part du sentiment du Conseil économique et social, plaidant pour davantage d'audace : *« Nous pensons qu'il faut oser aller plus loin, en particulier dans le recours à la solidarité nationale. »*

Les socialistes et les communistes avaient prévu de défendre de longues motions de procédure pour dénoncer un *« texte de second ordre, financé essentiellement par des économies sur les plus modestes, notamment sur l'allocation spécifique de solidarité pour les chômeurs en fin de droits »*. Parce qu'il ne pouvait être dit que leur groupe ne s'était pas mobilisé sur ce texte, les socialistes ont mis les bouchées doubles. Elu du Pas-de-Calais, Serge Janquin a défendu une exception d'irrecevabilité durant quatre heures, se livrant à une critique détaillée du projet de loi. Les socialistes entendeot dégager de oouveaux moyens, *« en supprimant les avantages que la droite a accordé aux hauts revenus depuis quatre ans »*. Ils proposent la suppression de l'amortissement Périssol, accordant des avantages fiscaux aux particuliers achetant des logements pour les louer et, surtout, *« un effort de solidarité national demandé aux hauts revenus »*.

La mise à contribution des revenus élevés et des entreprises devrait nourrir le débat gauche-droite, le groupe socialiste, tout comme les communistes, défendant *« un doublement du barème de l'impôt de solidarité sur la fortune et la création d'une contribution de 0,5 % sur le chiffre d'affaires des entreprises dont le volume d'activités est supérieur à 100 milliards de francs »*. Cette contribution, précise le groupe PS, serait versée à un fonds d'insertion sociale, qui pourrait être également alimenté *« par un prélèvement sur le prix de vente de l'énergie, de l'eau et des communications »*.

Jérôme Fenoglio et Caroline Monnot

Scepticisme des Français sur la « fracture sociale »

Une écrasante majorité de Français (92 %) ont le sentiment que la fracture sociale *« n'a pas évolué »* (48 %) ou *« s'est aggravée »* (44 %) depuis l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, en mai 1995, selon un sondage BVA pour la radio BFM. Seuls 5 % des Français estiment que la fracture sociale *« a été réduite »*, 3 % d'entre eux ne se prononçant pas.

Seloo cette enquête, réalisée les 11 et 12 avril auprès de 953 personnes, les sympathisants de l'UDF (70 %), du RPR (61 %) et les Français ne se sentant proches d'aucun parti politique (49 %) sont les plus nombreux à penser que la fracture sociale n'a pas évolué depuis deux ans. Les sympathisants du PCF (71 %), du Front national (58 %), du PS (56 %) et des écologistes (52 %) estiment qu'elle s'est aggravée.

L'Insee modère les effets sur l'emploi d'une baisse des charges sociales

LA RECHERCHE fondamentale peut aider les gouvernants dans la lutte cootre le chômage. C'est l'objectif de l'Insee dont le dernier oumérode la revue *Economie et statistique* publie une série d'études théoriques sur les liens entre le progrès technique, le commerce internatiooal, la qualification et le coût du travail avec l'emploi. Leurs conclusions prouvent que le débat qui oppose les politiques divise aussi les théoriciens.

Denis Fougère et Francis Kramarz assurent que plusieurs études montrent que *« le volume d'emplai réagit assez peu aux variations de salaire, en particulier aux hausses du salaire minimun ainsi qu'aux exonératians de charges sociales prévues dans les contrats aidés »*. Ils en déduisent que la *« baisse du coût salarial »* et la *« flexibilité des contrats de travail sont des réponses insuffisantes face à l'ampleur du chômage »*. Ils ajoutent que parmi les causes de la faiblesse du niveau d'emploi en France figure la stratégie des grandes entreprises. Ils ont en effet constaté que celles-ci ont *« massivement contribué aux suppressians d'emploi »* alors que leurs homologues américaines du secteur manifacturier ont eu un comportement différent, ce qui a permis au volume d'emploi aux Etats-Unis, de rester dans ces branches *« glabalement stable au cours des années 80, alars qu'il a diminué régulièrement en France »*.

« SÉRIEUSES PISTES D'ACTION »

En revanche, cinq études confirment qu'il existe un lien entre la baisse des charges sociales et la création d'emploi. Mais, comme le reconnaît Pierre Joly dans son introduction à ce document, *« les résultats de la mesure de l'intensité de cette liaison sont toutefois dispersés »*. Ainsi Jean-Marc Germain a-t-il calculé que l'impact d'un allègement des charges sur le niveau du chômage dépendait de la façon dont il était financé. Posant le principe qu'il ne pouvait l'être par un accroissement du déficit public, et o'analysant que le cas où il le serait par un accroissement de la fiscalité sur la capital, il constate que cela peut conduire à *« annuler complètement les effets positifs sur l'emplai »*. Mais il précise que les conséquences pour l'emploi sont *« généralement plus favorables »* si le prélèvement sur les revenus du capital est effectué au niveau des ménages et non à celui des entreprises.

Les travaux de l'Insee amènent Pierre Joly à conclure qu'accroître *« les compétences des travailleurs et alléger le caût du travail pour les moins qualifiés constituent de sérieuses pistes d'action »*. Mais il prévient qu'il faudra *« plusieurs années »* pour que ces stratégies atteignent *« leur pleine efficacité »*.

Thierry Bréhier

Le Sénat confirme son hostilité au taux unique de taxe professionnelle

LORS DU DÉBAT sans vote sur les collectivités locales organisé, mardi 15 avril, par le Sénat, Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, a présenté ses axes de réforme ou d'aménagement de la décentralisation, ootamment la réforme de l'intercommunalité ou des aides économiques des collectivités (*Le Monde* du 15 avril), affirmant qu'*« il n'y aura pas de grand soir institutionnel »*.

M. Perben a annoncé que les réserves de la Caisse oationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) seront de 3,5 milliards en 1997. De son côté, Christian Poncelet, président (RPR) de la commission des finances du Sénat, qui vient d'être nommé à la tête du groupe de travail créé par Jean Arthuis afin de réfléchir à la réforme de la taxe professionnelle, a affirmé son *« apposition »* à l'idée d'une nationalisation du taux de cet impôt local, proposée dans un récent rapport du Conseil des impôts.

DÉPÊCHES

■ **ESSONNE : maire de Corbeil (Essonne) depuis 1995,** l'industriel Serge Dassault (RPR) procède à la débaptisation de plusieurs rues de la ville, auparavant gérée par le Parti communiste, afin de *« dépolitiser »* leur nom. *« Toutes les villes communistes ont les mêmes noms de rues. Nous, on met des noms bien français »*, a-t-il expliqué sur Radio France Melun. Les noms de personnalités communistes sont remplacés par ceux de personnalités locales, dont celui de Georges Goudin, ancien maire de Corbeil, qui était *« un homme de gauche »*, souligne-t-on dans l'entourage du maire où on réfute l'accusation d'esprit partisan portée par le PCF.

■ **ÉLECTIONS RÉGIONALES : président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Gilles de Robien** s'est prononcé, mardi 15 avril, pour des listes communes RPR-UDF aux régionales, même en cas de découplage des élections législatives et régionales, contrairement à son homologue do RPR Michel Péricard. *« On a toujours intérêt, même dans un scrutin proportionnel, à aller unis »*, surtout si les régionales ont lieu *« à la sortie d'un scrutin législatif où il y aura eu une très grande majorité de candidatures uniques »*, a-t-il précisé. M. Péricard avait indiqué à titre personnel que, en cas de découplage, il faudrait que le RPR et l'UDF présentent des *« listes séparées »* aux régionales.

■ **FONCTIONNAIRES : les fédérations de fonctionnaires de la CFDT, de l'UNSA, de la CFTC et de la CGC** ont écrit au premier ministre, mardi 15 avril, pour lui demander de faire appliquer le protocole d'accord sur la résorption de l'emploi précaire, conclu le 14 mai 1996. Elles affirment que de nombreux agents contractuels n'ont pas obtenu le renouvellement de leur contrat, contrairement aux engagements pris par le ministre de la fonction publique.

■ **PRÉFETS : Joël Lebeschu, préfet du Vaucluse, devrait être nommé** directeur de cabinet de Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, mercredi 16 avril, en remplacement de Pierre Steinmetz.

■ **ILE-DE-FRANCE : la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France** propose un budget 1997 de 14,534 milliards de francs pour la région, contre 14,377 milliards dans le projet initial de l'exécutif repoussé, le 24 janvier, par l'assemblée francilienne. Le préfet de région dispose d'un délai de vingt jours pour rendre exécutoire le budget régional. L'augmentation retenue par la Chambre des comptes, qui propose le maintien des taux de la fiscalité directe régionale à leur niveau de 1996, tient à l'intégration d'une partie de l'excédent de gestion de 1996.

■ **CNPF : Bernard Field, secrétaire général du groupe Saint-Gobain** et ancien magistrat, présidera la commission des affaires juridiques du CNPF, en remplacement de Philippe Bissara, secrétaire général d'Alcatel-Alsthom. D'autre part, l'organisation patronale a créé un groupe de travail sur le rôle des tribunaux de commerce dans la perspective d'une dépénalisation du droit des sociétés. Ce groupe sera animé, selon le *Bulletin quotidien*, par Jean-François Verny, secrétaire général du Crédit lyonnais.

SANTÉ Une polémique se développe sur le bien-fondé du nouvel hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), dont la construction est en cours dans le 15ᵉ arrondissement de Paris. Ce nouvel ensemble hospitalier « haut de gamme », qui coûtera 2 milliards de francs au total, doit regrouper les activités des hôpitaux Laennec, Broussais et Boucicaut. ● SUR FOND DE CRISE immobilière et alors que l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris se cherche un nouveau directeur général, un conflit a éclaté entre les médecins concernés et l'administration. Plusieurs cardiologues et chirurgiens cardiovasculaires mettent en garde contre le risque de *« graves dysfonctionnements »*. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Dominique Coudreau, directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Ile-de-France, estime que le projet est une *« erreur stratégique majeure »*.

Une polémique se développe à propos du futur hôpital européen de Paris

En cours de construction, le nouvel établissement, baptisé Georges-Pompidou, doit regrouper les activités de Laennec, Broussais et Boucicaut. Son utilité est très contestée ; plusieurs professeurs mettent en garde contre un risque de « graves dysfonctionnements »

CE DEVAIT ÊTRE l'hôpital français du futur, la vitrine internationale du savoir-faire médico-chirurgical de la France, un prestigieux cadeau fait à quelques grands patrons parisiens en même temps que le laboratoire de nouvelles pratiques de gestion. Aujourd'hui, l'hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP) est devenu un douloureux abcès dont personne ne sait, en haut lieu, comment faire pour le crever. L'affaire est d'autant plus complexe et inopportune qu'elle survient au moment du départ de Alain Cordier de la direction générale de l'AP-HP *(lire ci-dessous)* et qu'elle complique considérablement la restructuration hospitalière en Ile-de-France, confiée à Dominique Coudreau, le tout nouveau « préfet sanitaire » de la région.

Au début des années 90, pourtant, tout était simple. Il s'agissait, pour l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), de transférer l'activité de trois établissements du sud-ouest parisien (Broussais, Laennec et Boucicaut) sur un seul site du 15ᵉ arrondissement de la capitale, à proximité des bords de Seine. Les terrains étaient réservés depuis le début des années 80, et les plans de l'architecte Aymeric Zublena étaient prêts depuis longtemps. Mais des débats internes relatifs à la politique de restructuration hospitalière de l'AP-HP ainsi que la crise immobilière avaient retardé la réalisation de cet ambitieux projet. Le 15 novembre 1993, Edouard Balladur, alors premier ministre, posait la première pierre de cet établissement destiné à abriter huit cents lits. Jacques Chirac, alors maire de Paris, était présent : c'est lui qui avait souhaité que cet hôpital de prestige soit baptisé Georges-Pompidou.

On expliquait alors que, plus qu'à un hôpital, l'établissement ressemblerait davantage à un *« îlot urbain »*, comprenant une demi-douzaine de bâtiments ouvrant sur des patios et reliés par une longue rue couverte, longue d'environ 200 mètres. Revêtu d'aluminium, culminant à 31 mètres de hauteur, l'ensemble devait être bordé de boutiques, comprendre garderie, crèche, salle de sport et club pour le corps médical (*Le Monde* du 17 novembre 1993). En outre, l'hôpital Georges-Pompidou devait aussi permettre la mise en œuvre d'une organisation médico-administrative sans précédent en France. Sans retomber dans les ornières des années 80 avec la transformation des services traditionnels en « départements », les responsables de ce projet avaient imaginé la création de sept grands « pôles » d'activités médicales et chirurgicales.

DÉLÉGATION DE GESTION

Ces vastes ensembles devraient avoir la forme de fédérations de gestion commune (FGC) ou de fédérations d'activités médicales associées (FAMA), deux formules prévues par la loi hospitalière, ou encore de centres de responsabilité. Ils devraient bénéficier d'une importante marge de manœuvre et d'une délégation de gestion négociée contractuellement avec la direction de l'HEGP.

L'enthousiasme des promoteurs était d'autant plus grand que l'opération ne devait pas coûter un centime à l'AP-HP, cette dernière trouvant dans la cession des terrains des trois hôpitaux les ressources nécessaires à la construction du nouvel hôpital. C'était compter sans la crise immobilière. Aujourd'hui, alors que les travaux sont en cours, les responsables de l'AP-HP ne cachent nullement leur inquiétude quant aux difficultés financières majeures auxquelles ils doivent faire face. Mais plus encore, c'est la révolte des médecins et des chirurgiens concernés qui pose un problème majeur. Après des années de conflits plus ou moins souterrains et de luttes d'influence au sein du corps médical, la tension est plus vive que jamais entre les médecins et l'administration hospitalière.

Un groupe réunissant quelques-uns des meilleurs chirurgiens cardiovasculaires et spécialistes de cardiologie français vient de partir en guerre contre ce projet. Cette initiative est d'autant plus importante que le projet de l'hôpital Georges-Pompidou est, pour une bonne part, centré sur cette activité. Dans un courrier en date du 4 mars adressé à Louis Omnes, directeur du futur hôpital, ces médecins – les professeurs Guermonprez, Guérot, Guize, Desnos, Dieblod, Le Heuzey, Carpentier, Deloche et Fabiani – expliquent les raisons de leur attitude. Ils soulignent notamment que certains des projets d'organisation et de fonctionnement entraîneraient, s'ils étaient maintenus, *« de graves dysfonctionnements »*.

« Les cardiologues et les chirurgiens cardiovasculaires s'élèvent en particulier contre le non-respect de la spécificité et des règles de sécurité qu'imposent la médecine et la chirurgie cardiovasculaires », écrivent-ils, énumérant par ailleurs les conditions sans lesquelles *« un travail commun avec l'administration ne saurait être poursuivi »*. Pour sa part, le professeur Alain Carpentier, qui dirige, à l'hôpital Broussais, une équipe chirurgicale de renom international et un important laboratoire de recherche, envisage aujourd'hui de ne pas quitter son hôpital. *« Est-il véritablement raisonnable de déplacer notre centre, compte tenu des investissements lourds qui ont été consentis pour le rénover ?* nous a-t-il déclaré. *Nous n'aurons jamais ailleurs un centre aussi bien structuré, modernisé, fédéralisé, où coopèrent quotidiennement dans le même bâtiment cardiologues et chirurgiens. Au sein de l'hôpital Georges-Pompidou, nous disposerons, dans le meilleur des cas, de moyens amputés de 10 à 15 % par rapport à ceux que nous avons aujourd'hui. »*

« MÉDECINE DE LUXE »

Le professeur Carpentier et les signataires de la lettre adressée à M. Omnes ne sont pas les seuls à s'inquiéter et à mettre en cause les contraintes que leur impose une administration qui n'a pas, selon eux, su trouver la voie du dialogue. *« Cette polémique est exemplaire dans la mesure où elle expose toute la problématique et les ambiguïtés de la restructuration hospitalière*, explique l'un des chefs de sevice de l'hôpital Broussais. *Il est clair qu'en réduisant de manière drastique le nombre de lits, en adaptant de nouvelles méthodes de gestion, on veut nous rendre compétitifs face aux cliniques privées. Mais on veut aussi nous faire faire une médecine de luxe, ne traiter que les "beaux dossiers". Quand j'ai demandé au directeur du futur hôpital comment, avec un service réduit de moitié, je pourrais continuer à soigner mes malades, il m'a expliqué qu'une partie d'entre eux – ceux souffrant d'ulcères variqueux ou les vieillards ayant eu un accident vasculaire – ne seraient plus accueillis dans mon service mais adressés à l'avenir à l'hôpital Corentin-Celton d'Issy-les-Moulineaux. Ce n'est pas l'idée que je me fais de ce que doit être un service de cardiologie dans un hôpital public. »*

J.-Y. N.

Dominique Coudreau, directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation d'Ile-de-France

« Ce projet constitue une erreur stratégique majeure »

« Quelle analyse faites-vous de l'actuelle polémique sur le projet d'hôpital Georges-Pompidou dans le XVᵉ arrondissement de Paris ?

– J'estime que ce projet constitue une erreur stratégique majeure. Pour autant, il importe de nuancer ce jugement, ne serait-ce que parce qu'à la différence d'il y a un an il semble irrévocable. Si l'AP-HP n'existait pas, on n'aurait jamais construit un tel hôpital dans un tel endroit. Il était certes nécessaire de reconsidérer certaines structures hospitalières anciennes et j'estime que c'est toujours une bonne politique économique que de faire du neuf plutôt que de se forcer à réaménager de l'ancien.

» En revanche, ce qui n'était nullement astucieux, c'était de construire du neuf dans un tel endroit. L'hôpital Georges-Pompidou aurait dû être construit à Pontoise, à Marne-la-Vallée ou à Melun, et l'on n'aurait pas dû tenir compte du fait que la Ville de Paris était alors heureuse de céder ces terrains du XVᵉ arrondissement. Il s'agit là, au total, d'un investissement considérable, de l'ordre de 2 milliards de francs, qui ne se justifiait que parce qu'il se substituait à un certain nombre d'hôpitaux de l'AP-HP. Pour autant, ce futur hôpital n'a pas de justification dans la planification hospitalière régionale de l'Ile-de-France.

– Pourquoi ?

– Parce que le secteur dans lequel il devrait être implanté – celui de Paris sud – est le plus saturé, celui où l'on recense les plus gros excédents régionaux de lits de chirurgie et de médecine. Le problème est que l'AP-HP n'a jamais eu une approche régionale de sa planification. Son approche s'est toujours limitée à son aire géographique ; une approche indifférente aux indices sanitaires d'une région qui compte 11,5 millions d'habitants, cent mille lits hospitaliers, dont cinquante mille de court séjour parmi lesquels dix mille sont en trop dans le secteur de la chirurgie et de la médecine dans les quatre départements de Paris et la petite couronne.

– Précisément, votre analyse sur ce dossier conduit à poser le problème des rapports de pouvoir entre la fonction que vous exercez et celle de directeur général de l'AP-HP, un poste toujours en vacance après la démission de M. Cordier.

– On m'a proposé d'exercer cette fonction. J'ai alors expliqué à Jacques Barrot, ministre des affaires sociales et de la sécurité sociale, qu'aujourd'hui je préfère être un corsaire qu'un amiral. Les agences régionales de l'hospitalisation offrent l'opportunité de faire évoluer beaucoup plus de choses dans le paysage sanitaire que l'exercice du pouvoir dans des contextes politiques sanitaires et sociaux complexes. Mes fonctions actuelles incluent l'AP-HP pour ce qui est de la planification régionale. Nous sommes en train de préciser le champ exact de mes interventions pour ce qui est de la fixation des budgets.

» Ma place exacte est en ce moment même discutée. Je n'ai pas autorité directe sur les directeurs d'hôpitaux de la région Ile-de-France, mais sur les décisions d'équipements et de planification sanitaire. Les questions de pouvoir sont plus diffuses en matière budgétaire puisque ce sont toujours les ministres de tutelle qui devront approuver mes propositions.

– Si en 1993 vous aviez eu les pouvoirs qui sont aujourd'hui les vôtres dans le champ de l'hospitalisation publique, pensez-vous que vous auriez participé à la décision de création de l'hôpital Georges-Pompidou ?

– Il est toujours difficile de reconstruire le passé. Peut-être aurions-nous dû faire quelque chose à cet endroit de Paris, mais pas avec ces spécialités médicales et chirurgicales. Le problème, c'est que l'hôpital Georges-Pompidou n'est fait que de lits de court séjour. Il aurait fallu marier le court séjour avec le long séjour, et associer pleinement la cancérologie.

» La réaction actuelle des médecins et des chirurgiens concernés par le possible transfert de leur hôpital vers cet hôpital du futur confirme le fait que l'on n'a nullement planifié une telle création, que les responsables n'ont nullement réfléchi à la signification, en l'an 2000, d'un hôpital aussi performant dans un environnement aussi concurrentiel ; un environnement, au surplus, où le métier de la chirurgie va perdre de son importance, non pas en terme de savoir, mais en terme de volume d'activité. »

Propos recueillis par
Jean-Yves Nau

« Me voici, répondant de toi et de ta souffrance »

Transmis par Jean de Savigny, secrétaire général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), à l'ensemble des directeurs des hôpitaux de cette institution, le message d'Alain Cordier, daté du 21 mars, qui venait le jour même de démissionner de ses fonctions de directeur général, a suscité une vive émotion chez nombre de ceux qui ont pu en prendre connaissance. Nous en donnons ici les principaux extraits :


VERBATIM

« J'ai décidé de m'engager à vivre une nouvelle responsabilité, la présidence du directoire du groupe Bayard-Presse qui m'a été proposée. Je ne vous cache pas que cette décision fut longue et difficile à prendre. Je ne tairai pas ici le sentiment d'arrachement que j'éprouve. Je suis en effet très attaché à notre maison. Cela fera bientôt très exactement onze ans que je la sers et, à travers elle, les malades qui nous font confiance et vous tous qui, chaque jour, engagez une partie de vous-mêmes au service des plus faibles face à la vie. (...) Je n'oublierai jamais aucun de ceux que j'ai rencontrés, malades ou membres du personnel de toutes catégories. J'ai le souvenir vif de vos visages de soignants et d'hospitaliers témoins du devoir de non-abandon d'autrui.

(...) Ma tâche est sans doute inachevée à l'AP-HP, mais pouvait-elle l'être un jour ? (...) Personne ne pourra décider à votre place le bon choix au bon moment. Le discernement ne se décrète pas d'en-haut ; c'est à chacun et aux équipes que vous formez de le porter, en favorisant toutes sortes d'initiatives locales. Il n'y a pas d'avenir heureux si nous ne nous donnons pas les moyens de comprendre. Une dépense engagée résulte toujours d'un choix entre plusieurs options possibles pour chaque malade, mais aussi pour la société humaine en son ensemble.

De mon côté, c'est très précisément cette nécessité de favoriser l'expression d'un discernement libre, de chaque personne et de chaque communauté humaine, pour bâtir un monde meilleur et résister à l'inacceptable, qui me conduit aujourd'hui à m'engager résolument dans le monde de la communication, avec la même soif de l'humain et la même volonté de créativité que celles qui ont construit mon action à l'AP-HP. Les raisons en sont simples : pour construire pas à pas une société plus humaine, nous avons un immense besoin d'espaces de formation, face à l'événement qu'apporte l'écrit, valeur d'avenir, en toutes ses dimensions, du livre au quotidien, de la bande dessinée aux CD-ROM. La variété des supports de Bayard-Presse et son rayonnement international sont donc une vraie chance à cet égard.

Je n'ai jamais caché mes convictions personnelles, sans pour autant les imposer. Bayard-Presse est une entreprise de communication d'inspiration chrétienne dont la finalité première n'est pas le profit, mais l'homme en quête de sens, et pour laquelle l'efficacité de la gestion et la réussite commerciale ne sont pas un but en soi, mais un moyen pour mieux répondre aux attentes du lecteur. Je suis en phase avec cette culture d'entreprise-là.

Parce que votre métier veut dire *« Me voici, répondant de toi et de ta souffrance »*, vous savez où aller. Préservez en vous cette force et cette sérénité. L'avenir de l'AP-HP, c'est-à-dire la qualité du soin pour *tous*, est entre vos mains, et moi je continuerai d'accompagner votre vérité, vécue dans l'intime de la relation soignante. Au revoir ! »

De nouvelles structures

L'ordonnance du 24 avril 1996 sur la réforme hospitalière introduit des modifications fondamentales pour l'avenir des hôpitaux publics et des cliniques privées.

● **Les agences régionales de l'hospitalisation**, chargées des restructurations, passent des contrats pluriannuels avec les établissements (publics et privés), qui doivent élaborer un véritable projet, notamment médical. Elles versent les dotations à chaque hôpital en essayant de corriger les inégalités au sein de la région et d'adapter les financements à l'activité réelle des établissements.

● ***Les directeurs des agences***, nommés par décret en conseil des ministres, ont repris les compétences jusqu'à présent exercées par les préfets. Ils disposent de très larges pouvoirs, notamment celui de fermer des services, voire des établissements, ou de les reconvertir.

● **Le secteur public et le secteur privé** pourront réaliser des activités en commun dans le cadre de *« groupements de coopération sanitaire »*, une clinique pouvant prêter du matériel ou du personnel à un hôpital. Mais les personnels garderont leur statut.

● **Une Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes)**, dont le conseil d'administration est majoritairement composé de professionnels de santé, évaluera les pratiques médicales. Ses experts seront aussi chargés d'élaborer les méthodes d'accréditation des services et des hôpitaux, afin que ceux-ci respectent des normes de qualité.

● **Le maire** reste président de droit du conseil d'administration de l'hôpital de sa commune.

Deux responsables du Front national condamnés pour l'interruption d'une pièce avec Michel Noir

LYON
de notre correspondant régional

Deux responsables lyonnais du Front national, Denis de Bouteiller, secrétaire de la fédération du Rhône, conseiller régional, et Philippe Dumez, conseiller municipal de Lyon, ont été condamnés, mardi 15 avril, à trois mois de prison avec sursis, 5 000 francs d'amende, et à l'interdiction d'exercer une fonction publique pendant un an. En novembre 1996, un commando d'une trentaine de membres du Front national avait violemment interrompu une représentation de théâtre, *Oncle Vania*, où Michel Noir, ancien maire de Lyon, interprétait le rôle du professeur Serebriakov. Trois autres militants du parti d'extrême droite, dont une institutrice, Liliane Boury, ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende, en plus du franc symbolique.

Lors de l'audience, le représentant du parquet avait demandé aux magistrats d'*« entrer en voie de condamnation »* tout en s'en remettant à la *« sagesse du tribunal »* pour les peines (*Le Monde* du 20 mars). Le président du tribunal, Georges Cathelin, a estimé, lors de la lecture du jugement, qu'*« une scène de théâtre est un lieu sacré »* et que *« le combat du Front national contre Michel Noir est un combat dépassé, entendu que M. Noir a déjà été condamné par la justice »*, allusion à l'affaire Botton. Il a souligné que *« les faits étaient graves »* : *« Les libertés d'expression, du travail, d'association, de réunion et de manifestation, régulièrement malmenées, doivent être protégées dans une démocratie qui se fragilise en ce siècle finissant. » « Il n'est pas acceptable*, a poursuivi le président, *que des élus du Front national, qui se veut un parti respectable, portent une telle atteinte à une liberté fondamentale, et cela dans une action de commando. »*

Malgré la sévérité des attendus du jugement, le tribunal s'est refusé à prononcer une peine d'inéligibilité contre ces élus, qui pourront donc se présenter aux prochaines échéances électorales.

Bruno Caussé

Alain Juppé s'engage, en matière d'écoutes, à mettre fin aux pratiques « condamnables »

La commission de contrôle lui a remis son rapport annuel

Lors de la séance des questions au gouvernement, Alain Juppé s'est engagé, mardi 15 avril, à *« mettre fin »* aux *« pratiques totalement condamnables »* en matière d'écoutes téléphoniques. Le président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS), Paul Bouchet, a remis mardi au premier ministre son rapport annuel, qui s'attarde notamment sur la question du secret-défense.

INTERVENANT à l'Assemblée nationale lors de la séance des questions au gouvernement, mardi 15 avril, le premier ministre, Alain Juppé, s'est engagé à *« mettre fin »* aux *« pratiques totalement condamnables »* en matière d'écoutes illégales, tout en réaffirmant que la levée du secret-défense relevait de sa seule responsabilité. Répondant au député RPR du Calvados André Fanton, M. Juppé a indiqué que le secret-défense n'était *« pas une commodité mise à la disposition du gouvernement pour éluder les questions qui le gêneraient »*. Il a rappelé que *« l'Etat a la responsabilité de protéger, par le secret-défense, des personnes, des missions, des procédures, des structures, dans l'intérêt et la sécurité de la collectivité nationale »*.

« Nul ne peut décider de s'affranchir du secret-défense », a ajouté M. Juppé. Le premier ministre a affirmé qu'il relevait de sa *« seule responsabilité »* de *« décider le cas échéant de sa levée »*. Il a souligné pour les députés que, en la matière, une telle responsabilité *« ne saurait être que politique »*. Indiquant que le gouvernement avait pour objectif de *« permettre à la justice de travailler »* – affirmation qualifiée d'*« hypocrite »* sur les bancs socialistes –, le premier ministre a rappelé la procédure engagée à la suite de la saisie par la DST, le 19 février, des archives personnelles de Christian Prouteau, l'ancien chef de la cellule dite antiterroriste de l'Elysée.

> « Nul ne peut décider de s'affranchir du secret-défense »

« Quand le juge responsable d'une partie de ce dossier [le juge Charpier] *m'a demandé des précisions sur les documents saisis, j'ai demandé à des experts habilités de procéder à un examen des documents qui pourraient être des relevés d'interception. J'ai demandé à la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité* [CNCIS] *de me faire connaître son avis aussitôt que possible. »* Dans l'attente des résultats de cet examen par des fonctionnaires du Groupement interministériel de contrôle (GIC) et de la CNCIS, le premier ministre a affirmé : *« Si certains relevés ne répondent pas aux normes des procédures légales, ces pièces ne pourront pas bénéficier de la couverture du secret défense, et le juge pourra s'en saisir. »*

Evoquant de façon plus générale la question des *« écoutes illégales ou sauvages »*, le premier ministre a rappelé qu'il avait été alerté *« dès* [sa] *prise de fonction »* par la CNCIS, ajoutant qu'il s'était *« efforcé de combler les carences du système antérieur »*. Au sujet des mesures contenues dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre juridique, M. Juppé a affirmé que, *« s'il le faut »*, il était *« prêt à aller plus loin dans la modification de la législation »*. S'adressant aux députés, il a conclu : *« J'entends mettre fin ainsi, avec votre aide, à des pratiques totalement condamnables qui mettent en péril la liberté individuelle et la vie privée des personnes. »*

Dans les heures précédant son intervention à l'Assemblée nationale, le premier ministre avait reçu le rapport de la CNCIS pour l'année 1996. S'exprimant à l'issue de la remise à M. Juppé de ce rapport, le président de la commission, Paul Bouchet, a indiqué que son rapport traitait *« des questions essentielles sur les interceptions administratives, des matériels qui permettent les écoutes téléphoniques illégales qui sont anormales et attentatoires ainsi que du contrôle du secret défense »*. Il s'est cependant refusé à donner plus de détails sur le rapport, qui a été remis mercredi 16 avril aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, avant d'être rendu public jeudi 17 avril.

Le président Bouchet a enfin vivement défendu la réglementation française en matière d'écoutes téléphoniques et les missions de sa commission. *« Nous faisons en sorte que, dans notre pays, il y ait un Etat de droit, encore mieux protégé. Il est déjà meilleur que beaucoup ne disent et ne souffre pas la comparaison avec beaucoup de pays étrangers. Et nous faisons tout pour que cela soit encore mieux »*, a-t-il plaidé.

Jean-Baptiste de Montvalon

M. Van Ruymbeke souhaite la création d'un « espace judiciaire européen »

SIX MOIS après le lancement de l'appel de Genève, les sept magistrats européens qui dénonçaient, en octobre 1996, l'impuissance de la justice face à la délinquance financière internationale se sont retrouvés, mardi 15 et mercredi 16 avril, à Bruxelles. Au cours d'une audition publique du Parlement européen consacrée à l'« espace pénal et judiciaire commun », ils ont à nouveau regretté l'absence de coopération judiciaire au sein de l'Europe. *« Si les frontières physiques, économiques et financières sont tombées, les frontières judiciaires, elles, subsistent »*, devait souligner, mercredi, Renaud Van Ruymbeke.

Lancé le 1er octobre 1996, l'appel de Genève réunit les noms de sept juges européens, dont le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke, le procureur général de Genève, Bernard Bertossa, et l'un des responsables du parquet de Milan, Gherardo Colombo. Dans ce texte, les magistrats dénoncent l'existence, à l'ombre de l'Europe *« en construction visible, officielle et respectable »*, d'une Europe *« moins avouable »* : celle des paradis fiscaux, des places financières et des établissements bancaires *« où le secret est trop souvent un alibi et un paravent »*.

Au nom de *« l'égalité de tous les citoyens devant la loi »*, l'appel de Genève, qui a été signé par plus de 500 magistrats français, demande que les commissions rogatoires internationales ne soient plus transmises par le biais des parquets ou par la voie diplomatique, comme aujourd'hui, mais directement de juge à juge. Afin de raccourcir les délais de transmission, qui peuvent aujourd'hui atteindre plusieurs années, il souhaite également que les investigations soient communiquées *« immédiatement et directement »*. Il demande enfin un renforcement de l'assistance mutuelle administrative en matière fiscale. *« Il en va de l'avenir de la démocratie en Europe »*, conclut-il.

« OBSTRUCTION SYSTÉMATIQUE »

Le magistrat Renaud Van Ruymbeke devait renouveler, mercredi 16 avril, ses critiques à l'égard des lacunes de l'Europe judiciaire. *« J'ai pu personnellement constater qu'il est quasiment impossible d'identifier des opérations bancaires effectuées sur des comptes ouverts à Londres, de connaître les réels porteurs de parts d'une société ayant un siège fictif en Irlande et de demander l'extradition d'un trafiquant de drogue réfugié* ou *Portugal*, remarque-t-il. (...) *Loin de déroger à cette règle tacite de l'obstruction systématique faite à la justice, la France a elle aussi délibérément tardé durant plus d'un an à transmettre des documents aux autorités judiciaires belges dans une affaire de corruption. »*

Afin d'endiguer la progression de la criminalité financière, Renaud Van Ruymbeke formule trois propositions : la création d'un espace judiciaire européen au sein duquel les juges pourront transmettre directement les demandes d'investigation et leurs résultats ; la suppression des recours *« dilatoires »* permettant, en Suisse et au Luxembourg, aux banques et aux titulaires de comptes de contester les demandes d'investigation ; et l'uniformisation des législations pénales des Etats de l'Union. *« L'Europe ne doit pas être uniquement une zone mercantile, elle doit aussi être l'Europe de la justice »*, a conclu le magistrat.

Anne Chemin

François Santoni de nouveau écroué pour extorsion de fonds

LE DIRIGEANT du mouvement nationaliste corse A Cuncolta Naziunalista François Santoni a été mis en examen et écroué par le juge d'instruction antiterroriste Gilbert Thiel, mardi 15 avril à Paris, dans le cours d'une affaire de racket. Le 18 décembre 1996, il avait déjà été mis en examen et placé sous mandat de dépôt par le juge Jean-Louis Bruguière, dans une enquête concernant une tentative d'extorsion de fonds contre la société gérant le golf de Sperone (Corse-du-Sud). La nouvelle mise en examen de M. Santoni, pour *« extorsion de fonds, tentative d'extorsion de fonds, association de malfaiteurs et reconstitution de ligue dissoute, en relation avec une entreprise terroriste »*, concerne une tentative de racket contre un entrepreneur de Porto-Vecchio.

Monique Lang a été salariée par une filiale de la Lyonnaise des eaux

LE CANARD ENCHAÎNÉ daté du 16 avril révèle que Monique Lang, épouse de l'ancien ministre de la culture Jack Lang, a été salariée pour 25 000 francs par mois, de janvier 1993 à mars 1994, par une filiale de la Lyonnaise des eaux, la Compagnie auxiliaire de services et de participations (Caspar), alors qu'elle était toujours au cabinet de son mari. Mme Lang avait pour mission de favoriser le *« développement des activités commerciales des pôles énergie/chaleur et propreté »* de la société, mais n'aurait pas laissé, selon l'hebdomadaire, *« la moindre trace écrite de ses prestations »*. Interrogée par *Le Canard enchaîné*, Mme Lang reconnaît avoir été salariée de la Caspar, mais explique ne s'être jamais rendue au siège de la société.

Création d'un collectif national pour la santé des jeunes

Plusieurs organismes et associations liés à la jeunesse ont créé, jeudi 16 avril, un collectif national pour la santé des jeunes. Alarmées par la situation sanitaire et le manque d'information des étudiants et des jeunes, la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), la CGT jeunes, Droit de cité, Eclaireurs de France, la FAGE, la FIDL, FO jeunes, la JOC, Maison des potes, Turbulence CFDT jeunes, l'UEJF, l'UNEF et l'UNEF-ID entendent attirer l'attention des pouvoirs publics notamment sur la consommation tabagique et alcoolique des jeunes.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : *« On se fout de qui ? »*, a demandé Michel Péricard,** président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, mardi 15 avril, à propos du régime de semi-liberté dont bénéficie Bernard Tapie. *« Je veux bien faire de la prison dans ces conditions »*, a-t-il ajouté. Dans une question écrite, Arsène Lux (RPR, Meuse) a demandé au garde des sceaux s'il ne conviendrait pas de *« modifier le code pénal en éliminant les possibilités de contourner l'esprit de la loi par connivence et en réduisant le niveau des aménagements de peine au bénéfice des hauts responsables politiques, économiques ou administratifs, dès lors que le délit commis concerne des manquements à la probité et à l'honnêteté »*.

■ **AÏD EL KEBIR : Brigitte Bardot repart en guerre contre les abattages rituels de moutons à deux jours de la fête musulmane de l'Aïd el Kebir,** qui va *« une fois de plus ensanglanter la terre de France »*, selon ses termes. Mme Bardot doit comparaître le 11 septembre devant la cour d'appel de Paris pour *« provocation à la haine et à la discrimination raciale »* pour les propos qu'elle avait tenus l'an dernier à la même époque sur l'Aïd el Kebir, dans *Le Figaro*. En première instance, l'ancienne actrice a été relaxée par le tribunal correctionnel de Paris, mais le parquet a fait appel du jugement.

■ **CANTINES : douze organisations de parents et d'éducateurs réclament des mesures de l'Etat afin d'aider les familles en matière de restauration scolaire et, en même temps, d'assurer des repas de qualité.** Leurs exigences ont été présentées aux parlementaires dans le cadre du projet de loi sur la cohésion sociale, discuté depuis mardi 15 avril à l'Assemblée.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Nicolas Chocas

S'estimant mis en cause par un article intitulé « Le conseil régional d'Ile-de-France va revoir ses liens avec les bureaux d'études », citant en exemple le lycée hôtelier régional Belliard (nos éditions du 11 mars), son architecte, Nicolas Chocas, nous a adressé la mise au point suivante :

Je précise que, contrairement à ce qui a été écrit : 1) j'ai été désigné, suivant les procédures légales, pour la maintenance et la rénovation de ce lycée ; 2) la *« restructuration »* de ce lycée, non programmée à ce jour, n'a pas été *« attribuée à l'architecte de la seule maintenance »* ni à quiconque d'autre. Conséquence : une attribution inexistante ne peut être faite *« au mépris flagrant du code des marchés publics »*.

[Les informations du *Monde* s'appuient sur des documents officiels des services de la région Ile-de-France, datant de 1995. Le directeur de l'architecture écrit ainsi que M. Chocas a été *« désigné pour la maintenance et la rénovation du lycée Belliard »* et considère que cette *« restructuration lourde »* aurait dû *« faire l'objet d'une mise en concurrence »*. Le directeur des affaires financières de la région écrit, pour sa part, que la procédure de *« désignation d'architectes (...) pour les travaux de maintenance et de rénovation des lycées (...) ne satisfait pas aux exigences d'une véritable mise en compétition »*. C'est en raison de ces irrégularités que les travaux en question ont été suspendus par la région.]

PÊCHE Les quatre derniers bateaux de pêche semi-industriels de Douarnenez doivent définitivement changer de port. C'est une mauvaise nouvelle supplémentaire pour *cette ville du Finistère sud, confrontée à une série de difficultés économiques et sociales.* ● LE DÉCLIN de Douarnenez est révélateur de la crise qui sévit dans l'ouest de la *Bretagne : crise de la pêche et du modèle de production agricole, restructuration des services publics et de l'industrie de défense, départ des jeunes et vieillissement de la population.* ● EN PAYS BIGOUDEN, les marins-pêcheurs sont inquiets d'une décision que les autorités européennes pourraient prendre prochainement afin de protéger le merlu. Des interdictions empêcheraient les chalutiers de se rendre sur des lieux de pêche traditionnels de la langoustine, leur principal source de revenu.

Le port de Douarnenez est emporté par la spirale du déclin

Les difficultés économiques et sociales s'accumulent dans cette petite ville bretonne qui va perdre ses derniers grands bateaux de pêche. Des problèmes que rencontre tout l'ouest de la Bretagne, de Brest à Lorient en passant par Lannion

RENNES
de notre correspondante

Il ne sait s'il va *« repartir en mer ou faire autre chose »*. Après avoir été patron-pêcheur, Gérard Chazal

REPORTAGE

La fameuse sardine a déserté la baie depuis longtemps

est encore directeur de la Société coopérative d'armement douarneniste (SCAD) pour quelques semaines. D'ici une ou deux *« marées »*, le temps que les marins terminent leurs campagnes d'une quinzaine de jours, les quatre bateaux de pêche semi-industriels changeront de main et de port. Repris par une filiale d'Intermarché, ils devraient rejoindre Lorieot. Ce sont les derniers de Douarneoez. Les ateliers de réparation navale, les dockers spécialisés dans la débarque du poisson, la criée vont en faire les frais.

Alors, le samedi 22 mars, au moins 5 000 personnes ont manifesté dans les rues de Douarnenez qui compte à peine 17 000 habitants. Avec le renfort du pays bigouden – les rivaux d'autrefois – *(lire ci-dessous)*, le port s'est dressé, *« debout »* contre les coups du sort qui s'accumulent. Après Brest, après Lannion, le slogan fait florès dans l'ouest de la Bretagne qui connaît une accumulation de problèmes économiques et sociaux.

Maire de la ville depuis octobre 1996, Jocelyne Poitevin, qui se situe au centre-droit, n'aime par les défilés de rue. Le 19 mars, elle appelait à une discrète opération « ville morte », avant de se résigner, trois jours après, à rejoindre la manifestation organisée par la gauche. Il n'y aurait là rien que de très banal si la gaucbe elle-même parvenait à arrêter de s'entredéchirer. *« Nous sommes comme le village d'Astérix*, note une Douarneniste, *prêts à nous battre entre nous à coups de poissons. »*

Il serait pourtant bien temps de resserrer les rangs car l'automne s'annonce funeste. Une unité de production Matra, trois conserveries, un port de plaisance très demandé et une usine d'emballage : il est plus rapide de recenser ce qui se porte bien. Car la maternité et d'autres services de l'hôpital, soit une vingtaine d'emplois, sont menacés. Deux postes d'enseignants doivent être supprimés. La subdivision de la direction départementale de l'équipement devrait disparaître. Récemment, la succursale de la Banque de France et le bureau des douanes ont fermé.

« FAIRE LES GRAS »

Frappée, comme d'autres cités, par les restructurations des services publics, Douarnenez subit un autre traumatisme : la société d'économie mixte (SEM) du Port-Rhu a été liquidée avec fracas et beaucoup de pertes. La SEM devait faire du musée maritime et de ses bateaux exposés à flot un équipement culturel et touristique ambitieux, en remplacement des secteurs d'activités traditionnelles. Les « partenaires » du conseil général et régional, de sensibilité majoritaire, se sont bien gardés d'intervenir dans la débâcle financière qui a entraîné la cbute de l'équipe municipale en place jusqu'en 1995. Après quatre mandats d'union de la gaucbe, Michel Mazéas (PC) l'aurait sans doute emporté une nouvelle fois si une partie de ses propres partisans n'avait rayé des bulletins de vote le nom de son colistier, président de la SEM du Port-Rhu. Depuis, le port-musée, resté ouvert malgré tout, espère qu'un éventuel partenaire privé manifestera son intérêt. Et la ville attend, elle, que les passions politiques retombent.

En 1995, Mme Poitevin avait simplement accepté de figurer sur la liste de l'opposition d'alors. Propulsée première adjointe, puis maire, la voilà qui apprend son métier d'élue avec tonus et lucidité. *« Nous sommes en pleine crise de la pêche, et pour le reste je collectionne les mauvaises nouvelles »*, résume-t-elle avec un sourire désarmant. *« Il va falloir relancer la pêche artisanale, remotiver les professionnels »*, pronostique-t-elle. Autrement dit, Douarnenez va encore devoir affronter une de ces reconversions qui, chaque fois, se soldent par des pertes d'emplois et le départ des jeunes. La ville connaît en effet un vieillissement important. *« La population était de 21 000 habitants en 1945. Quand j'étais jeune, on comptait 4 000 marins et 3 000 paysans*, se souvient Michel Mazéas. *Il reste 250 inscrits au registre maritime et* une *centaine d'agriculteurs. »*

La fameuse sardine a déserté la baie depuis longtemps, et il n'est plus possible d'aller chercber la langouste au large des côtes mauritaniennes. Jusque dans les années 60, l'aventure était payante et les marins aux poches pleines fêtaient leurs escales comme il se doit. Ils ont contribué à forger une réputation de ville qui sait s'amuser. Les week-ends sont animés à Douarnenez, mais les week-ends seulement. On vient y *« faire les Gras »*, le carnaval, de très loin à la ronde. La vie culturelle y est dense, le festival de cinéma, consacré aux minorités, célèbrera son vingtième anniversaire en août.

La fête la plus inoubliable reste sans doute celle des vieux gréements de 1986. L'engouement pour le patrimoine maritime est né là, à l'initiative du *Chasse-Marée*, une jeune revue de qualité, devenue depuis un éditeur florissant installé sur le port de pêche. Le projet du port-musée et les grands rassemblements de bateaux dans le Finistère ont suivi. En 1992 et 1996, la flottille des vieux gréements rassemblée à Brest terminait son périple à Douarnenez, mais c'est Brest qui en a tiré avantage. Qu'à cela ne tienne, *« le site du Port-Rhu est unique. Nous avons lancé un concours de yoles pour l'an 2000 qui démarre fort »*, assure Bernard Cadoret, directeur du Chasse-Marée.

Pour l'heure, les grilles viennent d'être ôtées à l'entrée des pontons qui longent l'aber et le musée. Les trente bateaux sont toujours à flot, incertains de leur sort : l'eau n'est pas le meilleur élément de conservation d'une collection muséographique, fût-elle navale. L'établissement, privé de responsable pendant un an et demi, vient d'accueillir une nouvelle conservatrice, Françoise Mousset-Pinard. En attendant d'éventuelles solutions financières, elle souhaite s'employer à tisser des liens avec la population : avec les anciens pêcheurs, jaloux de leur histoire, et les milieux culturels. Son diagnostic est clair : *« Je crois que le lieu existera s'il est utile plus de trois mois par an. »*

Martine Valo

Le Finistere sud

Mer d'Iroise
Cap de la Chèvre
Baie de Douarnenez
FINISTÈRE
Aulne
Montagne Noire
DOUARNENEZ
Ile de Sein
Pointe du Raz
CORNOUAILLE
Odet
Quimper
Baie d'Audierne
PAYS BIGOUDEN
OCÉAN ATLANTIQUE
Concarneau
Pont-Aven
Loctudy
Anse de Bénodet
Saint-Guénolé
Guilvinec
Lesconil
10 km

Difficile compromis européen

Après des négociations difficiles, les ministres européens chargés de la pêche ont trouvé mardi 15 avril un compromis sur la réduction des captures de poisson. Ce que les experts appellent l'*« effort de pêche »* sera réduit de 30 % d'ici à 2001 pour les espèces les plus *« menacées »* et de 20 % pour les stocks considérés comme *« surexploités »*.

La France, par la voix de Philippe Vasseur, et le Royaume-Uni ont voté contre, estimant ces réductions excessives. Les Etats pourront soit réduire leurs flottilles, soit limiter le temps des sorties en mer. Les bateaux côtiers de moins de 12 mètres sont exonérés de ces mesures. Cet accord permet le déblocage par la Commission des fonds européens prévus pour la reconversion des activités et des régions où la pêche est en crise. La France et l'Espagne notamment sont attributaires d'importants crédits à ce titre.

Les pêcheurs bigoudens contre la Commission de Bruxelles

BREST
de notre correspondant

Un vent de révolte souffle parmi les marins côtiers du pays bigouden, dans le sud Finistère. Pour protéger les petits merlus, c'est-à-dire les colins (un poisson qui se vend cher), la Commission de Bruxelles projette d'en interdire la pêche juste en face de cbez eux. Problème : dans la zone appelée « grande vasière », ils « chalutent » principalement la langoustine qui est une bonne source de revenus. Ce projet, qui vaut pour deux autres zones face aux îles d'Yeu et d'Oléron, pourrait être examiné par les Quinze en juin.

Dans le sud Finistère, 150 bateaux de 10 à 16 mètres, avec chacun 3 à 4 hommes à bord, pratiquent la pêche à la langoustine concentrée sur Loctudy, Lesconil, Guilvinec et Saint-Guénolé. En pays bigouden et à Concarneau, ils partent au petit matin et ne reviennent que le soir. Une pêche fraîche qui représente environ 5 000 tonnes l'an pour une valeur de 150 millions de francs. Mais dans cette zone, les merlus – qui ne peuvent être vendus que lorsqu'ils dépassent 27 cm – et les langoustines cohabitent. On relève donc dans les filets à la fois des langoustines de taille correcte et des merlucbons immatures. Une fois sur le port, déjà morts, beaucoup sont rejetés à la mer. Les pêcheurs côtiers ne sont pas prêts à accepter l'interdit de Bruxelles. *« Je l'ai dit sans ambages au ministre Philippe Vasseur »*, prévient André Le Berre, président du comité local des pêches du Guilvinec, pour qui *« trop, c'est trop »*. Les ports bigoudens ont le sentiment d'avoir déjà beaucoup *« trinqué »*, en particulier les petites embarcations côtières, dont beaucoup ont dû être retirées de la flotte et détruites depuis cinq ans, en application des plans Mellick et Puech, anciens ministres de la pêche. *« Il y a sept ans, on comptait 45 à 50 côtiers à Loctudy. Quinze, aujourd'hui. A la même époque, 70 à 80 au Guilvinec. Trente à présent. »*

La profession se dit cependant prête à des modifications : *« Nous sommes d'accord pour augmenter jusqu'à 70 mm le maillage de nos chaluts, mais avec une étude préalable sur l'efficacité de ces mesures et sans que cela puisse nuire à la capture des longoustines »*, explique M. Le Berre, qui ajoute que les Espagnols, eux, ne se gênent pas pour pêcher des merlucbons petits ou grands dans le sud du golfe de Gascogne.

Vincent Durupt

Les élus de Montagnac (Hérault) se font les VRP de l'emploi

TROUVER du travail à ses administrés, c'est l'objectif que s'est fixé la municipalité de Montagnac, bourg de l'Hérault de 3 000 habitants. Les élus ont, pour cela, décidé d'aller plaider directement et en personne la cause des chômeurs auprès des entreprises de la région. Avec succès, puisque 40 personnes viennent d'être embauchées pour plusieurs mois sur un chantier de gazoduc.

Dès la campagne électorale de 1995, l'équipe du maire, Roger Fages, s'était engagée à faire *« quelque chose »* pour l'emploi. Dans cette localité tournée vers la viticulture, le taux de chômage atteint 25 % et il n'existe que très peu de perspectives d'embauche.

La municipalité a passé, pour commencer, une convention avec l'ANPE, qui a permis d'installer un « point emploi » au foyer socioculturel. Un lieu où un salarié sous contrat CES accueille les demandeurs d'emploi venus consulter des annonces sur Minitel. Puis, avec l'aide du Comité de développement régional (Comider), une association de cadres et de chefs d'entreprise à la retraite, elle a proposé à chaque chômeur de participer à un entretien individuel. Ainsi 295 demandeurs d'emploi sont venus détailler leur formation, leur expérience professionnelle, leurs aspirations et leurs besoins... Autant d'informations qui ont permis de constituer des dossiers précis et personnalisés.

Lorsqu'ils ont appris qu'un chantier de gazoduc allait démarrer dans l'arrière-pays héraultais, un élu et un membre du Comider sont allés démarcher les responsables de l'entreprise concessionnaire. *« Comme nous avions des dossiers bien ficelés*, explique le maire, *nous avons pu proposer des candidats correspondant aux emplois recherchés. »* Sur les 40 habitants embauchés, 5 devraient l'être définitivement. Parmi eux, François Frey, ancien soudeur au chômage qui, avec sa nouvelle entreprise, partira le 20 mai à Dunkerque installer une autre conduite de gaz. Ce *« coup de pouce »* a été déterminant, raconte-t-il.

Le secret du succès de la formule réside en effet dans l'intervention d'un intermédiaire reconnu. *« Nous nous servons de notre semblant de pouvoir pour ouvrir des portes que les chômeurs ont du mal à ouvrir »*, admet Michel Dessalles, bénévole du Comider à Montagnac. *« Cela nous permet de questionner les entreprises en amont pour identifier leurs futurs besoins et prévoir dans nos fichiers des gens qui seront susceptibles d'être placés. »* Dans cet esprit, des entreprises de BTP, des grandes surfaces et des sociétés de travail temporaire ont, elles aussi, été démarchées.

Sur la liste des gros gisements d'emplois convoités à l'avenir figurent les travaux du TGV Méditerranée et, s'il aboutit, le projet d'acheminement de l'eau du Rhône vers Barcelone. En attendant, les élus réfléchissent à des formules plus classiques comme la mise en place de chantiers d'insertion ou de formations centrées sur des besoins locaux, qu'il s'agisse de travaux agricoles ou d'aide aux personnes âgées. Ici, on est sorti des discours de principe, et l'emploi est devenu, dans les faits, une préoccupation majeure.

Jacques Monin

Un rapport parlementaire demande le report de Natura 2000

LA GUÉRILLA contre Natura 2000 ne cesse de rebondir. Jean-François Legrand, sénateur RPR de la Manche, devait rendre public, mercredi 16 avril, un rapport sur la mise en œuvre de la directive européenne Habitat établi à la demande de la commission des affaires économiques du Sénat. La directive Habitat, votée par la France en mai 1992, prévoyait la mise en place de zones de protection sur les milieux naturels fragiles regroupées en un réseau appelé Natura 2000. Sa mise en œuvre a déclenché depuis deux ans une véritable levée de boucliers de la part des acteurs ruraux (agriculteurs, chasseurs, forestiers et élus locaux). Alain Juppé, cédant à la pression des opposants, avait gelé son application le 19 juillet 1996.

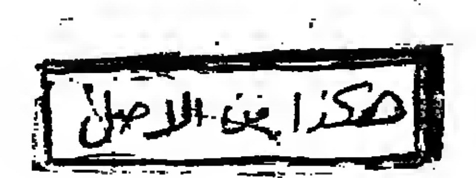
Six mois plus tard, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, décidait de relancer la procédure de désignation des sites, mais en revoyant largement sa copie : au lieu des quelque 13 % du territoire retenus, seuls 2,5 % devaient être notifiés à la Commision européenne (*Le Monde* du 7 mars). Dans un premier temps, le ministère de l'environnement prévoyait d'envoyer les sites les plus consensuels – les *« feux verts »* –, bénéficiant déjà d'une protection. Ensuite, le ministère entendait envoyer une deuxième liste – les *« feux orange »* –, zones à protéger mais demandant plus de concertation ; les autres sites, trop conflictuels, étaient définitivement abandonnés. Le gouvernement français devait remettre sa liste en juin.

Les élus semblent cependant trouver cette procédure encore trop contraignante. Le rapport demande un délai supplémentaire pour la désignation des sites, et des garanties plus grandes pour les acteurs locaux. Constatant que la traduction pratique de la directive Habitat *« est l'exemple même de la plus mauvaise des mises en œuvre d'une directive européenne »*, le rapporteur Jean-François Legrand dénonce le manque de concertation, *« un inventaire qui débarque et dont les élus locaux n'ont pris connaissance qu'une fois qu'il a été établi »*, l'absence d'un cahier des charges et de conventions de gestion des espaces protégés, et un flou général sur les éventuelles compensations financières.

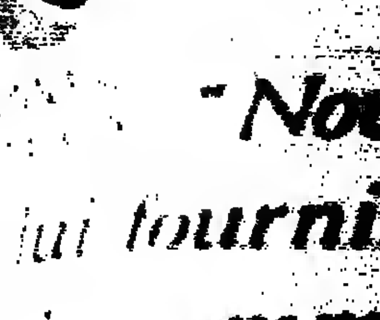
Enfin, le rapport soulève une question essentielle aux yeux des acteurs ruraux : la valeur juridique des documents d'objectifs, censés codifier les activités humaines en fonction de la protection des espaces et des espèces. M. Legrand demande donc un report de délai – deux ans sont envisagés – pour l'envoi de la liste des sites *« orange »* afin de mettre en place une concertation plus longue. Le rapport propose une réorganisation des conseils scientifiques régionaux du patrimoine naturel (CSRPN) et du Conseil national de protection de la nature, intégrant *« une meilleure représentation des acteurs ruraux »*. Il préconise également la mise en place d'*« une cellule directive Habitat »*, sorte de comité de suivi avec les élus locaux sous l'autorité du premier ministre.

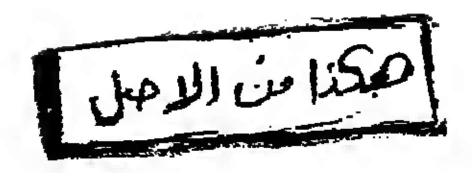
Sur le plan réglementaire, afin d'éviter tout recours possible devant la Cour de justice européenne, le rapporteur suggère de traduire par un décret les objectifs de la directive *« selon une grille de lecture française »*.

Sylvia Zappi








هكذا من الاصل

HORIZONS

ENQUÊTE

La Hague est-elle mortelle ?

Construite au début des années 60 à la pointe du Cotentin, l'usine de la Hague, spécialisée dans le retraitement des déchets nucléaires, devait contribuer à assurer l'indépendance énergétique de la France. Trente ans plus tard, son bien-fondé est remis en cause. Le retraitement est une opération très coûteuse. Surtout, il semble être à l'origine d'une fréquence accrue des cancers

FAUT-il fermer la Hague ? Cueillis par surprise entre cidre et fromage, nos écolos s'étranglent. Une minute auparavant, ils dénonçaient à qui mieux mieux la pollution radioactive du nord Cotentin, les risques sanitaires, l'arrogance des nucléocrates, etc. De là à fermer l'usine, source de tous leurs maux... *« On en est là ? »*, demande un jeune militant, un brin angoissé. *« Ouh là là, je vais me faire allumer ! »*, soupire un autre. *« Ce serait une catastrophe pour la région*, ajoute gravement le troisième. *Depuis quinze ans, tout a fermé : le textile, l'électronique, la métallurgie. Il ne reste que l'arsenal, qui dégraisse, l'usine de la Hague et la centrale nucléaire de Flamanville. Le nucléaire est une mono-industrie qui fournit les deux tiers des recettes du département. »*

« Ça fait vivre une région, mais si ça fait mourir ? » Au CHU de Caen, service des leucémies, le docteur Patrick Boutard n'a pas ces préventions. Depuis la publication en janvier, dans le *British Medical Journal*, d'un article de l'épidémiologiste Jean-François Viel, il est perplexe. L'étude constate sur quinze ans (de 1978 à 1993) un surcroît léger mais significatif de leucémies autour de l'usine de retraitement de la Hague et le relie, entre autres facteurs, à la fréquentation des plages, et à la consommation de poissons ou de crustacés locaux par les mères ou les enfants malades.

Patrick Boutard n'est pas *« convaincu, convaincu »* par les résultats. *« Ça paraît aberrant »*, soupire-t-il. Bien sûr, il a le sentiment d'avoir plus de malades de Cherbourg que d'ailleurs, mais ça ne veut pas dire grand-chose : *« Il y a un biais de recrutement. »* Et il fait confiance aux autorités sanitaires : les doses radioactives relevées aux alentours de la Hague sont bien trop faibles, normalement, pour constituer un danger... sauf peut-être pour ces *« 1 à 2 % de la population porteurs de chromosomes instables »*, chez qui la moindre radioactivité – naturelle ou artificielle – peut déclencher la maladie. Troublé, il voudrait une étude prospective, un vrai registre des cancers. Car il n'y a pas que les leucémies. *« Prenez l'aplasie médullaire, c'est une maladie très rare, un cas tous les deux ou trois ans. Or les cinq derniers venaient tous de Cherbourg »*...

Dépassées les batailles d'initiés à coup de becquerels et de ruisseaux pollués. Depuis janvier, le consensus mou, fruit de vingt ans d'efforts pour convertir la « presqu'île » du nord Cotentin au nucléaire, se délite, sapé par le doute. La question posée indirectement par le rapport Viel va beaucoup plus loin que les habituelles querelles périphériques. Premier centre de retraitement des déchets radioactifs du monde, la Hague pollue, on le sait. Elle pollue même beaucoup plus que toute autre installation nucléaire : ses rejets radioactifs sont 8 000 fois supérieurs à ceux de la centrale voisine de Flamanville. Au total, leurs effets équivalent à ceux de la totalité du parc français de réacteurs. Pour autant, ils sont très surveillés et restent dans des limites si faibles que, selon les calculs théoriques, ils ne devraient pas avoir d'impact. C'est là que se concentraient jusqu'ici les débats, les écologistes contestant à la fois les mesures et les calculs concluant à l'innocuité.

L'épidémiologie prend le problème par l'autre bout : constatant empiriquement un surcroît de cancers, elle l'explique par l'environnement. La question n'est plus de savoir si la Hague pollue trop *mais si, en polluant même très faiblement* l'environnement, elle tue à petit feu. Dans ce cas, c'est son existence même qui est remise en cause et, *in fine*, le retraitement des combustibles en France. L'étude tombe on ne peut plus mal, au moment où le retraitement, économiquement discutable et scientifiquement discuté, est sur la sellette en France comme à l'étranger. Le gouvernement a demandé un rapport sur le bilan économique et environnemental de l'aval du cycle nucléaire aux directeurs de l'énergie et de la prévention et des risques...

> La question n'est plus de savoir si la Hague pollue trop mais si, en polluant même très faiblement l'environnement, elle tue à petit feu. Dans ce cas, c'est son existence qui est remise en cause

La direction de la Cogema, propriétaire de l'usine de retraitement, hurle au complot *« de la part d'organisations dont le but avoué est d'arrêter le nucléaire en général et le retraitement en particulier »*. Mais elle se trompe d'adversaire : ce ne sont plus les écologistes, mais les médecins, les chercheurs, qui posent les questions les plus graves. *« L'opposition d'origine était une opposition de société. Aujourd'hui, les gens commencent à se préoccuper de leur santé. Il y a une inquiétude légitime »*, constate un journaliste local. *« S'il y a vraiment problème, s'il faut interdire des plages ou arrêter le retraitement, il ne faut pas se laisser arrêter par des inconvénients économiques »*, dit le Dr Albert Collignon, pourtant fort sceptique sur les conclusions de l'étude Viel. *« Quels que soient les résultats de Viel, il aura eu le mérite d'accélérer les travaux sur les faibles doses de radioactivité. Cela fait trente ans qu'on en discute. Il faut lever le doute. Nous n'avons pas assez de données, pas assez de recul. Si on avait le registre des cancers que nous avions réclamé il y a dix ans, on saurait répondre ! »*, regrette Jean-Claude Guary, directeur de l'Institut des sciences et techniques de la mer (Intechmer).

Le Cotentin n'est certes pas en prérévolte. Entre l'arsenal de Cherbourg qui produit des sous-marins nucléaires, l'usine de retraitement, le centre de stockage des déchets radioactifs et la centrale de Flamanville, il y a beau temps qu'on a appris à vivre avec le nucléaire. Mais, succédant au rapport Viel, l'affaire de la conduite radioactive mise à découvert par la grande marée du 11 mars a ravivé l'angoisse. Un tube d'acier crachant 100 fois la dose admissible pour la population, laissé sans surveillance, sans le moindre balisage, à la portée des amateurs de berniques, c'était trop ! *« On pensait qu'ils prenaient toutes les précautions*, dit une jeune femme, son bébé dans les bras. *Apparemment, ce n'est pas le cas. Mon beau-père, un stalinien du nucléaire, nous disait :* "Ce n'est pas dangereux". *Il a quand même téléphoné pour nous prévenir de ne pas traîner sur les plages ! »* Les élus sont montés au créneau : *« Cette histoire de rejets est très grave. Les temps ont changé. La transparence existe. Les nombreuses affaires* [« vache folle », sang contaminé...] *ont démontré que les scientifiques avaient parfois tort. Nous avons besoin de clarté »*, déclare Michel Canoville, président du district.

Face à l'inquiétude, le gouvernement a fait de son mieux : le ministère de l'industrie a tancé la Cogema pour l'affaire de la conduite, dénonçant dans un communiqué *« un risque potentiel inacceptable d'irradiation du public »* ; le ministère de l'environnement a créé une commission *ad hoc* chargée de se prononcer d'ici à juin sur le rapport Viel. A Cherbourg, on attend impatiemment les résultats. Hélas, l'épidémiologie n'est pas une science exacte ! *« Si c'était simple, on n'aurait pas besoin d'une commission pour répondre ! »*, soupire un spécialiste de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN).

Seule certitude, l'étude Viel n'est pas une *« vaste blague »*, comme l'a déclaré un peu trop vite Georges Charpak, Prix Nobel et membre du conseil d'administration de la Cogema. *« Le travail est bien fait, même si l'annonce manquait un peu de prudence »*, estime le professeur Joseph Lellouch, qui a présidé le jury de la thèse soutenue avec la même étude par l'assistante du Dr Viel. Ce qui ne veut pas dire que les résultats soient exacts. *« Ils paraissent extraordinaires par rapport à ce qu'on sait*, ajoute le professeur. *J'ai du mal à croire que c'est vrai, mais je ne suis pas sûr qu'il n'y ait rien. Prenez l'effet des champs électromagnétiques. Des études ont été faites dans différents pays pour savoir s'il pouvait conduire à des leucémies. Toutes ont conclu que cela paraissait extraordinaire, mais le problème n'est pas totalement réglé. Là, c'est pareil. Il reste un petit doute. Il faut aller plus loin. »*

Comment ? Les données de comparaison manquent cruellement. *« On a un "cluster", un excès local de leucémies. Il peut en exister d'autres en France. Mais a-t-on les moyens de le prouver ? Non ! »*, grogne une spécialiste. La France n'a pas de registre global des cancers, les registres locaux sont rares et souvent de mauvaise qualité. *« Il est impensable qu'avec l'expérience nucléaire française on n'ait pas des études épidémiologiques qui permettent de mieux se situer ! »*, tempête Claude Birraux, rapporteur de l'Office parlementaire des choix scientifiques et techniques. La Manche a bien un registre, mais il n'a que deux ans et demi. Beaucoup trop jeune pour être fiable. Encore a-t-il fallu une mobilisation extraordinaire des médecins locaux pour le financer.

Dès 1982, la Commission d'information de la Hague (CSPI), qui venait d'être créée pour assurer l'interface entre les exploitants nucléaires et la population, avait lancé une étude. Le Dr Collignon avait fait un premier registre rétrospectif sur trois ans (1979, 1980 et 1981). Mais, malgré l'approbation du Comité national des registres, le projet en resta là, faute de financement. La Cogema, filiale industrielle du CEA (Commissariat à l'énergie atomique), acceptait de participer, mais le conseil général, lui, bloquait sur le mode : *« Pour quoi faire ? Il n'y a pas de problème. »* Il fallut que 175 médecins de Cherbourg (sur 211) signent une pétition en 1989, puis s'organisent en association départementale pour que l'affaire débouche. *« Ils travaillaient en réseau, chacun était chargé de convaincre un élu*, raconte Albert Collignon. *Ça a fini par marcher. »*

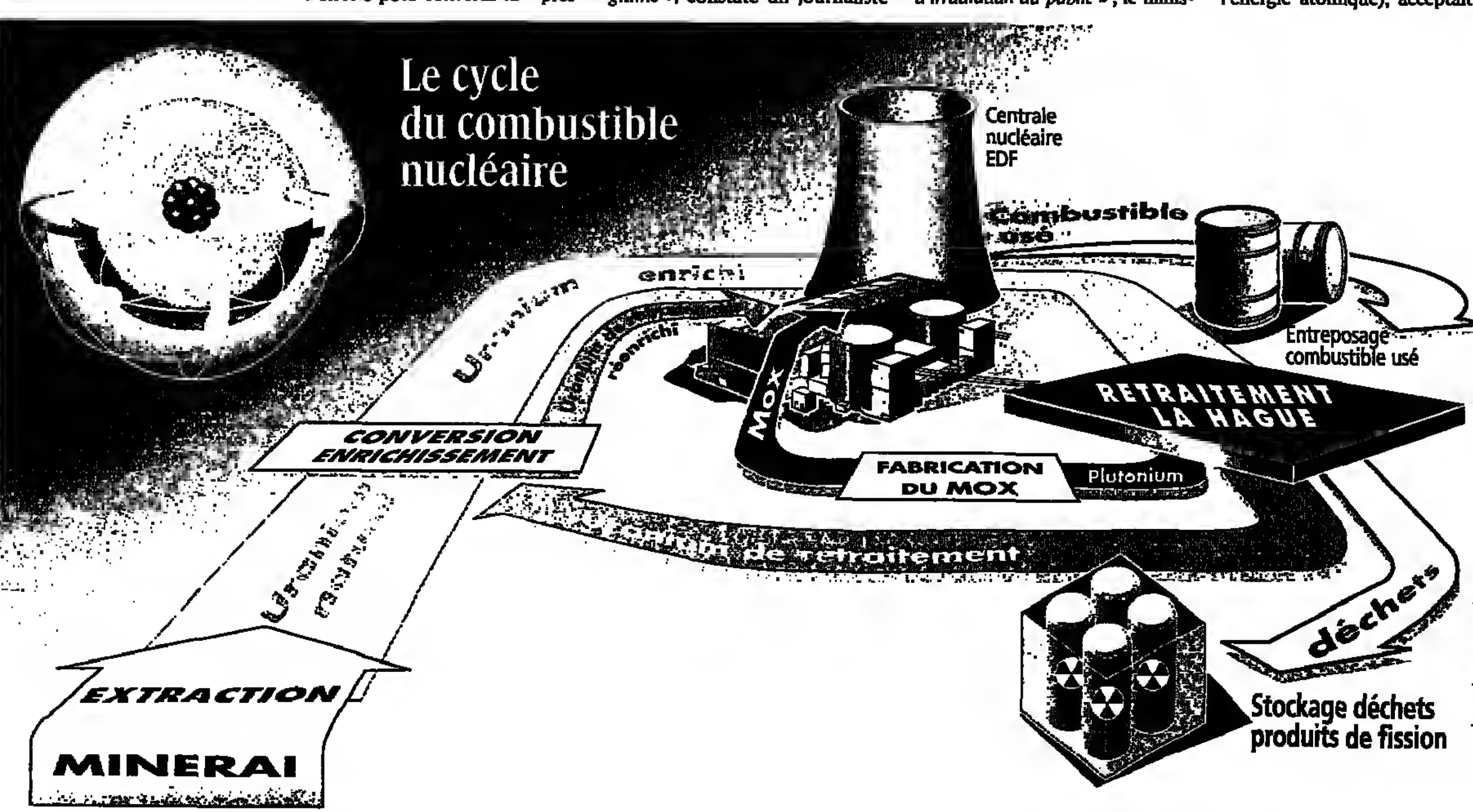
> Le risque de la Hague est-il acceptable ? Il y a trente ou vingt ans, la réponse ne faisait pas de doute. L'usine servait les intérêts supérieurs de l'Etat. Ce n'est plus le cas

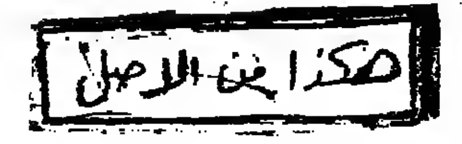
Le registre de la Manche a démarré en 1994. Ses premiers résultats, non publiés, confirment ceux obtenus quinze ans auparavant. Ils ne sont guère rassurants. L'arrondissement de Cherbourg se distingue en effet par un excès significatif de cancers de toute nature : 9 % de plus qu'attendu dans l'ensemble du département. Les cancers du poumon y sont particulièrement nombreux (33 % de plus), probablement pour partie en raison de l'amiante utilisé dans les chantiers de l'arsenal.

MAIS mélanomes, leucémies, cancers du sein et de l'œsophage sont aussi plus fréquents dans le nord Cotentin qu'au sud ou au centre du département. Ce ne sont là que des résultats préliminaires, mais force est de constater que tout va dans le même sens. On comprend rétrospectivement l'impatience des médecins, poussés par la demande de leurs patients – ce qui, par parenthèse, prouve que l'inquiétude locale ne date pas d'hier...

« Les précédentes études épidémiologiques montraient qu'il n'y avait rien », assure, tranquille, Jean Syrota, président de la Cogema. Mais les précédentes études ont été réalisées par... le Dr Viel. Impossible donc de lever le doute. *« Il fait partie de la vie »*, répond maladroitement Patrick Ledermann, directeur de l'usine de retraitement. *« La vérité, c'est qu'ils ont joué les apprentis sorciers. Les effets sur la santé, ils n'en savaient rien, depuis le début*, grogne un pêcheur. *En fait, c'est un laboratoire qui est passé au stade d'industrie, on découvre les solutions au fur et à mesure. »* Il n'a pas tort. L'histoire du nucléaire, depuis Pierre et Marie Curie manipulant le radium à main nue, est faite d'inconsciences corrigées *a posteriori*. Celle de la Hague ne fait pas défaut à la règle.

Au début des années 60, lorsque le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) décide de construire une usine à l'extrême pointe du Cotentin, l'environnement est bien la dernière de ses préoccupations. Comme Marcoule, qu'elle « double » par sécurité, la nouvelle usine retraitera les combustibles usagés des centrales « graphite-gaz » et en extraira un plutonium de qualité militaire, indispensable à l'arme atomique. Le ministère des armées a d'ailleurs accepté de financer la moitié de l'investissement. Bien qu'il n'ait jamais été officiellement classé comme installation militaire, l'établissement, selon un ancien directeur, produira du combustible de qualité militaire jusqu'au début des années 80. En 1982, il retraitera même le plutonium de couverture des surgénérateurs, destiné cette fois non à la bombe atomique classique, mais au prototype de la bombe à neutrons, alors étudiée par l'armée.







La Hague est, en 1962, une lande d'ajoncs déserte, battue par les vents, léchée par un fort courant, le raz Blanchard. Facile à protéger des curieux – les techniques sont alors fort « sensibles » – et à isoler en cas d'incident, le site est propice à l'évacuation des déchets et des effluents en pleine mer. Du moins le pense-t-on alors. On ne découvrira que des années plus tard, l'informatique aidant, qu'une petite partie des rejets (de 5 % à 10 %) est emportée vers le sud par un courant sous-jacent qui la transporte doucement au gré des tourbillons jusqu'à... Saint-Malo. A l'époque, on s'en soucie peu : la mer est considérée comme la poubelle idéale, 4 mètres d'eau arrêtant les radiations les plus fortes. On y jette tout. A 10 kilomètres de la pointe, dans la fosse des Casquets, les Anglais ont déversé de 1950 à 1963 quelque 17 000 tonnes de déchets radioactifs... Les Français ne prennent guère plus de précautions. Après l'inauguration de l'usine en 1966, les déchets sont rejetés à la mer, de même que les effluents à peine traités – via la fameuse conduite qui débouche à 1,6 km de la côte. Mais, au début des années 70, on réalise que la mer n'offre pas une garantie absolue : dans certaines fosses, des fûts ont été endommagés, une certaine quantité de radioactivité s'est échappée.

En 1969, le CEA décide de stocker les déchets radioactifs de faible et moyenne activité sur un site voisin de l'usine. Là encore, les précautions sont sommaires : les colis, mal triés, sont entassés dans des tranchées à même la terre. Ils ne sont pas protégés de la pluie, les eaux de ruissellement se déversent dans les rivières avoisinantes. En 1976, une fuite de tritium pollue la nappe phréatique. Les tranchées sont bétonnées, les eaux contrôlées, mais il faut attendre 1983 pour que soit construit un vrai réseau de collecte. L'an dernier, une commission présidée par Michel Turpin, président du groupe chimique Orkem, a établi un diagnostic du Centre de stockage de la Manche, avant sa fermeture définitive. Elle n'a pu que constater les dégâts. « *L'ânerie fondamentale*, explique un membre de la commission, *a été de ne pas protéger les colis de la pluie au fur et à mesure, comme on le fait aujourd'hui. Tout est gorgé d'eau.* » Plus grave, l'enquête a révélé la présence non seulement d'énormes quantités de plomb, mais aussi de plutonium, concentré dans quelques points chauds. Une fois couvert et progressivement asséché, le Centre ne présentera heureusement plus aucun risque pour l'environnement. Mais il faudra maintenir une surveillance, ce qui interdit une banalisation du site d'ici trois cents ans, comme le prévoyaient les exploitants.

Ce n'est qu'après 1976 et la création de la Cogema qu'on commence vraiment à se préoccuper de l'environnement. « *Georges Besse a compris que cette industrie n'aurait pas d'avenir sans un niveau de sûreté extrêmement élevé* », raconte Claude Ayçoberry, ancien directeur du retraitement à la Cogema de 1976 à 1990. Il ne s'agit plus de faire la bombe, mais d'assurer l'indépendance énergétique de la France. La Hague doit retraiter les combustibles des nouvelles centrales à eau légère d'EDF et alimenter en plutonium les surgénérateurs (à l'époque, on en prévoyait dix en 2000), lesquels, produisant plus de combustibles qu'ils n'en consomment, permettront de rendre la France réellement autonome.

« Les gens n'arrivent jamais à être certains que les informations dont ils bénéficient sont fondées, d'où une insécurité psychologique profonde, les rumeurs, les fantasmes. » Yves Dupont, sociologue

En matière de sûreté, tout reste à faire. « *Lorsque je suis arrivé, les flux d'uranium et de plutonium étaient à peu près maîtrisés, mais les produits de fission à peine conditionnés, sous forme liquide, étaient stockés en vrac dans des silos* », poursuit M. Ayçoberry. L'usine est en très mauvais état, les conditions de travail déplorables. Les nouvelles unités construites ultérieurement permettront de traiter les produits de fission en ligne et de les vitrifier. Des efforts énormes seront faits pour réduire les effluents, notamment les rejets alpha (plutonium), les plus dangereux. Là aussi, on apprend au fur et à mesure. En 1975, une étude a montré que des particules en suspension dans la mer revenaient sur terre, via les aérosols et les embruns. On retrouve des traces de plutonium sur la côte, de plus en plus faibles à mesure qu'on s'éloigne du rivage. Une nouvelle station d'épuration est construite. La conduite en mer, mal entretenue, s'est rompue à deux reprises, fin 1979, sous l'effet de la corrosion, polluant les plages avoisinantes. On en pose une nouvelle, mieux protégée. De 1976 à 1996, alors que la production est multipliée par cent, les rejets alpha en mer sont divisés par cinq (après une forte augmentation jusqu'en 1985). Les rejets bêta et gamma sont divisés par treize, tandis que les rejets gazeux diminuent eux aussi très fortement. Il reste trois points noirs : le tritium, l'iode 129 et le krypton 85, produits fatals du retraitement dont les rejets augmentent avec l'activité. Hautement volatiles, les techniques actuelles ne permettent pas de les concentrer de manière sûre. Plutôt que de créer à terre des « bombes à retardement », comme dit un scientifique, on préfère les diluer dans l'air ou dans la mer, où ces radio-isotopes se retrouvent à des quantités infimes. Ces trois radioéléments ont un rayonnement très faible. Le tritium et le krypton ont, en outre, une durée de vie biologique relativement courte (onze et douze ans).

L'iode 129 pose plus de problèmes, sa durée de vie atteignant 16 millions d'années ! Longtemps impossible à mesurer dans l'environnement, l'iode rejeté en mer ne tracassait guère : il n'était même pas compris dans les études d'impact permettant de calculer les doses annuelles infligées à l'homme par les rejets. Tout a changé depuis que, les quantités relâchées augmentant, des laboratoires indépendants sont parvenus à le doser dans les algues. « *Les rejets de la Hague en 1995 équivalent à la quantité totale d'iode 129 présent sur la planète avant l'usine*, s'inquiète Bruno Chareyron, de la Criirad. *On en retrouve jusque dans l'océan Arctique.* »

Du côté officiel, on reste serein. « *Il y a quelques années, on ne décelait rien. On aperçoit maintenant des pics d'iode 129 dans les algues*, admet Pierre Germain, du laboratoire de radioécologie marine de l'IPSN, *mais ces pics sont quand même nettement plus faibles que la radioactivité naturelle.* » « *Tout rejet est un problème et mérite d'être surveillé, mais nous considérons que nous sommes dans les limites où il ne devrait pas y avoir de problème* », renchérit-on à la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) du ministère de l'industrie. Prudente, l'autorité de tutelle a toutefois demandé à la Cogema, dans le cadre d'une remise à jour des autorisations de rejet, de réactualiser ses études d'impact en intégrant l'iode et en se préoccupant des populations jeunes...

La Hague paie-t-elle aujourd'hui les imprudences passées ? L'étude Viel est rétrospective. Et les temps de latence entre la cause et l'apparition d'un cancer sont longs (de dix à vingt ans). Les rejets actuels sont certes très contrôlés. « *A l'heure actuelle, les niveaux, quel que soit le radioélément, sont très faibles. J'ai du mal à penser qu'ils puissent avoir une incidence* », assure Philippe Picat, directeur des études de l'IPSN. Mais cela n'a pas toujours été le cas. Les contrôles étaient jadis beaucoup moins pointilleux, et la sûreté laissait à désirer : plusieurs incidents ont, depuis vingt ans, marqué l'environnement. Outre la rupture de la conduite et la pollution de la nappe phréatique, un incendie survenu en 1981 dans un silo a provoqué un nuage radioactif qui a débordé les limites de l'usine.

Les connaissances en matière de radioécologie ont aussi fait évoluer les théories. A mesure que s'affinaient ses analyses, la Commission internationale de protection radiologique (CIPR) n'a cessé de réduire les seuils d'innocuité. Récemment, la dose maximale admissible pour le public a été ramenée de 5 à 1 millisievert par an. La notion de dose limite est d'ailleurs de plus en plus contestée. Aujourd'hui, on a tendance à considérer que tout rayonnement, y compris la radioactivité naturelle, participe au déclenchement des cancers. Une étude épidémiologique, réalisée pour le compte de la Cogema il y a quelques années dans le Limousin, montrait d'ailleurs un lien entre les cancers du poumon et le radon, un gaz naturel radioactif présent dans les sols granitiques. « *On a un environnement radioactif, on est plus ou moins adapté, on a des mécanismes de réparation. Mais la radioactivité artificielle se rajoute. Manifestement, à certains moments de la vie, certains organismes ne s'adaptent plus* », explique Monique Sené, présidente du Groupement scientifique d'information sur le nucléaire.

Jaugées aux normes actuelles, les doses de jadis seraient considérées comme limites, sans même tenir compte des incidents. « *Le mal est fait !* », soupire un pêcheur. Si le rapport Viel fait autant de dégâts, c'est que le doute taraude depuis longtemps les esprits. « *Charpak a beau dire que le nucléaire est le bienfait de l'humanité, quand vous vivez près des effluents, quand vous mangez les crabes peut-être contaminés, le bienfait de l'humanité, vous vous en moquez !* », dit Michel Canoville, président du district. C'est le fond du problème. « *La CIPR considère que tout becquerel a un impact, même à faible dose*, explique-t-on à la DSIN. *Quand on distribue 20 tonnes-sievert dans la nature, on a un cancer solide. C'est pareil si on distribue 10 microsievert à des millions de personnes. Collectivement, le risque existe. A l'échelle de l'individu, il est statistiquement négligeable. Savoir s'il est acceptable est un problème de démocratie.* »

Le risque de la Hague est-il acceptable ? Il y a trente ou vingt ans, la réponse ne faisait pas de doute. L'usine de retraitement servait les intérêts supérieurs de l'Etat. Ce n'est plus le cas. L'armée n'a plus besoin de plutonium depuis longtemps. Quant à l'indépendance énergétique, on est loin des ambitions de départ ! Le programme de surgénérateur a échoué. Plus question de boucler complètement le cycle du combustible. Pourquoi, dès lors, continuer à extraire des déchets un plutonium non seulement inutile, mais dangereux et délicat à stocker ? Les Américains y ont renoncé, et, depuis des années, ils entreposent en l'état leurs combustibles usagés. La Suède, la Finlande, le Canada, l'Espagne, l'Autriche, ont suivi. En France, la filière plutonium a survécu.

Le retraitement, stratégique, est devenu du simple « recyclage ». Pour le justifier, la Cogema s'est rabattue sur une solution de pis-aller : le MOX, un mélange de plutonium et d'uranium naturel qui alimente désormais les centrales classiques. Mais, une fois passé dans les réacteurs, le MOX se retraite mal, et il ne peut fournir que 10 % des combustibles nécessaires à l'alimentation du parc. On est loin de l'autonomie promise par les surgénérateurs ! Autre handicap, le MOX coûte beaucoup plus cher à fabriquer que l'uranium enrichi, carburant ordinaire des centrales. Pour EDF, tenaillée par la concurrence et contrainte de baisser ses prix, le recyclage est désormais un fardeau. Le calcul est simple : la fin de cycle (retraitement + MOX + Superphénix) coûte 15 milliards de francs par an pour une économie de seulement 1 milliard de francs de combustible. Coût net : 14 milliards de francs par an, soit de 4 à 5 centimes par kilowattheure, c'est-à-dire *grosso modo* l'écart de coût handicapant l'électricité nucléaire par rapport aux nouvelles turbines à gaz, plus compétitives. Estimant que le stockage des déchets retraités coûte aussi cher que celui des combustibles en l'état, EDF n'a donc plus aucun intérêt économique à retraiter, au contraire. « *Si ça ne tenait qu'à eux, il n'y aurait plus aucun recyclage* », assure Jean-Paul Schapira, qui dirige les études du CNRS sur la fin du cycle.

Au début des années 70, on réalise que la mer n'offre pas une garantie absolue : dans certaines fosses, des fûts ont été endommagés, une certaine quantité de radioactivité s'en est échappée

Le seul avantage du retraitement est scientifique, encore est-il fort discuté. Il constitue en effet une amorce de solution à la gestion finale des déchets, point noir du nucléaire. Non pas, comme l'assure la Cogema, parce qu'il réduit les volumes à stocker. « *Un argument purement commercial, les volumes sont faibles, de toute façon* », dit Jean-Paul Schapira. Mais parce qu'il évite de stocker ensemble les produits de fission et le plutonium, lequel constitue la principale source radioactive des déchets... après mille ans ! Encore faudrait-il se débarrasser définitivement dudit plutonium, ce que ne permet pas le cycle actuel. Parmi les scénarios étudiés pour la fin du cycle dans la perspective de la loi du 30 décembre 1991, qui prévoit une décision du Parlement en 2006, le recyclage n'est qu'une hypothèse parmi d'autres. « *On peut très bien avoir une stratégie mixte. On peut décider de retraiter plus tard. On peut entreposer le combustible cent ans, et faire du MOX avec le plutonium militaire* », explique Jean-Paul Schapira. En attendant 2006, mieux vaut garder ouvertes toutes les options. C'est la position officielle d'EDF. « *Nous voulons garder des capacités d'ajustement* », dit-on à la direction générale. On ne retraitera donc qu'une partie (70 %) des combustibles déchargés des centrales et on entreposera le reste, de même que le MOX usé et l'uranium de retraitement.

Trente ans de culture nucléaire intensive ont marqué l'environnement et les esprits. La Cogema a beau faire, elle n'a jamais réussi à convaincre que ceux qui lui étaient acquis

La Cogema, jadis maillon stratégique, est devenue un industriel comme les autres, et se bat pour renouveler ses contrats après l'an 2000. Pour l'heure, rien n'a été définitivement signé. Elle a plus que jamais besoin d'une vitrine. Trente ans après son démarrage, la Hague est une superbe réussite technique. En 1996, l'usine a atteint sa pleine capacité et retraite les combustibles d'une centaine de compagnies électriques dans le monde. Les accidents du travail se comptent sur les doigts d'une main.

Mais trente ans de culture nucléaire intensive ont marqué l'environnement et les esprits. La Cogema a beau faire, elle n'a jamais réussi à convaincre que ceux qui lui étaient acquis. Les autres font l'autruche ou trichent avec le sort. Dans les ports, les campagnes, l'étiquette « nord Cotentin », suspecte, est gommée : le beurre vient du « Val de Saire », le homard est « breton », la fromagerie locale produit de la tomme et de la raclette savoyarde... L'angoisse rôde, occultée mais poisseuse. L'incendie du silo en 1981, mal maîtrisé, mal géré, reste dans toutes les mémoires. « *J'ai appris l'incendie par un copain qui travaillait dans l'usine* », raconte un cadre des télécoms, « *j'ai appelé la gendarmerie, la mairie, la sous-préfecture, le député, personne ne pouvait me dire quoi faire. A la radio, on assurait que rien ne s'était échappé en dehors des clôtures, qu'il n'y avait pas de vent. De ma fenêtre, je voyais la fumée poussée par un vent d'ouest à tout casser. Ce jour-là, je suis devenu antinucléaire...* »

Trop d'incidents dissimulés, trop de polémiques ou de miniscandales mal étouffés. « *C'est un état d'esprit de la Cogema de tricher, de mentir* », affirme Didier Anger, conseiller régional et tête de file des Verts dans la Manche. Sur longue période, les écologistes ont eu plus souvent raison que tort, même s'ils ont parfois exagéré la gravité des problèmes. Après la rupture de la conduite comme après l'incendie du silo, les enquêtes officielles ont montré que la pollution radioactive avait bien atteint des doses limites pour l'environnement, contrairement à ce qu'avait affirmé l'exploitant. Au printemps 1991, l'ACRO, un laboratoire indépendant, mesurait un taux de césium 137 anormal dans les eaux de la Sainte-Hélène, un ruisseau voisin de l'usine. Le premier réflexe de la Cogema fut de nier les faits – l'ACRO se fait de la pub ! – et de bétonner discrètement l'endroit où les mesures étaient réalisées. Devant l'insistance de la commission d'information, le laboratoire de la Cogema accepta néanmoins de participer à une étude comparative, avec l'ACRO et le laboratoire départemental. Conclusion : les trois laboratoires trouvèrent les mêmes doses. Il fallut un an et une centaine de forages pour déceler l'origine de la pollution : une conduite de rejet polluée oubliée à proximité de la clôture du site...

De ses origines paramilitaires, la Hague a gardé une certaine raideur et le goût du secret. « *Le réflexe premier est toujours : "Circulez, y a rien à voir"* », plaisante Michel Turpin, qui admet lui-même avoir dû « *piquer une grosse colère* » dans le cabinet du ministre pour obtenir de la Cogema tous les renseignements nécessaires à sa mission... Malgré des efforts de « communication », la population n'est pas le souci premier. L'affaire récente de la conduite l'a encore montré. Bulletin mensuel d'information, visites, borne interactive, rien n'y fait : la Cogema n'est jamais parvenue à être tout à fait crédible.

Récemment, des élus ont approché la direction d'Intechmer pour étudier la possibilité de réaliser des mesures « neutres » dans le lait, l'eau, l'herbe, les algues, parallèlement à celles effectuées par la Cogema. « *C'est ridicule*, dit Jean-Claude Guary. *Sur le plan technique, on ne fera pas mieux. Les mesures sont exactes. Il faut reprendre les analyses et les réinterpréter.* » Il se bat pour créer un laboratoire universitaire spécialisé dans l'environnement, qui pourrait interpréter les analyses, conseiller, réaliser des études. Seul obstacle : le financement. La Cogema assure l'essentiel des recettes locales... « *Les gens n'arrivent jamais à être certains que les informations dont ils bénéficient sont fondées, d'où une insécurité psychologique profonde, les rumeurs, les fantasmes*, explique Yves Dupont, sociologue. *Ils acceptent qu'on dise : "Il y a pollution, il faut la réduire". Mais l'impact sanitaire n'est pas acceptable. On ne veut pas que ce soit exprimé. En même temps, si l'usine ferme, c'est fini pour eux.* »

Véronique Maurus
Dessin : Nicolas Vial

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Quand Pékin terrorise l'Europe

PAR quelque artifice de procédure, qui déconsidère un peu plus la commission des droits de l'homme de l'ONU, la Chine a échappé, mardi 15 avril à Genève, à une condamnation devant cette institution. Et par quelque artifice de procédure encore, l'Union européenne peut dire qu'elle aura, *in fine*, unanimement voté contre le stratagème utilisé par les Chinois. Mais là n'est pas l'essentiel. L'important a eu lieu, lors des épisodes précédents, quand de grands pays européens, l'Allemagne et la France en tête, ont refusé de s'associer à une résolution, parrainée notamment par le Danemark, dénonçant les violations massives des droits de l'homme en Chine.

Ces puissances occidentales ont peur. Elles tremblent à la seule idée qu'elles risqueraient de perdre une parcelle de l'immense marché chinois en déplaisant à Pékin. La France redoute qu'*un petit couac* ne vienne troubler la visite que Jacques Chirac doit faire en Chine en mai. A l'avance, courbons, courbons l'échine devant l'ire du dragon...

La reddition n'est pas glorieuse. On dira que les résolutions de ladite commission – qui refuse de condamner la Chine, mais, bien évidemment, dénonce Israël... – cachent une bonne dose d'hypocrisie. Rarement suivies du moindre effet, elles ne sont souvent que le moyen de s'acheter une conscience à bas prix. Elles comptent, pourtant. Comment expliquer, sinon, les efforts qu'ont, cette fois encore, multiplié les Chinois pour éviter d'être tancés par la commission ? Coupables d'être à la tête de la plus grande organisation de travail forcé dans le monde ; coupables de pratiquer la torture sur les minorités qui n'ont pas l'heur de se plier à l'empire ; coupables d'avoir supprimé la moindre expression dissidente à Pékin, les Chinois méritaient mille fois d'être condamnés par la commission.

D'où le péché contre l'esprit commis par des pays comme la France et l'Allemagne. En refusant de dénoncer la Chine et en laissant, par exemple, condamner Israël, ils dépouillent de tout sens une notion aussi importante que celle des droits de l'homme. Ils favorisent un climat de terrible confusion idéologique où tout vaut tout. Ils installent cette fausse idée de l'équivalence morale qui laisse croire qu'un pays comme Israël n'est, après tout, guère plus démocratique que la Chine. Alors, il n'y a plus de repère, plus de sens aux mots.

On dira encore, avec raison, que la bataille pour le marché chinois est importante. Mais, là encore, c'est se tromper si l'on imagine que la Chine se détermine en fonction d'autres critères que celui du rapport qualité-prix. Boeing, par exemple, a fait ses meilleures ventes alors que les Etats-Unis critiquaient durement Pékin. Qui sait, après tout, si les maîtres de la Chine ne respectent pas plus ceux qui n'ont qu'une parole ; en affaires comme en politique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le record du roi du stylo

MILTON REYNOLDS, roi du stylo et désormais recordman du tour du globe, s'est posé ce matin sur l'aérodrome La Guardia, à New York, 78 heures 55 minutes 30 secondes après l'avoir quitté. Deux mille personnes attendaient l'arrivée de l'appareil, qui, piloté par Reynolds lui-même, tourna plusieurs fois autour du terrain avant de se poser.

Lorsque le *Reynolds-Bombshell* eut atterri, la foule voulut se précipiter vers les vainqueurs. Mais la douane et le service sanitaire veillaient : les formalités habituelles furent accomplies et, tandis que Reynolds exhibait un certificat de vaccination antivariolique, ses deux compagnons, moins heureux, devaient subir immédiatement l'injection, rendue nécessaire par une légère épidémie à New York. Brandissant sa poupée fétiche, le héros du jour souriait et saluait. Puis, à ses admirateurs, il se mit à lancer de pleines poignées de stylos.

Ainsi le roi de la publicité a réussi dans son dessein : il a battu de douze heures vingt minutes trente secondes le record établi en 1938 par Howard Hughes. Il n'a point réussi, comme il l'espérait, à boucler le tour du globe en cinquante-cinq heures, mais on peut lui trouver des excuses : l'URSS lui a refusé le passage, accordé avant la guerre à Hughes. Les circonstances atmosphériques l'ont forcé à revenir à Adak, aux Aléoutiennes.

M. Reynolds s'est donc montré un sportif éminent. Il a droit aux félicitations de tous les fervents de l'air et de la vitesse. En outre son objectif principal est atteint : grâce à son avion, ses stylos ont, comme il se doit, fait couler beaucoup d'encre !

(17 avril 1947.)

Silence, au Tibet, on rééduque !

par Jean-Claude Buhrer et Claude B. Levenson

AU Tibet, la chasse aux photographies du dalaï-lama bat son plein et les *« équipes de rééducation »*, présentes jusque dans les sanctuaires les plus reculés, raniment le souvenir des pires moments de la Révolution culturelle. Depuis qu'a été lancée l'offensive de propagande contre le dalaï-lama, en visite en France du 17 au 30 avril, pour, selon l'expression consacrée, *« couper la tête du serpent séparatiste »*, on ne badine pas avec les ordres sur le toit du monde. Et, dans les regards des Tibétains, une crainte nouvelle a remplacé la traditionnelle curiosité pétillante à l'égard de l'étranger de passage.

Engagée l'an dernier, dans le sillage du différend ayant éclaté autour de la succession du 10ᵉ panchen-lama, la *« lutte à la vie, à la mort contre le dalaï et sa clique »* ne faiblit pas. Non seulement portraits et photographies du chef spirituel exilé ont disparu des lieux publics et de culte, ramassés par des policiers et soldats en mission, mais les cadres vides laissés bien en évidence, et dont personne n'était vraiment dupe, ont été d'autorité ornés de l'effigie de Gyaltsen Norbu, l'enfant imposé par les autorités de Pékin et que les Tibétains appellent le *« panchen chinois »*. Les hostilités sont ouvertes, dirigées d'abord contre le clergé – dernier carré farouchement rebelle à la mainmise autoritaire du régime communiste.

Pour bien mettre les points sur les « i », à la mi-septembre, le secrétaire du Parti communiste de la région dite autonome tenait à préciser, dans le *Tibet Daily*, que *« l'essence de cette lutte n'est ni de nature religieuse, ni liée à l'autonomie. Il s'agit de la protection de l'intégrité de notre pays »*. Les faits sur place ne font que souligner cette détermination : en deux ans d'intervalle, depuis notre dernier séjour à Lhassa, la sinisation s'est accélérée et ressemble de plus en plus à une marche forcée, à une course contre la montre. Sans parler du dépérissement de la langue en raison de l'extension de la télévision et d'une scolarisation généralisée... en chinois.

Les enseignes chinoises ne se comptent plus dans les rues de la cité sacrée, devenues méconnaissables, où s'alignent échoppes de bric et de broc, bars, karaoké, gargotes et bordels surmontés d'idéogrammes clinquants. Les ultimes demeures patriciennes, nichées dans le lacis de ruelles des quartiers tibétains, disparaissent sous les coups des bulldozers. Au carrefour des grandes artères bordées d'anonymes bâtiments neufs aux baies vitrées bleues, se dressent des monuments dorés, d'un kitch digne du réalisme socialiste version chinoise. Au point que les pèlerins, cette année visiblement moins nombreux que de coutume, errent désemparés dans une ville qu'ils ne reconnaissent plus, à la recherche des traces de leur propre identité en voie de disparition.

> Le schéma classique de la colonisation est patent : invasion militaire, occupation de l'espace par une population allogène, négation des droits fondamentaux des autochtones

Tout au long d'un périple de plus de 2 000 kilomètres dans la vallée du Kongpo, à l'est de Lhassa, avant des haltes dans les principales agglomérations du Tibet central, l'impression d'une camisole de force jetée sur l'ensemble du territoire n'a fait que se renforcer. Le schéma classique de la colonisation est patent : invasion militaire, occupation de l'espace par une population allogène, négation des droits fondamentaux des autochtones, il suffit de regarder pour prendre la mesure de l'anéantissement programmé d'un peuple et de sa culture. Les séances de *« rééducation »* dans les monastères en témoignent : à l'ensemble de la communauté monastique, des commissaires politiques nouvelle mouture enseignent la loi chinoise et l'histoire tibétaine version chinoise. Et gare à quiconque refuse de comprendre ! Au terme de ces interminables sessions, il est requis de signer une déclaration en cinq points abjurant notamment le dalaï-lama comme chef spirituel, reconnaissant la validité de la nomination du panchen choisi par Pékin et admettant que le Tibet *« appartient »* à la Chine.

Vu à Drepung, l'une des trois grandes universités monastiques proches de Lhassa, par une matinée automnale ennuagée et lourde d'une tension palpable : dans le dédale des venelles, des pèlerins, motte de beurre de yack à la main, déambulent d'un sanctuaire à l'autre. Leurs moulins à prière voltigent entre leurs mains expertes et leur cheminement est rythmé par un mantra. Le va-et-vient est incessant sur l'escalier abrupt menant à l'étage. D'ordinaire ouverte sur la cour intérieure, la rampe opposée est masquée par des tissus bariolés étendus comme des draps asséchés. Une marche militaire éclate soudain de ses tambours et trompettes vrillant le calme ambiant de ce lieu de recueillement, explicitement voué, d'après le permis d'exercer affiché au fronton du portail, à la prière et à la réflexion religieuse.

Un pan soulevé confirme l'insolite : des civils et des officiers en uniforme vert gesticulent debout à une table, devant un groupe de moines assis par terre, visage fermé. Un poste de télévision crache le fond musical. L'équipe de rééducation est à pied d'œuvre, à peine dissimulée aux yeux des pèlerins ou des visiteurs. Mais pas question de fixer l'image sur la pellicule : un cerbère veille qui se met à vociférer dès qu'il perçoit l'intrus.

A une cinquantaine de kilomètres de Lhassa, le célèbre monastère de Ganden demeure obstinément fermé aux Tibétains comme aux étrangers. Depuis les vifs incidents qui ont opposé à la mi-mai moines et forces de sécurité, un barrage militaire boucle le chemin des pèlerins dans la vallée, à un kilomètre de la grand-route. On ne passe pas, sauf à faire partie d'une équipe officielle de rééducation. Une cinquantaine de récalcitrants seraient toujours sous les verrous, comme une quinzaine d'irréductibles, du Tashilhunpo à Shigats, le sont depuis plus d'une année. Mais la suspicion s'est glissée : à plusieurs reprises, des voix amies nous ont chuchoté d'être sur nos gardes, il y a de faux moines et de faux mendiants infiltrés dans les lieux fréquentés par les étrangers. Et, parmi les moines, la confiance ne règne plus : on se méfie des nouveaux, la délation s'insinue et des indicateurs épauleraient la besogne aveugle des caméras vidéo et des micros installés bien en évidence dans les sanctuaires.

Silence dans les monastères, on rééduque ! Silence sur le toit du monde, on sinise ! Ainsi, à Bayi, dans une vallée verdoyante à cinq cents kilomètres à l'est de Lhassa, sur la route du Sechouan. Naguère c'était un hameau appelé Paichen en tibétain. Aujourd'hui c'est une ville-garnison de 50 000 habitants, aux avant-postes de l'implantation des colons qui arrivent tous les jours par camions et autobus, pour s'installer au Tibet.

Le dalaï-lama a beau réitérer, inlassablement, sa volonté d'entamer un dialogue avec Pékin dans les limites fixées par Deng Xiaoping lui-même, d'où vient que malgré la chaleur de l'accueil qui lui est réservé depuis le prix Nobel, on l'écoute, certes, mais on ne l'entende pas ? Au Parlement européen à Strasbourg, devant les parlementaires à Paris, le leader exilé a répété : *« Fondamentalement, la question du Tibet est de nature politique. C'est une question de domination coloniale qui ne trouvera sa solution que par la négociation. »* Il y a cependant l'irrésistible attrait qu'exerce le mirage d'un marché de plus d'un milliard de consommateurs. Que « pèsent » à cette aune six millions de Tibétains, une culture anéantie, un peuple phagocyté et abandonné à son sort ? L'éthique semble être une valeur qui n'a plus cours aujourd'hui à la bourse du profit à tout-va, même si le dalaï-lama sourit en disant : *« Je n'attends de personne de placer le Tibet au-dessus des intérêts de son propre pays... »*

***Jean-Claude Buhrer** est journaliste et* ***Claude B. Levenson** est écrivain*

Les internes, ni vaincus ni vainqueurs

Suite de la première page

Suite de la première page

Ces points ne sont pas négligeables, même si Alain Juppé et Jacques Barrot n'ont pas cédé sur la principale revendication des grévistes, la suspension de toute pénalité pendant quatre ans, qui dépassait leur capacité de mobilisation. Pour sa part, le gouvernement était soumis à une triple contrainte : ne pas laisser le conflit gagner tout l'hôpital ; ne pas dénaturer sa réforme en revenant sur le principe des sanctions collectives ; ne pas s'aliéner les partisans de la réforme, à commencer par la CFDT, qui préside la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), et le syndicat de médecins généralistes MG-France, qui reste, dans l'océan des opposants au plan Juppé, l'un des plus sûrs îlots de résistance au conservatisme médical dénoncé par le gouvernement.

Ni vainqueurs, ni vaincus, donc. Pourquoi les internes ont-ils tant de mal à sortir de ce conflit, au point de continuer la « guerre » par d'autres moyens, comme la grève administrative (les soins gratuits) à partir du 24 avril ? Ignorant le contenu de l'ordonnance d'avril 1996 sur la médecine de ville, transcrite et précisée en mars dans les deux conventions médicales (généralistes et spécialistes), ils ont découvert tardivement qu'ils ne pourraient plus exercer comme leurs aînés. Et que, pour la première fois, un gouvernement posait cette question, aussi brutale que politique : combien la collectivité est-elle prête à dépenser pour la santé, à côté d'autres fonctions collectives comme l'éducation, la lutte contre l'exclusion, la justice, les retraites ou le logement social ?

Or, poser cette question, c'est évidemment s'interroger sur le statut même de ceux qui, au cœur du système de soins, décident de la dépense : les médecins. *« Issues pour la plupart de la bourgeoisie, ce que les professions* [libérales et, notamment, médicales] *font valoir dans leur statut, c'est l'indépendance, l'individualisme socio-économique et la dignité de classe »*, analysait le sociologue américain Eliot Freidson, en 1970, dans son ouvrage de référence (*La Profession médicale*, Payot, 1984). La dignité de classe ? Même s'ils savent que leur position dans la société ne sera plus celle de notables installés, les internes jugent qu'ils exercent une profession qui doit leur garantir une certaine place dans la société. Ils ne réclament pas une BMW, mais une reconnaissance, qui commence à déserter les salles d'attente.

Là n'est sans doute pas l'essentiel. Ce que le plan Juppé a bousculé sans luxe de précaution, c'est le deuxième pied du triptyque de Freidson : l'individualisme socio-économique. Pour la première fois, un gouvernement a introduit la notion de responsabilité économique collective de la profession médicale, dont l'activité est désormais encadrée par un objectif de dépenses d'assurance-maladie et sanctionnée par des reversements d'honoraires en cas de dérapage de ces dépenses.

Les médecins ne voulant être comptables que de leur propre pratique, le conflit s'est cristallisé autour de ces pénalités collectives, qui vont à l'encontre de la culture profonde du corps médical et, pour certains, de son éthique. Il n'est pas étonnant qu'en pleine grève le Conseil national de l'ordre des médecins ait rappelé que *« l'exercice de la médecine est personnel »* et que *« chaque médecin est responsable de ses décisions et de ses actes »*, comme le stipule l'article 69 de ce code. Les grévistes se sont prévalus de ce soutien.

L'indépendance, enfin, qui est l'essence même d'une profession libérale, est de plus en plus mise à mal. Depuis l'Université médiévale, l'Etat a donné aux médecins, avec le titre de « docteur », une partie de la responsabilité de maintenir le bien-être public, leur assurant en contrepartie une très large autonomie. Cette indépendance était jusqu'à présent synonyme de liberté totale. Elle est aujourd'hui rognée par la contrainte économique. Avec la dérive des dépenses de santé, l'Etat et l'assurance-maladie commencent à prendre la main sur les revenus des médecins (encadrement des dépenses) et sur le contenu de leur pratique (suivi et évaluation de l'activité médicale), en se dotant d'outils : informatisation, extension des normes de bonne pratique, accréditation des services hospitaliers. La profession n'est plus seule à exercer le contrôle sur son propre travail.

Face à une « Sécu » peu regardante sur leurs pratiques et remboursant à guichets ouverts, les médecins n'ont jamais eu besoin de syndicats forts, leurs organisations se contentant d'assurer un minimum de régulation à travers des conventions médicales peu contraignantes. Dans un système où la Sécurité sociale va, à terme, devenir un acheteur de prestations médicales au meilleur rapport qualité-prix, ils vont devoir se doter de structures disposant, face aux pouvoirs publics, d'une véritable capacité de négociation économique et d'expertise médicale. Certaines spécialités, comme la radiologie, se sont préparées à cette évolution.

Au cours de leur grève, les internes ont pris conscience de la nécessité d'un syndicalisme fort, dont ils pourraient fournir les cadres. Ils réviseront peut-être, alors, leur jugement sur les généralistes de MG-France, signataires de la convention et qu'ils ont accusés de chercher à « faire du fric » en investissant dans l'informatisation des cabinets médicaux. L'objectif, en fait, est de s'approprier et de cogérer les outils qui permettront aux médecins de conserver une certaine liberté dans le nouveau système de soins qui se dessine.

Jean-Michel Bezat

RECTIFICATIFS

NORIEGA

A la suite d'une erreur de transmission, l'article sur les avoirs bancaires de l'ancien dictateur du Panama, Manuel Noriega, paru dans *Le Monde* daté 13 et 14 avril pouvait laisser croire que les otages américains, objets d'un marchandage qui a conduit au scandale de l'*« Irangate »*, étaient détenus en Iran. Il fallait lire, bien entendu, qu'ils se trouvaient au Liban.

LES VAINQUEURS DE PARIS-ROUBAIX

Le premier vainqueur français de la course cycliste Paris-Roubaix, Maurice Garin (1897), ne s'est pas imposé lors de la première édition de l'épreuve (*Le Monde* du 15 avril). C'est l'Allemand Joseph Fischer qui avait inauguré le palmarès, en 1896.

LE RECORD DE TIGER WOODS

Le golfeur américain Tiger Woods (*Le Monde* du 15 avril) a bien établi un nouveau record de l'épreuve au Masters avec un score total de 270 sur les quatre jours, à 18 coups en dessous du par. Le record du parcours d'Augusta appartient toujours au Zimbabwéen Nick Price (1986) et à l'Australien Greg Norman (1996), avec un score de 63 (9 coups en dessous du par).

ERIC RAOULT

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *le Monde* daté du 29 mars, Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, n'est plus député de Seine-Saint-Denis. Il a rempli cette fonction de 1986 à 1995, avant de céder sa place à son suppléant en entrant au gouvernement.

338
315+

DISPARITIONS

Moustapha Amin

L'infatigable défenseur de la démocratie

MOUSTAPHA AMIN, pionnier du journalisme égyptien et arabe moderne, est mort à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dimanche 13 avril, au Caire. Avec son frère jumeau Ali, Moustapha Amin avait introduit le concept de la primauté de l'information sur l'article d'opinion en fondant le journal *Akhbor el Yom* en 1944. Le franc-parler de ce défenseur infatigable de la démocratie, qui estimait que *« le journoliste est un chercheur de problèmes professionnels »*, lui avait valu des ennuis avec les autorités et neuf ans de prison (1965-1974).

Né le 21 février 1914 au Caire dans une famille bourgeoise apparentée à Saad Zaghlnul, le grand leader nationaliste, Moustapha Amin a été abreuvé dès sa plus tendre enfance des récits de l'homme d'Etat sur la lutte des journalistes contre la censure imposée par l'occupant britannique. Il a donc décidé de jouer les *« héros »* dès l'âge de huit ans quand il a créé une revue qu'il a baptisée *Le Droit*. A quatorze ans, c'était au tour de la revue *L'Etudiont*, qui a été très vite saisie par les autorités à cause des attaques contre les Anglais et leurs collaborateurs. La revue *Al Awqaf*, elle aussi, n'a duré que quelques numéros avant d'être interdite. Génie précoce, Moustapha Amin a ensuite été engagé à dix-sept ans comme secrétaire de rédaction de l'hebdomadaire nationaliste *Rose ol Youssef*.

En 1944, Moustapha Amin décide de voler de ses propres ailes et fonde le journal *Akhbar el Yom*. Dès le premier numéro, le succès est immédiat, puisque les cent mille exemplaires imprimés sont épuisés en quelques heures. Très vite, le nouveau journal au style résolument moderne et toujours à l'affût de « scoops », devient le principal concurrent du vénérable *Al Ahrom*, fondé en 1876, grâce à sa jeune équipe de journalistes, parmi lesquels se trouvait Mohamad Hassanein Heykal. En juillet 1952, Moustapha Amin épouse la cause des officiers libres qui renversent le roi Farouk. Il reste en excellents termes avec le nouveau régime jusqu'à la nationalisation d'*Akhbar el Yom* en 1960.

TRAVAUX FORCÉS

Les relations du directeur avec le président Gamal Abdel Nasser s'enveniment progressivement jusqu'au jour où Moustapha Amin est arrêté. Accusé *« d'intelligence avec les Etats-Unis »*, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité. Ce n'est qu'en 1974 qu'il est libéré, puis blanchi, par le président Sadate. Cela ne l'empêchera pas quelques années plus tard, alors qu'il est à nouveau à la tête d'*Akhbar el Yom*, de critiquer le parti du Raïs, ce qui lui vaut d'être interdit de plume.

Malgré une santé précaire, Moustapha Amin n'a jamais cessé d'écrire sa colonne de dernière page intitulée *« Fikra »* (Pensée), où il a continué à pourfendre la corruption et à appeler au libéralisme politique et économique. Cette chronique, publiée simultanément par le journal *Al Chorq el Awsat* édité à Londres, était devenue de plus en plus sociale et philosophique ces derniers temps.

Alexandre Buccianti

Pierre Bergé

Un spécialiste de la physique de la matière condensée

LE PHYSICIEN Pierre Bergé, l'un des chefs de file de « l'école française du chaos », est mort mercredi 9 avril, des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-deux ans.

Ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de mécanique de Nantes et docteur-ingénieur, Pierre Bergé, spécialiste de la physique de la matière condensée, a accompli toute sa carrière au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), où il est entré en 1957 et où il a été nommé chef du service de physique du solide et de résonance magnétique de Saclay, de 1979 à 1990, avant de prendre la tête du département de recherche sur l'état condensé, les atomes et les molécules, de 1991 à 1994.

Ses travaux sur les phénomènes critiques, la dynamique des fluides et les instabilités hydrodynamiques l'ont amené à jouer un rôle de premier plan dans les développements de la « théorie du chaos ». Ce concept mathématique, dont les bases furent posées dans les années 60, notamment par le météorologiste américain Edward Lorenz, est aujourd'hui couramment utilisé par les physiciens, les biologistes ou les économistes, pour étudier des systèmes complexes et décrire « l'ordre » caché derrière le « désordre » de phénomènes apparemment aléatoires.

Parallèlement, son intérêt pour la pédagogie et l'enseignement – il a été professeur de physique des fluides à l'Ecole supérieure de physique et chimie industrielles de Paris de 1977 à 1979 – a conduit Pierre Bergé à être chargé de mission pour l'enseignement de la physique, en 1988 et 1989, auprès de Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale. Il était membre du Conseil national des programmes.

Pierre Le Hir

Zdenek Mlynar

Un ancien du « printemps de Prague »

ZDENĚK MLYNAR, un ancien dirigeant du « printemps de Prague », est mort mardi 15 avril à Vienne, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-sept ans.

Entré au PC tchécoslovaque en 1946, à l'âge de seize ans, il se décrivait lui-même comme un de ces jeunes communistes issus de la guerre et de l'Occupation, qui *« voyaient tout en noir et blanc »* et ont fait *« de mouvais fonctionnaires »* (Zdenek Mlynar, *Le froid vient de Moscou*, Gallimard, 1981, 378 p.). Il fut aussi le premier étranger qu'ait rencontré Mikhaïl Gorbatchev, étudiant comme lui à l'université de Moscou au début des années 50. Mais sa carrière politique s'acheva beaucoup plus tôt que celle du futur secrétaire général du PC soviétique. En tant que membre de la direction du PC tchécoslovaque pendant le « printemps de Prague », Zdenek Mlynar vécut, avec l'invasion soviétique, ce qu'il appela l'*« ultime débâcle »* et suivit dans la disgrâce Alexandre Dubcek.

Expulsé du Parti communiste en 1970, il fut l'un des premiers signataires de la charte 77, le document fondateur de la dissidence démocratique en Tchécoslovaquie, puis s'exila en Autriche, où il enseigna pendant plusieurs années à l'université d'Innsbruck. Selon des témoignages recueillis par la suite à Prague, c'est à ce « gorbatchévien » idéal que le KGB soviétique et le StB, son équivalent tchécoslovaque, auraient songé en 1989 pour remplacer à la tête du PC la direction conservatrice de l'époque. La « révolution de velours », tout comme l'attitude de l'intéressé, devaient déjouer ces calculs, mais Zdenek Mlynar fut l'un des tout premiers dissidents en exil à revenir à Prague à la fin de novembre 1989, appelant, lors d'une intervention télévisée, à la démocratisation des institutions tout en évitant une *« chasse aux sorcières »*.

Depuis lors, Zdenek Mlynar partageait son temps entre Prague et Vienne, tout en maintenant une présence discrète dans la politique tchèque. Lors des élections parlementaires du printemps 1996, il présidait le bloc de gauche regroupant le reliquat des communistes réformateurs du « printemps de Prague ». Mais il était le premier à reconnaître son impuissance face aux libéraux de Vaclav Klaus et aux sociaux-démocrates de Milos Zeman. L'ère des « soixante-huitards » appartenait déja au passé.

Michel Tatu

Charles Joineau

Un grand résistant et déporté

CHARLES JOINEAU, ancien secrétaire général de la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP) est mort dans la nuit du 13 au 14 avril, à la clinique de Fleury-Mérogis (Essonne). Né le 4 juillet 1919, à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), il entre aux PTT, après l'obtention de son brevet. Agé de quinze ans à peine, il adhère en février 1934 aux Jeunesses communistes, puis au Parti communiste français en 1935 et participe aux causes défendues par le PCF (soutien au Front populaire et à l'Espagne républicaine, lutte contre le fascisme).

En mars 1940, il est arrêté comme militant communiste et condamné à un an de prison par le tribunal militaire à Périgueux pour *« délit d'opinion »*. Incarcéré à la prison de la Santé, il est ensuite transféré dans les camps de Gurs, dans les Pyrénées-Atlantiques, puis de Mauzac, en Dordogne. Libéré, il est incorporé dans « l'armée de l'Armistice », qui dépend de Vichy, jusqu'à sa dissolution après l'invasion de la zone sud par la Wehrmacht, en novembre 1942. Il rejoint alors les Francs tireurs et partisans (FTP), proches des communistes, et est à nouveau arrêté le 10 février 1943. Emprisonné à Fresnes, il est déporté au camp français du Struthof, puis au camp d'Allach, annexe de Dachau, en Allemagne, où il est libéré le 1er mai 1945 par l'armée américaine.

A son retour en France, il reprend son activité aux PTT et entre au Conseil national de la fédération des déportés, dont il fut un des responsables et animateurs, jusqu'à la fin de sa vie. Officier de la Légion d'honneur, Charles Joineau était aussi vice-président de la Fondation pour la mémoire de la déportation.

Alain Beuve-Méry

■ **JEAN FOCHIVÉ**, ancien patron du secrétariat d'Etat à la sécurité intérieure (SESI) du Cameroun, et à ce titre ancien « M. Sécurité » des présidents Ahmadou Ahidjo et Paul Biya, est décédé samedi 12 avril à l'hôpital de Yaoundé, à l'âge de soixante-six ans. Plus connu sous le surnom de « Père Foch », Jean Fochivé, *« commissaire de police de classe exceptionnelle »*, né en 1931 dans le Foumban, dans l'ouest du pays, a passé sa vie dans les allées du pouvoir camerounais, connaissant parfois la disgrâce. Il avait quitté définitivement son poste en mars 1996 après avoir dirigé le SESI depuis septembre 1990. Il achevait ainsi une longue traversée du désert remontant à août 1984, après avoir repris du service en novembre 1982, à la demande d'Ahmadou Ahidjo. Le président démissionnaire lui demandait de *« servir son successeur avec la même fidélité »*. Pourtant, le même Ahidjo l'avait limogé en 1977. A l'Indépendance, en janvier 1960, Jean Fochivé était déjà commissaire central de la ville de Douala, alors agitée de troubles politiques. Il était rentré en 1952 à l'école de police de Yaoundé, avant de suivre les cours de l'école de police de Dakar (Sénégal), d'où il était sorti major *« africain »* avec la mention *« très bien »* en 1959.

■ **JEAN-JACQUES ETCHEVERY**, danseur et chorégraphe, est mort samedi 12 avril à son domicile bordelais. Il était âgé de quatre-vingts ans. Né à Paris en 1916, élève du célèbre Ricaux, il intègre les Nouveaux Ballets de Monte-Carlo avant de fonder, en 1941, sa propre compagnie, l'Oiseau Bleu. Jean-Jacques Etchevery a poursuivi sa carrière en étant maître de ballet dans des grandes institutions européennes, tels l'Opéra comique, à Paris, le Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, et le Grand Théâtre de Genève. Il est de ceux qui ont oeuvré pour donner aux opéras en région leur lustre : c'est ainsi qu'il dirigea le Grand Opéra de Bordeaux, puis celui de Tours, qui fut son dernier poste.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Alain et Micheline Bianquis,
Roger et Yvette Durand
et leurs enfants,
Federico et Sylvie Todeschini,
Philippe Durand et Isabelle Durand
et leurs petits-enfants, Lola et Ugo Todeschini,
Alain et Monique Benoit
et leurs enfants,
Céline, Nadège et Nicolas Benoît,
Mme Jean Tallec
et ses enfants,
Pierre et Annie Tallec,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,

ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 12 avril, à quatre-vingt-treize ans, à Sainte-Foy-lès-Lyon, de

Mme Gaston BENOÎT,
née Hélène LAPLACE,

leur mère, belle-mère, belle-sœur, tante, grand-tante et si chère mamie.

Le service religieux a eu lieu au temple d'Oullins, le mardi 15 avril, suivi de l'inhumation au Chambon-sur-Lignon.

12, rue Lafenestre,
92340 Bourg-la-Reine.
28 *bis*, rue Emmanuel-Chabrier,
63170 Aubière.
67, chemin de Chavril,
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon.
3, rue du Musée-Guimet,
69006 Lyon.

– Mme Salomon-Raymond Grimberg, née Lobhar,
M. et Mme Robert Grimberg
et leurs enfants,
M. Henri Grimberg,
M. et Mme Gérard Grimberg,
M. et Mme Michel Grimberg
et leurs enfants,
Mme Nicole Grimberg
et Arnold Fiszman
et leur fille Sophie Boutboul,
M. et Mme Simon Grimberg,
ses enfants,
M. Gilbert Grimberg,
M. et Mme Philippe Grimberg
et leurs enfants,
ses petits-enfants,
Les familles Lebhar, Grimberg, Jousset, Salaün, Bastos, Fiszman,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salomon-Raymond GRIMBERG,
évadé de France, FFL 2e DB,
interné résistant,
croix de guerre 39-45,
médaillé militaire,

survenu le 14 avril 1997, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La levée du corps aura lieu le jeudi 17 avril, à 8 heures, à la clinique Léonard-de-Vinci, 95, avenue Parmentier, Paris-11e.

On se réunira à l'entrée principale de Bagneux à 8 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Guatemala. Alicante.

Clotilde Agullo,
veuve Adolfo Mijangos,
sa mère,
Rafael Ait-Habib,
son fils,
Mustapha Ait-Habib,
Miguel Agullo,
son oncle et sa famille,
La famille, les amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Elena Clotilde MIJANGOS,

survenu le lundi 14 avril 1997, à l'âge de trente et un ans.

La cérémonie civile sera célébrée en la maison funéraire des Batignolles, 1, boulevard du Général-Leclerc, Clichy (Hauts-de-Seine), le vendredi 18 avril, où l'on se réunira à 15 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, 8, boulevard Ménilmontant, Paris-20e, à 17 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

142, rue de la Roquette,
75011 Paris.

– M. Jacques Mironneau,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice MIRONNEAU-ZILLER,
née ELKANE,

survenu le 12 avril 1997.

L'inhumation aura lieu le vendredi 18 avril, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e, à 15 heures.

10, rue du Docteur-Roux,
75015 Paris.

– Mme Simone Montarras, née Auzary,
son épouse,
Laurence et Alain Lucas,
Odile et Albert Chaznigner,
Isabelle Montarras et Pierre Boisraud,
ses enfants,
Ingrid et Puneet Jain,
Pierry et Volodia,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henry MONTARRAS,
lauréat de l'Académie de médecine,
président de la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis,
membre de l'Académie des provinces françaises,

survenu le 13 avril 1997, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Gabriel Milési,
M. et Mme Henri Pigeat,
leur fille Anaël,
ses enfants et sa petite-fille,
Mme Maria Prazères,
sa fidèle gouvernante,
ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques RUEFF,
née Christiane VIGNAT,

survenu le 11 avril 1997, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie a eu lieu, selon sa volonté, dans la plus stricte intimité, en l'église Sainte-Clotilde, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, auprès de son époux,

Jacques RUEFF,
(1896-1978)
de l'Académie française,
de l'Académie des sciences morales et politiques,
grand-croix de la Légion d'honneur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

Viktor Enzo Isaak ROZWADOWSKI-POTOCKI
18 avril 1994 - 2 avril 1997.

Merci.

Olga, Julitka, Cécile, Tereska, Ladislas,
Et toute leur famille.

Le Bourg,
69870 Lamure-sur-Azergue.

Anniversaires de décès

– Le 17 avril 1996, disparaissait

François-Régis BASTIDE.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Une messe sera dite en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 17 avril 1997, à 19 heures.

4, avenue du Président-Wilson,
75016 Paris.

Conférences

« De l'armée de métier à la nation armée »
(1760-1793)
par le professeur Jean Chagniot,
directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études,
le lundi 21 avril 1997, à 18 heures,
Palais Abbatial,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense,
dans le cadre du cycle de conférences « Armées professionnelles et citoyennes : une perspective historique. »

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 01-42-17-38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

INDUSTRIE Après avoir récupéré la distribution de ses produits électroménagers au Portugal et au Benelux, et créé sa propre filiale en Allemagne en 1996, General Electric vient de prendre le contrôle de son distributeur français. Cette décision traduit la volonté du groupe américain de se développer sur ces marchés en Europe, où il est resté faible jusqu'ici. ● LES MOTEURS d'avions représentent le seul secteur où GE est puissant sur le Vieux Continent, associé au groupe français Snecma. Les deux partenaires viennent de remporter un contrat du Pentagone pour un milliard de dollars. ● DEPUIS 1989, GE essaie de combler son retard en Europe dans ses onze autres métiers de l'industrie (énergie, matériels électriques et médicaux...) et des services. Il a investi 10 milliards de dollars. ● SON OFFENSIVE est spectaculaire dans les services financiers et le crédit à la consommation.

Le géant américain General Electric multiplie ses offensives en Europe

A l'heure où les entreprises tentent de séduire l'Asie, le conglomérat se déploie sur le Vieux Continent. Déjà puissant dans les moteurs d'avion et la radiologie, il privilégie aujourd'hui l'électro-ménager et les services financiers

A DÉFAUT d'avoir pu reprendre Philips ou Electrolux, General Electric (GE) rachète... son distributeur en France, Sinelec. Uoe PME de 150 millions de chiffre d'affaires, qui emploie dix-neuf personnes, et dont l'acquisition *« s'inscrit parfaitement dans notre stratégie européenne »*, se félicitait, le 15 avril à Paris, Dennis Zalupski, directeur général de GE Appliances Europe, la division d'électro-ménager du groupe américain. GE a déjà pris le contrôle de sa distribution au Portugal et au Benelux, et créé sa propre filiale en Allemagne en 1996. *« Nous souhaitons développer notre présence directe en Europe afin de prendre des positions significatives sur les différents marchés »*, explique M. Zalupski. Une sorte de vœu pieux récurrent pour General Electric.

Au début des années 1990, le géant annonçait qu'il allait porter son chiffre d'affaires dans les produits électro-ménager à 5 milliards de dollars (29 milliards de francs) en Europe au milieu de la décennie. Cette prévision ambitieuse prenait en compte la perspective d'une croissance externe importante. En 1988, GE s'est allié, en Grande-Bretagne, à son homonyme anglais, GEC (General Electric Company), au sein d'une joint-venture, General Domestic Appliances (GDA), aujourd'hui numéro un des « produits blancs » (réfrigérateurs, lave-vaisselle, lave-linge...) outre-Manche. Le groupe américain lorgnait alors sur la branche électroménager de Philips, en pleine restructuration. Mais l'autre géant américain du secteur, Whirlpool, lui soufflera la politesse en reprenant le fabricant néerlandais. En 1996, GE Appliances concède avoir réalisé un chiffre d'affaires en Europe qui *« avoisine le milliard de dollars »*. On est loin du compte, surtout comparé aux 4 milliards de dollars engrangés aux Etats-Unis par la division électroménager du groupe.

C'est tout le paradoxe de General Electric. Conglomérat diversifié réalisant près de 80 milliards de dollars de chiffre d'affaires, cette « world company » n'en est pas tout à fait une, puisqu'elle réalise plus de 70 % de son activité sur le seul marché américain. Un talon d'Achille que s'efforce de faire disparaître le charismatique Jack Welch, président de GE depuis 1981. Dès la chute du Mur de Berlin, M. Welch a mis le cap sur l'Europe. Après avoir installé un état-major à Londres, GE se met à l'affût de tout ce qui est à sa portée. Un choix qui intrigue les analystes américains, plutôt obnubilés par l'Asie. *« L'Asie fait les gros titres, mais l'Europe fait les profits »*, confiait en 1996, en guise d'explication, un dirigeant européen du groupe au magazine *Fortune*.

Dans l'électro-ménager le groupe vivote sur une « niche » haut de gamme, avec notamment ses grands réfrigérateurs importés des Etats-Unis

Le groupe n'était présent, de façon significative, sur le Vieux continent, que dans un seul de ses douze métiers : les moteurs d'avions. GE est allié depuis le début des années 70 au motoriste français Snecma, au sein du consortium CFM, grand fournisseur d'Airbus. Mobilisant sa formidable puissance financière, GE a entrepris de combler son retard dans les autres secteurs. Le groupe a investi en quelques années en Europe plus de 10 milliards de dollars (58 milliards de francs) dans la construction d'usines ou le rachat de concurrents. Dans la production d'énergie et les matériels électriques, GE Power Systems a pris en 1993 le contrôle du fabricant italien de turbines Nuovo Pignone. En 1995, il a soufflé à Schneider toute l'activité basse tension d'AEG. En Europe de l'Est, le groupe a conclu un joint-venture avec Skoda, et racheté le fabricant hongrois d'ampoules électriques Tungsram.

Dans le plastique, les acquisitions réalisée par GE Plastics lui donnent désormais un tiers du marché européen, face aux allemands BASF et Bayer. Dans le matériel médical (scanners, radiothérapie, etc...), GE Medical Services, après le rachat à Thomson de CGR dans les années 80, a fait de la France son pôle mondial pour les produits de radiothérapie et les logiciels médicaux.

Mais c'est du côté des services financiers que l'offensive est la plus spectaculaire. En cinq ans, GE Capital Europe a acquis quelques dizaines de sociétés, tous azimuts. Aujourd'hui l'un des leaders européens de la gestion de flotte automobile, après le rachat d'Avis fleet service, GE est aussi l'opérateur de la carte de crédit du célèbre magasin Harrods à Londres. En France, GE a repris successivement, en 1995 et 1996, le Crédit de l'Est, la Sovac et Locafrance, une filiale de crédit-bail d'Indosuez, et il s'est porté candidat au rachat du Crédit Universel, filiale de crédit à la consommation de la BNP. Des acquisitions faites souvent au prix fort : 7,7 milliards de francs, soit seize fois les bénéfices de la société, pour racheter la Sovac à Lazard. *« Si GE capital voulait atteindre ses ambitions habituelles en terme de retour sur investissement, il faudrait que la Sovac dégage un bénéfice de l'ordre de 800 millions de francs, soit près du double de son résultat de 1995. On en est loin »*, estime un concurrent.

Les dollars ne font pas tout. GE Capital a du mal à imprimer sa marque à la Sovac. L'américain n'a pas réussi à empêcher le groupe Pinault-Printemps-Redoute de réintégrer au sein de sa filiale, Finaref, les cartes FNAC et Printemps, jusqu'alors gérées par la Sovac. Cette dernière a raté plusieurs appels d'offre, comme celui lancé par Castorama pour sa carte privative, remporté par Sofinco. Par ailleurs, GE doit tenir compte du principal partenaire de Sovac, le groupe PSA, associé à 50/50 dans la société de financement automobile Crédipar. L'ensemble des activités de financement automobile de Sovac et du Crédit de l'Est (hors Crédipar) a été regroupé dans une nouvelle filiale, Géfiservice. Ce qui fait craindre *« une volonté de prendre des parts de marché, quitte à tirer les prix vers le bas »* à ses concurrents.

Dans l'électro-ménager, l'offensive de GE intrigue tout autant. Le groupe américain vivote depuis des années sur une « niche » de marché haut-de-gamme, qu'il occupe notamment avec ses grands réfrigérateurs importés des Etats-Unis. C'est cette niche qu'il entend désormais agrandir. Le groupe va investir massivement en publicité. Mais il reconnaît que son principal handicap reste ses marques (General Electric, GE Profile, RCA...), pratiquement inconnues en Europe face aux grands concurrents Electrolux, Whirlpool, Candy, Zanussi, Bosch-Siemens... *« Nous restons à l'affût de toutes les opportunités de croissance »*, confie Dennis Zalupski.

Pascal Galinier, Sophie Fay et Martine Orange

La firme la plus chère du monde

Héritier de la mythique Edison Electric Light Company, fondée en 1878 par Thomas Edison, l'inventeur du phonographe et de l'ampoule électrique, General Electric (GE) est aujourd'hui un énorme conglomérat diversifié.

● **GE est présent dans douze métiers différents** : moteurs d'avions, locomotives, télévision (avec la chaîne NBC), systèmes d'information, équipements de distribution électrique, systèmes industriels, éclairage, services financiers, réseaux électriques, plastique industriel, systèmes médicaux, électroménager.

● **Le chiffre d'affaires**, en 1996, s'est élevé à 79,2 milliards de dollars de chiffre d'affaires et le résultat net à 7,3 milliards de dollars (un dollar = 5,80 francs).

● **Le groupe emploie 239 000 personnes** dans cent pays à travers le monde, dont 150 000 aux Etats-Unis.

● **La capitalisation boursière** de General Electric, valeur vedette de Wall Street, est la plus importante de la Bourse de New York, et du monde : 168,7 milliards de dollars, soit plus de 930 milliards de francs au cours actuel du dollar.

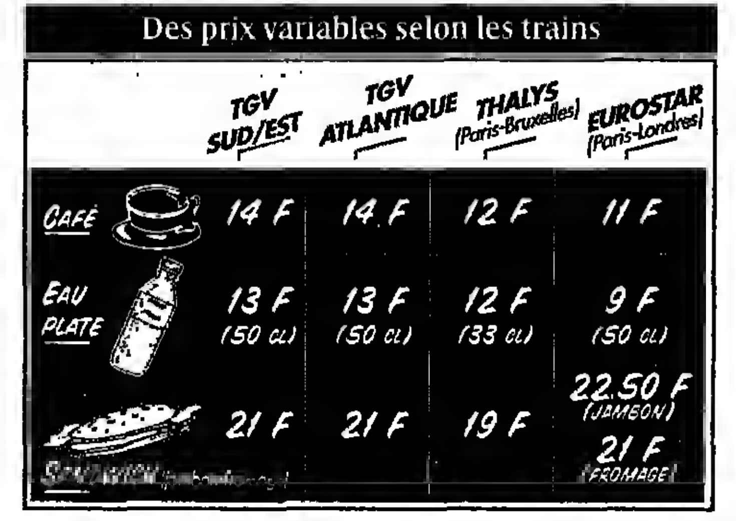
267 moteurs pour l'armée américaine

CFM Internatinnal, filiale commune de General Electric et du groupe public français Snecma, vient de rempnrter aux Etats-Unis un contrat de 1,1 milliard de dollars (6,4 milliards de francs). La société fournira 267 moteurs d'avions à l'armée américaine, a annoncé le Pentagone, mardi 15 avril. General Electric fournira 51 % du travail et la Snecma 49 %. Les livraisons s'échelonneront jusqu'en 2002.

Ces moteurs, de type CFM-56, remplaceront ceux de la Snecma qui équipent actuellement les avions ravitailleurs KC-135 et les appareils de reconnaissance RC-135 du constructeur américain Mc Donnell-Douglas. Créée en 1970, CFM International a développé une gamme de moteurs civils équipant actuellement 7 500 avions dans le monde.

La SNCF ne veut plus subventionner la restauration à bord de ses trains

« PERSONNE n'est satisfait du service de restauration à bord de nos trains. Ni nos clients, qui trouvent cela mauvais et trop cher, ni nos prestataires, qui affirment ne pas gagner d'argent sur ces services, ni la SNCF, qui perd plus de 300 millions de francs par an sur ces prestations. » Forte de ce constat en forme d'aveu, la direction de la SNCF voudrait faire entériner, mercredi 23 avril, par son conseil d'administration, une nouvelle organisation du service de la restauration ferroviaire et de nouveaux types de rapports avec ses fournisseurs. Les négociations avec ses deux principaux fournisseurs, Servair et Wagons-Lits, filiales respectives d'Air France et d'Accor, sont houleuses. Elles pourraient bien déboucher sur une impasse.



Des prix variables selon les trains

	TGV SUD/EST	TGV ATLANTIQUE	THALYS (Paris-Bruxelles)	EUROSTAR (Paris-Londres)
CAFÉ	14 F	14 F	12 F	11 F
EAU PLATE	13 F (50 cl)	13 F (50 cl)	12 F (33 cl)	9 F (50 cl)
SANDWICH	21 F	21 F	19 F	22.50 F (JAMBON) 21 F (FROMAGE)

Il y a dix ans, la SNCF avait cherché, en vain, à obtenir de ses fournisseurs la réduction de la subvention d'exploitation qu'elle leur verse pour qu'ils équilibrent leurs comptes (*Le Monde* du 27 mars 1987). Le chiffre d'affaires – environ 450 millions de francs, en chute de près de 10 % par an – ne couvrant pas les dépenses, la SNCF comble la différence. La subvention a dû finalement être augmentée de 50 %, ce qui n'a pas empêché les clients de fuir : le pourcentage de ceux utilisant les services à bord est revenu de 14 à 11 % en dix ans.

Devant cet échec, la SNCF n'exclut plus de lancer des appels d'offres internationaux en cas d'échec des négociations à l'amiable.

Cette menace n'est pas prise à la légère par les deux spécialistes de la restauration collective. Fin 1996, la SNCF avait donné un premier coup de semonce en accordant, à l'issue d'une procédure ouverte, la concession du service de restauration à bord des nouveaux trains pendulaires entre la France (Lyon) et l'Italie (Milan, Turin) à la société italienne Agape, qui ne réclamait aucune subvention à l'opérateur ferroviaire. Soucieuse de ne pas être accusée de *« dumping social »* – les salariés d'Agape ne sont pas soumis à la très contraignante conventioo collective de la restauration ferroviaire – et estimant l'avertissement suffisant, la SNCF avait alors suspendu tous les appels d'offres en cours et à venir. Elle proposait à Servair et Wagons-Lits la prorogation des contrats existants en échange du monopole des propositions. La SNCF argue qu'en garantissant leurs parts de marché à ses fournisseurs (respectivement 70 % et 30 %) elle leur permet de réaliser des économies d'échelle qui se répercutent sur les tarifs.

PÉRIODE PROBATOIRE

La dimension sociale pèse sur le dossier. *« La seule instruction que M. Gallois ait des pouvoirs publics, c'est zéro grève, zéro pagaille »*, affirme un proche du dossier. Dans la négociation, les directions de Servair et Wagons-Lits penseot compter sur la détermination de leurs salariés solidemeot attachés à leurs droits acquis. Mais, pressée par son président Louis Gallois de renouer avec l'équilibre avant fin 1998, la SNCF, qui affichera cette année plus de deux milliards de francs de déficit, doit de son côté absolument récupérer les quelques centaines de millions de francs de la restauration ferroviaire.

« Dans l'ancien dispositif, la SNCF, qui pensait connaître les besoins de ses clients, allait jusqu'à définir la taille et la forme du plateau et les ingrédients utilisés dans les sandwiches, et bien entendu les tarifs », admet Alain Poinssot, directeur général délégué chargé des clientèles de la compagnie ferroviaire. *« Il faut désormais inverser les rôles : aux prestataires d'exercer le métier de restaurateur et d'en assumer progressivement les risques financiers »*, poursuit-il. La compagnie ferroviaire voudrait installer une période probatoire de deux ans, au bout de laquelle elle supprimerait ses subventions. Elle relancerait à cette date les appels d'offres. Alain Poinssot exclut de confier l'ensemble du réseau à un prestataire unique, *« afin de faire jouer l'émulation par la concurrence »*, même si Wagons-Lits, entre 1850 et 1975, était le seul prestataire.

Les restaurateurs répondent en demandant à la SNCF un véritable partenariat, et ils se plaignent de ne même pas connaître le nombre de reservations avant le départ des trains ! *« Si la SNCF nous dit supprimer la subvention en deux ans, on leur rend les clefs, on ne sait pas faire »*, avertit un prestataire. *« Sur certains trains peu fréquentés, les prestations de restauration doivent être maintenues pour des questions de contraintes de service public ou des raisons politiques. Cela doit se faire aux frais de la SNCF. »*

Les expériences menées sur les lignes internationales Paris-Londres (Eurostar) et Paris-Bruxelles (Thalys) ont de quoi séduire les voyageurs : le café est à 11 francs, contre 14 francs sur le réseau TGV hexagonal. Sur l'Eurostar, la société exploitante (SNCF, SNCB et London Continental) ne verse pas de subvention au prestataire. Elle se contente de lui acheter les plateaux repas de première classe, inclus dans le prix du billet. Cette solution semble avoir les faveurs de Servair. Toutefois, si, à l'image de la restauration aérienne, le coût du repas est inclus dans celui du billet, le risque de l'opérateur en restauratioo est transféré à la SNCF.

L'issue des oégociations sera décisive pour les deux prestataires français. Une concentration pourrait suivre avec le rachat de Servair par Wagons-Lits. Mais les groupes étrangers comme Swissair et sa filiale Rail Gourmet, renforcée par la récente acquisition de SAS partners (Madrid-Barcelone), ne cachent plus leurs ambitions sur le marché français.

François Bostnavaron et Christophe Jakubyszyn

Air France cherche à vendre Servair

« SI L'ACTIVITÉ restauration ferroviaire de Servair est à vendre, qui est mieux placé pour la reprise que Wagons-Lits ? », s'interrogeait récemment un spécialiste du secteur. Ce n'est un secret pour personne qu'Air France cherche à se défaire de Servair, en totalité ou par appartement. Accor pourrait être intéressé par l'activite ferroviaire, ce qui lui permettrait de redevenir l'interlocuteur privilégié de la SNCF, comme il l'était jusqu'en 1975.

Si la restauration ferroviaire peut – sans trop de difficulté – être cédée, il n'en va pas de même pour pour la restauration aérienne. Quel en serait le prix ? Les plus caustiques n'hésitent pas à dire que le *« prix de Servair, c'est celui du plateau repas payé par Air France »*... La compagnie aérienne lui fournit entre 60 et 65 % de son activité. Toute personne qui se porterait acheteur de Servair demandera un contrat la liant à la compagnie nationale pour au moins cinq ans. *« C'est un dossier trop dépendant d'Air France commercialement et trop compliqué socialement »*, admet un observateur. D'autant plus que les prétendants potentiels oe sont pas légion. LSG, filiale de Lufthansa est déjà implanté sur la plate-forme de Roissy. Les Suisses avec Gate Gourmet, numéro deux, pourraient être intéressés, mais en attendant, il faut que la maison mère ait un rôle plus clair. Uo familier du dossier reconnaissait que LSG avait le même président depuis huit ans. Sur la même période, Servair en a connu cinq, certains plus proches du ministère des transports que de la gestion d'entreprise.

F. Bn.

La grève du personnel navigant de TAT et Air Liberté se durcit

LE CONFLIT se durcit à TAT et à Air Liberté, les deux filiales de Britisb Airways en France. Mercredi 16 avril, le personnel navigant (hôtesses, stewards et pilotes) attaquait son buitième jour de grève, avec toujours la même détermination. Seuls 40 % des vols devaient être assurés. Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) va lever une cotisation exceptionnelle auprès de ses adhéreots pour aider les grévistes. *« Ça ne suffira pas. Nous allons aussi lancer un fonds de soutien ouvert à tous les volontaires »*, précise Geoffroy Bouvet, président du SNPL.

Les syndicats s'opposent aux modalités de la prise eo location-gérance de TAT par Air Liberté depuis le 1er avril (*Le Monde* du 16 avril), qui préfigure une fusion ultérieure, et l'alignement des conditions de travail des personnels sur celles d'Air Liberté, qui a les plus bas coûts en France. Ils réclament des négociations sur les temps de repos, les contrats à durée déterminée, l'instauration d'un treizième mois pour les salariés d'Air Liberté et une harmonisation des statuts par le haut.

Depuis une semaine, Marc Rochet, le président des deux compagnies, se refuse à rencontrer les partenaires sociaux. La situation semble bloquée. *« Face au silence de la direction et à son refus de négocier, les organisations professionnelles d'Air Liberté et de TAT demandent à leurs actionnaires, British Airways et le groupe Rivaud, d'intervenir en désignant un médiateur »*, indique un communiqué du SNPL.

Les syndicats ont réuni en assemblée générale, mardi à Orly Sud, les salariés des deux compagnies, qui ont manifesté leur désir de continuer le conflit, avant de défiler dans l'aéroport, munis de pancartes et de sifflets. Uoe manifestation est prévue à Londres devant le siège social de British Airways. D'ici là, hôtesses, stewards et pilotes d'Air Liberté et de TAT manifesteront vendredi 18 avril à Orly, où Marc Rochet a convoqué un comité d'entreprise extraordinaire. Ordre du jour : *« la situation économique générale, et l'étude des secteurs long courrier et ATR »*, dont les syndicats redoutent qu'ils ne soient fermés.

Mardi, alors que le conflit entre direction et personnel navigant s'envenimait, les personnels au sol, qui avaient aussi fait grève à plusieurs reprises, ont trouvé un « terrain d'entente » avec la direction. *« Il y a des avancées sur la question des salaires : ceux de TAT devraient être gelés et ceux d'Air Liberté un peu remontés. On devrait aboutir à une grille commune d'ici la fin de l'année »*, explique Gilles Nicoli, délégué CFDT de TAT.

Virginie Malingre

La Lyonnaise des eaux remporte le contrat de Casablanca

LA LYONNAISE DES EAUX a obtenu, mardi 15 avril, l'accord définitif de la communauté urbaine de Casablanca (4 millions d'habitants) pour la concession de l'eau, de l'assainissement et d'électricité de la ville. Ce contrat, d'une durée de trente ans, qui devrait être signé à la fin du mois, représente un investissement d'environ 30 milliards de dirhams (18 milliards de francs).

Le consortium, qui réunit autour de la Lyonnaise des eaux et ses filiales, EDF électricité et Enestar, devrait financer le tiers de ces investissements. De nombreuses personnalités marocaines ont dénoncé *« la privatisation rampante »* des principaux services publics de la ville.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : les immatriculations de voitures neuves en Europe ont reculé de 3 %** en mars par rapport au même mois de 1996, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Sur le premier trimestre 1997, le marché automobile européen a régressé de 2,2 % à 3,42 millions de voitures. Le groupe Volkswagen est toujours en tête avec une part de marché de 17,3 % sur les trois premiers mois de l'année, devant Fiat (12,7 %) et General Motors Europe (12,2 %). Les constructeurs japonais ont gagné un point de part de marché (11,6 %) sur ce début d'année.

■ **ERAP : Rémy Chardon devait être nommé en conseil des ministres**, mercredi 16 avril, président de la holding publique. Cet énarque, directeur de cabinet de Jacques Chirac à la Ville de Paris entre 1993 et 1995, puis chargé de mission auprès du premier ministre, Alain Juppé, aura pour mission de gérer la difficile situation d'Eramet – seule participation de l'Erap désormais – en Nouvelle-Calédonie.

■ **EUROTUNNEL : selon le quotidien britannique *Financial Times*** du 16 avril, le comité de pilotage des banques créancières d'Eurotunnel est parvenu à un accord sur le schéma de restructuration de la dette d'Eurotunnel, qui atteint 73 milliards de francs. Eurotunnel bénéficie encore jusqu'au 14 décembre d'un moratoire suspendant le paiement des intérêts. Afin qu'il puisse être approuvé par les 225 banques créancières, ce schéma de restructuration prévoit, selon le quotidien, la mise en place officielle d'un marché secondaire de la dette Eurotunnel.

■ **UNITED AIRLINES : les hôtesses de l'air et stewards travaillant à** Paris pour la compagnie aérienne américaine menacent de se mettre en grève si des négociations sur les salaires et conditions de travail n'aboutissent pas rapidement, a annoncé leur syndicat mardi 15 avril. Une manifestation est prévue le 25 avril devant les bureaux de vente à Paris.

■ **TOTAL : le groupe pétrolier français** va fusionner ses activités nord-américaines avec celle de son concurrent Ultramar Diamond Shamrock, dans une transaction évaluée à 811 millions de dollars (environ 4,7 milliards de francs), a annoncé l'entreprise française.

■ **BT : les actionnaires de la compagnie britannique de télécommunications** ont approuvé, mardi 15 avril, le projet de fusion avec l'entreprise américaine MCI. Cette fusion, qui sera la plus importante jamais réalisée au Royaume-Uni, doit donner le jour à une nouvelle compagnie, Concert. Les actionnaires de MCI ont déjà approuvé ce projet annoncé fin 1996. Le rapprochement devrait être réalisé effectivement à partir de l'automne 1997, après approbation par les autorités de régulation américaine et européenne.

■ **TELEFONICA : la compagnie espagnole de télécommunications** a annoncé la signature, mercredi 16 avril, d'un accord avec Portugal Telecom pour poursuivre une stratégie de développement conjointe. Ce rapprochement sera conduit, selon un communiqué, *« avec un intérêt spécial pour le marché brésilien »*. Des investissements pourront également être réalisés à l'avenir au Maghreb.

■ **ALCATEL-ALSTHOM : le groupe dirigé par Serge Tchuruk** devrait vendre, jeudi 17 avril, le cru bordelais Gruaud-Larose au groupe Taillan pour une valeur d'environ 400 millions de francs.

■ **GÉNÉRALE DES EAUX : le groupe de services** a annoncé, mardi 15 avril, qu'il accordait *« l'exclusivité de négociation »* à la société d'investissement britannique Cinven, en vue de lui céder sa filiale Générale de santé. La Générale des eaux souhaite vendre son pôle santé (7 milliards de francs de chiffre d'affaires) avant la fin du premier semestre et espère en retirer plus de 8,5 milliards de francs.

■ **EMPLOI : selon le ministère du travail**, 500 000 établissements du secteur marchand ont, en 1995, conclu 940 000 contrats aidés correspondant aux dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi, soit une progression de 4 % par rapport à 1994.

La vigueur du dollar et la hausse de Wall Street dopent les Bourses européennes

A New York, l'indice Dow Jones a gagné 2,1 %, mardi 15 avril

L'annonce d'une hausse modeste des prix à la consommation (+ 0,1 %) aux Etats-Unis en mars a soulagé, mardi 15 avril, les marchés. Elle a éloigné la perspective d'un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine et permis à la Bourse de New York de se redresser. Les places européennes ont, elles aussi, fortement progressé. Paris a gagné 2,12 % mardi et était en hausse de 0,16 % mercredi à l'ouverture.

DEPUIS quelques jours, tous les motifs sont bons aux investisseurs pour acheter des dollars. Vendredi 11 avril, l'annonce d'une progression plus forte que prévu de l'indice central des prix à la production en mars et d'une révision à la hausse des ventes au détail en février avaient profité au billet vert. Elle avait augmenté la probabilité d'un nouveau resserrement de la politique monétaire américaine et d'une hausse prochaine de la rémunération du dollar.

Dans cette logique, l'annonce, mardi 15 avril, d'une hausse modeste de 0,1 % des prix à la consommation en mars, en apaisant en partie les craintes inflationnistes des marchés, aurait dû pénaliser le billet vert. Il n'en a rien été : le dollar a poursuivi son ascension, dopé cette fois, principalement, par la hausse des actifs financiers américains. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 135,26 points (2,1 %), mardi, tandis que le rendement de l'obligation à 30 ans se détendait sensiblement – les taux baissent quand les cours des titres s'apprécient –, passant de 7,17 % à 7,08 %.

Le dollar est monté jusqu'à 1,7365 mark et 5,8570 francs, ses cours les plus élevés depuis trente-neuf mois. Mercredi matin, malgré des prises de bénéfice, il restait très ferme, à 1,7290 mark et 5,81 francs. Le billet vert a aussi bénéficié, mardi, des déclarations du chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, selon qui la phase de lancement de la monnaie unique pourrait provoquer, *« jusqu'à ce que la réputation de l'euro soit établie »*, un afflux de capitaux aux Etats-Unis et une vague d'achats de dollars. Cet avertissement a surpris les opérateurs dans la mesure où la banque centrale allemande avait récemment manifesté son hostilité à une poursuite de la hausse du billet vert. Les marchés ont interprété – peut-être hâtivement – les propos de M. Issing comme une légère inflexion de la politique de change de la Bundesbank, dans le sens d'une plus grande souplesse, qui s'expliquerait par les difficultés économiques persistantes de l'Allemagne et par la nécessité d'utiliser la dépréciation du deutschemark comme stimulant monétaire. Le ministre des finances, Theo Waigel, a avoué mardi que les recettes fiscales pourraient être inférieures de 8 milliards de marks (27 milliards de francs) aux prévisions établies à l'automne dernier.

Dopées par la hausse du dollar, favorable aux exportations des entreprises du Vieux Continent, rassurées par le redressement de Wall Street, les Bourses européennes ont fortement progressé mardi. Francfort a gagné 1,46 % et Amsterdam 2,81 %. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris s'est pour sa part adjugé 2,12 %, à 2 620,63 points. Les investisseurs restent totalement insensibles à l'agitation politique entourant une éventuelle dissolution de l'Assemblée nationale. Le franc demeure très ferme, à 3,3625 francs pour 1 deutschemark.

La sérénité affichée par les opérateurs tant à l'égard de la situation politique intérieure française, de la conjoncture économique, qui reste incertaine, que de la construction monétaire européenne étonne certains analystes. Evoquant le dernier point, le président de l'Institut monétaire européen, Alexandre Lamfalussy lui-même, a estimé mardi que *« les turbulences sur les marchés financiers risquent d'augmenter à l'approche du lancement de la monnaie unique »*. Il a exhorté les gouvernements européens à *« clarifier »* rapidement les mesures qu'ils comptent prendre afin de réduire durablement leurs déficits publics. Enfin, l'opposition réaffirmée de la France à la nomination de Wim Duisenberg à la tête de la future Banque centrale européenne constitue une menace pour les relations monétaires franco-allemandes.

Pierre-Antoine Delhommais

Baisse des taux en Espagne

La Banque d'Espagne a annoncé, mardi 15 avril, une baisse d'un quart de point de son principal taux directeur, ramené de 5,75 % à 5,50 %, son plus bas niveau historique. Il s'agit de la troisième réduction de ce taux depuis le début de l'année. Le ralentissement du rythme d'inflation au mois de mars, tombé à 2,2 % sur un an, et la fermeté de la peseta face au deutschemark, à son cours le plus élevé depuis la fin du mois de janvier, expliquent la décision de l'Institut d'émission espagnol.

La conjoncture économique et monétaire favorable en Espagne – le taux de croissance s'est établi à 2,2 % en 1996, contre 1,8 % en moyenne dans l'Union – augmente les chances de Madrid d'adhérer dès le 1er janvier 1999 à la zone monétaire commune.

Le géant minier brésilien Vale do Rio Doce suscite convoitises extérieures et polémiques intérieures

RIO DE JANEIRO
correspondance

Les candidats se multiplient à la reprise de la Compagnie minière brésilienne Vale do Rio Doce (CVRD), grande exportatrice de minerai de fer notamment. En mars, le gouvernement a annoncé sa privatisation pour un prix plancher de 57,5 milliards de francs. Sont sur les rangs : le géant sud-africain Anglo-American en association avec le groupe industriel brésilien Votorantim, Siderurgica Nacional (privatisée) épaulée (selon la presse) par l'autre sud-africain Gencor et la banque américaine Nations Bank, et un consortium de sidérurgistes japonais qui désirent prendre 10 % du capital.

L'opération risque de connaître quelques turbulences. Un mouvement alliant, entre autres, des généraux ultranationalistes et « progressistes » et les leaders de l'opposition de gauche s'efforce par tous les moyens judiciaires de *« torpiller »* ce qu'ils assimilent à un *« bradage du patrimoine national »* (*Le Monde* du 15 octobre 1996).

ENCHÈRES

L'adjudication des 76 % des actions ordinaires – donnant droit de vote au conseil d'administration – détenues par l'Union fédérale, qui contrôle 51 % du capital total, se fera en trois étapes. Dans un premier temps, 45 % de ces titres seront mis aux enchères, le 29 avril, en vue de dégager un *« noyau stratégique »* d'actionnaires appelés à prendre la relève de l'Etat. D'ici six mois, le solde sera ventilé entre les 15 500 employés de la compagnie, auxquels sont réservés 4,40 % des actions ordinaires à 50 % de leur valeur, et les marchés boursiers. Cette privatisation cristallise l'hostilité de groupes réfractaires au néolibéralisme. *« Cela reviendrait à offrir de l'or aux bandits »*, proclame une propagande télévisée du Parti des travailleurs (gauche).

Fondé en 1942, le géant est le premier exportateur brésilien. Il assure 18,5 % des exportations mondiales de minerai de fer. Conglomérat tentaculaire englobant mines, filières de bois, lignes de chemin de fer et installations portuaires, la CVRD a réalisé en 1996 un bénéfice de 2,87 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 37,7 milliards de francs. Ses actions, négociées au Brésil, ont gagné plus de 30 % en six mois à la suite de la découverte, coup sur coup, de deux filons aurifères en Amazonie, dont les réserves cumulées sont estimées, à l'aune des premiers sondages, à 650 tonnes de métal. Quant à la mine de fer de Carajas, dans le sud du Para, elle ne sera épuisée, au rythme d'exploitation actuel, que dans quatre cents ans.

Les appâts de la CVRD intéressent tous les groupes mondiaux, miniers ou sidérurgistes. Les intenses tractations en cours avec de possibles partenaires brésiliens passent par le fonds de pension des grandes sociétés publiques, qui détiennent environ 15 % des actions ordinaires de la CVRD. C'est au nom de l'*« intérêt stratégique »* de la compagnie qu'un amiral à la retraite, Gama e Silva, a préconisé, au cours d'un séminaire sur l'Amazonie organisé à la fin de l'année 1996 à Rio, le peloton d'exécution pour les *« traîtres à la patrie »* favorables à la privatisation.

Jean-Jacques Sévilla

Daimler s'interroge toujours sur sa participation dans Cap Gemini

STUTTGART
de notre correspondant

Klaus Mangold, le président du directoire de Debis, société de services financiers et informatiques filiale de Daimler Benz, a indiqué, mercredi 16 avril à Stuttgart, que sa société déciderait, cette année, dans quelle mesure elle compte augmenter sa participation au capital du groupe français Cap Gemini Sogeti (CGS). Pour l'instant, le groupe allemand, qui détient 24,4 % des actions, ne poursuit pas de négociations avec les autres actionnaires de l'entreprise française : son fondateur, Serge Kampf, et la CGIP, qui souhaite vendre sa part (20,5 %).

Sans démentir l'intérêt qu'il porte à cette part de capital, Klaus Mangold estime que le cours de l'action évolue en ce moment *« de façon supérieure à celle des concurrents du secteur et bien au-dessus du CAC 40 »*. En outre, la législation américaine, qui limite les participations bancaires dans les firmes présentes aux Etats-Unis et gêne la montée de Debis (indirectement contrôlé par la Deutsche Bank) dans le capital de CGS doit être, selon M. Mangold, modifiée en mai prochain.

« Pour l'instant, nous réfléchissons à ce que nous voulons faire avec CGS », indique M. Mangold, sans préciser s'il entend prendre la majorité de la société française ou si une augmentation de capital sera mise en place.

D'autre part, la maison mère Daimler Benz a détaillé, mercredi, ses résultats pour l'exercice 1996. Le groupe a réalisé un bénéfice net de 2,7 milliard de deutschemarks contre une perte de 5,7 milliards l'an passé, pour un chiffre d'affaires de 106,3 milliards. Comme d'habitude, Mercedes Benz constitue la part la plus importante de ces bons résultats, avec un bénéfice de 1,5 milliard (pour un chiffre d'affaires de 72,6 milliards). Dasa, la filiale aéronautique et spatiale, améliore son chiffre d'affaires à 13,1 milliards mais reste déficitaire (avec un résultat opérationnel négatif de 200 millions de deutschemarks). Debis a rapporté 151 millions de marks pour un chiffre d'affaires de 13,1 milliards.

Philippe Ricard

■ **LA BOURSE DE TOKYO a repassé les 18 000 points, mercredi 16 avril en clôture. L'indice Nikkei a gagné 97,61 points, à 18 031,20 points, soit une progression de 0,54 %.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mercredi 16 avril, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 341,80-342,10 dollars contre 345,40-345,70 dollars en clôture.**

■ **WALL STREET a connu, mardi, sa seconde meilleure journée en gains de points avec 135,26 points (+ 2,1 %), à 6 587,16. Le record (186,84 points) date du 21 octobre 1987.**

■ **LA BOURSE DE PARIS a effacé mardi d'un coup les pertes accumulées au cours des trois séances précédentes. L'indice CAC 40 a fini sur un gain de 2,12 %, à 2 620,63 points.**

■ **LE PRIX DU PÉTROLE brut de référence *(light sweet crude)* a cédé 7 cents, à 19,83 dollars, mardi, sur le marché à terme new-yorkais. Lundi, il avait fini en hausse de 37 cents.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

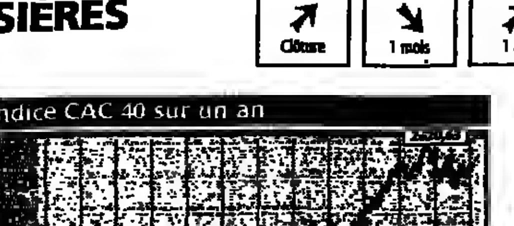
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouvelle hausse à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui avait effacé la veille trois séances de baisse, était encore orientée à la hausse, mercredi 16 avril, dans un marché calme. En progression de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,51 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises s'inscrivaient en hausse de 0,24 % à 2 626,83 points. Sur le marché à règlement mensuel, le volume des échanges s'élevait à 1,9 milliard de francs.

Le marché français a gagné 2,12 % mardi et la Bourse américaine plus de 2,10 % à la suite d'une nette détente des taux à long terme à 7,08 % contre 7,17 %. Cette amélioration faisait suite à l'annonce d'une hausse des prix à la consommation eo mars aux Etats-Unis, inférieure aux attentes des milieux fioanciers : +0,1 % cootre +0,2 %. Ce chiffre laisse entrevoir un *statu quo* de la Fed le 20 mai.

Les rumeurs insistantes sur des élections législatives anticipées laissent de marbre le marché. En général, la simple évocation d'un scrutin avec toutes les incertitudes qu'il comporte, inquiètent les investisseurs. mais actuellement compte tenu de la mise en place de l'euro, les opérateurs estiment que la marge de manœuvre de quelque gouvernement que ce soit, est quasi inexistante.



LVMH, valeur du jour

BÉNÉFICIANT de la publication d'un chiffre d'affaires trimestriel meilleur que prévu, LVMH a vivement progressé, mardi 15 avril, à la Bourse de Paris pour finalement s'établir dans le peloton de tête des plus fortes hausses du règlement mensuel. L'action LVMH a gagné 4,66 % à 1 347 francs avec des échanges portant sur 292 000 titres. Selon les intervenants, la publication d'un chiffre d'affaires trimestriel meilleur que prévu devrait amener des analystes à relever leurs prévisions de résultats pour le groupe. La hausse a été d'autant plus forte que le titre avait crû moins que la cote depuis le début de l'année.

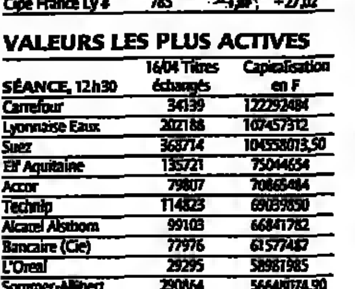


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 16/04	Var. % 15/04	Var. % 31/12
Dynaction	143	+5,92	+17,11
BIC	880	+4,0[illegible]	+13,11
NRJ #	875	+[illegible]	+32,97
Pechiney	213,50	+3,2[illegible]	−1,79
Vallourec	340	+3,[illegible]	+23,63
Comptoir Entrep.	11,70	+2,6[illegible]	+21,87
Moulinex	132,30	+2,3[illegible]	+17,15
Salomon (Ly)	413,50	+2,22	−7,07
Bertrand Faure	296	+2,0[illegible]	+46,46
Cetelem	668	+1,[illegible]	+11,33
BAISSES, 12h30			
Coflexip	321	−3,6[illegible]	+16,72
G.F.C.	528	−2,76	+12,46
Dassault Electro	682	−2,57	+53,25
UFB Locabail	530	−2,21	+11,69
Finextel	111,20	−2,[illegible]	+38,65
Sefimeg	447	−2,[illegible]	+18,88
Unibail	570	−[illegible]	+10,46
Synthelabo	677	−[illegible]	+20,67
Metrologie Inter.	18,20	−[illegible]	+15,55
Cipe France Ly #	785	−[illegible]	+27,02

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	16/04 Titres échangés	Capitalisation en F
Carrefour	34139	122292484
Lyonnaise Eaux	202188	107457312
Suez	368714	104558013,50
Elf Aquitaine	135721	75044654
Accor	79807	70865484
Technip	114823	69039850
Alcatel Alsthom	99103	66841782
Bancaire (Cie)	77976	61577487
L'Oreal	29295	58981985
Sommer-Allibert	290864	56648074,90

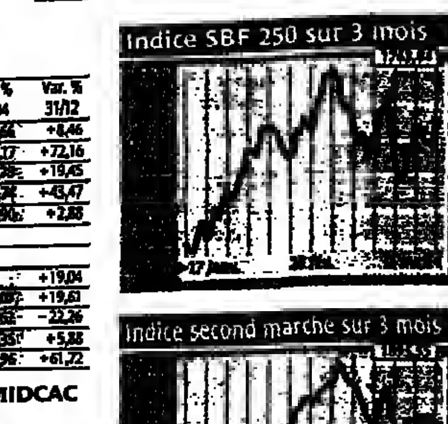


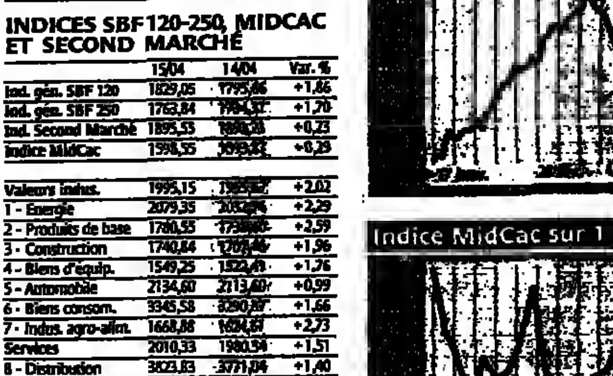
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

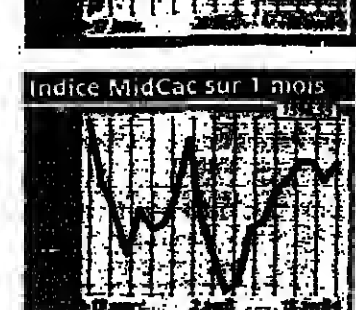
HAUSSES, 12h30	Cours au 16/04	Var. % 15/04	Var. % 31/12
Int. Computer #	114	+26,66	+8,46
Du Pareil au Meme #	167	+15,17	+72,16
Norbert Dentres.#	872	+[illegible]	+19,45
Dauphin OTA	462	+[illegible]	+43,47
Robertet #	1070	+[illegible]	+2,88
BAISSES, 12h30			
Immob.Hotel. #	47,50	−5	+19,04
Infopoint	155,50	−[illegible]	+19,61
Maxi-Livres/Profr.	133	−[illegible]	−22,26
Julien (Ny)	72	−3,35	+5,88
Moneyline #	131	−2,96	+61,72

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	15/04	14/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1829,05	1795,66	+1,86
Ind. gén. SBF 250	1763,84	[illegible]	+1,70
Ind. Second Marché	1895,53	[illegible]	+0,23
Indice MidCac	1598,55	[illegible]	+0,29
Valeurs indus.	1995,15	[illegible]	+2,02
1 - Energie	2079,35	[illegible]	+2,29
2 - Produits de base	1780,55	[illegible]	+2,59
3 - Construction	1740,84	[illegible]	+1,96
4 - Biens d'equip.	1549,25	1522,49	+1,76
5 - Automobile	2134,60	2113,60	+0,99
6 - Biens consom.	3345,58	3290,87	+1,66
7 - Indus. agro-alim.	1668,88	1624,81	+2,73
Services	2010,33	1980,34	+1,51
8 - Distribution	3823,83	3771,04	+1,40
9 - Autres services	1309,08	1288,34	+1,61
Sociétés financières	1292,56	1277,47	+1,18
10 - Immobilier	828,33	824,29	+0,49
11 - Services financ.	1257,87	1241,86	+1,29
12 - Sociétés invest.	1763,26	1743,63	+1,13







Nouvelle hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance sur une hausse modeste, mercredi 16 avril, les investisseurs, encouragés par la faiblesse du yen, recherchant les valeurs boo marché, sensibles à la conjoncture. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 97,61 poiots, soit 0,54 %, à 18 031,20 points.

La veille, l'indice Dow Jones, principal indicateur de tendance de Wall Street, a enregistré la deuxième plus forte hausse en points de son histoire avec un bond de 135,26 points à 6 587,16 points (+ 2,10 %). Des nouvelles rassurantes sur le front de l'inflatioo et de bons résultats trimestriels oot donné lieu à une vague d'achats dont les valeurs vedettes ont été les grandes bénéficiaires. L'annonce d'une inflatioo modérée en mars a dopé les cours dès l'ouverture. Les opérateurs étaient particulièrement attentifs à cette statistique après la chute de 148 points vendredi, en réaction à un regain d'inflation au niveau des prix à la production.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé sur un gain de 0,83 %, à 4 286,8 points. La Bourse de Francfort a également retrouvé de l'entraio, l'indice DAX 30 prenant 1,46 % à 3 327,68 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 15/04	Cours au 14/04	Var. en %
Paris CAC 40	2617,66	2566,13	+1,97
New-York/DJ Indus.	6538,99	6451,90	+1,33
Tokyo/Nikkei	17933,60	17692,58	+1,34
Londres/FT100	4286,50	4251,78	+0,81
Francfort/Dax 30	3327,68	3279,80	+1,44
Frankfort/Commer.	1153,43	1138,40	+1,30
Bruxelles/Bel 20	2510,25	2510,25	....
Bruxelles/Général	2129,92	2096,94	+1,58
Milan/MIB 30	1052	1052	....
Amsterdam/Ge. Cbs	492,90	486,90	+1,22
Madrid/Ibex 35	481,77	476,44	+1,11
Stockholm/Affarsal	2055,55	2055,55	....
Londres FT30	2819,80	2799,50	+0,72
Hong Kong/Hang S.	12342	12296	+0,37
Singapour/Strait t	2032,97	2034,64	−0,08

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

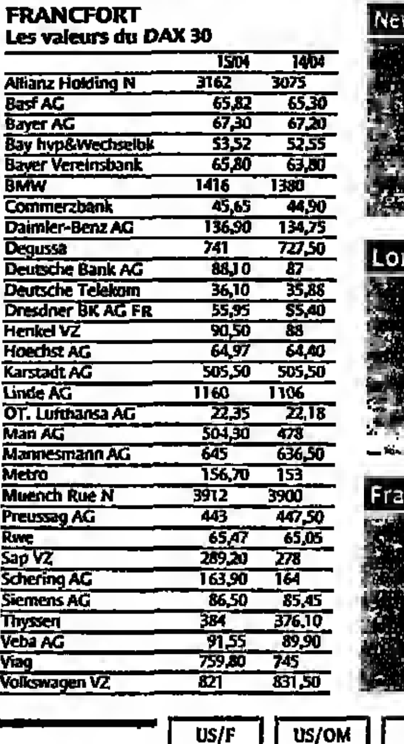
	15/04	14/04
Alcoa	66,75	65,75
Allied Signal	68,75	68,25
American Express	59,75	58,12
AT & T	33,37	33,50
Boeing Co	100,87	100,62
Caterpillar Inc.	83	79,37
Chevron Corp.	64,12	63,87
Coca-Cola Co	58,25	55,62
Disney Corp.	73,87	71,25
Du Pont Nemours&Co	101,75	100,25
Eastman Kodak Co	75,37	73,12
Exxon Corp.	52,25	51,75
Gén. Motors Corp.H	54,25	53,62
Gén. Electric Co	102,87	100
Goodyear T & Rubbe	50,62	50,25
Hewlett-Packard	50,12	49,37
IBM	137,87	136,62
Intl Paper	39,25	39,37
J.P. Morgan Co	97,25	94,87
Johnson & Johnson	55	53
Mc Donalds Corp.	49,12	48,62
Merck & Co.Inc.	84,50	82,62
Minnesota Mng.&Mfg	83,12	81,12
Philip Moris	38,87	38,37
Procter & Gamble C	121,87	119,75
Sears Roebuck & Co	48,12	45,87
Travelers	50,25	48,25
Union Carb.	47,87	45,75
Utd Technol	73,87	72,50
Wal-Mart Stores	28,50	27,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	15/04	14/04
Allied Lyons	4,37	4,28
Barclays Bank	10,27	10,30
B.A.T. Industries	5,15	5,08
British Aerospace	13,32	13,26
British Airways	6,65	6,48
British Petroleum	6,93	6,86
British Telecom	4,41	4,39
B.T.R.	2,54	2,48
Cadbury Schweppes	5,28	5,32
Eurotunnel	0,69	0,71
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	11,14	10,98
Granada Group Plc	8,73	8,65
Grand Metropolitan	4,93	4,94
Guinness	4,96	4,90
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,51	6,36
H.S.B.C.	14,61	14,32
Impérial Chemical	7,07	6,97
Legal & Gen. Grp	3,94	3,85
Lloyds TSB	5,14	5,05
Marks and Spencer	4,94	4,91
National Westminst	6,83	6,77
Peninsular Orienta	6,18	6,10
Reuters	5,91	5,80
Saatchi and Saatch	1,30	1,29
Shell Transport	10,31	10,25
Tate and Lyle	4,39	4,37
Univeler Ltd	15,62	15,38
Zeneca	17,96	18,30

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	15/04	14/04
Allianz Holding N	3162	3075
Basf AG	65,82	65,30
Bayer AG	67,30	67,20
Bay hyp&Wechselbk	53,52	52,55
Bayer Vereinsbank	65,80	63,80
BMW	1416	1380
Commerzbank	45,65	44,90
Daimler-Benz AG	136,90	134,75
Degussa	741	727,50
Deutsche Bank AG	88,10	87
Deutsche Telekom	36,10	35,88
Dresdner BK AG FR	55,95	55,40
Henkel VZ	90,50	88
Hoechst AG	64,97	64,40
Karstadt AG	505,50	505,50
Linde AG	1160	1106
OT. Lufthansa AG	22,35	22,18
Man AG	504,30	478
Mannesmann AG	645	636,50
Metro	156,70	153
Muench Rue N	3912	3900
Preussag AG	443	447,50
Rwe	65,47	65,05
Sap VZ	289,20	278
Schering AG	163,90	164
Siemens AG	86,50	85,45
Thyssen	384	376,10
Veba AG	91,55	89,90
Viag	759,80	745
Volkswagen VZ	821	831,50





LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Progression du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert eo hausse, mercredi 16 avril. Après quelques minutes de transactioos, l'échéance juin gagnait 10 centièmes, à 129,10 points. Le taux de l'obligatioo assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,70 %, soit 0,12 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte hausse, les investisseurs ayant été soulagés par l'annonce d'une faible progressioo des prix à la consommation (+ 0,1 %) en mars aux Etats-Unis. Le rendement du titre à 30 ans, la référence outre-Atlantique, s'était détendu, revenant de 7,17 % à 7,08 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 15/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,79	6,67	1,70
Allemagne	3,08	5,90	6,70	1,40
Grande-Bretagne	—	7,61	—	2,50
Italie	6,80	7,68	8,72	2,70
Japon	....	2,30	....	0,20
Etats-Unis	....	6,91	7,11	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 15/04	Taux au 14/04	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,38	4,38	98,70
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,10	5,09	99,48
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,55	5,51	100,19
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,89	5,85	101,11
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,52	6,51	101,25
Obligations françaises	5,92	5,90	100,09
Fonds d'Etat à TME	−2,04	−2,13	98,89
Fonds d'Etat à TRE	−2,16	−2,14	99
Obligat. franç. à TME	−2,14	−2,15	99,42
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,06	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 15/04	Vente 15/04	Achat 14/04	Vente 14/04
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,20	3,32	3,21	3,33
3 mois	3,23	3,32	3,25	3,37
6 mois	3,26	3,36	3,31	3,41
1 an	3,37	3,50	3,44	3,57
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	....	3,3125	....
Pibor Francs 3 mois	3,3398	....	3,3320	....
Pibor Francs 6 mois	3,3711	....	3,3556	....
Pibor Francs 9 mois	3,4102	—	3,4199	....
Pibor Francs 12 mois	3,4688	....	3,4688	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1771	....	4,1875	....
Pibor Ecu 6 mois	4,1927	....	4,2083	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2813	....	4,2865	....

MATIF

Échéances 15/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 97	....	129,02	129,04	128,38	128,38
Sept. 97	—	126,92	126,92	126,74	126,74
Dec. 97	—	96,40	96,40	96,40	96,40
PIBOR 3 MOIS					
Juin 97	—	96,69	96,70	96,66	96,66
Sept. 97	—	96,64	96,65	96,59	96,60
Dec. 97	—	96,55	96,55	96,47	96,47
Mars 98	—	96,42	96,42	96,35	96,35
ÉCU LONG TERME					
Juin 97	—	94,70	94,76	94,30	94,10

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 15/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 97	....	2627	2628	2572	2593
Mai 97	—	2613	2613	2564,50	2575,50
Juin 97	—	2585	2588,50	2599	2551
Sept. 97	....	2602,50	2602,50	2550	2562

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,8286 | US/DM ↘ 1,7276 | US/¥ ↘ 125,9700 | DM/F → 3,3637 | £/F ↗ 9,4950

Vigueur du sterling

LE DOLLAR ÉTAIT FERME, mercredi matin 16 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7290 mark, 5,81 francs et 126,10 yens. La veille, il était monté jusqu'à 1,7365 mark et 5,8570 francs, ses cours les plus élevés depuis trente-neuf mois. Le billet vert avait été dopé par la forte hausse des marchés d'actions et d'obligations américaines. Il avait été aussi soutenu par les déclarations du chef économiste de la Bundesbank, Otmar Issing, laissant entendre que le lancement de la monnaie unique pourrait profiter au dollar.

Le franc était stable, mercredi matin, face au mark, à 3,3620 francs pour 1 DM. La livre sterling poursuivait son ascension, à 2,8120 marks et 9,46 francs, ses niveaux les plus hauts depuis quatre ans et demi.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 15/04	% 14/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,3700	[illegible]	325	[illegible]
Ecu	6,5785	+0,08	....	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8286	+0,59	5,5000	6,1000
Belgique (100 F)	16,3050	+0,01	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	299,2700	+0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4225	+0,04	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	88,3300	+0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9945	+0,37	8,5400	9,3800
Gde-Bretagne (1 L)	9,4950	+0,95	8,7700	9,8700
Grèce (100 drach.)	2,1395	−0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	75,9000	[illegible]	69	79
Suisse (100 F)	396,2900	+0,25	383	407
Norvège (100 k)	83,2800	+0,06	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,7950	[illegible]	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9920	+0,09	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1681	+0,55	3,8600	4,4600
Japon (100 yens)	4,6171	+0,64	4,4200	4,7700
Finlande (mark)	112,5300	−0,07	106	117

PARITES DU DOLLAR

PARITES DU DOLLAR	16/04	15/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7276	1,7308	−0,19
TOKYO : USD/Yens	125,9700	126,5600	−0,47

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7817	5,7797	5,6451	5,6376
Yen (100)	4,5894	4,5842	4,5885	4,5844
Deutschemark	3,3647	3,3642	3,3690	3,3635
Franc Suisse	3,9374	3,9334	3,9124	3,9094
Lire ital. (1000)	3,4036	3,4007	3,3932	3,3918
Livre sterling	9,3860	9,3786	9,2554	9,2484
Peseta (100)	3,3612	3,3690	3,9814	3,9777
Franc Belge (100)	16,315	16,305	16,334	16,309

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,26	3,25	3,30
Eurodollar	5,62	5,74	5,94
Eurolivre	6,02	6,37	6,77
Eurodeutschemark	3,12	3,12	3,12

L'OR

	cours 15/04	cours 14/04
Or fin (k. barre)	64300	64000
Or fin (en lingot)	64350	64550
Once d'Or Londres	346,75	343
Pièce française(20f)	370	373
Pièce suisse (20f)	372	373
Pièce Union lat(20f)	374	373
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1330	1333
Pièce 50 pesos mex.	2405	2425

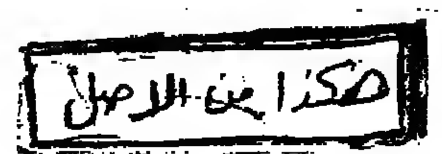
LE PÉTROLE

En dollars	cours 16/04	cours 15/04
Brent (Londres)	18,17	17,96
WTI (New York)	19,70	19,75
Light Sweet Crude	19,90	19,80

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	16/04	15/04
Dow-Jones comptant	152,57	....
Dow-Jones à terme	157,88	157,11
CRB	244,66	243,37
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2291	2314,50
Cuivre à 3 mois	2261,50	2279,50
Aluminium comptant	1545,50	1520
Aluminium à 3 mois	1550	1554,50
Plomb comptant	621,75	631,50
Plomb à 3 mois	636	645
Etain comptant	5557,50	5892,50
Etain à 3 mois	5765	5765
Zinc comptant	1207	1222,25
Zinc à 3 mois	1258,50	1258
Nickel comptant	7015,50	7252,50
Nickel à 3 mois	7285	7385

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	471,10	469,30
Platine à terme	366,70	364,80
Palladium	153,90	150,05
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	423	415,75
Maïs (Chicago)	303,75	302,75
Grain. soja (Chicago)	833	836
Tourt. soja (Chicago)	275,70	275
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	48	45
Orge (Londres)	92,50	92,50
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1418	1414
Café (Londres)	1559	1578
Sucre blanc (Paris)	309,30	306,50
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,36	71,76
Jus d'orange (New-York)	75,65	74,80



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 16 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,26 %
CAC 40 : 2627,36

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1000	1010	+ 1	30/07/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	883	− 1,88	23/10/96
Renault (T.P.)	1669	1680	+ 0,65	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	2102	2130	+ 1,33	07/10/96
Saint Gobain(T.P.)	1330	1311	− 1,42	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	1039	—	—	01/08/96
Accor	883	888	+ 0,56	19/07/96
AGF-Ass.Gen.France	199,90	198,90	− 0,50	15/07/96
Air Liquide	899	895	− 0,44	03/06/96
Alcatel Alsthom	673	673	—	26/07/96
Axa	358,60	357,80	− 0,22	06/06/96
Azime	693	702	+ 1,29	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	435	425,20	− 2,25	10/03/97
Vaal Reefs #	357	357,50	+ 0,14	14/08/97
Volkswagen A.G #	3571	3550	− 0,58	06/06/96
Volvo (act.B) #	150	—	—	07/05/96
Western Deep #	157,10	153,70	− 2,16	14/03/97
Yamanouchi #	121,50	121,20	− 0,24	31/12/99
Zambia Copper	14,85	14,85	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 16 AVRIL

OBLIGATIONS — % du nom. — % du coupon

ACTIONS FRANÇAISES — Cours précéd. — Derniers cours

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	210	210
Commerzbank AG	155	152
Fiat Ord.	18,75	18,90
Gevaert	399,20	410,10
Gold Fields South	129	129
Kubota Corp.	25,90	25,90
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45	45
Robeco	474,70	478,80
Rodamco N.V.	178,90	178,90
Rolinco	484,30	487,90
Sema Group Plc	120,50	120
Solvay SA	3201	3201

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 16 AVRIL

VALEURS — Cours précéd. — Derniers cours

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 16 AVRIL

VALEURS — Cours précéd. — Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 16 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	828	828
Crédit Gén.Ind.	◆	8	8
Générale Occidentale	◆	300	218,70
Mumm	◆	1139	1139
Sté lecteurs du Monde	◆	138,10	151,90

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demendé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 avril

VALEURS — Émission Frais incl. — Rachat net

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	37797,29	37797,29
Actimonétaire D	30777,38	30777,38
Cadence 1 D	1070,48	1059,68
Cadence 2 D	1074,82	1064,18

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

RÉSEAUX La société qui diffuse le principal navigateur pour Internet, Netscape, a annoncé, mardi 15 avril, le lancement fin juin d'un nouveau logiciel Netcaster, qui va permettre aux utilisateurs du réseau des réseaux d'obtenir en continu sur leur ordinateur des informations sélectionnées. ● CETTE TECHNOLOGIE, développée à l'origine par de petites entreprises américaines, est aujourd'hui convoitée par les grands éditeurs de logiciels comme Microsoft. Elle consiste à pousser (*push*) vers l'utilisateur ce qu'il devait auparavant tirer (*pull*) d'Internet. ● NETCASTER, le programme développé à partir des recherches de la société Marimba, inaugure une évolution majeure d'Internet en favorisant l'apparation d'un véritable nouveau média, associant texte, son et image. ● CE DISPOSITIF assure, en outre, la mise à jour automatique des logiciels présents sur le disque dur de l'ordinateur.

Des « chaînes » d'informations en continu vont apparaître sur Internet

Principal éditeur de logiciels de navigation sur le réseau des réseaux, Netscape a annoncé, mardi 15 avril, le lancement d'un ensemble de programmes qui lui permettent de prendre une longueur d'avance sur Microsoft

SAN FRANCISCO
correspondance

Marc Andreesen est un ingénieur de génie auquel on doit deux des logiciels qui ont le plus fait pour mettre le cyberespace à portée de tous. Vice-président de Netscape, la société qui a mis au point le navigateur le plus utilisé sur Internet, il vient de faire franchir aux technologies de la communication une nouvelle étape décisive : baptisé Netcaster, un ensemble de logiciels, présentés mardi 15 avril, vont permettre à l'usager de sélectionner des véritables « canaux » d'information. Alors qu'on parlait jusque-là de « *page* », Marc Andreesen utilise le mot « *channels* » pour désigner ces flux d'informations, le même que celui qui désigne les chaînes de télévision.

En clair, ce n'est plus l'usager qui va tirer (*pull*) l'information de l'endroit où elle se trouve, c'est l'information qui est poussée (*push*) vers son ordinateur (après qu'il a donné son accord). Il est ainsi possible d'avoir l'information choisie, au moment et sous la forme (texte, image, son, logiciel) voulus. Netcaster, qui sera pleinement opérationnel en juin, offre la possibilité de transformer le fond d'écran de l'ordinateur en récepteur de l'information (*Webtop*) et de s'enquérir des canaux disponibles. Il permet aux usagers de consulter la dernière information téléchargée qui les intéresse quand ils ne sont pas connectés (*off-line*).

RÉCEPTION AUTOMATIQUE

Ces nouveaux outils permettent de marier la diffusion (*broadcast*) – une formule qui a fait ses preuves pour la communication de masse – et la « personnalisation », qui permet à chacun de ne se connecter qu'avec ce qui l'intéresse. L'usager reçoit automatiquement les résultats sportifs ou suit les fluctuations de la Bourse données par les sites auxquels il s'est abonné. Les médias envoient leur contenu et la publicité qui l'accompagne à un public plus fidèle (et donc plus facile à vendre aux annonceurs) que celui qui se contente de surfer, de feuilleter.

L'annonce faite, mardi, par Netscape avait pour but de ne pas laisser Microsoft occuper seul le terrain. La semaine dernière, l'entreprise de Bill Gates avait lancé une version encore incomplète d'Internet Explorer 4 0 avec Active Desktop, sa technologie de « *push* ». Plusieurs acteurs sont présents sur un créneau qui s'annonce prometteur. Le pionnier de ces technologies est PointCast, qui permet de recevoir des nouvelles de plusieurs médias sous forme d'économiseur d'écran. Backweb, une entreprise d'origine israélienne, qui a commencé ses recherches il y a deux ans, offre aujourd'hui le système le plus simple et le plus flexible. « *Nous sommes convaincus que les usagers ne s'intéresseront à la* "push technologie" *que s'ils peuvent la moduler en fonction de leurs besoins réels* », nous a expliqué son PDG, Eli Barkat.

Backweb, qui a passé un accord avec Microsoft, permet de recevoir le *Wall Street Journal*, d'écouter des clips de House of Blues avant de commander les CD, ou de télécharger la dernière version du programme antivirus de McAfee. Marimba, une entreprise créée par certains des inventeurs de Java, se spécialise dans la « *gestion intelligente de logiciels sur la Toile* ». Sa technologie, baptisée Castanet, vise à diffuser sur la Toile des logiciels complexes. Elle vient d'être adoptée par Netscape.

LES « DERNIERS DÉCONNECTÉS »

Le « *push* » a la faveur des médias traditionnels. Deux d'entre eux (CNNfn et ABCnews. com...)étaient à côté d'Andreesen mardi. C'est, en effet, une façon de revenir au mode de diffusion qu'ils connaissent, l'abonnement, avec en prime des instruments sophistiqués pour suivre les habitudes des usagers. Le même principe peut permettre de « pousser les médias » dans des endroits où ils n'avaient pas accès, comme le souligne le magazine *Wired* : « *Les* "*médias poussettes*" *vont pénétrer des milieux qui jusqu'ici leur avaient échappé : le travail, l'école, l'Eglise, la solitude d'une promenade campagnarde. Ils sont déjà en train de colaniser les derniers originaux déconnectés de ce monde.* »

La technologie pour déverser dans les ordinateurs personnels des mégaoctets d'informations s'améliore. En revanche, la capacité d'absorption de nouvelles dnnnées reste limitée. Elle n'est un progrès pour l'usager non intoxiqué que si cela lui permet de choisir le « canal » et de trier les informations que celui-ci propose, ce qui risque de poser des problèmes aux annonceurs. Il faudra encore de nombreux nouveaux outils de complément pour la rendre vraiment intéressante pour le commun des internautes. Mais le « *surf* » vient de prendre un coup de vieux.

Francis Pisani
<pisani@lemnnde.fr>

★ Marimba Inc. : <www. marimba. com>
PointCast Inc. : <www. pointcast. com>
Backweb : <www. backweb. com>

Marimba mène la danse

Fondée en février 1996 par quatre transfuges des équipes de dévelnppement du langage Java chez Sun Microsystems, Marimba n'a pas attendu longtemps le succès. La technnlogie développée par Jnnathan Payne, Kim Polese, Sami Shaio et Arthur van Hoff va être intégrée au nouveau navigateur de Netscape, Cnmmunicator. Mais le logiciel Castanet de Marimba est déjà disponible sur la Toile. L'utilisateur télécharge un « *tuner* » qui lui donne accès aux sites, encore peu nombreux, qui snnt équipés avec le Castanet Transmitter de Marimba. Le terme ntilisé est explicite. De véritables chaînes de diffusinn vont apparaître sur Internet. Leur adresse électronique correspondra aux fréquences que l'nn sélectionne pour recevnir un émetteur radin ou une chaîne de télévisinn. Bellcore travaille sur son projet de « CD-ROM infini » qui contient une liste de mille titres de cassettes vidéo qui sera actualisée grâce à Castanet.

La naissance d'un nouveau média

LE MULTIMÉDIA ne désignait, jusqu'à présent qu'une technologie. Il est en passe de devenir un média à part entière grâce à la dernière évolution technologique d'Internet. L'annonce de Netscape marque le début d'une inversion du fonctionnement de la Toile. Aujourd'hui, les internautes « naviguent » sur le réseau mondial à la recherche de l'information qui les intéresse. Demain, cette dernière leur parviendra automatiquement. Actualisée en permanence, elle constituera une nouvelle source d'informations, au sens propre. Avec tous les avantages du multimédia et de l'informatique.

ANALYSE
Une source d'informations avec les avantages du multimédia et de l'informatique

Le texte des journaux, le son des radios et l'image des télévisions se fondent dans le média Internet. Difficile à conserver lorsqu'elle provient des supports traditionnels, elle devient enregistrable sur le disque dur d'un ordinateur. Sur l'écran, les fenêtres s'animent. Dans l'une, défilent les prévisions météorologiques, dans l'autre, les résulats sportifs, dans une troisième, les principaux titres de l'actualité. A l'inverse de l'évolution de la télévision, c'est le direct qui vient remplacer le pré-enregistré sur Internet.

L'internaute, explorateur solitaire des immensités cyberspatiales, va-t-il se transformer en spectateur passif ? Une douce passivité va le soulager d'une bonne part de ses laborieuses recbercbes d'informations. Même si Internet fascine par l'éclectisme de son contenu, le nombre des principaux centres d'intérêt de chaque internaute est limité. Pourquoi se donner la peine de se connecter tous les quarts d'heure sur le serveur des cours de la Bourse lorsque ces derniers peuvent défiler dans un coin de l'écran ? Pourquoi s'inquiéter de la date de mise à jour d'un logiciel quand cette opération peut être réalisée automatiquement par l'éditeur qui peut modifier le programme enregistré sur le disque dur de chacun de ses clients ?

Netscape et Microsoft, principaux fournisseurs des outils de navigation sur Internet, ne pouvaient rester insensibles à de telles questions. D'où leur intérêt pour les petites entreprises américaines qui ont développé des réponses astucieuses. Tandis que Netscape adopte la technologie développée par Marimba, la version 4 de l'Internet Explorer de Microsoft, attendue pour cet été, pourrait introduire celle de PointCast, le pionnier de la technologie « push ». Contrairement à Marimba, ce dernier utilise un langage propriétaire différent de Java et de html.

LES INVESTISSEMENTS STIMULÉS

Ainsi, la bataille pour le contrôle du cyberespace continue. L'annonce de Netscape a été avancée pour prendre Microsoft de vitesse. Les logiciels de navigation sur Internet sont en passe de prendre le contrôle complet des ordinateurs en pilotant également les accès au contenu de leur disque dur.

Le nouveau visage d'Internet va propulser la Toile en position de concurrent sérieux pour l'ensemble des médias classiques. La présence d'ABC et de CNN aux côtés de Netscape lors de l'annonce de Netcaster semble indiquer que les chaînes de télévision vont promptement adopter ce nouveau moyen de diffusion.

Pour le grand public, l'impact immédiat de l'annonce de Netscape doit néanmoins être modéré. La diffusion en direct d'Informations suppose une connexion permanente à Internet. En France, où les particuliers payent les communications locales à la durée, ce mode de consultation de la Toile n'est guère envisageable. Les entreprises disposant de serveurs propres seront les premiers utilisateurs de Netcaster. Aussi bien vers l'extérieur que vers l'intérieur.

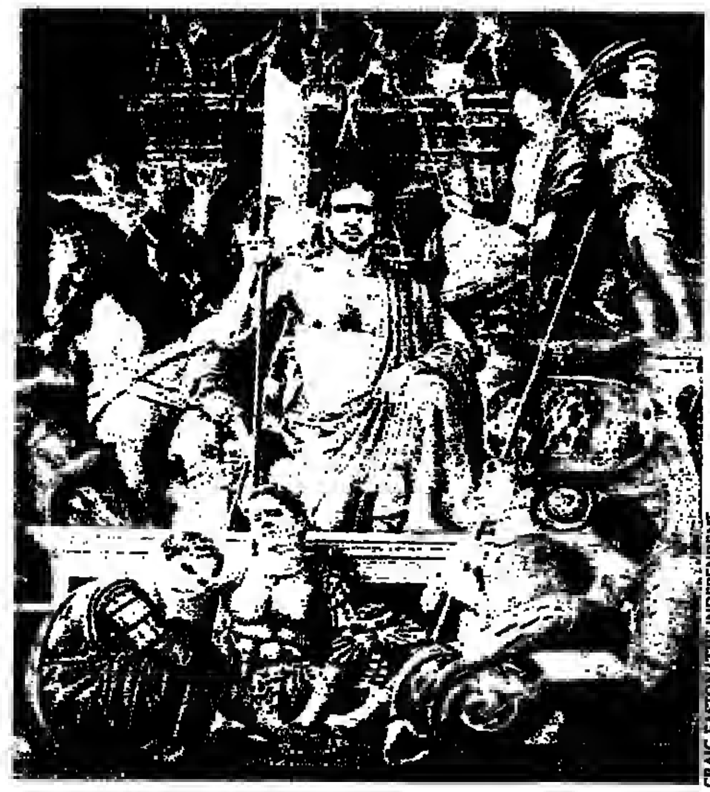
Globalement, cette technologie contribuera à la saturation du réseau mondial. Mais son succès pourrait stimuler les investissements et accélérer le développement de l'infrastructure d'Internet. Qui dit diffusion, dit publicité. Le financement du nouveau média ne sera guère différents de celui des anciens. Avec le risque, pour les internautes, d'être submergé par un flot incontrôlable d'informations de plus en plus commerciales. Le lancement de Netcaster s'inscrit dans la précipitation permanente qui règne sur le petit monde de l'informatique. Mais c'est cette ébullition qui fait évoluer Internetplus que l'imagination.

Michel Alberganti

Cyber glossaire

● **Microsoft** : numéro un mondial des sytèmes d'exploitation (*Windows*) et de logiciels de bureautique (Office).
● **Netscape** : numéro un mondial des logiciels de navigation sur la Toile d'Internet.
● **Castanet** : logiciel développé par Marimab et qui est utilisé par Netscape pour réaliser Netcaster.
● **Netcaster** : logiciel de diffusion de programme en direct sur Internet introduit dans Communicator, le prochain navigateur de Netscape.
● **Java** : langage de programmation développé par Sun Microsystems et utilisé pour créer de petits programmes (applets) téléchargés par les interanautes en même temps que les pages en html.
● **html** : *hypertext mark-up language*, utilisé pour créer des documents accessibles par Internet. Sa fonction « *hypertexte* » permet de créer des liens pour passer instantannément d'un chapitre à l'autre ou d'une page à l'autre.

SPORTS


CRAIG EASTON/THE INDEPENDENT

Cantona ressuscité en peinture

Après avoir occupé les écrans de télévision pour le plus grand bien de l'équipementier sportif Nike, Eric Cantona monopolise désormais les cimaises. L'attaquant français de Manchester United, peintre amateur à ses heures, s'est offert une toile de 3 m sur 2,30 m du peintre britannique Michael Browne, qui s'inspire du *Christ ressuscité* de Piero della Francesca. Michael Browne a intitulé son œuvre l'*Art du jeu*. L'enfant terrible du football européen ne pouvait que l'acquérir.

Le parrainage du voilier « Ville-de-Toulon » par la municipalité FN éloigne les partenaires potentiels

TOULON
de notre correspondant

Le bateau *Ville de Toulon* devrait participer au prochain tour de France à la voile. La nouvelle aurait dû séduire les milliers de navigateurs et amateurs de voile toulonnais, étonnés que la capitale varoise n'ait jamais, par le passé, participé à cette compétition prestigieuse. Problème : le parrainage de la municipalité Front national semble de nature à faire retomber ce vent porteur.

Le skipper est trouvé mais il paraît bien seul pour affronter la haute mer. Daniel Pradel a déjà été confronté à d'autres coups de tabac, notamment lors de l'Amiral Cup de 1979 ou aux côtés d'Olivier de Kersauson dans un tour du monde particulièrement disputé. Mais celui qui, un jour de décembre 1996, a « *décidé de poser son sac dans sa ville d'arigine* » pour être embauché comme moniteur de voile par la nouvelle municipalité, aura bien du mal à gommer l'étiquette FN collée au projet.

« *Ma seule préoccupation c'est de promauvoir les sports nautiques sur Taulan au prafit du plus grand nombre, notamment des jeunes. Mon projet est sportif, pas politique.* » Pour le navigateur, l'amalgame est « *totalement incangru* ». Même position chez Cendrine Le Chevallier, épouse du maire FN de la ville et marraine de l'opération, qui ne voit dans l'aventure « *qu'une manière de faire gagner Toulon en exaltant l'effort, le sport et la compétition* ».

Il n'empêche que tous deux n'arrivent pas à faire partager leur enthousiasme et à réunir le million de francs nécessaire. A telle enseigne que la municipalité a lancé une souscription auprès de la population. Le conseil général et la région, également sollicités, ne paraissent pas franchement enthousiastes. Néanmoins, en mairie, l'optimisme est de rigueur.

> « Les valeurs des marins sont incompatibles avec les thèses du Front national »

Voilà deux mois que l'association Jeunesse toulonnaise a acheté le voilier *One Design 35* pour participer à l'épreuve. Coût : 215 000 francs, auxquels s'ajoutent les 65 000 francs de frais d'inscription. Etait-ce bien le rôle de cette association municipale (subventionnée à hauteur de 9 millions de francs), montée pour aider les jeunes en difficulté, que d'engager pareille dépense ? « *Tout à fait* », estime la présidente qui n'est autre que Cendrine Le Chevallier, précisant que le bateau resterait à l'association où il servira à la réinsertion des jeunes avant d'ajouter, comme pour justifier la pertinence de son action, que « *les éducateurs sont quasiment taus des Français d'arigine musulmane* ».

Quoi qu'il en soit *Ville de Toulon* devra affronter la concurrence de *CEP Pradet*, un autre bateau en cours d'armement dans un port voisin et dont le skipper, Richard Sautieux, navigateur de talent, est un cousin de Daniel Pradel. Cendrine Le Chevallier a espéré que les deux équipages pourraient fusionner. Peine perdue. Si les équipiers du *CEP Pradet* se refusent à tout autre commentaire que sportif, l'un d'eux lance : « *Les valeurs des marins sont incompatibles avec les thèses du Frant national.* »

Daniel Pradel, lui aussi, a tranché : « *Si nous obtenons un bon résultat et que le maire récupère les lauriers, ça fait partie du jeu.* » Cendrine Le Chevallier, renverse le problème. « *Seul l'explait compte*, assure-t-elle. *Nous avons canfiance en notre skipper. Je l'ai engagé porce que c'est un grand marin. J'ignore tout de ses idées politiques. Bien sûr, si demain il rejoignait le Front national, j'en serais ravie.* » A Toulon, le sport est devenu un support électoral que le Front national n'entend pas négliger.

La preuve : après avoir vanté les mérites du sport amateur et menacé de supprimer son aide aux clubs de rugby et de foot de la ville, la municipalité s'est ravisée pour augmenter finalement la subvention allouée au Rugby Club toulonnais (2,5 millions de francs cette année), qui joue au plus haut niveau du championnat de France, et celle du Sporting Club toulonnais (2 millions de francs), actuellement en deuxième division du championnat de football.

José Lenzini

■ **FOOTBALL : le Paris-Saint-Germain a conservé la deuxième place du championnat de France de première division en faisant match nul (1-1), mardi 15 avril, face à Bastia, lors d'un match avancé de la 33e journée du championnat. Ce sont les Parisiens qui ont ouvert la marque par Patrice Loko dès la 15e minute, avant que le Slovaque Lubomir Moravcik ne réduise le score à la 26e minute sur un de ces coups francs dont il a le secret, et malgré une parade étonnante de Bernard Lama.**

338
315 +

L'hebdomadaire « Marianne » s'adressera aux « citoyens-lecteurs »

Jean-François Kahn vise les 500 000 exemplaires

Le premier numéro du nouvel hebdomadaire *Marianne* paraîtra *lundi 28 avril, au prix de 10 francs. D'un format semblable à* Time *et* Newsweek, *Marianne* comptera 70 pages. Le projet de JFK part d'un double constat : l'essoufflement des news magazines et la nécessité politique de parler contre *« le ronron du discours unique »*.

UN ENCART publicitaire l'annonce dans plusieurs journaux : *« Lundi 28 avril,* Marianne *arrive ».* Le nouvel hebdomadaire de Jean-François Kahn s'adresse aux *« citoyens-lecteurs ».* Le projet de JFK a une double origine : une réflexion sur le genre des news magazines et le sentiment d'une nécessité politique de parler contre *« le ronron du discours unique ». Marianne* part d'un constat : *« Les news magazines ont totalement perdu leur spécificité magazine au profit de la presse quotidienne et de la télé. »* Cette analyse de l'essoufflement des hebdomadaires l'avait conduit à créer *L'Evénement du Jeudi* en 1984. Il franchit un nouveau cap : *« Si l'on était à 100 % d'accord avec ce qui est écrit dans les autres hebdomadaires, dans* Le Monde *ou* Libération, *on n'aurait pas fait* Marianne *»*, explique Jean-François Kahn.

Car le projet de *Marianne* est avant tout politique. *« Ce titre,* Marianne, *a aussi valeur de programme,* explique Jean-François Kahn dans un long texte de présentation du projet. *Il place ce nouvel hebdo sous l'égide des valeurs laïques, patriotiques, démocratiques, humanistes, sociales et libérales, en un mot républicaines, qui seules sont susceptibles de servir de socle à une nouvelle renaissance (ou à une nouvelle « révolution ») ».* « Marianne *entend donc à la fois refléter, impulser et donner toute sa dimension à un courant d'idées. Ce courant d'idées est partout. Il traverse toutes les classes sociales, presque toutes les familles politiques, il est présent dans la plupart des journaux, mais aucun journal ne l'exprime »*, poursuit-il.

Marianne paraîtra tous les lundis. Il aura environ 70 pages, au même format que les hebdomadaires américains (*Time, Newsweek*). Vendu 10 francs, il atteint son équilibre à 170 000 exemplaires, mais vise une diffusion à terme de 500 000 exemplaires. Un vrai pari, quand on sait que la vente en kiosques de chacun des hebdomadaires ne dépasse pas 100 000 exemplaires. La maquette a été réalisée par Nathalie Baylaucq, qui a fait la nouvelle formule du *Monde*. La « une » comporte généralement cinq titres, pour permettre plusieurs entrées dans le journal, un peu comme *Capital*. Il s'ouvre sur un éditorial, puis par une série de 6 pages – dont 2 consacrées aux médias – d'articles courts d'actualité chaude. Le grand dossier d'actualité est traité sur six ou huit pages.

DIRECTOIRE DE TROIS PERSONNES

Les articles principaux auront trois ou quatre pages, parfois deux, mais jamais une seule page. Les autres informations seront traitées de façon plus brève ou sous forme de chronique. Même rythme pour la partie magazine, consacrée à la société et à la culture. *Marianne* compte accorder une place privilégiée, basée sur des enquêtes, aux faits divers et au social : *« Pas un numéro sans un fait « social » porteur de perspective »*, écrit Jean-François Kahn. Enfin, les lettres des lecteurs seront présentées comme un vrai journal des lecteurs de six pages, animé par la journaliste politique Danièle Molho.

L'hebdomadaire est dirigé par un directoire de trois personnes : Jean-François Kahn, directeur de la publication, Maurice Szafran, directeur de la rédaction, et Albert Mallet, directeur général (également président du directoire de Radio-Shalom).

Le conseil de surveillance est présidé par Robert Assaraf. Le vice-président est Daniel Hechter. L'équipe du journal, volontairement réduite, est composée de moins de cinquante personnes.

Les rédacteurs en chef sont Christian Hoche (ancien de *L'Express*) et Gilbert Rochu (*InfoMatin*). Parmi l'équipe rédactionnelle, figurent des transfuges de *L'Evénement du Jeudi* (Claude Askholovitch, Philippe Petit, Laurent Neumann, Perico Légasse, Eric Dior), des anciens d'*InfoMatin* (Philippe Cohen, Danièle Molho), de *Libération* (Eric Dupin), du *Parisien* (Raphaëlle Bacqué), du *Canard enchaîné* (Sylvie Caster, qui tiendra une chronique). Parmi les collaborateurs réguliers : Philippe Banchard, Philippe Boggio, Michèle Cotta, Pierre Péan, Marc Ullman, Jean-Paul Kauffman; Dominique Jamet, Stéphane Denis, etc. Un certain nombre d'intellectuels interviendront régulièrement : Alain Finkelkraut, Danièle Sallenave, Pierre-André Taguieff ou Emmanuel Todd.

Alain Salles

Yves de Chaisemartin demande un renforcement des aides à la presse

Le président du Syndicat de la presse parisienne a plaidé devant les députés pour de nouveaux allégements fiscaux

YVES DE CHAISEMARTIN, patron du groupe Hersant et président du Syndicat de la presse parisienne (SPP), s'est livré, mardi 15 avril, à un vigoureux plaidoyer pour la presse écrite devant les députés de la Mission d'information sur la presse. *« Nous ne vous demandons pas de pallier nos propres carences, nous vous demandons de ne pas aggraver des déséquilibres qui se sont accumulés au détriment de la presse écrite »*, leur a-t-il dit, ajoutant : *« Nous avons eu le sentiment que la politique du tout-audiovisuel guidait vos pas. Les aides à l'audiovisuel n'ont cessé de se multiplier et on nous parle de reformater les aides à la presse. »*

Pour M. de Chaisemartin, il faut créer de *« nouvelles conditions économiques pour la presse nationale ».* Il a comparé la situation de la presse à celle du cinéma français, *« qui était en perdition »* face à la concurrence de la télévision et à la suprématie américaine. *« Vous l'avez sauvé en trouvant l'argent »*, par une taxe de 5,5 % sur la publicité télévisée et en soutenant son financement grâce aux sofica. *« Si nous voulons sortir d'un système permanent de mendicité de la presse écrite, pourquoi ne pas se souvenir de ce qui a été fait pour le cinéma ? »*, a plaidé le PDG de la Socpresse.

Il a demandé la création d'un fonds de péréquation prélevé sur un faible pourcentage des recettes publicitaires de la télévision (*Le Monde* du 21 mars). *« En cinq ans, la presse a perdu 1,95 milliard de francs de recettes publicitaires, celles de la télévision ont augmenté de 2,1 milliards »*, a constaté M. de Chaisemartin. Il a également rappelé qu'une taxe prélevée sur la publicité télévisée était destinée à alimenter les aides aux quotidiens à faibles ressources publicitaires, mais s'est indigné que 40 millions de francs provenant de cette taxe ne soient pas reversés aux journaux.

> « Si nous voulons sortir d'un système permanent de mendicité de la presse écrite, pourquoi ne pas se souvenir de ce qui a été fait pour le cinéma ? »

Il a proposé aux parlementaires de la Mission d'étudier de nouveaux dispositifs d'allégements fiscaux, pour inciter industriels et particuliers à investir dans la presse écrite. Il s'agit de créer un vrai *« fonds d'aide aux investissements »* des entreprises, de faciliter les crédits, en proposant des garanties de l'Etat pour rassurer les banques, de mettre en place des prêts à taux bonifié. M. de Chaisemartin a demandé l'application de la TVA aux entreprises de presse, en soulignant que cela était pratiqué dans d'autres pays européens, notamment dans la très libérale Angleterre. Selon lui, le *« fonds d'aide au multimédia est inadapté pour les investissements lourds (numérisation des archives), projets stratégiques »*, mais pas rentables avant plusieurs années. Il est également favorable à une aide spécifique au portage à domicile, dont le développement est vital pour les quotidiens.

Ces difficultés interviennent alors que les entreprises sont engagées dans de lourdes restructurations et des plans sociaux que l'Etat doit continuer de soutenir. M. de Chaisemartin a stigmatisé les fortes hausses de tarifs postaux pour la presse, indiquant que le SPP – qui n'a pas signé les accords – allait entamer un recours contentieux. Le patron du *Figaro* s'est élevé contre la suppression de l'abattement fiscal complémentaire, qui pénalise les journalistes : *« La sagesse commanderait de reporter purement ou simplement l'application de cette mesure pendant trois ou quatre ans. »*

Le discours d'Axel Ganz, patron de Prisma Presse, filiale du groupe allemand Bertelsmann, contrastait avec celui de M. de Chaisemartin, quand il soulignait que la situation de la presse magazine s'était améliorée ces dernières années.

Concernant la publicité, il a cependant demandé au législateur de *« faire en sorte qu'il n'y ait pas de déséquilibre entre presse et TV ».* Il a souhaité que le nombre des points de vente se développe en France et demandé de *« rendre la législation sur l'emploi plus souple »*, notamment pour les pigistes.

A. S.

AB Sat pris la main dans le fichier des abonnés de Canal Plus

LES BONNES relations entre CanalSatellite et AB Sat semblent avoir subi un coup de froid. Motif : AB Sat aurait démarché de nouveaux souscripteurs en piochant, sans l'autorisation de la chaîne cryptée, dans des fichiers d'abonnés à Canal Plus et CanalSatellite numérique. Poussant jusqu'au bout la logique de l'accord de simulcrypt signé récemment entre les deux opérateurs, de gros revendeurs d'abonnements et de matériels satellite auraient ouvert aux commerciaux d'AB Sat leurs listings de souscripteurs à CanalSatellite numérique.

Quelques centaines d'abonnés à Canal Plus et CanalSatellite numérique ont ainsi reçu ces derniers jours, par courrier, une offre d'abonnement à AB Sat. *« Vous êtes actuellement détenteur d'un terminal numérique Canal Plus/Canalsatellite numérique,* disait la lettre. *Grâce à l'accord de simulcrypt signé le 23 mars 1997 entre AB Sat et Canal Plus, vous pouvez, à partir du 30 avril 1997, vous abonner à AB Sat. »* Un mailing prolongé, les jours suivants, d'une relance téléphonique. Serge Surpin, revendeur parisien de matériels et d'abonnements satellite, reconnaît *« être au centre de l'affaire »* et avoir mis gratuitement *« une partie de son fichier d'abonnés à Canal Plus et CanalSatellite numérique à la disposition d'AB Sat ».*

LA CNIL N'EST PAS SAISIE

Furieux et gêné, Olivier Gérolami, directeur général de CanalSatellite, condamne *« la mauvaise manière »* d'AB Sat. Selon lui, *« Canal Plus va demander à AB Sat d'arrêter »* de solliciter les abonnés de la chaîne cryptée et de son bouquet de programmes. Pour le ou les distributeurs fautifs, la sanction sera *« le retrait de l'agrément dans la minute »*, menace Olivier Gérolami.

De son côté, la direction d'AB Sat tente de minorer la portée de l'affaire. Claude Berda, le PDG, reconnaît que ses équipes commerciales ont envoyé *« une lettre à 100 ou 200 personnes ».* Selon lui, ce courrier avait seulement pour but *« de déterminer comment les gens sont équipés ».* Pour Serge Surpin, les résultats enregistrés par AB Sat auprès des abonnés à Canal Plus et CanalSatellite numérique sont modestes : *« Sur 100 appels, 4 ou 5 ont affirmé leur intention de s'abonner, près de 30 ont souhaité avoir de plus amples renseignements et tous les autres se sont dits intéressés par la réception en numérique des chaînes hertziennes diffusées par TPS ».* Selon le revendeur, cette opération commerciale a concerné *« environ 400 abonnés »* à la chaîne cryptée.

Canal Plus a toujours veillé avec un soin jaloux sur ses abonnés. En 1992, elle s'était opposée avec succès à Michel Charasse, à l'époque ministre du budget, qui souhaitait connecter le fichier de ses abonnés avec celui des services de la redevance pour traquer d'éventuels fraudeurs (*Le Monde* du 2 janvier 1992). Cette fois, le courroux de Canal Plus a diminué au fil des jours, la chaîne cryptée ne souhaitant pas donner trop d'écho à cette affaire.

Même la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) pourrait ne rien trouver à redire. Selon Loïc Rousseau, secrétaire général adjoint, la CNIL *« n'a pas encore été saisie officiellement ».* Faisant allusion à l'utilisation sans autorisation par AB Sat des fichiers d'abonnés à Canal Plus, M. Rousseau indique qu'il pourrait plutôt s'agir *« d'une affaire pénale ».* La CNIL pourrait s'étonner de l'existence de telles listes de souscripteurs. Toutefois, *« la constitution d'un fichier ne contrevient pas forcément à la loi Informatique et libertés,* précise le secrétaire général, *si les clients des distributeurs en sont informés, et si ce fichier est déclaré ».* De plus, le *« préjudice »* subi par les abonnés démarchés par AB Sat pourrait ne pas être suffisant pour entraîner une enquête de la CNIL, qui dispose *« de peu de pouvoirs d'investigation ».*

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : la Société européenne de satellites,** qui gère les satellites Astra, a enregistré l'an dernier un bénéfice de 776,9 millions de francs, en hausse de 66 % par rapport à l'année 1995 pour un chiffre d'affaires de 2,27 milliards de francs, en progression de 37 %.

■ **MTV, chaîne musicale américaine, devait annoncer, mercredi** 16 avril, la diffusion de ses programmes 24 heures sur 24 en Italie à partir du 1er septembre 1997. A cette date, selon le *Financial Times*, la chaîne musicale sera retransmise par la chaîne hertzienne Reta A et accessible par 11 millions de foyers. Simultanément, MTV continuera à être reprise sur le bouquet numérique de Telepiù.

■ **Deux stations de radio-télévision publiques régionales allemandes,** Suedwestfunk (SWF) et Sueddeutscher Rundfunk (SDR), ont fusionné, mardi 15 avril, pour devenir Suedwestrundfunk (SWR), deuxième radio-télévision en importance de l'ARD, stations régionales publiques. Les deux services publics diffusent chacun de 3 à 5 programmes radiophoniques et une chaîne de télévision. – (*AFP.*)

■ **MCM International a signé un accord avec DirecTV, filiale du** géant américain Hugues Electronic Corp., pour diffuser la chaîne musicale française sous le nom de MCM Asia sur la plate-forme numérique DirecTV Japan, que le groupe américain lance au Japon en novembre. – (*AFP.*)

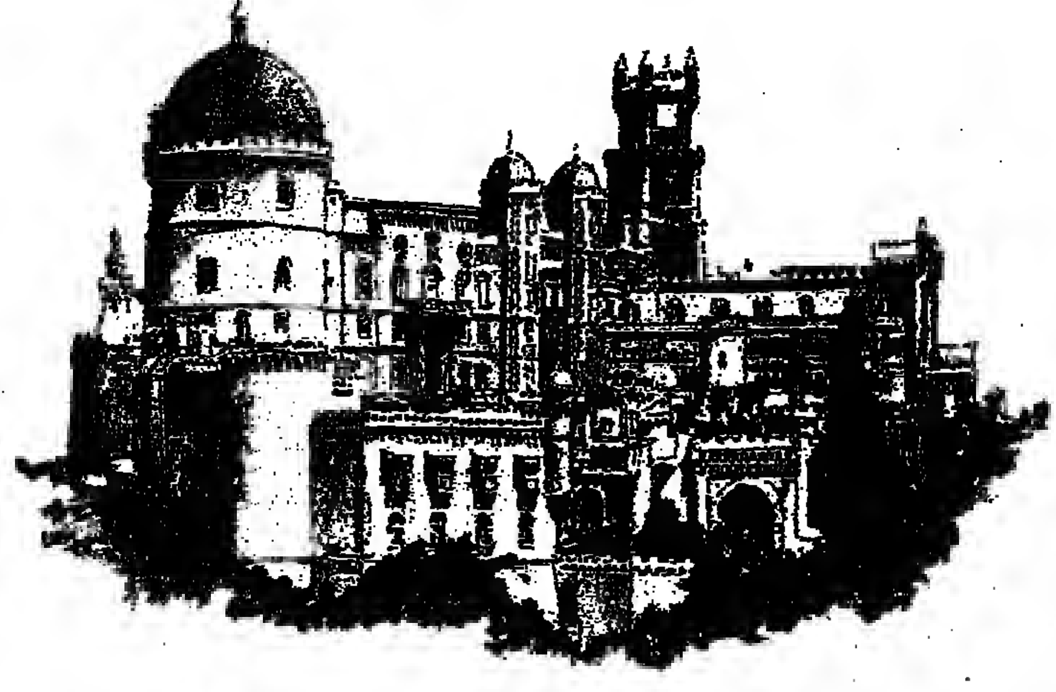
■ **Lachlan Murdoch, le fils du magnat australo-américain de la presse Rupert Murdoch, va** prendre à l'âge de 25 ans le contrôle des opérations en Australie du géant des médias News Corp., en accédant en juin au poste de directeur général de News Ltd. – (*AFP.*)

■ **FISCALITÉ : le Syndicat national des journalistes (SNJ) a réclamé,** lors de son comité national, samedi 12 avril, *« une véritable négociation sur la base d'une neutralisation intégrale et durable de la suppression de l'abattement »* de 30 % des journalistes.

■ **INTERNET : le groupe allemand Bertelsmann** a annoncé, mardi 15 avril, un accord de coopération entre sa filiale MediaSystems et l'américain ANS Communications, tous deux fournisseurs d'infrastructures de communication pour le réseau informatique mondial Internet.

Châteaux au Portugal

En vue de l'Exposition universelle de 1998, les palais de demain se bâtissent sur le Tage tandis que sont briquées les forteresses de jadis


ILLUSTRATION MARC TARASKOFF

DU HAUT des dix tours wisigothes ou maures qui, depuis plus de mille ans, coiffent Lisbonne, la capitale portugaise laisse voir les gigantesques chantiers annoncant l'Expositiou universelle de l'été 1998, la dernière du siècle. Le long de la mer de Paille, jusque dans les eaux du Tage, sur 70 hectares taillés à l'est de la ville, à travers d'anciens faubourgs industriels, d'énnrmes charpentes de bétoo sortent du snl : palais des Océans, de la Connaissance-des-Mers, du Futur, de l'Utopie, du Portugal, sans compter les restaurants flottants, les scènes *idem*, le théâtre Jules-Verne au milieu de jardins aquatiques et un parc botanique montrant les conséquences planétaires des échanges végétaux npérés par les navigateurs portugais. On se croirait à l'époque de José I[er] et de Pombal quand *Lisboa* était remaniée après le séisme de 1755 nu à l'âge des bâtisseurs de Mafra, Queluz, Cintra, Pena, Ajuda, ces châteaux royaux égrenés au nord de Lisbonne et parvenus la plupart du temps jusqu'à nous dans leur jus originel.

Car, ni après le dnuble régicide de la place du Commerce (1908) et le départ du nouveau et ultime roi (1910), ni même après la révolution des Œillets (1974), la terre lusitane n'a connu de mouvement révolutionnaire destructeur. Les donjons o'ont pas été violés ou abattus. Les demeures des derniers des treote *« rois du Portugal et des Algarves »* peuvent ainsi souvent être vues comme si leurs occupants venaient d'en sortir : là, c'est un corset oublié depuis quatre-vingt-sept ans sur une chaise par la reine Amélie d'Orléans pour cause d'exil précipité ; ailleurs, les instruments de musique d'un prince mélomane, abandonnés tels des jouets géants au milieu d'un salon. Les palais portugais sont pleins de ces instants de vie sans importance mais sans prix, rattrapés à leur insu par l'Histoire et dont manquent les intérieurs dynastiques français, recomposés après les révolutions.

Malgré les richesses aspirées outremer, en dépit des métaux et bois précieux des Indes, dn Brésil, de Timnr, d'Afrique bantoue, les châteaux du Portugal restent généralemeot de proportions mndestes, préférant bien des fois les zelliges du cru – *azulejos* – aux dorures exotiques. Un édifice échappe à la règle : la forteresse de Pena. L'apparition de ce château-fort sur sa cime, quand nn arrive par l'autoroute Lisbonne-Cintra, est proprement époustouflante avec ses couleurs insensées, rose, jaune, mauve, ravivées en vue de l'Expo ; ses tours hindouisantes, francisantes, germaniques, lusitanes ; son allure générale hésitant entre les citadelles échevelées de Louis II de Bavière et la Belle au bois dormant version Disney. Pena ne doit pourtant rien à ces deux modèles, car il fut bâti une génération avant le premier et un siècle avant le second.

Le concepteur de cette œuvre à la fois composite et d'avant-garde fut Ferdinand II (1816-1885), roi cnnsort du Portugal durant dix-buit ans, lors de sou mariage avec le vrai chef de l'Etat, Maria II da Gloria. Outre sa mission de géniteur, qu'il remplit, faisant onze enfants à la souveraine, ce seigneur allemand joua dans son pays d'adoption le rôle que Mérimée tenait au même mnment en France : il sauva nombre de constructions médiévales ou Renaissance. Et il se construisit ce nid d'aigle inoui où cohabitent l'arc arabe, les arêtes gothiques, les contorsions de pierre manuélines, les créneaux mogols et... un authentique cloître du seizième siècle, puisque le faramineux castel est érigé autour des restes d'un monastère de l'ordre de saint Jérôme.

DIX MILLE POISSONS VIVANTS

Quant aux appartements de Pena, ils forment un véritable film de la décoration des intérieurs privés européens de 1850 à 1900. Ne font défaut ni un pouf à franges ni ces corbeilles à papiers en velours dont le contenu était vendu par des domestiques félnns à l'ambassade d'Angleterre.

De même dans les mégapavillons de l'Expo, il ne manquera pas un objet de la oavigation maritime d'hier ou de demain, le thème général de la manifestation, à laquelle participeront plus de cent Etats, étant le patrimoine océanique commun. Des effets spéciaux et dix mille poissons vivants donneront l'illusion de descendre au fond des abîmes marins, comme on se croit en Orient dans la salle néo-mauresque de Ferdinand II. Le palais de l'Utopie en cours de finition est une caravelle renversée de la période des grandes découvertes. Les mythes et légendes des mers occuperont une place majeure parmi les thèmes de l'exposition. Le pavillon national du Portugal aura pour mission *« d'expliquer comment les anciens apports de la nation portugaise à la civilisation peuvent permettre d'explorer l'avenir »*.

Beau programme, mais on oe voit rien là-dedans, pour l'instant, qui pourrait aider à résoudre l'énigme historique lusitane : comment un peuple, alors d'un million d'âmes, put-il ouvrir, et largement, la voie à la domination du reste du monde par *« le cap Europe »*, durant cinq siècles et y tenir, le premier et le dernier, un rang déterminant ? Il y a, en 1997, dans moins de dix pays plus de lusophones (180 millions) que de francophones (150 millions) dans cinquante pays. Les disproportions continuent en tout cas de ne pas impressionner les dix millions de Portugais de notre fin de millénaire, qui s'affirment en mesure d'accueillir quinze millions de visiteurs « d *la plus internationale de toutes les expositions universelles* ».

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ **Renseignements sur l'Exposition universelle prévue à Lisbonne du 22 mai au 30 septembre 1998 : Office portugais du commerce et du tourisme, 7 rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 01-47-42-55-57.**

★ **Livres : Histoire du Portugal d'Albert-Alain Bourdon, Chandeigne, 10 rue Tournefort, 75005 Paris, 180 p., 89 F. *Portugal* de Miguel Torga, traduit du portugais par Claire Cayron, Arléa, 190 p. 85 F.**

Billets d'avion, duos en soldes

Pour attirer le chaland, les compagnies aériennes ont plus d'un tour dans leur carnet de bord. La loi du marché règne sans partage. Dernière innovatinn : celle de British Airways, qui a imaginé un *« companion fare »*, tarif spécial pour un compagnon de voyage au prix unique de 999 F, délivré sans obligation de liens familiaux entre les passagers.

26 destinations au Moyeu-Orient, en Afrique, en Amérique, ou en Extrême-Orieut, au départ de Paris, Bordeaux, Toulouse, Mnntpellier, Nice, Marseille et Lyon, font l'objet de cette promotion de printemps, déclenchée le 14 avril 1997 et soumise à de sérieuses contraintes.

Le jen consiste à acheter deux billets d'ici la fin du mois pour des départs valables entre le 31 mai et le 14 juin. L'offre impose aux deux « compagnons » de voyager de concert à l'aller comme au retour. Le séjour doit être d'une nuit minimum (celle du samedi), et au maximum de 21 jours.

« *British Airways commercialise exclusivement ces "companion fares" via une trentaine de distributeurs partenaires*, explique François Le Bouc'h, directeur des ventes tourisme dn transporteur britannique. *L'objectif est de nous faire connaître dans le domaine des loisirs. (...) Alors on a imaginé une opération originale qui ne puisse pas être facilement copiée par les concurrents.* »

Le tarif facturé au « premier » passager reste à la discrétion de l'agence on du voyagiste, qui y inclut sa propre commission. Ce qui explique des différences de prix des billets. A titre d'exemples, chez Rédnctour (3615 Réductour), au départ de Paris, le premier billet pour Bnenos Aires (ou Rio de Janeiro) est vendu 4 540 F, le deuxième 999 F, soit une moyenne de 2 775 F par passager. Pour New York, respectivement 2 190 F et 999 F, soit 1 600 F chacun, selou le même principe. Compter 220 F de plus (sur le premier billet uniquement) pour les départs de province. Ces tarifs s'entendent hors taxes d'aéroport. Consultez notamment Cash and Go (tél. : 01-53-93-63-63, 3615 Cash and Go), les agences Carlson Wagonlit Travel (tél. : 01-41-33-64-64, 3615 CWT) et Nonvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33, 3615 NF). La même promotiou figure aussi sous une présentatiou simplifiée. Ce sont les « tarifs duos » d'Air Havas (tél. : 01-41-06-41-06, 3615 Havas Voyages) : Paris-New York à 1 560 F (eu sus 199 F de taxes d'aéroport), ou encore Le Cap, Durban, Johannesburg, Gaborone (Botswana), Lusaka (Zamble) et Arare (Zimbabwe) à 3 040 F de Paris (en sus 143 F de taxes). Même démarche à la Compagnie des voyages (tél. : 01-45-08-44-88), qui annonce Paris-Pékin à 3 000 F et Tokyo-Osaka à 3 250 F.

Les transporteurs concurrents n'ont pas dit leur dernier mot. D'ici à la fin juin, et sans l'obligation de partir à deux, on trouve chez les voyagistes des offres individuelles moins contraignantes. Exemples, sur SAS, Paris-Pékin ou Hongkong à 3 900 F, à la Maison de la Chine (tél. : 01-40-51-95-00). Encore Hongkong, sur Lauda Air, facturé 3 850 F, on New York sur KLM à 1 890 F, à la Compagnie des Voyages. Lufthansa (tél. : 01-55-60-43-43), qui pratique de bons tarifs sur l'Asie (de Paris et de province, via Munich), a choisi comme champ de bataille l'Europe eu appliquant en direct ses offres Les Transversales, à prix unique, par exemple pour l'Italie, de Paris (1 500 F) on de Lyou (1 300 F). Air France, dont les tarifs Le Kiosque demeurent plns élevés, u'a pas encore réagi.

Florence Evin

PARTIR

■ **CROISIÈRES EN MÉDITERRANÉE.** Le port de Marseille redevient un lieu de passage pour les paquebots, avec une augmentation du nombre des escales des navires de croisière. Ainsi le *Costa-Romantica*, des croisières Costa, a choisi ce port pour appareiller, tous les samedis du 24 mai au 18 octobre, pour 7 jours de navigation vers des sites de la Méditerranée occidentale (escales à Portofino, Naples, Palerme, Palma de Majorque et Barcelone) avant le retour à la cité phocéenne. A partir de 7 190 F par personne, avec des possibilités de réduction famille ou des tarifs combinés avec des vols Paris-Marseille.
★ **Agences de voyages.**

■ **LA BELGIQUE DE DELVAUX.** Témoin de révolutions picturales majeures, Paul Delvaux est à l'honneur dans les Musées royaux des beaux-arts de Belgique, qui consacrent, jusqu'au 27 juillet, une « rétrospective unique » à ce peintre. Une occasion de redécouvrir Bruxelles, à 1 h 58 de Paris en train Thalys, et les lieux où vécut le peintre. De nombreux forfaits sont disponibles, dont celui de Koré, samedi 26 et dimanche 27 avril (3 250 F tout compris), qui privilégie la musique et la peinture.
★ **Office belge de tourisme, 21, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 01-47-42-41-18. Koré Voyages, 86, bd des Batignolles, 75017 Paris, tél. : 01-53-42-12-24.**

■ **TOUR DU MONDE.** Pour les émules de Jules Verne, Gallic Aviation propose un tour du monde en Concorde et en 15 jours. Les escales sont prévues en Islande, en Alaska, à Hawai, aux Fidji, en Papouasie, à Madras et Petra. Voyage du 4 au 18 août, au prix de 138 500 F.
★ **Gallic Aviation / les Croisières aériennes, 158, rue de la Pompe, 75116 Paris, tél. : 01-45-53-27-50.**

■ **GREENS DU ROUSSILLON.** Le soleil, la Méditerranée et une petite balle blanche martelée. En Languedoc-Roussillon, 5 green-fees, utilisables sur 14 parcours différents, dont Nîmes-Vacquerolles, Montpellier-Massane, la Grande-Motte et Saint-Cyprien, et ce pendant 15 jours consécutifs, coûtent 800 F. Dépliants « golf-pass » sur demande pour les golfeurs de tout handicap.
★ **CRT, 20, rue de la République, 34000 Mnntpellier, tél. : 04-67-92-78-08.**

■ **PLANÈTE VOILE.** Planche à voile, catamaran, surf, dériveur..., le nautisme est l'une des passiou de l'UCPA, qui propose cet été de nouveaux programmes. Béuodet, eu Bretagne, est le point de départ de raids en catamaran, en Corse, randonnées en kayak de mer, enfin dans la baie d'Aigue Morte, on peut oaviguer sur des 8,50 mètres pour découvrir les plaisirs de la croisière.
★ **Renseignement au 01-43-36-05-20.**

Quelques ondées sur le flanc est

LE PUISSANT ANTICYCLONE centré près de l'Irlande continuera à barrer la route aux perturbations atlantiques. L'arrivée d'air frais d'Europe centrale pourra occasionner quelques averses sur les régions situées le plus à l'est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur les pays de Loire et le sud de la Bretagne, la journée sera ensoleillée ; sur le nord de la Bretagne et la Normandie, la matinée sera nuageuse, puis l'après-midi ensoleillée. Les températures iront de 12 à 17 degrés.

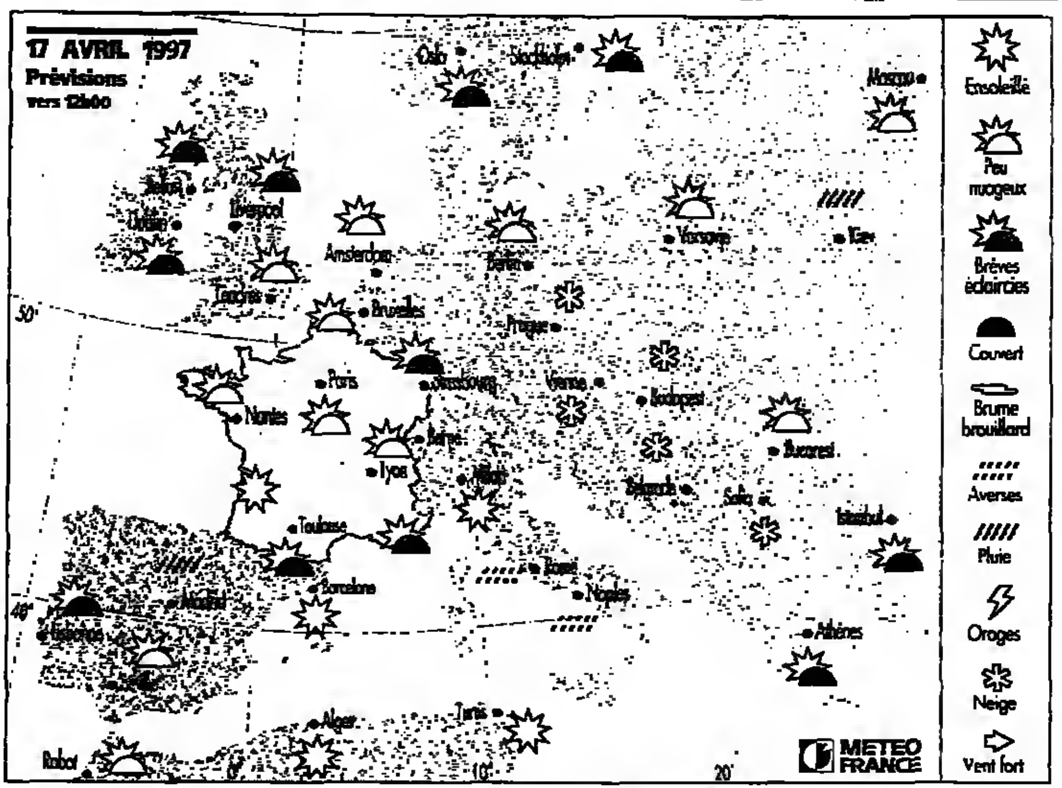
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – En région Centre, le soleil dominera largement. Sur toutes les autres régioos, la matinée sera souvent grise, puis le soleil reviendra progressivement. Les températures maximales seront comprises entre 12 et 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En Champagne et en Bourgogne, le ciel sera variable. Sur les autres régions, les nuages seront à la fois plus nombreux et plus menaçants : ils donneront des averses de faible intensité en plaine, plus soutenues sur le relief, où elles tomberont sous forme de neige dès 600 mètres d'altitude. Le thermomètre ne dépassera pas 11 à 13 degrés.

Poitoo-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur la chaîne pyrénéenne, des nuages feront leur apparition dans l'après-midi. Partout ailleurs, la journée sera ensoleillée. Les températures atteindront 20 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil brillera sur le Limousin, un peu moins en Auvergne. En Rhône-Alpes, les nuages donneront des averses (de neige au-dessus de 1 400 mètres). Les températures ne dépasseront pas 14 ou 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon et l'ouest de la Provence, le soleil dominera. Plus à l'est, le ciel sera nuageux, et une averse sera possible. Les températures ne dépasseront pas 16 à 18 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	0/11 N	PAPEETE	25/29 C	KIEV	4/15 P	VENISE	3/13 S	LE CAIRE	12/25 S
AJACCIO	5/15 N	NANTES	6/17 S	POINTE-A-PIT.	21/29 S	LISBONNE	16/21 S	VIENNE	2/8 *	MARRAKECH	13/20 N
BIARRITZ	8/17 S	NICE	8/15 N	ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	5/14 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
BORDEAUX	6/19 S	PARIS	5/14 S	**EUROPE**		LONDRES	6/14 N	BRASILIA	19/23 P	PRETORIA	13/24 S
BOURGES	2/14 S	PAU	6/18 S	AMSTERDAM	7/10 N	LUXEMBOURG	4/11 S	BUENOS AIR.	20/28 S	RABAT	13/20 N
BREST	6/16 S	PERPIGNAN	10/18 S	ATHENES	10/14 S	MADRID	12/22 P	CARACAS	23/31 S	TUNIS	12/20 S
CAEN	6/11 S	RENNES	4/16 N	BARCELONE	10/18 S	MILAN	5/18 S	CHICAGO	1/3 C	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	6/12 S	ST-ETIENNE	0/12 S	BELFAST	7/13 S	MOSCOU	3/8 N	LIMA	18/25 S	BANGKOK	26/36 S
CLERMONT-F.	1/13 S	STRASBOURG	1/11 N	BELGRADE	1/7 *	MUNICH	-2/7 N	LOS ANGELES	16/23 S	BOMBAY	23/31 S
DIJON	1/12 S	TOULOUSE	5/17 S	BERLIN	-3/10 N	NAPLES	5/13 P	MEXICO	13/19 P	DJAKARTA	26/30 P
GRENOBLE	2/15 S	TOURS	4/15 S	BERNE	-2/12 N	OSLO	2/10 S	MONTREAL	1/6 P	DUBAI	24/33 S
LILLE	4/12 S	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	7/11 N	PALMA DE M.	7/20 S	NEW YORK	9/13 P	HANOI	21/25 P
LIMOGES	4/15 S	CAYENNE	24/28 P	BUCAREST	1/7 N	PRAGUE	-2/6 *	SAN FRANCS.	9/17 C	HONGKONG	21/24 C
LYON	3/13 S	FORT-DE-FR.	23/29 S	BUDAPEST	3/9 *	ROME	3/13 P	SANTIAGO/CHI	11/22 S	JERUSALEM	11/22 S
MARSEILLE	6/16 N	NOUMEA	22/27 P	COPENHAGUE	1/10 S	SEVILLE	17/24 N	TORONTO	0/5 C	NEW DEHLI	17/32 S
				DUBLIN	6/15 S	SOFIA	-3/4 *	WASHINGTON	9/14 P	PEKIN	9/21 S
				FRANCFORT	2/12 S	ST-PETERSB.	0/7 S	**AFRIQUE**		SEOUL	10/16 S
				GENEVE	-2/14 S	STOCKHOLM	1/7 S	ALGER	8/22 S	SINGAPOUR	26/30 P
				HELSINKI	-3/6 S	TENERIFE	12/18 S	DAKAR	19/25 S	SYDNEY	17/26 S
				ISTANBUL	6/9 S	VARSOVIE	2/10 N	KINSHASA	20/30 S	TOKYO	8/14 P

Situation le 16 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 18 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PORTUGAL.** Les pilotes de TAP Air Portugal seront en grève les 24 et 25 avril, afin d'obtenir que la compagnie nationale renforce les effectifs du personnel de cabine et accorde aux pilotes de plus longues périodes de repos. – *(AP.)*

■ **UKRAINE.** Papiers et canettes jonchant les rues de Kiev donnent à la capitale ukrainienne l'apparence d'une ville capitaliste, aussi le maire a-t-il décidé de remettre en vigueur la pratique communiste du « nettoyage volontaire du samedi », inventée par Lénine. – *(AP.)*

■ **INDE.** Un train de luxe pour touristes sera mis en service, en octobre 1998, sur une nouvelle voie de chemin de fer, dans l'ouest de l'Inde. Ce palace sur rails, qui circulera six jours par semaine, mettra six heures pour parcourir les 650 km qui séparent Bombay de Goa. La compagnie privée qui va le mettre en service s'est inspirée du train des maharadiahs qui traverse le nord de l'Inde. – *(AP.)*

JARDINAGE

Petit inventaire de plantes et arbustes qui préfèrent ne pas voir le soleil

PASSONS à l'ombre. Les couleurs y sont plus justes, le bleu foncé y devient doux, le violet calme, le blanc reposant. A l'ombre tout est plus beau. Il y a l'ombre portée d'un grand arbre, d'un mur ou d'une maison. Mouvante au gré des saisoos, des heures du jour, elle n'a pas l'uniformité du soleil. Elle est un bienfait pour le jardinier qui peut, lorsqu'il fait chaud, y rêvasser soutenu par le manche de son râteau.

Il y a l'ombre qui assombrit en permanence le sol à l'aplomb des arbres très feuillus dont les branches les plus basses poussent presque à l'horizontale : châtaigner, noyer, marronnier, cerisier, grand hêtre, pin, sapin, épicéa et if. Sous ses arbres-là, l'ombre est épaisse, la terre desséchée par le manque d'eau, provoqué par l'effet parapluie du feuillage et par les racines superficielles. L'herbe y meurt et seules quelques bulbeuses d'hiver et de printemps pourront y subsister : *Cyclomen coum*, jacinthes des bois, jonquilles, anémones Blanda. Et encore… Un jardin sans ombre serait une malédiction pour l'amateur de plantations. Quelques vivaces et arbustes parmi les plus beaux s'y développent avec générosité. Plantés au pied d'un mur au nord, chèvrefeuille du Japon, jasmin d'hiver, hortensia grimpant, fusain panaché, pyracantha, lierre, rosiers (Mermaid pour les régions clémentes : Albéric Barbier partout en France), *Garryo elliptico* pourront être palissés et atteindre une ampleur surprenante comparés à leurs homologues plantés au soleil.

> Un jardin sans ombre est une malédiction pour l'amateur de plantations

Installé en pleine lumière, le fusain (*Euonymus fortunei*) forme un buisson dense ; quand il croît à l'ombre, il se transforme en plante grimpante.

Les arbustes de terre de bruyère se plaisent généralement loin du soleil : rhododendrons, azalées caduques et persistantes préfèrent même cette situation partout où les étés sont secs et chauds. En revanche, les bruyères apprécient le soleil et la sécheresse. L'hortensia, que l'on plante si souvent au nord, préfère lui aussi le soleil mais exige des quantités d'eau proportionnelles à la taille de ses grandes feuilles pendant sa période de croissance et sa floraison. A l'ombre, il fleurit moins, mais devient plus grand et son feuillage se développe de façon plus souple.

Cognassiers et corète du Japon, qui sont en fleurs en ce momeot acceptent indifféremment le soleil et l'ombre et sont les plantes de base d'un jardin sans prétention. Le premier est surtout connu dans sa forme rose-rouge et ses fleurs ressemblent à celle du pommier ; le second pousse en touffe dressée constituée d'une multitude de fines branches vertes constellées de pompons jaune orangé. Le premier peut se conduire palissé ou libre, le second gagnera à être rabattu très court, juste après la floraison, une année sur deux, sans quoi de vilaines branches mortes le dépareront.

Le *Mahonio oquifolium* se plaît partout. Ses feuilles persistantes ressemblent à celles du houx et sa floraison jaune soufré en bouquets regroupés au boot de branches un peu raides dans son jeune âge vaut mieux que le dédain dans lequel on le tient. Pourquoi lui préfère-t-on un hybride *(Charity)* beaucoup moins beau ? Le buis et l'aucuba panaché de jaune sont des grands classiques de l'ombre qui pourtant ne sont jamais aussi beaux qu'en plein soleil. Le même type de contre-emploi a fait venir au jardin une plante d'appartement qui oe s'y plaisait guère depuis qu'ils soot tant chauffés. Le *Fatsia japonica* (autrefois appelé *Aralia*) est aujourd'hui un grand classique des régioos pas trop froides (il supporte quand même moins 15 degrés sans problème s'il est protégé des vents froids par un mur). Ses grandes feuilles persistantes profondément lobées donnent une touche d'exotisme au jardin ou à une cour de ville.

Croisé avec le lierre soo cousin, le *Fatsia joponico* a donné naissance à un hybride si raide, robuste et bon marché qu'il a été placé à profusion dans les jardins d'hiver des immeubles béton-verre et dans les appartements modernes. Au jardin, le *Fatshedera* pousse vite, prend un port arbustif. Ramifié depuis la base, il cumule les qualités de ses géniteurs : forte croissance, feuillage brillant coriace et abondante floraison en glomérules verdâtres et odorantes en automne.

La plus belle plante vivace pour la fin : l'hosta. De ses racines charnues s'élèvent des pousses pointues qui se développent pour épanouir des feuilles plissées et gaufrées en forme de coeur. Plus tard en saisoo, des hampes de fleurs mauves ou blanches s'épanouissent très au-dessus du feuillage qui culmine à 35 centimètres de hauteur – celui qui fleurit blanc montre ses fleurs odorantes en août. Poussant dans tous les sols (sauf franchement calcaire), pourvu qu'ils soient humides, cette plante magnifique et gourmande d'engrais organiques ne craint que les escargots et les limaces. Parfaitement rustique, l'hosta fait des potées « tropicales ». Planté en masse et dans toute la gamme de ses cultivars, il est l'un des ornements les plus indispensables du jardin d'ombre. Et sous son ombre à lui, rien ne pousse.

Alain Lompech

Choisir avec Roy Lancaster

Pour un choix beaucoup plus complet de plantes, le débutant pourra consulter *Le Jardin idéal*. Particulièrement bien conçu, ce livre qui vient de paraître est divisé en une multitude de chapitres qui classent les plantes en fonctioo de leur utilisation. Une double page propose un mode de recherche simple et efficace en fonction du sol, de l'exposition, des situations particulières, de la taille, des saisons, des couleurs et d'une douzaine d'aotres critères de sélection, qui vont du parfum aux plantes délaissées par les lapins.

★ *Le Jardin idéal*, de Roy Lancaster, traduction et adaptation en français de Valérie Garnaud d'Ersu. Solar, 256 p., plus de 1 200 photographies en couleurs, 149 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97074

◆ SOS *Jeux de mots :* 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X

HORIZONTALEMENT

I. Le temps de faire le bon choix. – II. Ont vraiment trop servi. La cinquantième sera donnée à Cannes cette année. – III. Ne court pas les rues. A posé des notes sur *La Voix humaine*. – IV. Clameur du cirque. Note. Finir comme un poulet. – V. A beaucoup reçu. On fait preuve de sang-froid quand on en a. La moitié d'un bond. – VI. Choisies. Pour boire un breuvage à Londres. – VII. Pour servir un breuvage britannique à Paris. Comptant. – VIII. Aimée par Zeus. Etat indien. A voile, il ne touche plus ni terre ni mer. – IX. En forme d'S sur le violon. Qui est au départ. – X. Etat dans lequel il ne fait pas bon vivre.

VERTICALEMENT

1. Agaçant pour les autres, normal pour soi. – 2. Se prépara à manger un œuf dur. Instrument agraire. – 3. Est belle avec le temps. En situation. – 4. Bout de terre. Mettre en place. – 5. Bouts de brie. Trois sur six. – 6. Laisserais des blancs. – 7. Crie au fond des bois. Lettres du notaire. – 8. Fis le grand nettoyage dans ses comptes. Dans un sens ou dans l'autre, il est porteur d'horreur. – 9. Elève le niveau. Facilite les relations quand on l'a. – 10. Bout de terre aux Antilles. Geste tendre. – 11. Dessert plus de gares que le TGV. Paresseux. – 12. A tendance à jouer avec le feu.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97073

HORIZONTALEMENT

I. Footballeuse. – II. Observai. Son. – III. Ristourne. Ut. – IV. Feu. ULM. Béer. – V. Aras. Semeuse. – VI. Iasi. Art. – VII. Torsion. Er. – VIII. Usé. En. Oubli. – IX. Ré. Tu. Gréais. – X. Escarpolette.

VERTICALEMENT

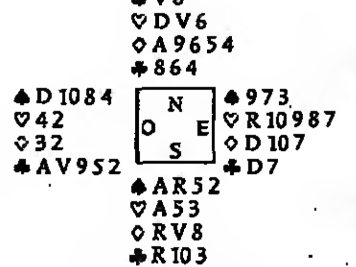
1. Forfaiture. – 2. Obier. Osés. – 3. Ossuaire. – 4. Têt. Sas. Ta. – 5. Brou. Sieur. – 6. Avulsion. – 7. Larme. Go. – 8. Lin. Ma. ORL. – 9. Eberluée. – 10. US. Eut. Bât. – 11. Soues. Elit. – 12. Entreprise.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1733

LA MISE EN MAIN

Il faut bieo raisonner et faire preuve d'imagination pour réussir ce « 3 SA » que le regretté Roger Trézel a joué en partie libre à Biarritz.



Nord : ♠ V 6 ♡ D V 6 ◇ A 9 6 5 4 ♣ 8 6 4
Ouest : ♠ D 10 8 4 ♡ 4 2 ◇ 3 2 ♣ A V 9 5 2
Est : ♠ 9 7 3 ♡ R 10 9 8 7 ◇ D 10 7 ♣ D 7
Sud : ♠ A R 5 2 ♡ A 5 3 ◇ R V 8 ♣ R 10 3

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 SA	passe
3 SA	passe	passe	passe

Munoz, en Ouest, ayant entamé le 5 de Trèfle pour la Dame d'Est, *comment Trézel, en Sud, a-t-il joué pour gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Après avoir pris la Dame de Trèfle avec le Roi, si l'on commeoce par jouer Carreau et si Dame 10 ne sont pas secs, il n'y aura pas moyen de faire plus de trois levées dans cette couleur puisqu'on sera obligé d'utiliser immédiatement l'As de Carreau.

D'autre part, on ne peut pas jouer petit Cœur vers la Dame car la défense fera chuter en rejouant Trèfle (à moins qu'Est ait le Roi de Coeur et n'ait plus de Trèfles ; mais, d'après son entame, Ouest o'avait en principe que cinq Trèfles). Il restait heureusement une solution : rendre la main à Ouest en rejouant Trèfle !

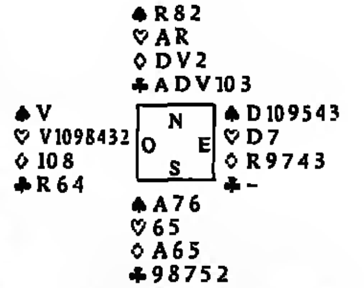
Il suffisait alors qu'il ait la Dame de Pique sans la Dame de Carreau pour gagner le contrat si les Carreaux étaient bien répartis.

Munoz prit à Trèfle, mais il était sans défense car toutes les contre-attaques à Pique (pour le Valet du mort), à Cœur ou à Carreau livraient le contrat…

Ajoutons toutefois que, si Ouest contre-attaque Carreau, il faudra aussi réussir l'impasse au Roi de Cœur. En effet, sur le cinquième Trèfle on doit abandonner un Carreau du mort.

LE PUZZLE DE LANG

Voici un puzzle de l'Anglais Julian Lang dont la solution est introuvable à la table.



Nord : ♠ R 8 2 ♡ A R ◇ D V 2 ♣ A D V 10 3
Ouest : ♠ V ♡ V 10 9 8 4 3 2 ◇ 10 8 ♣ R 6 4
Est : ♠ D 10 9 5 4 3 ♡ D 7 ◇ R 9 7 4 3 ♣ –
Sud : ♠ A 7 6 ♡ 6 5 ◇ A 6 5 ♣ 9 8 7 5 2

Les enchères auraient pu être les suivantes :

Nord	Sud
2 SA	3 ♣
3 SA	4 ♣
4 ♡	4 ♠
5 ♣	5 ◇
6 ♣	passe

Ouest entame le Valet de Pique. *Comment Sud peut-il gagner* le PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères

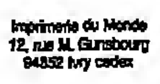
« 3 Trèfles » est la convention Baron, et « 3 SA » indique qu'il y a au moins quatre cartes à Trèfle, mais pas d'autre couleur quatrième. « 4 Trèfles » montre des Trèfles. Les autres enchères étaient des contrôles (promettant l'As de la couleur).

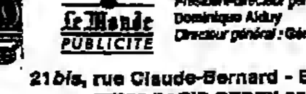
Aujourd'hui, on utilise plutôt le Stayman comme sur « 1 SA ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex





Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

2e arrondt

RUE VIVIENNE
3 p., 95 m², 6e asc., soleil + 51 m² en duplex possib.
Park Vaneau – 01-45-55-46-63

5e arrondt

Panthéon imm. 18e, ét. élevé, asc., 4 p., 92 m², pl. soleil calme chf ind. 01-43-35-18-36

RUE LAGRANGE 60 m²
Parfait état, ascenseur
1,6 M. – 01-47-22-47-66

PARIS 5e
rue des Fossés-St-Marcel
400 M JARD. PLANTES
ds imm. entièrement réhabilité sur jard. int.
2 p. 810 000 F
01-40-08-11-40
DANIEL FÉAU

Rue Soufflot, Pdt., près Luxembourg, 1er ét. plein sud, 160 m², conf. + service, 4 600 000 F
Tél. : 01-42-56-11-01. 06-07-32-46-60

6e arrondt

Montparnasse Pdt 2/3 p. bon plan 75 m² chf. ind. gaz, pl. de charme soleil – 01-43-35-18-36

ODÉON imm. XVIIIe, 4 p. duplex à rafr. 100 m² chf. ind. gaz, urgt. – 01-43-35-18-36

RUE DU FOUR ét. élevé
180 m² – 4 600 000 F
237 m² – 6 200 000 F
30 m² – 850 000 F – 01-45-49-01-85

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Pied à terre exceptionnel vue superbe – 2 300 000 F
Tél. : 01-45-49-16-03

7e arrondt.

VERNEUIL 180 m², charme dans hôtel particulier, box
Tél. : 01-47-22-47-66

SAINT-GERMAIN UNIVERSITÉ
Superbe atelier d'artiste 80 m², 5 m s/plafond parfait état – 01-45-49-16-03

ASSEMBLÉE NATIONALE
260 m² de charme, volumes, chbre de maîtres/jardin soleil – Tél. : 01-45-49-16-03

8e arrondt

Mº St-Augustin Duplex 350 m², 4,2 MF, parquet moulures, très bon standing double expo, immeuble pierre de Paris, très bon plan à saisir 01-49-28-51-61

12e arrondt

Mº Daumesnil/Dugommier 3/4 pces, 84 m², 1 350 000 F 3e asc., parties communes neuves, parquet, moulures cheminées, vue dégagée, BCP de cachet. 01-49-28-51-61

Mº Dugommier/Daumesnil 2 pces 38 m², 410 000 F 1er asc. immeuble pierre vue dégagée sur cour
Tél. : 01-49-28-51-61

7 PCES TERRASSE
entre Bastille et Viaduc, comme une maison + soleil
5 900 000 F. Part. 01-43-44-01-90

13e arrondt

DERNIER ÉTAGE
2/3 p., 59 m², 5e ét., asc. possible Gobelins, balc., 01-43-36-17-36

PL ITALIE stdg, dern. ét. duplex 4/5 p., 2 bns, 112 m² balcons, park. – 01-43-35-18-36

14e arrondt

Montparnasse gd. std., 5 p., 111 m² (3 ou 4 ch.), 2 bains, petite terrasse. Park. – 01-43-35-18-36

17e arrondt

Chazelles, beau studio, ét. élevé
690 000 F. 01-42-77-33-22

17e Wagram, très bel imm. pierre de t., 3e ét., 5/6 p. beaux volumes de récept.
NOTAIRE. 01-44-77-37-63

20e arrondt.

Dernier ét., 95 m² en 3 p. + 100 m² terrasse + park
2 400 000 F
IP 01-48-83-32-88

Hauts-de-Seine 92

Issy/pte Versailles
atel. d'artiste, duplex, 120 m² parking. 01-40-95-07-76

Val-de-Marne 94

200 M PTE DE CHOISY
IVRY 94, maison de charme 170 m² + patio plein sud terrasse possib. 1 980 000 F
IP – 01-48-83-32-88

PROVINCE

Nice centre près pl. Masséna appt 150 m², 3 ét. et balcons, asc., façades angle et esc. rénovés. Libre tél. H. repas ou répondeur 04-93-20-48-12

BIARRITZ
P. V. ap. 92 m² + 27 m² ter. soleil, stg, parc garage gardien
1 150 000 F
T. 05-59-63-66-67 HR

MAISONS

ILE D'ARZ. Golfe du Morbihan – Maison 1991 sur 650 m², S. de séj., salon, cheminée, 3 ch., cuis. équipée, 2 salles de bains, garage
1 250 000 F
Tél. : 02-97-44-30-64

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

2e, Mº OPERA, bel imm. bur. 60 m² – 1 300 000 F
GERER – 01-42-65-03-03

PROPRIÉTÉ

A SAISIR
Vend cause succession 58 min Paris, sud Nemours. Montargis gare SNCF.
Tous commerces, golf, pêche, chasse sur place.

ANCIEN COUVENT
habitable tout de suite 11 pièces, en retour d'équerre, splendide. Communs + maison de gardien. Boxes chevaux, garage, magnifique parc clos arboré, 1,20 ha.
Prix total 1 600 000 F.
Crédit 100 % possible.
Tél. : 02-38-85-22-92 24 h/24.

BOUTIQUE

Cause retraite, idéal couple, cède boutique en franchise gde marque, très bon rapport, formation assist. par franchiseur Cannes-Ouest
Tél. : 04-93-48-20-84

FERMETTE

100 km Paris (28)
1 heure par autoroute
Fermette restaurée
220 m² sur jardin 3 200 m².
700 000 F. T. 01-47-45-72-46.

LOCATIONS

OFFRES

Mº SAINT-AUGUSTIN
2 P. TT CONFORT 52 M²
800 000 F - 01-45-43-88-60

PARTENA
Elysée

TERNES - BEAU 4 P. 120 M² Standing - 13 000 net.
ÉTOILE - BEAU 3/4 PCES 6e asc., park. - 8 700 h. ch.
7e RASPAIL 4 P. 200 M² Gd stand., park. - 25 000 h. ch.

PARTENA MADELEINE
11, r. Tronchet, Paris 8e, rech. NÉGOCIATEUR IMMOBILIER
Statut agt ccial 0609251227

Canal Saint-Martin
3 pièces, 55 M²
4 500 F + 300 F charges
visite sur place, gardienne, 8, rue E.-Varlin, 75010 Paris jeudi 17 et vendredi 18 avril, de 11 h à 18 h.

FILLES-DU-CALVAIRE
beau 3 P., 75 M², refait neuf.
8 100 F ch. comp.
IP - 01-48-83-32-88

19e S/BASSIN VILLETTE
duplex, dernier étage, 103 M², 3 chbres + 48 M², terrasse, parking. 11 850 F.
IP - 01-48-83-32-88

GAMBETTA
Petit 2 pièces, 2e ét., clair, 3 fenêtre, tt confort, proxim. métro et commerces,
3 200 F CC.
Libre immédiatement.
Tél. : 01-43-49-20-20

DANS RÉSIDENCE NEUVE
Mº CHARLES-MICHELS
(RUE LOURMEL)
Studio 32 M², 2e ét., balc.
4 256 F ttes ch. comp.

(RUE SAINT-CHARLES)
Beau séjour, 3 chbres, 91 M², 5e ét. 9 165 F ttes ch. comp.
Cave, parking inclus.

AGIFRANCE
Tél. : 01-45-75-53-68

Mº PTE-DAUPHINE
Rue de la Faisanderie
FAUX 3 P., 1 chbre, 90 M², refait entièr., 3e ét., balc. 19 m², s. de bains, s. d'eau, c. de toil. Cave, park., 12 330 F TTC.
Com. 6 978 F TTC.
AGIFRANCE
Tél. : 01-40-72-62-14

SÈVRES-BABYLONE
Hôtel particulier 2 P. meublées en Duplex, petit jard. privatif - 6 865 F ch. comp.
FEUILLADE - 01-45-66-00-75

Mº Duplex, studio 30 m², balcon expo sud, 3e, asc., cuis. et s.d.b. séparées. 3 450 F, ch. et chauff. compris. 01-39-64-24-81 de 14 heures à 17 heures

Av. Montaigne, très bel app. de réception 350 m², 5e ét., balc., 4 ch., service. Longchamp.
Tél. : 01-47-05-40-43

15e Mº Commerce, beau 3 P., 4e, asc., clair, calme
6 500 h. ch. – 01-42-66-36-53

17e Ternes, beau 4 P., 120 m², 2e, asc., p.-de-t., stand.
13 000. NET. 01-42-66-36-53

DEMANDES

EMBASSY SERVICE
43 avenue Marceau - 75116 rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

INTER PROJETS rech. Est parisien maisons - de standing à louer et VOLUMES ATYPIQUES à louer ou à vendre.
01-42-83-46-46

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. URGENT 100 à 120 m², Paris. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

J. Gala Immobilier ch. pr client. sérieuse en attente réc. stand. ou bel anc. 4e Marais, R.G. ou bon 9e du 3 au 8 p. de 50 à 200 m² prix du marché,
Tél. : 01-43-35-18-36 même soir

AGENDA

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix.
« Que des affaires exceptionnelles ! »
Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
GILLET
19, rue d'Arcole
75004 Paris
01-43-54-00-83
ouvert le dimanche matin

Pour vos annonces contactez le
tel : 01 42 17 39 42
fax : 01 42 17 39 25

COURS

PARLEZ AMÉRICAIN avec des professeurs américains

cours : Trimestriels - TOEFL - Intensifs JUILLET
Accents of America
75006 Paris - Mº Odéon
Tél. : 01-44-07-05-05

DÉCORATION

RÉNOVATION - DÉCORATION FRESQUES MURALES
Appartements - bureaux
AGORA
Tél. : 01-44-15-86-04

ESTHÉTIQUE

Mincir et stabiliser méthode Laurand testée et expérimentée sous contrôle médical méthode d'amincissement performante, naturelle, sans médicaments ni cosmétique.
Résultats durables et stables.
1er entretien gratuit
CENTRE DU VERNET
(La Varenne)
22 *bis*, avenue de Chanzy
Tél. : 01-42-83-20-15

RÉCITAL

RÉCITAL EXCEPTIONNEL DE RUGGERO RAIMONDI POUR L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES SCLÉROSÉS EN PLAQUES

Lundi 21 avril 1997, 20 h 30, Théâtre de l'Athénée, 24, rue Caumartin, Paris 9e.
Renseignements : tél. 01-47-42-67-61.

RAVEL, IBERT, FAURÉ, DUPARC, MOUSSORGSKI.

Anne-Marie FONTAINE au piano.

VINS

Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir

MONTLOUIS-SUR-LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux.
Méthode champenoise.
Plus. millésimes dispon.
Tarifs sur demande

L. CHAPEAU
15, r. des Aîtres-Husseau
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : 02-47-50-80-64

PRESTIGE ET CARACTÈRE



PRÈS DE CANNES CASTEL
Castel provençal neuf. 4 ch. 4 sdb. grandes réceptions, terrain privatif 2 000 m², piscine, garage. Dans un parc de chênes verts de 100 Ha inconstructible. Centre commercial, écoles… à 3 mn. Cannes à 15 mn par voie rapide.
Livrable 6 mois après décision.
Prix : 1 750 000 francs
Propriétaire
Tél. 04 93 40 75 56
Fax 04 93 40 75 70



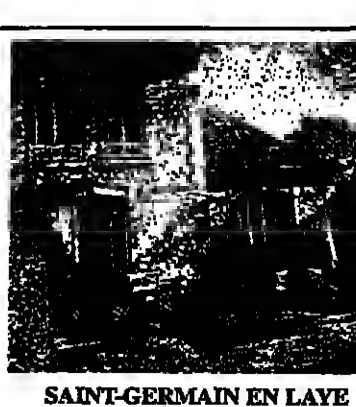
NORMANDIE 45 mn. DEAUVILLE
150 km Paris Ouest par A13 ou train (direct 1h.20) GENTILHOMMIERE NORMANDE DE CARACTERE, partie XVIIe. Très bon état, orientée sud, trois terrasses, bâtiment en U 320 m², 11 pièces principales + 3 bains+ S d'eau. Garage, écurie. Ensemble se prêtant à 2 habitations autonomes, reliées par un grand séjour cathédrale 65 m² avec mezzanine.
2900m² arborés + vue sur 4 ha prairie.
Prix : 1 700 00 francs
Propriétaire
Tél. et Fax 01 46 37 44 87



6e PLACE SAINT-SULPICE
Location offre
Bel immeuble ancien standing. Appartement de 7/8 pièces de 270 m². Salon, salle à manger 5 chambres, cuisine équipée, 3 salles de bains, salle d'eau.
Prix : 32 000 francs + charges



PRÉBAIL
Tél. 01 40 16 38 50



SAINT-GERMAIN EN LAYE proche du centre
Très charmante maison familiale en parfait état général. Construction de qualité. Réception 60 m², 5 chambres, 3 bains.
Beau jardin planté de 480 m².
Réf : D.2403
AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



EN PROVENCE DANS VILLAGE CLASSÉ
exclusivité
Belle maison de village en pierres rest., SH 200 m², dépces 125 m², hall, salon, cuis/repas chem., 4 ch., sde, sdb, 2 pièces, cave, garage, grenier.
T.B. VUE. BEAUCOUP DE CACHET.
Réf : 1182 - Prix : 1 630 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



EN PROVENCE
exclusivité
Mas en pierres rest., SH 400 m², dép. 300 m², séjour 40 m², salon 40 m², salon/chem. 80 m², bibliothèque 45 m², cuis., 4 ch., sde, 2 sdb, studio indép., 50 m², greniers, terrain 8 500 m², cour int. Piscine 15 x 7 m, terrasses. VUE DEGAGEE. T.B. AFFAIRE
Réf : 1003 - Prix : 2 950 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



DRÔME PROVENCALE
Exclusivité
Beau mas en pierres rest., SH 200 m², dépces 170 m², parc clos et arboré 2 600 m². Cuis chem., salon chem., séjour, 4 ch., 2 sdb, grenier, cave, garage, remise, four à pain.
VUE. BELLE AFFAIRE
Réf : 1176 - Prix : 1 350 000 francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



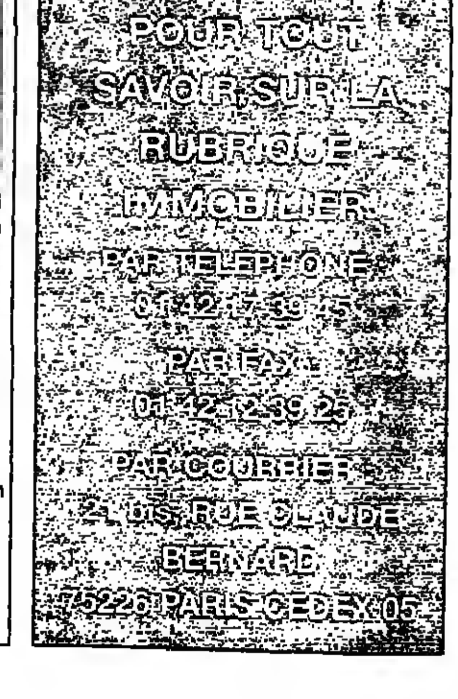
FAUBOURG ST-HONORÉ
Bel immeuble haussmannien
Pierre de Taille
5 pièces, 5e étage, balcon soleil :
- 3/4 chambres 145 m² rénové : 3 750 000 francs.
- 3 chambres 125 m² à rénover : 2 750 000 francs.

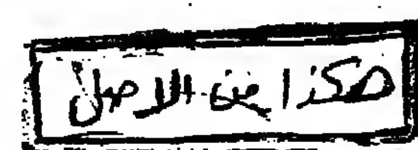


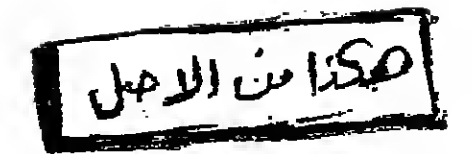
Tél. 01 49 10 24 59
ou 06 07 40 83 26



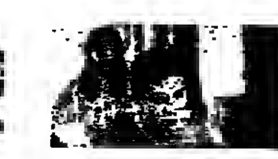
NOGENT-SUR-MARNE
Avenue de la Source
Situation exceptionnelle dans le secteur le plus résidentiel, à 200 mètres de la station RER et du Bois, très belle demeure début du siècle d'environ 500 m² habitables entièrement rénovée. Prestations luxueuses, vastes réceptions, 7 chambres, salle de billard, lingerie, appartement gardien.
Prix : 8 750 000 francs
FINAMERIS
30, boulevard Haussmann - 75009 Paris
Téléphone 01 45 23 71 76
Fax 01 40 22 04 51







CINÉMA L'Asie figure en beauté parmi les films de la semaine, grâce à *Goodbye South, Goodbye*, du grand metteur en scène taïwanais Hou Hsiao-hsien et à *Kids return*, qui


D.R.

confirme la singularité du cinéaste japonais Takeshi Kitano. ● SEPT ANS après sa réalisation, *Allemagne 90 neuf zéro*, bouleversante méditation crépusculaire de Jean-Luc Godard atteint enfin le grand écran. ● LA COMÉDIE à la française tente une nouvelle sortie avec *Arlette*, de Claude Zidi, portée à bout de bras par Josiane Balasko.

Le cercle des ambitions disparues

Kids return. Sur un modèle qui reprend le schéma en trois actes – ascension, chute et rédemption – des films noirs produits par la Warner dans les années 30, une œuvre désenchantée mais très vivace autour des parcours d'un jeune boxeur et d'un apprenti bandit

Film japonais de Takeshi Kitano. Avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya. (1 h 47.)

Il devrait en être de *Kids return* comme de certains livres : on devrait pouvoir le regarder eo commencant par la fin. Dans la dernière scène du film, les deux principaux protagonistes du film, deux adolescents japonais partis de nulle part pour arriver dans une impasse, se retrouvent dans la cour de leur école, sous les yeux de leur instituteur souffre-douleur, en train d'essayer de tenir en équilibre tous deux sur un vélo d'enfant.

« Tout est fini ? », se demande Masaru, *« Tu ploisontes ? Tout commence à peine ! »*, répond Shinji en éclatant de rire. Il aura donc fallu arriver tout à la fin pour saisir que le destin de ces deux gamins ne s'arrêtait ni à une carrière de boxeur ratée pour le premier, et encore moins à une tentative avortée d'intégrer le rang des yakuzas pour le second, mais dans une cour d'école, à tourner en rond sur un vulgaire vélo d'écolier comme un funambule sur un fil invisible. Depuis *E.T.*, jamais un cinéaste n'avait su tirer aussi brillamment parti d'une bicyclette.

« Je ne suis pas un yakuza de pacotille », proclame Masaru, dont le costume croisé, aux épaules trop larges, en fait justement un gangster en toc, réduit à une série de gestes et d'attitudes, alors que Shinju fait ses gammes en compagnie d'un vieux boxeur répétant sans cesse que son corps l'abandonne, tandis que lui-même, contraint par des exigences de poids, devient de plus en plus fluet au fil du film. Dans *Kids return*, tout commence donc une fois que les deux personnages ont pratiquement perdu toute substance.



DESSIN JACQUES VALOT

On a découvert Kitano en France grâce à *Sonatine*, superbe blues d'un yakusa romantique qui réalisait que sa nature de gangster se reflétait davantage chez Lamartine que chez James Cagney. Débarqué de Tokyo sur une île pour mettre un peu d'ordre entre deux bandes rivales qui s'entre-tuaient, il finissait par organiser des jeux de plage avec les jeunes durs placés sous ses ordres et par observer les mouvements de la mer comme s'il y avait là un ordre secret à déchiffrer. *Sonatine* était un film panthéiste, substituant à la hiérarchie rigide du système yakusa l'harmonie tout en douceur d'une longue banquise de sable à l'écart du moode, meoant au néant.

PUNCH FULGURANT

Il y a dans *Kids return* un mouvement analogue à celui de *Sonatine*, correspoodant à une même rupture de too, et au même retour vers l'enfance. Kitano reprend le schéma en trois actes des films de gangsters produit par la Warner dans les années 30 : ascension, chute, rédemption. Shinji, jeune poids paille surdoué au punch fulgurant détruit ses adversaires les uns après les autres au point de prétendre à une brillante carrière professionnelle, alors que Masaru, son meilleur ami, grimpe une à une les marches de la hiérarchie des gangsters, semblable à un ordre ancestral seul capable d'assurer un avenir à un vaurien de son espèce.

On pourra bien sûr saisir dans *Kids return* une critique très alguë de la société japonaise, de ses institutions (l'école, l'entreprise, la mafia, le sport) et y voir un film formidable tourné sur l'univers des salles de boxe. Kitano a pris le parti de s'attacher aux instants les plus critiques des combats et aux moments les plus saillants des entraînements, et retire à la boxe toute sa mythologie pour n'en retenir que les moments dramatiques où, en un direct et un uppercut, le combattant se retrouve brutalement à terre. Cette façon de délaisser la dimension scénique et chorégraphique de la boxe pour n'en préserver qu'un ou deux gestes, à peine visibles à l'œil nu, complète le rythme bref choisi par Kitano pour filmer les fusillades eotre yakusas, expédiées en trois coups de fusil.

Pourtant, *Kids return* n'est pas une apologie du caïd, et encore moins du champion. Ce n'est pas par incapacité que Shinji et Masashi passent à côté de leur carrière de boxeur et de yakusa, mais par un manque flagrant de maturité. L'un doit brutalement arrêter sa carrière après avoir employé des coups interdits ; l'autre est rayé de l'ordre des yakusas pour manque de respect envers ses supérieurs. Comme deux mauvais élèves pris en train de copier sur leur voisin. Il est vrai que, dans la logique tordue des personnages de Kitano, le but dans la vie n'est pas d'aller droit mais de tourner en rond. Mais cette fois en attendant, peut-être, de prendre un nouveau départ.

Samuel Blumenfeld

COMMENTAIRE

L'ASIE QUAND MÊME

Deux beaux films sortent sur les écrans français : Goodbye *South, Goodbye*, du grand maître taïwanais Hou Hsiao-hsien, l'un des plus grands inventeurs de forme cinématographique actuels, et *Kids return*, de l'étonnant Takeshi Kitano, passé de la variété provocante à l'invention d'un style personnel. Mercredi 9 avril sortait *Grains de sable*, de Ryosuke Hamazaki, la semaine précédente *Le Village de mes rêves*, de Yoichi Higashi, en mars *Fallen Angel* du hongkongais Wong Kar-waï, peu après que le Festival de Berlin eut été dominé par *The River*, de Tsaï Ming-liang. Rien de commun entre ces films sinon leur qualité, et leur provenance, l'Extrême-Orient.

Les cinémas d'Asie ont connu au début de la décennie une vogue en Europe, autour des contestables concubines (*Epouses et..., Adieu ma...*). Cet intérêt a permis la découverte de quelques cinéastes majeurs, même si c'était le plus souvent lorsqu'ils sacrifiaient à un exotisme propre surtout à séduire l'Occident. La vogue est passée, dans les pays d'origine les problèmes n'ont fait que s'accroître (compte à rebours du rattachement de Hongkong au continent, resserrement de la censure en Chine populaire, tarissement du financement à Taïwan...).

Dans ce contexte, l'arrivée sur nos écrans de cette succession de films asiatiques appelle trois remarques. D'abord la possibilité pour des créateurs de poursuivre leur œuvre, au prix d'efforts considérables, malgré des conjonctures locales défavorables. Ensuite leur affranchissement de la reconnaissance officielle des Occidentaux. Enfin l'existence, en France, de distributeurs assez audacieux pour, dans un contexte là aussi plus difficile, continuer de donner au public (au moins celui de Paris et de quelques grandes villes) des « nouvelles du monde », un monde qui ne serait pas encore rétréci à la géographie dessinée par le marché.

Jean-Michel Frodon

Takeshi Kitano, cinéaste

« Les Japonais n'ont qu'une culture superficielle de la liberté »

NÉ en 1947, Takeshi Kitano était connu au Japon sous le nom de Beat Takeshi, rocker, et vedette d'émissions de variétés à la télévision. Il aborde le cinéma lorsque Oshima fait appel à lui pour jouer dans *Furyo* (1982), et deviendra réalisateur en 1989 avec *Violent Cop*, suivi, en 1990, de *Boiling Point*. On y décelait déjà une approche originale du film de gangsters, confirmée par *Sonatine* (1993), qui le fera connaître en Europe.

« L'un des personnages de *Kids return* choisit la mauvaise voie, il va chez les gangsters, alors que l'autre pourrait être à la recherche d'une rédemption par le sport. Mais vous montrez que les deux solutions sont tout aussi mauvaises. Votre discours est très radical.

– Mes deux personnages sont des laissés-pour-compte de la société. Il n'existe aucun lieu ou ils pourraient survivre et s'exprimer. Le sport est condamné de la même façon que le monde des yakusas, il ne peut être une rédemption.

– Vos personnages tentent d'échapper à la réalité coercitive du travail salarié. Ils découvrent que l'univers de la boxe ou que celui des gangsters obéit aux mêmes règles. Pensez-vous que la révolte est impossible et qu'il n'y a pas moyen d'échapper à la règle ?

– Au Japon, la démocratie n'a pas été conquise, elle a été donnée à la fin de la guerre. Les Japonais n'ont qu'une culture superficielle de la liberté et de l'égalité. On cherche toujours à écraser ceux qui sortent du rang, on au minimum à cacher tout ce qui est en dehors des normes sociales. Les parents cherchent à renforcer les liens familiaux, la société tente d'établir partout des relations de type père-fils pour demander aux jeunes les plus grands sacrifices. Partout (dans la famille, l'entreprise, chez les gangsters), on recrée des situations de type féodal en créant de fausses relations familiales.

– Dans *Sonatine* ou *Kids return*, vous pervertissez les règles du film de gangsters en introduisant des éléments comiques. S'agit-il d'une manière de prolonger un cinéma populaire ou pensez-vous au contraire qu'il faille le faire éclater ?

– Je veux créer quelque chose de nouveau en partant d'une forme confirmée. C'est à ce prix que l'on peut affirmer sa propre personnalité, en partant d'un genre ancien.

– La télévision vous a-t-elle permis de comprendre et d'expérimenter les réactions du public ?

– On a mal compris que je sois passé de la télévision au cinéma. Mon public de télévision ne m'a pas suivi. Au Japon on n'apprécie guère le mélange des genres.

– Vos performances télévisées vous ont-elles servi à expérimenter une certaine mise en scène du burlesque ?

– Pour moi, le cinéma est la synthèse de toutes mes activités, la télévision, les concerts de rock, le roman, etc. Le comique est une mesure du temps très particulière, liée à la vie et à la mort. Je cherche dans le rire un vide entre la vie et la mort.

– Avez-vous le sentiment d'être seul ou de faire partie d'une nouvelle génération de cinéastes japonais ?

– Je ne connais pas les jeunes cinéastes japonais. Le milieu du cinéma est fermé et je viens d'un autre univers. Je ne suis pas considéré comme un des leurs.

– Que pensez vous de la reconnaissance en France de votre œuvre ?

– Jusqu'à *Sonatine*, mes films n'ont pas rencontré beaucoup d'échos. J'en étais à me demander si j'avais choisi la bonne voie, si je ne devais pas davantage m'occuper du public. La sélection de *Sonatine* au Festival de Cannes en 1994, puis de *Kids return* en 1996, le projet de rétrospective organisé par les *Cahiers du cinéma* dans le cadre du Festival d'automne ont été très importaots pour moi et m'ont confirmé que je devais continuer. »

Propos recueillis par Jean-François Rauger

Rêves en miettes de petits gangsters

Goodbye South, Goodbye. Taïwan raconté par un maître

Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien. Avec Jack Kao, Hsu Kuei Ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh. (1 h 52.)

Filmée dans le Taïwan d'aujourd'hui, voici l'histoire de deux petits malfrats et de leurs amies de cœur, qui rêvent, comme tous les petits malfrats du monde, de réaliser le coup fumant grâce auquel ils pourront s'établir. Mais leurs rêves, comme tous les rêves du monde, sont des chimères, et si les coups fument, c'est à force de leur tomber dessus. Kao, le chef, a pourtant des idées à revendre ; ce qui manque à son second, le bien nommé « Tête d'obus ». Et la chance n'est jamais au rendez-vous, sans que le film perde nécessairement son temps de dire pourquoi.

La fatalité, peut-être, et son esprit d'escalier, à moins que ce ne soient les lois tacites qui régissent l'univers de Taïwan, où policiers et mafieux règlent un conflit par politicien interposé. Règlement diablement expédié, dans ce qui n'est plus qu'un simulacre de cérémonie, qu'une parodie du code de l'honneur. A ce jeu-là, les plus faibles, Kao et « Tête d'obus », trinqueront toujours. Aussi bien la narration lacunaire du film et la suprême désinvolture qu'il affiche correspondent-elles à ce monde atomisé où les hommes ne communiquent, pour ne pas s'entendre, que par téléphone cellulaire, à cet univers dilapidé où l'on ne vit plus, entre chambre d'hôtel et boîte de nuit, qu'en transit. Le seul repère stable dans ce film drôlement désespéré, c'est son style. Hon Hsiao-hsien affectionne le plan-séquence, la durée et l'immobilité, pour mieux laisser les acteurs subvertir ce cadre par une incessante chorégraphie utilisant les ressources du hors-champ.

ÉCLATS DE VIOLENCE

Et si le cinéaste privilégie les espaces confinés, c'est pour mieux permettre à un personnage de fuir subitement une conversation par la fenêtre, ou pour les confronter à des mouvements d'extérieur – une descente à moto dans une coulée de verdure, la crépusculaire embardée d'une voiture en plein champ – qui sont autant de moments de grâce. Il étire enfin les instants de vide silencieux, pour mieux les commotionner d'éclats de violence brefs et terrifiants. Esthétique de la rupture et de l'intranquillité, en parfaite adéquation au sujet.

Le sujet, c'est Taïwan. Si Hou Hsiao-hsien a explicitement consacré une trilogie à l'histoire contemporaine de son pays (*La Cité des douleurs*, 1989, *Le Maître de marionnettes*, 1993, *Good Men, Good Woomen*, 1995), celle-ci occupe toute son œuvre (quinze films depuis 1980), jusqu'à cette histoire de petits malfrats dont le titre n'est pas pour rien un nostalgique adieu au Sud, c'est-à-dire, vue de Chine, à l'île de Taïwan. Levée des tabous et perte des repères sont les deux motifs à partir desquels Hou Hsiao-hsien compose son *« cinémo de terroir »*, dont l'esthétique singulière sonde les grands maux de l'île.

Que ce cinéma-là soit tout, sauf insulaire, qu'il représente même la pointe avancée de la modernité cinématographique relève cependant de la même évidence qui fait de Taïwan un territoire privilégié de l'ultra-libéralisme et de l'uniformisation. Ainsi ce cinéma pose des questions universelles : comment habiter cette terre, comment vivre ensemble ? La marque d'un grand créateur étant moins d'y répondre que de les inscrire dans la forme-même de leurs œuvres. De ce cinéaste qui définit un plan comme *« une personne vivante, qui naît, grandit, mûrit, vieillit et s'éteint »*, on ne s'étonnera pas de trouver dans chacun de ses films l'humanité tout entière.

Jacques Mandelbaum

★*Les Cahiers du cinéma* d'avril (nº 438) consacre un dossier à Hou Hsiao-hsien et au cinéma asiatique.

Sept ans pour franchir un mur déjà tombé

Allemagne 90 neuf zéro. Au moment de la réunification, Jean-Luc Godard explorait la solitude d'une nation. Avec le temps, son film, jamais présenté en salles, est encore plus fort et plus beau

Film français de Jean-Luc Godard. Avec Eddie Cnnstantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André S. Labarthe. (1 h 02.)

C'est une silhouette sombre et massive, qui marche à travers des paysages ensoleillés. L'homme s'aventure sur un lac gelé, d'un geste des bras il fait surgir Beethoven et *Alexandre Nevski*. Il marche encore, il demande : « *Which Way the West ?* », « *L'Occident, s'il vous plaît ?* ». Personne ne lui répond. Cet homme, c'est Eddie Constantine. C'est Lemmy Cautinn eo deuil de la môme vert-de-gris. C'est le dernier espion de la guerre froide, oublié « à l'Est », un Est qui o'existe plus. Il reotre chez lui, mais nù est-ce ? C'est un fantôme, qui bante un mode fantôme, dans un film fantôme.

Parce que *Allemagne 90 neuf zéro* aura étrangement, mais logiquement, rejoint la situatino de son personnage et de soo scénario. Il a été réalisé en 1990, au moment de la réunification. Il était destiné à une série pour la télévision sur le thème de la solitude. Snus-titré « Solitudes, un état et des variatinns », il prenait pour enjeu non une solitude individuelle mais, en six variations, la solitude de l'Allemagne. Solitude d'une trahison de soi-même quand l'arbre de Goethe devient celui de Buchenwald, tandis que sont mis à l'encan les symboles de plusieurs générations de rêves, généreux ou sinistres, sous le regard navré de Thomas Mann et de Mme de Staël. Contre les dragons techno-écnnomiques d'aujourd'hui ne se dresse plus Siegfried mais son spectre tragi-cnmique, Dnn Quichotte. Est-ce parce que les légendes enfantèrent des canchemars qu'on gagne à la mnrt des légendes ? Rien o'est moins sûr.

> Archives, citations, saynettes, racontent avec mélancolie et ironie l'histoire d'un peuple dont une moitié s'est enfoncée dans un surplace de vieille Prusse, l'autre perdue dans une américanisation effrénée

Allemagne 90 neuf zéro disait, au présent, la solitude dans l'histoire d'une natioo abandonnée d'elle-même et des bommes pour s'être coupée en deux après avoir gravé dans la terre et le ciel l'emblème de la terreur absolue du siècle. Archives, citatinns, saynettes, racontaient avec mélancolie et ironie l'histoire d'un peuple dont une moitié s'est enfoncée dans un surplace de vieille Prusse, une moitié s'est perdue dans une américanisation effrénée. Dans l'entre-deux, le gouffre d'Auschwitz, à la fois unique et inscrit dans une continuité. Problème de coupe et de cnllage, problème de montage, donc. Snlitude du cinéma.

Comme toujours chez Godard, mais avec une force rarement égalée, les alliages et ruptures entre image et son, entre document et fiction, entre enquête et rêverie construisent une sorte de bombe à fragmentatino nù se concentrent les idées avant d'explnser en gerbes d'émotinns. Présenté au Festival de Venise 1991, diffusé à la télévisioo quelques mois plus tard (puis en août 1993), le film n'était jamais sorti en salles. Qu'il y arrive aujourd'hui, sans faire de bruit, est justice, au sens qu'il y a droit évidemment, au sens surtout que le grand écran et le Dolby SR permettent de rendre justice au splendide travail sur l'image et le son d'un orfèvre en la matière.

Mais le film à son tour aura donc, comme son héros, lnngtemps erré avant de trouver un chez lui (une salle). Film admirable à l'origine, sidérant concentré de réflexions, de poésie, de cryptages et de décryptages à travers le temps, l'espace, les textes, les musiques et les images, il prend une tonalité plus émouvante encore d'avoir accompli ce voyage dans l'ombre. Conçu comme une réflexion sur l'histoire longue à la lumière d'événements immédiatement cnntempnrains de sa réalisation, *Allemagne 90 neuf zéro*, sa longue errance, loin de l'affadir ou de le périmer, l'a inscrit dans un cadre plus large et mieux lisible, celui de l'Europe autant que celui de l'Allemagne, où un plan de la Bundesbank joue comme noir manoir d'une fable du désenchantement plus actuelle, plus urgente.

A sortir comme ça, seul à son tour, seul comme Faust sans Méphisto, le film semble lui aussi s'avancer sur la glace, la trop fragile pellicule des attentinns et inattentinns médiatiques et publiques. Et d'un geste grave et simple il fait surgir la musique, et les images.

J.-M. F.

En attendant Louis Prima

Big Night. La première œuvre de Stanley Tucci. Une réussite sur les échecs du rêve américain

Film américain de Stanley Tucci. Avec Stanley Tucci, Tony Shalhonb, Isabella Rossellini, Liev Schreiber. (1 h 40.)

Le premier film de Stanley Tucci, un acteur, spécialisé dans les rôles de second couteau à l'écran, et reconverti pour l'occasion dans la réalisation, tire toutes ses qualités de sa modestie. Reprenant un principe théâtral d'unité de temps et de lieu (le film se déroule essentiellement au cours d'une seule nuit et dans un restaurant), Stanley Tucci livre pourtant un film qui met en valeur ses qualités de cinéaste.

Dans les années 50, Primn et Secondo Pilaggi, deux frères fraîchement immigrés aux Etats-Unis, viennent d'ouvrir un restaurant de grande cuisine italienne dans le New Jersey. L'un s'occupe de la cuisine, alors que l'autre surveille les finances de l'entreprise. Devant le peu d'enthousiasme des gens de leur quartier, qui sont peu nombreux à apprécier leurs talents, les deux frères se retrouvent vite dans de graves difficultés financières et doivent faire appel à la bienveillance d'un des pontes de la mafia du quartier. Celui-ci leur promet, en échange d'une participation dans le restaurant, de faire venir Louis Prima un soir, de manière à asseoir définitivement la notoriété de leur établissement. Pour faire face à l'événement, les deux frères préparent un déjeuner fastueux qui devra à tout prix faire date.

A partir d'un matériau on ne peut plus balisé – l'immigré qui débarque aux Etats-Unis les pocbes vides dans l'espnir d'y faire fnrtune et qui, nécessité oblige, y parvient –, Stanley Tucci renverse les conventions dramatiques et livre un film profondément déprimant et pessimiste. La force de *Big Night* est dans le malaise qu'il arrive à susciter chez le spectateur, qui est préparé à une fin heureuse. Le film de Stanley Tucci est un équivalent cinématographique d'*En attendant Godot*, en plus modeste évidemment. Il n'y anra pas de Louls Prima, seules quelques affiches viennent pitoyablement orner les murs du restaurant soulignant de manière de plus en plus violente son absence, et la réussite ne sera jamais au rendez-vnus pour ces deux immigrés.

Tel quel, *Big Night* n'échappe pas aux défauts dont semblent victimes la plupart des productions indépendantes américaines, avec une galerie interminable de personnages qui demanderaient à être plus fouillés, un scénarin pas assez étoffé qui repose trop sur le repas de chef préparé par l'aîné des frères Pilaggi, et dnnt les moindres détails sont mis en valeur par Stanley Tucci au point de meubler inutilement l'écran. Celui-ci a l'immense mérite de résoudre son film en cinéaste, et de s'écarter des lieux communs sur la dure réalité du rêve américain. Dans un long plan-séquence final, durant près de dix minutes, situé juste après leur soirée catastrophique, nn voit les deux frères, en cnmpagnie d'un troisième employé, se faire cuire un œuf sans prononcer un mot, reprenant leur travail quotidien, qui se transforme ici en un rituel morbide.

S. Bd

Un conte de fées de cauchemar

Arlette. Josiane Balasko défend de son mieux l'héroïne de la nouvelle comédie de Claude Zidi

Film français de Claude Zidi. Avec Josiane Balasko, Christophe Lambert, Ennio Fantastichini. (1 h 40.)

On pourrait gagner un temps précieux, dire que le vingt et unième film de Claude Zidi est un désastre de bêtise et de vulgarité. Ce qu'il est. On peut également se poser – le déroulement de l'« action » en laissant largement le loisir –, une ou deux questions. Par exemple pnurquoi le film vise-t-il délibérément aussi bas ? Le réalisateur des *Bidasses en folie* et des *Sous-doués* avait depuis tâté de formes de comédies plus sophistiquées, *Les Ripoux* nu *Association de malfaiteurs* par exemple. On voit ici (et c'est une tendance de la comédie à la française actuelle) un retour à la gaudrlole bas de gamme, type cnmique trnnpier revu par les « audaces » potaches du Spleodid en guise de piment moderne. On peut encnre remarquer que le film contredit le discours dominant sur le cinéma français.

Celui-ci manque de sujet, prétend-on : celui d'*Arlette*, dans son principe, est très bnn, mêlant le quiproqun de comédie classique (un faux prince cbarmant séduisant une bergère d'autoroute qui ignore être une vraie princesse) à une situation tragique (elle croit qu'il lui apporte amour et richesse, il est son ange de mort), pour un jeu inquiet sur la possibilité des contes de fées. Mais le scénario, incapable de développer son histoire, s'enfonce dans d'interminables tunnels tapissés de gauloiseries.

Reste le seul cas intéressant du film, celui de Jnsiane Balaskn. Elle est l'auteur du dialogue (affligeant), pour un scénariste-réalisateur dont l'indigence de mise en scène achève le film. Mais, face à cette catastrophe, l'actrice Balasko mène un cnmbat vaillant, assez émouvant même, pour défeodre snn propre personnage – a prinri insauvable – de harengère fleur bleue. Elle fait tant que son jeu torpille rapidement le sous-entendu machn sur lequel, cnmme une pnignée d'autres cnmédies depuis quinze ans, est cnnstruite l'intrigue : cnmme quoi il serait en principe aberrant qu'un persnnnage de film tombe amnureux de Balasko, puisqu'elle o'a pas la silhnuette de Sbarnn Stone. Et pnurquni, alors qu'elle est très vite le seul élément vivant, dnoc éveotuellemeot désirable, sur l'écran ?

J.-M. F.

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Les vacances scolaires permettent à cette semaine de sauver les meubles,** sans renverser la tendance déprimée qui prévaut depuis le début de l'année. Le seul succès incootestable de la semaine est pour la reprise de *L'Empire contre-attaque*, à 102 728 eotrées dans treote-buit salles (après sa pré-sortie sur deux écrans la semaine précédente).

■ **Parmi les nouveautés,** *Shine* avec 50 666 eotrées dans seulemeot vingt-quatre salles preod l'avantage sur *Les Palmes de M. Schutz*, à 42 205 dans trente et une salles. Et ils n'auront été que 22 175 spectateurs à venir partager *Blood and Wine* devant vingt écrans. A leur échelle, *Un instant d'innocence* connaît un début correct avec 2 519 entrées dans deux salles, tandis que la rétrospective Dreyer séduit 1 870 cinéphiles devant son unique écran.

■ **Taillé pour le succès** eo période de congés, *Les 101 Dalmatiens* est lnio de remplir sa missinn, avec 88 042 spectateurs dans son éonrme cnmbinaisnn de quarante-six salles, soit un total de 346 749 en trois semaines. Superproductioo hnllywoodienne du moment, *Le Pic de Dante* ne fait pas non plus d'étincelles à 59 648 dans trente-sept salles (149 874 en quinze jours), alors que l'oscar de Juliette Binoche permet au *Patient anglais* de se maintenir, à 53 672 en cinquième semaine (total : 360 520). *Ennemis rapprochés* mollit, à 47 231 en trnisième semaine (total : 245 760).

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

LE SORT DE L'AMÉRIQUE

Film canadien de Jacques Godbout. (1 h 30.)

■ En principe, il s'agit ici d'un documentaire sur la bataille des plaines d'Abraham au cours de laquelle, le 13 septembre 1759, les Français ont perdu le Canada en une vingtaine de minutes. En fait, il s'agit surtout de ce que Jacques Godbout, documentariste et écrivain, nomme « une comédie historique ». La différence tient dans le dispositif : Godbout donne à son film la forme d'un *work in progress*, qui s'interroge sur la possibilité d'un tel film et divulgue les informations indispensables à la compréhension de l'événement.

Le réalisateur recourt au talent narratif du truculent dramaturge canadien René-Daniel Dubois ou bien va retrouver, en Angleterre et en France, les descendants des deux principaux chefs d'armée de l'époque, Wolfe et Montcalm. Plus qu'au récit de la bataille elle-même – passionnant –, c'est en écoutant ces deux représentants du XXe siècle qu'on saisit pourquoi la France a perdu l'Amérique, et son influence dans le monde. Il aura aussi été question de l'enseignement de l'histoire au Québec, de la façon dont se construit une identité nationale, de l'impérialisme culturel américain, et d'autres thèmes très actuels – qu'on retrouvera dans le livre homonyme accompagnant la sortie du film, chez K. Films éditions. *J. M.*

UN JOUR, TU VERRAS LA MER

Film indien de Jahnu Barua. Avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmiri Saïka Barua, Sushanta Barua. (1 h 46.)

■ Fable réaliste et actuelle fondée sur la tension entre tradition et modernité, ce film met en scène la relation priviligiée du grand-père, Puwal, qui transporte les villageois de l'autre côté du fleuve sur sa barque, et de son petit-fils qui vit avec lui. Le passage est la figure essentielle du film. Passage d'une tradition familiale dont l'ancêtre ne souhaite pas que son petit-fils la perpétue. Passage de la rivière dont Puwal tire une maigre subsistance, désormais menacée par la construction d'un pont. Passage enfin du village à la ville, où le fils de Puwal, jouet d'une femme cupide, fait venir son père pour mieux le dépouiller de ses biens.

Stigmatisant la corruption des officiels, symbolisée par le mauvais bois avec lequel le pont sera construit, le film de Jahnu Barua bénéficie d'une mise en images splendide et d'une mise en scène attentive, avec assez de puissance pour que le naturalisme engendre d'étonnants moments de fantasmagorie. Mais il ne parvient jamais à dépasser le dualisme qui en constitue le principe. *J. M.*

MICHAEL COLLINS

Film américain de Neil Jordan. Avec Liam Neeson, Julia Roberts, Aidan Quinn, Alan Rickman, Stephen Rea. (2 h 12.)

■ La confrontation entre le réalisateur Neil Jordan et un personnage aussi complexe que Michael Collins pouvait donner un résultat intéressant, surtout lorsqu'on voit comment le réalisateur abordait le conflit irlandais dans ce qui reste à ce jour son meilleur film, *The Crying Game*. La version qu'il donne du héros de l'indépendance irlandaise, mort dans une embuscade en 1922 peu de temps après avoir obtenu la création de l'Etat libre d'Irlande, est pour le moins contestable, ne serait-ce qu'en faisant d'Eamon De Valera, futur président de la République d'Irlande, un « méchant » de mélodrame à la culpabilité simpliste.

Une interprétation « libre » de la vie de Michael Collins aurait été plus justifiable si Neil Jordan était arrivé à apprivoiser l'énorme machine hollywoodienne mise à sa disposition. Ce n'est pas toujours le cas. Pourquoi, par exemple, Julia Roberts vient-elle faire de la figuration dans un rôle sans consistance, sinon pour assurer le nombre de stars nécessaire à un projet d'une telle ampleur ? *Michael Collins* a obtenu un bien complaisant Lion d'or au Festival de Venise en 1996. *S. Bd*

ROMÉO ET JULIETTE

Film américain de Baz Luhrman avec Léonard DiCaprio, Claire Danes, Diane Venora, John Leguizamo. (2 heures.)

■ C'est le type même du projet apparemment audacieux qui se révèle bientôt dénué de sens : intégrer la langue de Shakespeare dans l'univers contemporain du rock, du polar ultraviolent et de la publicité. Les auteurs de ce film ne se sont pas contentés d'une transposition actualisée de la tragédie mais ont littéralement plaqué le texte de la pièce sur un très long clip musical. Les Montaigu et les Capulet sont devenus deux bandes rivales dont les séides, vêtus de chemises hawaïennes et roulant en Cadillac décapotables, s'entretuent en glapissant le texte original du grand Will.

Quelques comédiens estimables égarés ici (Paul Sorvino, Brian Dennehy) déclament, hagards, leur rôle. Non seulement cette nouvelle mouture de *Roméo et Juliette* vérifie le contresens qui consiste à vouloir rendre cinématographique une langue écrite pour la scène, mais la façon dont la tragédie du dramaturge élisabéthain est « récupérée » par une mode juvénile et hideuse suggère que le rock ne pourrait jamais produire qu'un romantisme de bazar. *Jean-François Rauger*

HARD MEN

Film britannique de J. K. Amalou. Avec Vincent Regan, Lee Ross, Ross Boatman, Frankie Fraser. (1 h 29.)

■ Les trois « héros » de *Hard Men*, de J. K. Amalou, sont des gangsters inséparables exécutant diverses basses besognes pour le compte d'un caïd londonien. L'un d'entre eux, père d'une petite fille qu'il appelle régulièrement sur son téléphone portable, annonce sa décision de quitter le métier. Les deux autres ont alors pour instruction de l'éliminer. Sur ce suspense ténu, le réalisateur construit un film qui, quoiqu'il s'en défende, s'inspire clairement du cinéma d'un Quentin Tarantino. Des dialogues parfois absurdes ou volontairement débiles, une injection rituelle d'ultraviolence gratuite et rigolarde, un récit, filandreux et plein de digressions, étalé sur une nuit signent la filiation avec l'univers un brin régressif de *Reservoir Dogs*, de Quentin Tarentino, résumé à une accumulation parodique de tics agaçants. *J.-F. R.*

ANTONIA ET SES FILLES

Film néerlandais de Marleen Gorris. Avec Willeke Van Ammelrooy, Els Dottermans, Jan Decleir, Marina de Graaf. (1 h 35.)

■ Dans une ferme de la campagne hollandaise, Antonia, quatre-vingt-dix ans, est sur le point de mourir. Elle se souvient du village où elle a grandi et de ses filles et petites-filles qui se distinguent par une forte personnalité et l'indépendance vis-à-vis des hommes. Oscar du film étranger en 1996, *Antonia et ses filles*, de Marleen Gorris, est une longue saga familiale, ancrée dans un seul lieu (un petit village des Pays-Bas), galerie de personnages que l'on a déjà l'impression d'avoir croisés dans une dizaine d'autres films : l'idiot du village, le prêtre défroqué, l'amoureux éconduit... Malgré une série de figures féminines assez intéressantes, qui donne sa cohérence au film, *Antonia et ses filles* n'arrive pas à surmonter ses nombreux lieux communs. *S. Bd*

ORANGES AMÈRES

Film français de Michel Such. Avec Bruno Todeschini, Sabrina Ferilli, Clara Bellar, Lilah Dadi. (1 h 30.)

■ Située à Alger au lendemain de la victoire des Alliés, l'action croise le destin collectif de deux populations que tout va bientôt séparer, et la rencontre singulière de deux jeunes gens que l'amour rapproche à rebours de l'Histoire. Lui, c'est Saïd, l'apprenti boulanger musulman, elle, c'est Angèle, dont la famille, chrétienne, est originaire de Malte. Mais, en dépit d'une histoire dont on pressent l'intimité biographique, la mise en scène de Michel Such ne parvient jamais à contourner l'écueil de l'imagerie. Tout se résume à des formules qui fleurent bon le pittoresque (*« bois, c'est du soleil en bouteilles ! »*) et des personnages figés par la psychologie en caractères de cartes postales, autour de la métaphore centrale du film : *« L'orange, c'est comme notre pays, le meilleur est à l'intérieur. »* *J. M.*

Sous le soleil, exactement, Bourges s'élance en douceur

Le 21e Festival s'est ouvert sans grande effusion mardi 15 avril

Le soleil permet cette année aux festivaliers de profiter de la kermesse qui a envahi les rues de Bourges. Pressentiment ? Ils n'ont rejoint qu'au dernier moment le Pavillon, où ils ont dû endurer les ruminations punk de NRA, et la salle Germain, où les Bordelais de Spina ont donné sans génie dans la techno. Pendant ce temps-là, Eddy Mitchell chauffait sa voix. En pleine forme, M. Eddy a la dent dure...

BOURGES
de notre envoyé spécial

Le soleil avait donné aux Berruyers l'envie de profiter du printemps. De la saison plus que du festival. Car si, mardi 15 avril, beaucoup de monde flânait rue Ménard et place Séraucourt, artères animant le périmètre dessiné par une douzaine de lieux de concert, les spectacles de la soirée d'ouverture du 21e Printemps de Bourges ne se sont remplis que doucement. Comme si le public préférait humer un parfum de kermesse avant de profiter pleinement de la fête. Déjà, pourtant, il y avait matière à se distraire et à philosopher. Sur la pérennité et l'avenir du rock par exemple. Au Pavillon et salle Germinal, deux groupes, NRA et Spina, soumettaient ainsi plusieurs cas de figure.

PRINTEMPS DE BOURGES

Formellement, NRA n'invente rien. Groupe punk hollandais mais anglophone, ce quintet ne semblait à première vue promettre qu'un jeu paresseux de références et de poses. Les premiers riffs et les bonds des deux guitaristes, leur cavalcade d'accords frustes qu'un batteur tatoué tente en vain de rattraper, ne démentent pas *a fortiori* ce pressentiment. Dans le public, un Iroquois en blouson de cuir (avec, dans le dos, Sid Vicious peint au pochoir) entraîne quelques compagnons dans un petit pogo. Une fois de plus, le rock rumine son histoire.

Et pourtant, assez vite, on va se laisser prendre. D'abord par la grâce fougueuse d'Aziz, chanteur au bon sourire. Pas plus que ses camarades n'affinent leur jeu, sa voix ne se préoccupe de technique. Il postillonne, avale ses mots, éructe des chœurs de surfeurs hooligans, mais sait aussi communiquer une touchante pertinence. Au-delà de sa hargne percent une conviction et un humour attachants. Parfois limités à un sprint d'une minute trente, ses morceaux font aussi jaillir de vraies mélodies. Inachevées, indomptées, mais tellement vivantes qu'elles touchent au cœur autant qu'aux tripes. Tout cela aura donné envie d'en savoir plus sur trois premiers albums admirés du milieu alternatif, et sur le quatrième, *Leaded*, publié dans deux semaines par Virgin-France.

FUSION AVEC LA TECHNO

Plus visionnaire, Spina cherche à inventer le rock de demain. A l'instar en ce moment de plusieurs autres groupes français (Spicy Box, Mass Hysteria), ces quatre Bordelais pensent trouver le salut des guitares dans leur fusion avec les rythmes de la techno. Salle Germinal, les Spina ne sont que trois sur scène. Un guitariste, un bassiste et, en gilet d'acier très Paco Rabanne, un batteur qui trône debout devant une ferronnerie de percussions électroniques fabriquée par ses soins. Le quatrième membre de Spina pilote, depuis la salle, les images qu'il a conçues pour ses compagnons. Un projecteur vidéo sophistiqué noie les musiciens d'images pendant tout le concert. On a parfois l'impression que le groupe est téléporté dans un simulateur de vol ou qu'il affronte des personnages de synthèse. Ces créations virtuelles font corps avec le trio au point de ne plus les distinguer des sons qui les font vivre.

Quand l'osmose est totale, ce tourbillon de guitares métalliques et de beats futuristes génère une fascinante frénésie. Parfois, aussi, la musique n'est pas à la hauteur des trouvailles graphiques. Le guitariste évoque alors un U2 du pauvre, les voix oppressées par les rythmes patinent sur l'*electronic body music* d'un vieux Front 242, et Spina n'arrive pas à la cheville des audacieux Young Gods. Les plus modernes ne sont alors plus ceux qu'on croit.

Stéphane Davet

Eddy Mitchell, chanteur

« Si on condamne NTM, on aurait pu fusiller Boris Vian »

BOURGES
de notre envoyé spécial

Décontracté, le cheveu en arrière et la bonhomie bougonne, Eddy Mitchell vient pour la troisième fois au Printemps de Bourges, qu'il avait, rappelle-t-il, *« fait avec Johnny, il y a huit ou neuf ans »*. Il y présente le spectacle créé au Palais omnisport de Bercy au début de 1997, qui faisait suite à l'album *Mr. Eddy*, où l'ancien chanteur des Chaussettes noires redessine les contours de son Amérique à lui, belle et efficace comme une affiche de Norman Rockwell et d'une France tendre que le chômage blesse.

« Revenir au Printemps de Bourges, festival créé en 1977 pour la défense de la chanson française, a-t-il pour vous une signification particulière ?

– Aucune. Je fais six concerts par semaine en période de tournée. Bourges, c'est un festival, merguez-frites, ça pue partout... J'arrive au dernier moment, je repars tout de suite, en plus l'hôtellerie est ridicule. Donc, on passe. Je n'ai pas le temps de regarder, j'ai un spectacle à assurer. Dans les festivals, il y a beaucoup de « déguisés » : on ne vit quand même pas avec les cheveux rouges, verts toute l'année. Mais chacun fait ce qu'il veut. Si on n'a pas le droit de boire de la bière dans la rue, si on n'a pas le droit d'avoir des chiens, alors ça c'est nouveau. Et si on condamne NTM à une peine de prison, alors, là, c'est qu'on aurait pu fusiller Boris Vian.

– Vous allez en faire une chanson ?

– Ah, non, c'est dépassé, ce serait ringard, trente ans en retard. Mai 68 a donné une génération de golden boys et de cadres, ça date. De toute manière, c'était un truc de jeunes, et on ne peut pas rester jeune tout le temps. Je vais faire du cinéma [*La Cuisine américaine*, de Jean-Yves Pitoun, où Eddy Mitchell tiendra le rôle du cuisinier Guy Savoy]. C'est beaucoup moins fatigant que l'avion, la scène, la bagnole tous les jours. C'est une vie de cirque. Nous sommes cinquante-cinq. Nous avons trois semi-remorques, un car... Il faut promener le maximum du matériel qui a servi à Bercy, dont un énorme juke-box en décors. Montage et démontage compris, il y a six heures de boulot, chaque jour, plus les voyages.

– Combien ça coûte ?

– Ce spectacle revient environ à 300 000 francs. Plus nos cachets. Sur le prix du ticket, il faut retirer les droits d'auteur payés à la Sacem, les taxes, la TVA, dont les taux varient selon les métiers – producteurs, agents, éditeurs, etc. Les comptables, dans le spectacle, ne sont pas près d'être au chômage.

– Des instances de réflexion ont été créées par le ministère de la culture afin de simplifier la filière des industries musicales. Y avez-vous participé ?

– Non, moi je travaille avec des professionnels. Je ne vais quand même pas parler de culture à Philippe Douste-Blazy ou à Jacques Toubon. Ces gens-là sont bombardés à leur poste – sauf Jack Lang, que l'on peut critiquer, mais c'était un passionné. Ils donnent l'impression d'apprendre leur métier en le faisant. On ne peut pas dire à un type : « Tiens, ce soir, tu vas faire chanteur »... Il se ferait jeter. Mais à eux, on leur dit « tu prends les postes, ou l'armement ou la culture ». Moi, je ne discute pas avec eux.

– Pendant la guerre du Golfe, vous êtes allé au Koweït chanter pour les soldats français. Les concerts n'ont finalement pas été autorisés par les autorités saoudiennes...

– J'y suis allé pour Noël en 1990. Je m'étais laissé embobiner par le Sirpa (le service de presse des armées). J'ai toujours été antimilitariste, cela m'amusait de savoir si l'armée avait changé ou pas. Et eux prétendaient que oui, que c'était maintenant une grande famille qui donnait du travail aux jeunes. J'y ai vu les mêmes conneries. Malheureusement. J'aurais bien voulu ne pas revenir antimilitariste, mais là...

– L'Amérique vous fascine-t-elle ?

– Non. Les Américains sont bien moins ouverts que nous. J'adore leur manière de travailler. Il y a des contrées extraordinaires, des paysages fabuleux. Avec *Independance Day*, ils ont poussé le bouchon un peu loin.

J'aimais bien ce genre de films dans les années 50. Ils étaient faits avec humour et sans grands moyens. Les thèmes sont restés les mêmes que sous la guerre froide, l'envahisseur – les Martiens en guise de communistes. Mais aujourd'hui s'ajoute l'idée que l'Amérique, heureusement, est le gendarme du monde, etc.

– Début mai, ce sera le dixième anniversaire de la mort de Dalida. Vous imaginez recevoir, vous, un hommage *post mortem* comme celui-là ?

– Vous avez vu l'affiche ? On dirait un film égyptien. Ça me fait hurler de rire. C'était quelqu'un de très gentil. Mais ça me dérange un peu, des gens qui se consacrent à l'étude de *Bambino*, c'est sectaire. Quand je serai mort, j'aurai autre chose à faire. Je vais dormir, j'ai tellement de sommeil en retard ! En plus, je suis poursuivi par les travaux. Dans les hôtels, je surveille les sacs de ciment qui passent, les tranchées sur les trottoirs.

– Vous n'avez pas de fan-club ?

– Si, mais j'y ai mis une condition : que tout l'argent qui y transitait – les ventes de t-shirts ou d'affiches, etc. – aille à des œuvres caritatives, aux Restos du cœur, par exemple.

– Vous êtes allé chanter à Strasbourg une semaine après la clôture du congrès du Front national. Qu'avez-vous ressenti ?

– Je suppose que le public qui vient me voir n'est pas FN. Les gens du FN n'aiment pas la musique, ce n'est pas possible. Le Pen est un orateur, facile, certes, mais qui a du charisme et les pauvres gens qui l'écoutent lui donnent des voix. Les médias, en cherchant à le descendre à tout prix, en ont fait une victime. J'ai vu un « Envoyé spécial » consacré au FN. Un des anciens conseillers de Le Pen disait de lui qu'il était insignifiant et arriviste, et que le plus dangereux était Bruno Mégret. J'ai eu peur. Il y a bien un moment où ils vont se manger entre eux.

C'est pour cela que j'irai toujours chanter à Vitrolles ou à Toulon. »

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

★ Eddy Mitchell, Jaune libre (première partie) au Stadium, le 16, à 20 heures, 190 F. Tél. : 01-49-87-57-57 ou 02-48-24-30-50.

DÉPÊCHES

■ **ARCHITECTURE : le prix Pritzker** – équivalent du Nobel pour l'architecture – a récompensé, pour 1997, le Norvégien Sverre Fehn. Agé de soixante-douze ans, cet architecte est le vingtième à remporter ce prix prestigieux, doté d'une récompense de 100 000 dollars (environ 580 000 francs), qui lui sera remis en mai au Musée Guggenheim de Bilbao. Sverre Fehn, qui a essentiellement travaillé en Norvège, en Suède et au Danemark, a surtout conçu des musées et des résidences. Il est l'auteur du pavillon de la Norvège à l'Exposition universelle de Bruxelles de 1958 (aujourd'hui démoli) et de celui de la Scandinavie dans les jardins de la Biennale, à Venise (1962).

■ **CINÉMA : le prix Jean-Vigo 1997** a été attribué à Bruno Dumont pour *La Vie de Jésus*. Ce premier film, interprété par des comédiens peu connus (David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf), doit sortir le 4 juin sur les écrans. Le Prix du court métrage est attribué à Thomas Bardinet pour *Soyons amis*. Fondé en 1951 par des amis du réalisateur de *L'Atalante* et *Zéro de conduite*, le prix Jean-Vigo est destiné à récompenser une œuvre se caractérisant *« par son indépendance d'esprit et la qualité de sa réalisation »*.

LA SÉLECTION DU « MONDE »

LES ANGES DÉCHUS
(Hongkong, 1 h 36)
de Wong Kar-Wai.
DIEU SAIT QUOI
(français, 1 h 30)
de Jean-Daniel Pollet.
DU JOUR AU LENDEMAIN
(franco-allemand, noir et blanc, 1 h 02) de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
(français, 1 h 53)
de Raoul Ruiz.
LEVEL FIVE
(français, 1 h 46)
de Chris Marker.
MARION
(français, 1 h 46)
de Manuel Poirier.
MARS ATTACKS !
(américain, 1 h 45)
de Tim Burton.
LA MOINDRE DES CHOSES
(français, 1 h 45)
de Nicolas Philibert.
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
(franco-suisse, 1 h 20)
d'Anne-Marie Miéville.
REPRISE
(français, 3 h 12)
de Hervé Le Roux.
SCHIZOPOLIS
(américain, 1 h 36)
de Steven Soderbergh.
LA SERVANTE AIMANTE
(français, 2 h 46)
de Jean Douchet.
UN INSTANT D'INNOCENCE
(franco-iranien, 1 h 18)
de Mohsen Makhmalbaf.
LE VILLAGE DE MES RÊVES
(japonais, 1 h 52)
de Yoichi Higashi.

FESTIVALS

NYON : FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA DOCUMENTAIRE
Petite ville au bord du lac Léman, Nyoo présente, depuis 1995, les « Visions du réel ». Au programme, une compétitioo internationale regroupe une vingtaine de films ; un « état des lieux » est consacré au cinéaste canadieo Mike Hoolboom ; des « séances spéciales » sont dédiées à la chaine Arte ; un « atelier » permet une reocootre avec le cinéaste américain Robert Kramer, qui parlera de son travail actuel en Amérique du Sud ; des « regards neufs » présentent des premiers films de jeunes cinéastes. Des incontournables (les films qu'il faut avoir vus) et un choix de la plus récente production suisse complètent cette affiche.
Du 21 au 27 avril. Bureau du Festival, 18, rue Juste-Olivier, 1260 Nyon. Tél. : 00-41-22-361-60-60.

DIJON : FESTIVAL DE CINÉMA HISPANIQUE PRIMER PLANO
Pour cette troisième éditioo, un thème, le film ooir, un hommage au réalisateur espagnol Luis Garcia Berlanga (*Placida, El Verduga*), et une célébration, les vingt-cinq ans de Pepe Carvalho, le détective du romancier Vazquez Montalban. Parallèlement, une vingtaine de films, présentés dans trois salles, où l'on pourra voir et revoir des oeuvres classiques du cinéma ooir (Marco Ferreri, Fernando Fernan-Gomez, José Luis Borau, José Luis Garci, Fernando Colomo...), mais aussi des films réceots ou inédits. Une ouit flamenco et une exposition d'art cootemporain sont également prévues.
Du 23 au 29 avril. Bureau du Festival, 4, place Darcy, BP 1002, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-59-78.

HOMMAGE À RITWIK GHATAK
Ritwik Ghatak est né à Dacca (Bangladesh) eo 1925. En France, deux de ses plus grands films oe sont sortis en salle qu'eo 1992 : *L'Etoile cachée* (1960) et *Le Fil d'or* (1962). Le cycle que propose la Galerie oadonale du jeu de paume permettra de revoir ces deux chefs-d'œuvre et de découvrir quatre autres films jamais distribués : *L'Homme-Auta* (1958), *Mi bémol* (1960), *Une rivière namnuée Titas* (1973), *Raison, discussian et un cante* (1974).
Du 22 avril au 11 mai. Galerie nationale du jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 01-47-03-12-50.

LA NUIT JULIETTE BINOCHE
Le Cinéma Racine Odéon projette le temps d'une nuit trois films interprétés par Juliette Binoche : *Rendez-vous* d'André Téchiné, *Les Amants du Pont-neuf* de Léos Carax et *Fatale* de Louis Malle.
Racine Odéon, 6, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. A partir de minuit, le 19 avril. Tél. : 01-43-26-19-68. 80 F la nuit, petit déjeuner compris.

LE CINÉMA DE NICOLAS PHILIBERT
Uo mois après la sortie de *Lo Maindre des choses* (*Le Mande* du 6 mars), La Vidéothèque de Paris présente six documentaires et une rencootre avec le cinéaste Nicolas Philibert. Parmi les films projetés, *La Vaix de son maître*, coréalisé eo 1978 avec Gérard Mordillat ; *La Ville Louvre* (1990) et *Le Pays des sourds* (1993). La reocontre avec Nicolas Philibert est prévue le 22 avril à 16 h 30 avec la participatioo de Frédéric Strauss, journaliste aux *Cahiers du cinéma*.
Les 21, 22 et 23 avril. Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie, Nauveau Forum des Halles, porte Sainte-Eustache, Paris 1er. Tél. : 01-44-76-62-00. De 15 F à 30 F par séance.

L'ÉCRIT À L'ÉCRAN
Documentaire sur grand écran présente un cycle « L'écrit à l'écran », qui pose, en quelques films, la question protéiforme des rapports entre le film, l'écrit, l'écrivain. Au programme : *Un hamme qui dort* (Georges Perec et Bernard Queysanne, 1973), *Cortazar* (Tristan Bauer, 1995), *Dieu sait quoi* (Jean-Daniel Pollet, 1995), *Nathalie Granger* (Marguerite Duras, 1972), *Jiri Kolar* (Ann Marchi, 1988), *Le Sphinx* (Thierry Knauff, sur un texte de Jean Genet, 1986), *Un Chant d'amour* (Jean Genet, 1950). Chaque séance à 20 h 15 sera suivie d'un débat avec la participation d'un cinéaste, d'un critique de cinéma ou d'un intervenant spécialiste du sujet.
Du 20 avril au 8 juin. Cinémo des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Tél. : 01-53-42-40-20 et 01-40-30-30-31. Chaque dimanche à 11 h 30, 14 heures, 18 heures et 20 h 15.

NOUVEAUX FILMS

ALLEMAGNE, ANNÉE 90 NEUF ZÉRO
Film français de Jean-Luc Godard, avec Eddie Constantine, Hanns Zischler, Claudia Michelsen, André Labarthe, Nathalie Kadem, Robert Wittmers (1 h 02).
Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40).
ANTONIA ET SES FILLES
Film néerlandais de Marleen Gorris, avec Willeke Van Ammelrooy, Els Dottermans, Jan Decleir, Marina De Graaf, Mil Seghers, Vaerle Van Overloop (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Gaumont Opéra Imparial, dolby, 2e (01-47-70-33-88; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38; réservation : 01-40-30-20-10); George-V, dolby, 8e; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60); Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ARLETTE
Film français de Claude Zidi, avec Josiana Balasko, Christophe Lambert, Ennio Fantastichini, Jean-Marie Bigard, Martin Lamotte, Armelle (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00); UGC Danton, dolby, 6e; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08; réservation : 01-40-30-20-10); George-V, THX, dolby, 8e; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88; réservation : 01-40-30-20-10); Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31; réservation : 01-40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, dolby, 12e; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10); Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27; réservation : 01-40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24; réservation : 01-40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10); Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96; réservation : 01-40-30-20-10).
BIG NIGHT
Film américain de Campbell Scott, Stanley Tucci, avec Stanley Tucci, Tony Shalhoub, Isabella Rossellini, Minnie Driver, Ian Holm, Caroline Aaron (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40; réservation : 01-40-30-20-10); L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80; réservation : 01-40-30-20-10); Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23; réservation : 01-40-30-20-10); Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
GOODBYE SOUTH, GOODBYE
Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien, avec Jack Kao, Hsu Kuei-ying, Lim Giong, Anne Shizuka Inoh, Hsi Hsiang, Lien Pi-tung (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83; réservation : 01-40-30-20-10); 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
HARDMEN (**)
Film franco-britannique de J. K. Amalou, avec Vincent Regan, Lee Ross, Ross Boatman, Frankie Fraser (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40; réservation : 01-40-30-20-10); Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68; réservation : 01-40-30-20-10); Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14); Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
KIDS RETURN
Film japonais de Takeshi Kitano, avec Masanobu Ando, Ken Kaneko, Leo Morimoto, Hatsuo Yamaya, Mitsuko Oka (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38; réservation : 01-40-30-20-10); Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81; réservation : 01-40-30-20-10); Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10).
MICHAEL COLLINS
Film américain de Neil Jordan, avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49); UGC Odéon, dolby, 6e; UGC Montparnasse, dolby, 6e; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e; UGC Opéra, dolby, 9e; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Gobelins, dolby, 13e; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10); 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
ORANGES AMÈRES
Film franco-italo-espagnol de Michel Such, avec Clara Bellar, Lilah Dadi, Sabrina Ferilli, Bruno Todeschini, Raoul Billerey, Annick Blancheteau (1 h 30).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34); Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14); Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
ROMÉO ET JULIETTE
Film américain de Baz Luhrmann, avec Leonardo DiCaprio, Claire Danes, Brian Dennehy, John Leguizamo, Pete Postlethwaite, Paul Sorvino (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Odéon, dolby, 6e; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE SORT DE L'AMÉRIQUE
Film québécois de Jacques Godbout, avec René-Daniel Dubois, Philippe Falardeau, Jacques Godbout (1 h 30).
Latina, 4e (01-42-78-47-86); Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20; réservation : 01-40-30-20-10).
UN JOUR, TU VERRAS LA MER
Film indien de Jahnu Barua, avec Bishnu Kargona, Arun Nath, Kashmiri Saikia Barua (1 h 46).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

EXCLUSIVITÉS

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-wai,
Hongkong (1 h 36).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77; réservation : 01-40-30-20-10).
ARIANE OU L'ÂGE D'OR
de Bernard Dartigues,
Français (2 h 35).
Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88; réservation : 01-40-30-20-10).
BASQUIAT
de Julian Schnabel,
Américain (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40; réservation : 01-40-30-20-10); Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47); Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85; réservation : 01-40-30-20-10).
BLOOD & WINE (*)
de Bob Rafelson,
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; UGC Danton, 6e; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08; réservation : 01-40-30-20-10); Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48; réservation : 01-40-30-20-10); Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04; réservation : 01-40-30-20-10); Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
LES 101 DALMATIENS
de Stephen Herek,
Américain (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10); George-V, dolby, 8e; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00); Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10); George-V, dolby, 8e; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88; réservation : 01-40-30-20-10); Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31; réservation : 01-40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Gobelins, dolby, 13e; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96; réservation : 01-40-30-20-10).
LE COMMENT ET LE POURQUOI
de Ventura Pons,
Espagnol (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
français (1 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20; réservation : 01-40-30-20-10).
DONNIE BRASCO
de Mike Newell,
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10); George-V, 8e.
DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
ENQUÊTE SUR ABRAHAM
d'Abraham Ségal,
Franco-israélien-palestinien (1 h 42).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Le République, 11e (01-48-05-51-33); Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01; réservation: 01-40-30-20-10).
FRED
de Pierre Jolivet,
Français (1 h 25).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60); Miramar, 14e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10).
GÉNÉALOGIES D'UN CRIME
de Raoul Ruiz,
Français (1 h 53).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38; réservation : 01-40-30-20-10); Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77; réservation : 01-40-30-20-10); Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60); Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81; réservation : 01-40-30-20-10); Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10); Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20; réservation : 01-40-30-20-10); 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
GRAINS DE SABLE
de Ryosuke Hashiguchi,
Japonais (2 h 09).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10); Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).
LEVEL FIVE
de Chris Marker,
Français (1 h 46).
Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
Américain (1 h 53).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er; Action Ecoles, dolby, 5e (01-43-25-72-07); Studio 28, 18e (01-46-06-36-07; réservation : 01-40-30-20-10).
MALENA EST UN NOM DE TANGO
de Gerardo Herrero,
Espagnol (1 h 49).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77; réservation : 01-40-30-20-10); Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20; réservation : 01-40-30-20-10).
MARION
de Manuel Poirier,
Français (1 h 46).
Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).
MARS ATTACKS !
de Tim Burton,
Américain (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er; George-V, 8e.
MATILDA
de Danny DeVito,
Américain (1 h 33).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er; George-V, 8e.
VF : George-V, 8e; UGC Gobelins, 13e; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10); Mistral, 14e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Convention, 15e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96; réservation : 01-40-30-20-10).
LA MOINDRE DES CHOSES
de Nicolas Philibert,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
Français (1 h 43).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10); Denfert, 14e (01-43-21-41-01; réservation: 01-40-30-20-10).
NOUS SOMMES TOUS ENCORE ICI
d'Anne-Marie Miéville,
Franco-suisse (1 h 20).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LES PALMES DE M. SCHUTZ
de Claude Pinoteau,
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Rotonde, 6e; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08; réservation : 01-40-30-20-10); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88; réservation : 01-40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Lyon Bastille, 12e; UGC Gobelins, 13e; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10); 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
LE PATIENT ANGLAIS
d'Anthony Minghella,
Américain (2 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Rotonde, dolby, 6e; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08; réservation : 01-40-30-20-10); George-V, dolby, 8e; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60); Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79; réservation : 01-40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10); 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
REPRISE
d'Hervé Le Roux,
Français (3 h 12).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
SCHIZOPOLIS
de Steven Soderbergh,
Américain (1 h 36).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23; réservation : 01-40-30-20-10).
LE SECRET DE ROAN INISH
de John Sayles,
Américain (1 h 43).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34); Le République, 11e (01-48-05-51-33).
SELECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10); Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
Français (2 h 46).
SHINE
de Scott Hicks,
Australien (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Danton, dolby, 6e; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Opéra, dolby, 9e; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Gobelins, 13e; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79; réservation : 01-40-30-20-10); Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00; réservation : 01-40-30-20-10); Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24; réservation : 01-40-30-20-10); UGC Maillot, 17e; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10); 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65); L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63); Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85; réservation : 01-40-30-20-10); Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
TOUT LE MONDE DIT « I LOVE YOU »
de Woody Allen,
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er; UGC Danton, 6e; UGC Rotonde, 6e; UGC Triomphe, 8e; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48; réservation : 01-40-30-20-10); Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).
UN INSTANT D'INNOCENCE
de Mohsen Makhmalbaf,
Franco-iranien (1 h 18).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00; réservation : 01-40-30-20-10).
VASKA L'ARSOUILLE
de Peter Gothar,
Hongrois (1 h 25).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
LE VILLAGE DE MES RÊVES
de Yoichi Higashi,
Japonais (1 h 52).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10); Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47); Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
Français (1 h 30).
14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

MATCH D'AMOUR
de Busby Berkeley,
Américain, 1949, copie neuve (1 h 39).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).
LE RETOUR DU JEDI
de Richard Marquand,
Américain, 1983 (2 h 15).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00; réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00); Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

MERCREDI 16 AVRIL

TF 1

20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut.
Le mariage :
Négocier son mariage ;
Agences matrimoniales ;
Les musiciens du mariage ;
Le milliardaire de Tawaïh
(125 min). 417264

22.50

COLUMBO
Série de Harvey Hart, avec Peter Falk, Janet Leigh.
La femme oubliée
(100 min). 4828142
Une ancienne artiste décide de maquiller le meurtre de son mari en suicide. Colombo enquête sur ce meurtre mystérieux.

0.30 Formule foot.
1.05 et 2.10, 2.50, 3.50 TF1 nuit.

1.20 et 2.20, 4.00 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 3.05 Cités à la dérive. Série. [4/8] (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

L'INSTIT
Frères de sang.
Série de William Crépin, avec Gérard Klein, Axel Moine
(105 min). 7907510
Novacek est inquiet pour un de ses élèves, rejeté par ses amis, ses « frères de sang », pour avoir trahi un serment.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Quelles familles pour les enfants du divorce ?
(105 min). 8597158

0.25 Au bout du compte.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. J'aime les femmes : Les femmes corses (75 min). 3720974

2.30 Emissions religieuses (rediff.). 3.25 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Pyramide (rediff.). 4.15 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] Marie Besnard. 4.36 Outremers. Documentaire. (65 min).

France 3

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada.
Patrons-salariés : le face-à-face.
Invités : Nicole Notat, Marc Blondel, Louis Viannet, Louis Schweitzer, Pierre Blayau (110 min). 157328

22.40 Journal, Météo.

23.15

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Documentaire de Didier Martiny.
Dino Buzzati (1906-1972)
(50 min). 2571177

0.05 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Elsa, De Palmas, Chris Combette, La Relève (55 min). 4845678
1.00 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano (5 min). 1033302

1.10 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. La belle étrangère (55 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TERRE-NEUVAS
Documentaire de Juliette Cahen, Françoise Bernard, Ariane Doublet, Manuela Fresil et Pascal Goblot (1994, 55 min). 5845806
A partir d'images tournées depuis près d'un siècle, ce documentaire bâtit une chronique terrible et joyeuse sur des marins-pêcheurs filmés par eux-mêmes.

21.40

MUSICA : TANGOS ENTRE AMIS
Daniel Barenboïm à Buenos Aires.
Documentaire de José Montes-Baquer
(1997, 55 min). 5443177

22.35 Cinq tangos avec Astor Piazzolla. Concert (1980, 40 min). 1140784
Cinq tangos modernes écrits par le bandonéoniste Astor Piazzolla et interprétés par son quintette.
23.15 Profil : Tina Modotti. Photographe, révolutionnaire. Documentaire d'Elisabeth Weyer (1996, 60 min). 5339245
0.15 La Lucarne : Socorro Nobre. Documentaire (1996, 25 min). 33368

0.40 La Voce della luna ■ ■ Film de Federico Fellini (1990, rediff., 120 min). 9280307

M 6

20.45

L'HUMANOÏDE
Téléfilm O de Philip Saville, avec Charles Dance
(155 min). 91308603
Au cours de recherches secrètes, un biologiste obtient un nouveau-né par la fécondation d'une femelle gorille avec du sperme humain.

23.20

SEULE DANS LA TOUR DE VERRE
Téléfilm Δ de Fred Walton, avec Kathleen Quinlan, Bruce Abbott (100 min). 3751158
Enfermée dans un immeuble désert et géré par informatique, une femme se trouve confrontée à un tueur psychopathe.

1.00 Secrets de femmes. Magazine □. Violoncelliste - Sous-marine.

1.35 Rock express (rediff.). 2.05 Best of pop rock. 3.50 Hot forme. (rediff.). 4.15 Culture pub. (rediff.). 4.40 Fréquenstar. Best of love (50 min).

Canal +

21.00

AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY
Film d'Alek Keshishian, avec Joe Pesci, Brendan Fraser (1994, 100 min). 8105993

22.40 Flash d'information.
22.45 Jour de foot.

23.30

DÉSIRÉ
Film de Bernard Murat, avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant
(1996, 89 min). 86254
Une sorte de téléfilm qui veut se faire passer pour un film de cinéma. Belmondo s'ébroue dans la pièce de Guitry comme un éléphant dans un magasin de porcelaine.

1.00 Santa Sangre ■ ■ Film d'Alejandro Jodorowski (1989, v.o., 130 min). 15437678

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. Profession : Cadres d'entreprise. 2. Entre la vie et l'enclume.

0.05 Du jour au lendemain. Miguel Abensour (*La Démocratie contre l'Etat*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Concerts ProQuartet. Donné le 23 mars, à l'abbaye de l'Epau, par le Quatuor Arpeggione.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Musicales comédies. Les chansons de Jérôme Kern (première partie).

0.00 Jazz vivant. Festivals de Vienne et de Marciac. Le quintette de Kermit Ruffins. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. L'Anima del Filosofo ou Orfeo ed Euridice, de Haydn.

22.45 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Christophe Lambert (France 3 du 11/4/97).
21.00 Au nom de la loi.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Check Up. Magazine.
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Jim de la guerre à la paix.
21.30 La Vie secrète des machines. (15/18). L'ascenseur.
21.55 Vol au-dessus des mers. (2/11). Intruder, tonnerre des mers.
22.50 Peindre sa nature.
23.40 Aulis Sallinen.

Animaux

20.30 Un monde extraordinaire. Safari Est Africain.
21.00 Monde sauvage. Un monde aride.
21.30 Aventure animale.
22.00 Quand s'éteint la lumière.
22.30 Kakapo, le perroquet de la nuit.
23.00 Faune.

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Avec Daniel Barenboïm.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.30 Robert Charlebois. Concert enregistré au Spectrum de Montréal en 1994 (95 min). 24187806

France Supervision

20.30 World Music. De Claude Santiago. Carlinhos Brown.
21.20 Victoria Shaw. Concert enregistré à l'occasion des nuits country du Festival Disney (60 min). 40827577
22.20 Des religions et des hommes. De Jean Delumeau.
22.35 Concerts à Edimbourg. (70 min). 98254245

Ciné Cinéfil

20.30 Les Evadés de la nuit (Era notte a Roma) ■ ■ Film de Roberto Rossellini (1960, N., v.o., 130 min). 83488239
22.40 La Belle Ensorceleuse ■ ■ Film de René Clair (1941, N., 80 min). 44488581

Ciné Cinémas

20.30 King Kong ■ Film de John Guillermin (1976, 130 min). 93481897
22.40 Un sac de billes ■ ■ Film de Jacques Doillon (1975, 105 min). 77561448

Série Club

20.45 Flash. Alpha.
21.35 et 1.30 Constance et Vicky.
22.30 Histoires vraies.
23.00 Buck Rogers.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Brouillard.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Mister Gun.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Les chaussures.

Disney Channel

21.00 La Fille de l'équipe.
21.30 Les Seigneurs des animaux. Le père des chameaux.
22.00 Florence ou la vie de château.
22.55 La Courte Echelle. Les trois énigmes.

Téva

20.55 Femmes, elles font bouger le monde. D'Elisabeth Kapnist.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown.
23.00 Téva vie pratique.

Eurosport

19.00 Motors. Magazine.
20.00 Basket-ball. En direct. Coupe de France masculine Demi-finale : Le Mans-ASVEL (120 min). 429893
22.00 Fléchettes. 769622
23.00 Boxe.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Découvrir l'Italie 3.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.15 Les Instantanés de la danse. Magazine.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Les Amours de Franz. Ballet de Roland Petit.
22.15 Yvette Horner, Marcel Azzola et l'Orchestre philharmonique européen.
0.15 DeJohnette, Hancock, Metheny, Holland. Concert enregistré à l'Académie de musique de Philadelphie (65 min). 2157458

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

JEUDI 17 AVRIL

TF 1

15.40 Côte Ouest. Feuilleton.
16.30 Dingue de toi Série.
17.05 Melrose Place. Feuilleton.
18.00 Sous le soleil. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

JULIE LESCAUT
Série d'Alain Wermus, Abus de pouvoir
(110 min). 578307
Le corps d'un jeune homme est retrouvé sur un chantier. Alors que Julie mène l'enquête, une nouvelle commissaire marche sur ses plates-bandes.

22.35

FAMILLE, JE VOUS AIME
Magazine présenté par Isabelle Quenin.
Invitée : Michèle Laroque
(90 min). 113830

0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Invité : Hubert Benhamou (30 min). 14857

0.35 et 1.40, 2.40, 3.45, 4.25 TF1 nuit. 0.45 Très chasse, très pêche. Documentaire de Claude Cailloux. 1.50 et 3.55, 4.35, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 2.55 Cités à la dérive. Série. [5/8] (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.25 Le Prince de Bel Air.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : Antoine de Caunes et Richard Gotainer.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal. A cheval !, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Les graines du futur ;
A votre service ;
Passeport pour nulle part ;
Post-scriptum : lutte antidrogue au Pérou
(125 min). 7833123

23.00 Expression directe. Magazine. F.O.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan.
Invités : Les Innocents, Michael Jones, Patsy, Leah Andreone, Kula Shaker, Elsa (75 min). 8885524

0.25 Au bout du compte.
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Le Cercle de minuit. J'aime les femmes : les femmes et la politique (75 min). 7025186

2.30 Opéra sauvage Zimbabwe. Documentaire. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 4.40 Un pays, une musique. Documentaire. Brésil. 5.25 Chip et Charly. Bonzo, chef de gang (25 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 1.35 Un livre, un jour. *Carnets de prison*, de N. Herrenschmidt.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

AIRPORT ■
Film O de George Seaton, avec Burt Lancaster
(1969, 140 min). 84454650
L'aéroport de Lincoln est bloqué par une tempête de neige. Et un psychopathe est monté avec une bombe dans un avion de ligne.

23.10 Journal, Météo.

23.45

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine présenté par Jean-Michel Mariou. Les sentimentales ; Christiane Rochefort (*Salut Andromède* et *Conversation sans parole*) ; Le parlement des écrivains ; Polac Plus (Hermann Hesse)
(50 min). 400307

0.35 Saga-Cités. Magazine (rediff., 30 min). 9777654
1.05 Espace francophone. Magazine. Marché des arts du spectacle africain (Masa) (25 min). 7072166

1.30 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, *confidences pour piano*. 1.45 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Pavillon jaune (60 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Shingalana, la petite lionne [4/5]. 18.50 50 jours pour 50 Palmes. [19/50] 1965.

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.20 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Eltsine à Bonn.
19.55 Palettes : Henri Matisse (1869-1954). Documentaire (35 min). 8073683
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : AMERICA LATINA
DES HOMMES ET DES TRÉSORS, HISTOIRES DES MATIÈRES PREMIÈRES.
Proposée par Jörg Armbruster.

20.45 Café : le sac du pouvoir. Documentaire d'Alexandre Valenti et Gisèle Castel (55 min). 5849878
Le café est, après le pétrole, la matière première la plus exportée dans le monde. 66 % de la production mondiale est assurée par l'Amérique latine.
21.40 Ciudad Guayana. L'Eldorado clefs en mains. Documentaire (25 min). 441369
L'un des pôles sidérurgiques les plus importants du continent dans les années 60. Aujourd'hui, presque une ville fantôme.
22.05 Le Temps de la revanche ■ Film d'Adolfo Aristarain, avec Federico Luppi (1981, v.o., 115 min). 8720878
0.00 Atacama. La sécheresse du silence. Documentaire (40 min). 83079
0.40 Le Tango pas à pas. [4/4] Un cours de tango argentin.
1.05 Tango Bar ■ Film de John Reinhardt (1935, N., v.o., rediff., 60 min). 5355296 *Rediff. du dimanche 13 avril.*
2.05 Tango nostalgie. Documentaire de Susanne Dreid (rediff., 90 min). 3554741

M 6

18.05 Agence Acapulco. Série. Le contrat du siècle.
19.00 Loïs et Clark. Série. Superman contre les nazis.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Série. Le Trianon Club.
20.35 Passé simple. Magazine. 1853 : le jean's.

20.45

LE GRAND CHEF
Film d'Henri Verneuil, avec Fernandel, Gino Cervi
(1958, 105 min). 832017
Deux amis enlèvent, pour tenter d'échapper à leur condition modeste, le fils d'un riche industriel.
Version colorisée.

22.30

POLTERGEIST 2
Film Δ de Brian Gibson, avec Craig T. Nelson
(1986, 100 min). 9704776
Pour les amateurs de fantastique, s'ils se contentent d'effets de terreur outrés.

0.10 et 1.00 Deux flics à Miami. Série O. [1/2 et 2/2] La loi du ring.

1.50 Best of trash. Une sélection de clips trash, noisy, metal, core, indus... 2.50 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.15 Fréquenstar. Magazine. Estelle Hallyday. 4.00 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.25 Faites comme chez vous. Magazine (rediff.). 5.10 Mister Biz. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

15.15 L'Hebdo de Michel Field.
16.15 Désiré Film de Bernard Murat (1996, 90 min). 9284562
17.50 Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Best of Nulle part ailleurs. Magazine.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LA NUIT JEAN CARMET

20.35 Jean Carmet, la liberté d'abord. Documentaire de Pierre Tchernia et Jean-Pierre Coffe (1997, 50 min). 7839727
Les multiples facettes d'un homme et d'un acteur, évoqué par ses amis.
21.25 Flash d'information.
21.35 ▶ Le Sucre ■ ■ Film de Jacques Rouffio, avec Gérard Depardieu, Jean Carmet (1978, 100 min). 1277302
23.15 Dupont Lajoie ■ Film d'Yves Boisset (1974, 97 min). 4808098
0.55 La Victoire en chantant ■ ■ Film de Jean-Jacques Annaud (1976, 85 min). 1982654
2.20 Enfants de salaud ■ Film de Tonie Marshall (1996, ◆, 105 min). 22359050

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. L'affaire Dreyfus.
21.32 Fiction. Les poétiques : Michel Bulteau.
22.40 Nuits magnétiques. Profession : Cadres d'entreprise. 3. L'entreprise providence.

0.05 Du jour au lendemain. Daniel Oster (*L'Individu littéraire et La Gloire*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 3 avril, au palais de la Musique et des Congrès, à Strasbourg, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Dimitri Kitaïenko : Œuvres de Liadov : Le Lac enchanté op. 62 ; Baba-Yaga op. 56 ; Concerto pour violon et orchestre nº 1, de Bruch, Julian Rachlin, violon ; Symphonie nº 5, de Tchaïkovski.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques. Maria Callas.

0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Charles Munch, chef d'orchestre. Escales, d'Ibert ; Harold en Italie, de Berlioz, Primrose, alto ; Le Rouet d'Omphale, de Saint-Saëns ; Concerto pour piano nº 3, de Rachmaninov, Janis, piano ; La Grande Pâque Russe, ouverture, de Rimski-Korsakov.

22.35 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Rouge Baiser ■ Film de Véra Belmont (1985, 115 min). 36516104
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.50 La Marche du siècle. Magazine (France 3 du 16/4/97).
0.00 Courants d'art. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 Regards noirs.
20.35 Mission dans le Sinaï.
22.40 Histoire du sauvetage en mer.
23.35 Jim de la guerre à la paix.
0.30 La Vie secrète des machines. [15/18]. L'ascenseur.
0.55 Vol au-dessus des mers. [2/11]. Intruder, tonnerre des mers (55 min).

Animaux

20.00 Fauna.
20.30 Les Roussettes.
21.00 Monde sauvage. La vie dans les marécages.
21.30 Flipper le dauphin.
22.00 Caymania.
23.00 Famille d'animaux.
23.30 Témoin oculaire.
0.00 Monde sauvage. Sa majesté l'aigle d'or.

Paris Première

20.00 et 23.45 20 h Paris Première. Avec Lambert Wilson.
21.00 L'Inconnu du Nord-Express (Strangers on a Train) ■ ■ ■ Film d'Alfred Hitchcock (1951, N., v.o., 105 min). 15088582
22.45 Le J.T.S. Magazine.

France Supervision

20.30 Samba Traoré ■ ■ Film d'Idrissa Ouedraogo (1992, 80 min). 62988253
21.50 Grand large. Magazine.
22.45 Des religions et des hommes. De Jean Delumeau. Les Chrétiens face à l'islam.
23.00 Les Nuits du New Morning. Concert enregistré à Paris en 1996 (50 min). 68429017
23.50 Raul Barboza. Concert. La tierra sin mal (90 min). 64703272

Ciné Cinéfil

20.30 La Comédie du bonheur ■ ■ Film de Marcel L'Herbier (1940, N., 95 min). 8913017
22.05 La Loi des bagnards (Convicted) ■ Film d'Henry Levin (1950, N., v.o., 90 min). 5589825

Ciné Cinémas

20.30 David et Bethsabée ■ ■ Film de Henry King (1951, 115 min). 2845883
22.25 Rêve de singe ■ ■ ■ Film de Marco Ferreri (1977, 110 min). 62089458
0.15 Erik le Viking ■ Film de Terry Jones (1989, 105 min). 78259302

Série Club

19.50 Sankukaï. La fin de Delba.
20.15 L'Ile aux naufragés. Don't Bug the Mosquitoes.
20.40 Le Club.
20.45 Ellery Queen : A plume et à sang. Les adieux de miss Aggie.
21.35 Constance et Vicky.
22.30 Histoires vraies. La chasse tragique.
23.00 Flash. Alpha.
23.45 Chapeau melon et bottes de cuir. Homicides et vieilles dentelles.

Canal Jimmy

20.35 Le Petit Criminel ■ ■ ■ Film de Jacques Doillon (1990, 100 min). 55443543
22.15 Cherry 2000 Film de Steve De Jarnatt (1986, v.o., 95 min). 52348123
23.30 Souvenir. Show Smet.

Disney Channel

19.25 Classic Cartoon.
19.30 Dinosaures.
20.10 Un vrai petit génie.
21.00 Chasseurs de fantômes.
21.30 Les Twist II.
22.00 Les Envahisseurs.
22.55 Transsibérie. [4/6].
23.25 Thunder Alley. Trois sur un banc d'école.
23.50 Florence ou la vie de château

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 0.05 Téva interview.
20.55 Frances ■ ■ Film de Graeme Clifford (1982, 140 min). 504373291
23.15 Murphy Brown. Amours et déceptions.
23.40 Téva vie pratique.
0.30 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct de Barcelone (Espagne). Tournoi messieurs (4e jour) (240 min). 56435524
18.00 Arts martiaux.
19.00 Natation. En direct de Göteborg (Suède). Championnats du monde course distance (120 min). 303765
21.00 Boxe.
22.00 Monster Truck.
23.00 Football.

Voyage

19.00 Destination : Les Antilles françaises.
19.55 et 23.25 Les Clés du luxe.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Au-delà des frontières. Grèce 1.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.00 Stars espagnoles de l'opéra. Teresa Berganza.
21.00 La Périchole. Opéra-bouffe en trois actes de Jacques Offenbach Enregistré au Grand-Théâtre de Genève, en 1982 (175 min). 61083235
23.55 Blues Night. Concert enregistré au festival de Jazz de Montreux en 1995 (55 min). 517036
0.50 Stars espagnoles de l'opéra. José Carreras.
1.55 Boris Godounov. Opéra en un prologue et en quatre actes de Modeste Moussorgski enregistré au Théâtre du Bolchoï de Moscou (170 min). 38105844

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.30 The Most Toys.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.05 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.15 Amateur. Film de Hal Hartley (1994, v.o., 100 min). Avec Isabelle Huppert, Martin Donovan, Elina Lowensohn. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Blue Heat. Film de John Mackenzie (1990, 110 min). Avec Brian Dennehy. *Policier.*
22.20 Contre une poignée de diamants. Film de Don Siegel (1974, 110 min). Avec Michael Caine. *Policier.*
0.10 Bel amour. Film de François Campaux (1950, N., 95 min). Avec Gisèle Pascal. *Drame.*

TMC

20.35 Les Frères Karamazov. Film de Richard Brooks (1957, 145 min). Avec Yul Brynner. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 17 AVRIL 1997

La police israélienne recommande l'inculpation de trois proches de Benyamin Nétanyahou

« De nombreux indices » de complicité sont retenus contre le premier ministre dans l'affaire du « Bibigate »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'événement n'a pas encore été officiellement confirmé, mais tous les médias israéliens l'ont annoncé de « source sûre » et sans conditionnel dès mardi 15 avril : après dix semaines d'enquête et l'audition d'une cinquantaine de témoins ayant participé de près ou de loin à l'affaire dite du « Bibigate », la police qui a remis mardi son rapport à la justice recommande l'inculpation de trois proches du premier ministre Benyamin – « *Bibi* » – Nétanyahou.

Il s'agit d'abord du ministre de la justice, Tsahi Hanegbi, soupçonné d'avoir délibérément menti au gouvernement lors de la nomination en conseil des ministres, le 10 janvier, d'un nouveau et éphémère conseiller juridique, Roni Bar-On. Cet obscur avocat, qui avait dû démissionner de son poste 48 heures après sa désignation, fut le premier employeur du futur ministre, lui-même avocat de profession. Ancien militant d'extrême droite et ami de M. Nétanyahou, Tsahi Hanegbi, quarante ans, serait inculpé pour prévarication. L'intéressé risque de devenir le deuxième ministre de la justice de M. Nétanyahou à être contraint à la démission en moins d'un an.

La deuxième inculpation, également pour prévarication et abus de confiance, concernerait le directeur de cabinet du premier ministre, Avigdor Lieberman. Surnommé « KGB » par la presse, à la fois en raison de ses origines russes et de ses méthodes, cet homme de trente-sept ans, soupçonné par la police, durant sa jeunesse à l'extrême droite, d'avoir participé à des ratonnades, est considéré comme « le frère de sang » du premier ministre. Ancien videur dans une boîte de nuit à Tel-Aviv, Avigdor Lieberman fut le directeur de la campagne électorale victorieuse de M. Nétanyahou. Selon les journalistes et nombre de députés de la majorité, le premier ministre ne prend jamais aucune décision d'importance sans conférer d'abord avec lui.

« RECOMMANDATIONS »

Le troisième homme n'est pas un proche mais un allié politique de poids du premier ministre. Il s'agit du rabbin Arieh Déri, trente-sept ans, chef du parti religieux sépharade Shass, qui compte dix élus sur les soixante-six de la coalition gouvernementale. Sous le coup, depuis cinq ans, d'une inculpation pour corruption, fraude et détournement de fonds, le rabbin Déri serait cette fois inculpé de chantage politique et prévarication. C'est lui qui, le 10 janvier, aurait contraint le gouvernement à nommer l'avocat Bar-On au poste capital de conseiller juridique, faute de quoi les deux ministres du Shass auraient reçu l'ordre de voter contre l'accord avec les Palestiniens sur le redéploiement partiel d'Israël hors de la ville d'Hébron. En échange de cette nomination, Roni Bar-On, une fois en poste, aurait « atténué » les charges précédemment retenues contre le rabbin.

Le volumineux rapport de la police (970 pages) qui retiendrait, selon la télévision publique, « *de nombreux indices* » de complicité contre M. Nétanyahou sans toutefois recommander son inculpation, est désormais entre les mains du procureur général de l'Etat, Mme Edna Arbel et du nouveau conseiller juridique du gouvernement, Eliakim Rubinstein. Les deux magistrats ont estimé mardi pouvoir rendre leur décision – de suivre ou non les « recommandations » policières – avant lundi prochain.

Patrice Claude

Accord du CNPF sur le maintien du statut des intermittents

Une commission mixte paritaire va être créée

A L'ISSUE d'une réunion de travail avec Jean Gandois, président du CNPF, qui s'est tenue mercredi 16 avril au matin au ministère de la culture, Philippe Douste-Blazy a annoncé que les annexes 8 et 10, régissant le régime d'indemnisation de chômage des intermittents du spectacle, étaient prorogées en l'état jusqu'au 31 décembre 1998. Cette décision devrait permettre d'apaiser un conflit de plusieurs mois entre les travailleurs précaires du spectacle vivant et de l'audiovisuel et les représentants du patronat qui avait surgi à l'automne de 1996. Il avait entraîné de nombreuses manifestations, ocupations de lieux publics – comme la Cité de la musique à Paris – et interventions coups de poing sur les chaînes de télévision.

« *C'est le résultat de plusieurs mois de travail avec le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, et les partenaires sociaux*, a déclaré au *Monde* le ministre de la culture. *Cette décision va permettre la mise en œuvre des propositions de réforme qui seront discutées avec les partenaires sociaux. Une commission mixte paritaire sera prochainement mise en place avec quatre objectifs précis : la définition des conditions dans lesquelles il peut être fait appel aux contrats à durée déterminée dits "d'usage" ; la généralisation du guichet unique pour les organisateurs occasionnels de spectacles vivants au sein de l'Unedic ; la signature d'une convention nationale de partenariat pour la lutte contre le travail illégal ; la modification de la législation relative au fonctionnement des entreprises de spectacles vivants* ». « *Contre ledévoiement du système actuel qui ne satisfait personne*, a précisé Philippe Douste-Blazy, *il s'agit d'examiner précisément les conditions dans lesquelles il peut être fait appel aux intermittents afin d'encourager l'emploi permanent et de combattre les fraudes. Le monde du spectacle et de l'audiovisuel est appelé à créer de nombreux emplois. Il est absolument anormal qu'ils soient en grande partie précaires et que le système favorise cette précarité.* »

MOBILISATION

Cet accord intervient à quelques jours d'une nouvelle journée nationale d'actions et de manifestations que devait organiser la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC-CGT), le 28 avril. Jean Voirin, secrétaire général de la fédération, estime que cette décision va l'obliger « *à discuter avec les différentes organisations syndicales de la forme de cette mobilisation* » qui devait consister en une manifestation nationale à Paris. « *Le rapport de force que notre long mouvement a créé est sûrement pour quelque chose dans la décision du CNPF*, souligne Jean Voirin. *Il faut préciser qu'elle a été prise sans consultation des syndicats. C'est une conception du paritarisme assez bizarre. C'est le quatorzième "répit" que nous obtenons depuis la création des annexes 8 et 10 dans les années 60. Il va falloir vérifier que le CNPF sera bien associé à la réforme du système d'indemnisation du chômage* ».

Olivier Schmitt

Le dialogue euro-méditerranéen souffre du contentieux israélo-arabe

David Lévy et Yasser Arafat se sont rencontrés à Malte à l'initiative des Quinze

LA VALETTE (Malte)
de notre envoyée spéciale

Le constat était patent et unanime. Le processus de paix israélo-arabe, ou plutôt le blocage de ce processus, a pollué la Conférence euro-méditerranéenne ouverte, mardi 15 avril, à Malte. L'Union européenne (UE), qui a mis en route en novembre 1995 à Barcelone le partenariat euro-méditerranéen, a eu beau avoir tenté de le maintenir à l'écart du processus de paix du Proche-Orient, les ministres des affaires étrangères des vingt-sept pays participants ont dû se rendre à l'évidence : lorsqu'il pleut sur les négociations israélo-arabes, ledit partenariat s'enrhume.

Les Quinze pressentaient que le relevé des conclusions de près de deux ans de partenariat soumis à l'approbation de leurs vis-à-vis du Sud risquait de soulever des objections aux paragraphes relatifs à la situation au Proche-Orient. Ils avaient vu juste. Les pays arabes et l'Autorité palestinienne ont demandé qu'il soit fait état de la responsabilité, implicite, d'Israël, qui s'y est naturellement opposé. Hans van Mierlo, le ministre néerlandais des affaires étrangères et président en exercice du conseil des ministres de l'UE, voulait réunir son homologue israélien, David Lévy, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, présents tous les deux à Malte. La rencontre a eu lieu mercredi matin.

Voilà qui reste insuffisant pour un forum censé préparer l'« *après-paix* », pour reprendre une expression d'Hervé de Charette. La France, qui proposait une « *charte de sécurité* » méditerranéenne, a renvoyé la discussion politique à des temps meilleurs.

Le partenariat euro-méditerranéen suit trois objectifs tracés par la conférence fondatrice de Barcelone, en novembre 1995 : un politique et de sécurité, un autre économique et financier, le troisième étant relatif aux domaines social, culturel et humain. Trois volets d'une importance égale, un peu à l'image des trois « corbeilles » de l'Acte final d'Helsinki qui, en 1975, avaient lancé la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (CSCE). Mais il sera difficile aux 27 partenaires de « *définir un espace commun de paix et de stabilité* » méditerranéen – ce sont les termes de la déclaration de Barcelone – aussi longtemps que perdureront de tels conflits.

Mais il faut croire aussi que ledit partenariat offre suffisamment d'attrait – économique surtout – pour que tous les contractants veuillent le maintenir. Les Douze du sud de la Méditerranée peuvent difficilement refuser un projet qui peut les rapprocher du Nord, se créer un espace d'économies compatibles et qui, de surcroît, s'appuie sur une enveloppe financière de l'UE d'un montant de 4,686 milliards d'écus pour la période 1995-1999 et des prêts de la Banque européenne d'investissement (BEI) d'un montant à peu près égal. Il est enfin difficile aux Etats arabes concernés par ce partenariat de renâcler, alors même qu'ils réclament un rôle politique de l'Europe dans le processus de paix.

Mouna Naïm

Une rencontre France-Algérie

La France et l'Algérie sont « *convenues de renforcer leurs relations bilatérales et de développer les échanges de visites dans différents secteurs de l'activité gouvernementale* », a annoncé mardi 15 avril à Malte le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, après un entretien avec son homologue algérien, en marge de la Conférence euro-méditerranéenne. L'objectif de la France et de l'Algérie, a-t-il expliqué, est d'avoir « *des relations cordiales, denses et si possible chaleureuses. Ce sont des rapports d'Etat à Etat, fondés sur le respect mutuel, la non-ingérence et l'intérêt des deux parties* ».

La sélection de la Semaine de la critique au Festival de Cannes

PREMIÈRE à dévoiler sa sélection pour le Festival de Cannes, qui fête son demi-siècle du 7 au 18 mai, la Semaine internationale de la critique a présenté, le 15 avril, les sept longs métrages et les sept courts métrages qui ont été sélectionnés : *Junk Mail*, de Pal Sletaune (Norvège) ; *Faraw*, d'Abdoulaye Ascofaré (Mali) ; *This World, then the fireworks*, de Michael Oblowitz (Etats-Unis) ; *Le Mani Forti*, de Franco Bernini (Italie) ; *Karakter*, de Mike van Diem (Pays-Bas) ; *Bent*, de Sean Mathias (Grande-Bretagne) ; *Insomnia*, de Erik Skjoldbjaerg (Norvège). Et pour les courts métrages : *Morylou*, de Todd Kurtzman et Danny Shorago (Etats-Unis) ; *Le Signaleur*, de Benoît Mariage (Belgique) ; *Adios momo*, de Ariel Gordon (Mexique) ; *Tunnel of Love*, de Robert Milton Wallace (Grande-Bretagne) ; *Muerto de amor*, de Ramon Barea (Espagne) ; *Birdhouse*, de Richard C. Zimmerman (Etats-Unis) ; *Le Voleur de diagonale*, de Jean Darrigol (France).

■ **RUSSIE : le militant écologiste Alexandre Nikitine**, lauréat du prix Goldman de protection de l'environnement, n'a pas été autorisé à se rendre aux Etats-Unis pour la remise du prix. Après dix mois de détention préventive pour ses recherches sur la pollution de la péninsule de Kola (Grand Nord russe) par la flotte nucléaire, il est toujours sous le coup de poursuites judiciaires. – *(AFP.)*

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 16 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17933,60	+1,36	–6,86
Honk Kong index	12342	+0,37	–8,24

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 15/04	Var. en % 14/04	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2620,63	+2,12	+13,17
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+16,93
Milan MIB 30	—	—	+0,53
Francfort Dax 30	3332,78	+1,61	+15,37
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+14,42
Madrid Ibex 35	—	—	+7,12
Amsterdam CBS	—	—	+11,34

Tirage du *Monde* daté mercredi 16 avril 1997 : 456 383 exemplaires 3